



HAL
open science

**Presse "indépendante" et pouvoir : le Journal
(1997-2010) promoteur du trône au Maroc : une
psycho-socio-anthropologie historique du journalisme
politique**

Mehdi Kamal Benslimane

► **To cite this version:**

Mehdi Kamal Benslimane. Presse "indépendante" et pouvoir : le Journal (1997-2010) promoteur du trône au Maroc : une psycho-socio-anthropologie historique du journalisme politique. Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes, 2015. Français. NNT : 2015GREAH027 . tel-01459214

HAL Id: tel-01459214

<https://theses.hal.science/tel-01459214>

Submitted on 7 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Spécialité : **Science politique**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Mehdi KAMAL BENSLIMANE

Thèse dirigée par **Jean-Noël FERRIÉ**

préparée au sein du **Laboratoire PACTE (UMR 5194)**
dans l'**École Doctorale « Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire »**

Presse « indépendante » et pouvoir : *Le Journal* (1997-2010) promoteur du trône au Maroc.

**Une psycho-socio-anthropologie historique du
journalisme politique**

Thèse soutenue publiquement le **18 décembre 2015**,
devant le jury composé de :

Mme Assia BOUTALEB

Professeure de science politique, Université de Tours (Président)

M. Baudouin DUPRET

Directeur de recherche au CNRS, CEMS/IMM/EHESS, Universités de
Leyde et Louvain (Rapporteur)

M. Jean-Noël FERRIÉ

Directeur de recherche au CNRS, directeur de Sciences-Po
Rabat (Directeur de thèse)

M. Zakaria RHANI

Professeur à l'IURS, Université Mohammed V Rabat (Examineur)

M. Abdallah SAAF

Professeur émérite de science politique, Université Mohammed V Rabat
(Rapporteur)



Je dédie ce travail ...

À mes chers parents

Deux êtres exceptionnels que je ne remercierai jamais assez pour tout ce qu'ils font pour moi. Que ce travail soit le meilleur témoin de mon respect, de mon infini amour et de ma profonde reconnaissance.

À la mémoire de mes grands-parents et des êtres qui me sont (toujours) chers ; une pensée particulière pour mon professeur Mahdi Elmandjra [« d'un Mahdi à un autre » m'écrivait-il]

À mes frères, Hamza et Othman

Tous mes vœux de bonheur et de réussite.

A Ikram et à ma petite nièce Khadija

À mes amiEs, à ma famille

Remerciements

Dire merci s'impose car à mon sens, hélas, on ne dit jamais assez « Merci ». Le remerciement exprime une gratitude vis-à-vis d'autrui, à l'égard d'êtres que, au cours d'une vie, au fil des contextes et des rencontres, l'on prend plus ou moins le temps de connaître et d'apprécier.

J'aimerais d'abord dire un grand merci à Jean-Noël Ferrié, mon directeur de thèse, d'avoir accepté d'une part de diriger ce travail, d'avoir été présent pour suivre ses « fluctuations » durant ces cinq dernières années, et d'autre part pour le soutien personnel apporté, toujours bienveillant.

Plusieurs enseignants-chercheurs jeunes et moins jeunes, inscrits dans des disciplines et des traditions diverses, ont contribué à l'aboutissement de cette recherche ne serait-ce que par une suggestion, une idée, une question. Je citerais pêle-mêle et bien entendu de façon non-exhaustive : Irène Bono, Zakaria Rhani, Dominique Marchetti, Sarah Ben Néfissa, Dominique Guillo, Mounia Bennani-Chraïbi, Sophie Daviaud, Jean Leca, Assia Boutaleb, Daniel-Louis Seiler, Georges Gilles-Escuret, Khalid Mouna, Eric Yvonnet, Mustapha Elmnasfi, Philippe Aldrin, Jérémie Nollet, Abdallah Saaf, Mehdi Alioua, Nadia Khrouz, Hassan Rachik, Daniel Cefai, Baudouin Dupret, Nazarena Lanza, Aziz Hlaoua, Cédric Baylocq, Nabil Mouline, Erik Neveu, Dina El-Khawaga, Asma Nouira, Choukri Hmed, Nayla Moussa, Salam Kawakibi, etc.

Je n'oublierais pas non plus de remercier le personnel de mon laboratoire de rattachement institutionnel, PACTE [Politiques publiques, action politique et territoires, UMR 5194] à l'IEP de Grenoble ainsi que celui de l'école doctorale « EDSHPT » (Sciences de l'Homme, du politique et du territoire), et en particulier Lourdemarie Luete. En raison d'une assez longue présence au Maroc, sur mon terrain d'enquête, plusieurs activités de recherche ont été suivies et menées au sein de mon laboratoire d'accueil : le Centre Jacques Berque (CJB) de Rabat (USR 3136 CNRS). Que l'ensemble de ses collaborateurs soit ici remercié.

Mes étudiants de troisième année de la Licence de science politique et de relations internationales de l'Université internationale de Rabat (UIR), où j'ai eu

l'opportunité de donner un cours de « Presse et politique » en 2014, ont su, à travers leurs questions perspicaces, mieux interroger les choix faits dans cette thèse. J'avais coutume de leur dire, à la fin de chaque séance, que je les aime. Qu'ils trouvent ici l'expression de mon amour le plus sincère.

Je tiens à remercier infiniment mon cousin, Zakaria, qui a eu la gentillesse de lire et de commenter différentes parties de ce travail. Merci à d'autres cousins et cousines ainsi qu'à mes amis : Mohamed à Casablanca ; Sofia, Loubna, Adam, Saïd, mes amis aixois et d'autres bien entendu, qui ont été toujours présents dans des moments particuliers. Amina surtout a eu le courage d'être là, au bon moment j'ose dire, pour me soutenir. Merci à vous tous du fond du cœur.

Il va sans dire que j'ai une dette immense envers tous les « acteurs », de quelque milieu et de quelque statut que ce soit, qui m'ont accueilli chez eux, dans leurs bureaux ou que j'ai pu rencontrer ailleurs. Leurs témoignages ont donné vie à cette recherche. Je tiens à remercier notamment les fondateurs et les journalistes de l'hebdomadaire *Le Journal*, et en particulier Aboubakr Jamaï, un de ses promoteurs. Comment leur exprimer mon respect sinon en leur disant que le but de ce travail reprend à juste titre la formule de Nietzsche qu'A. Jamaï avait l'habitude de citer dans ses éditoriaux : « Ni rire ni pleurer mais comprendre ». Peut-être en comprenant, nous pourrions dès lors assumer tout à la fois les faits de rire et de pleurer. Que l'ensemble donc du personnel du *Journal* ainsi que les individus rencontrés trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Parce que je me trouve dans l'impossibilité de mentionner toutes les personnes, ceux et celles qui ont contribué, de quelque façon que ce soit, à rendre possible ce travail, je voudrais simplement leur dire qu'elles sachent que l'oubli du nom n'est pas celui du cœur. À ceux et à celles qui m'ont accordé un peu de leur temps, je dis encore et encore merci pour tout, vraiment, du fond du cœur.

Résumé/Abstract

Fondé en 1997 par de jeunes économistes-financiers, à l'aube de l'expérience d'alternance consensuelle au Maroc et la fin du règne d'Hassan II (1961-1999), *Le Journal (LJ ci-après)* est considéré comme l'emblème de la presse dite indépendante de cette époque. En trouvant un rayonnement à l'étranger, son influence et sa visibilité vont au-delà des élites du Maroc. Les transformations survenues néanmoins sur la ligne éditoriale de cet hebdomadaire francophone, jugée critique vis-à-vis du Pouvoir par l'audace de ses dossiers et couvertures (monarchie, gouvernance, droits de l'Homme), donnent lieu à des crises de différente nature (procès, boycott publicitaire, gestion interne, etc.) qui débouchent sur sa fermeture par les autorités en janvier 2010, sous le règne de Mohammed VI, après une « vie » dense empreinte de rapports tantôt positifs tantôt négatifs avec le Pouvoir. Au lieu de proposer une seule perspective dans l'étude du LJ, cette recherche espère relever le défi d'offrir trois perspectives qui se complètent : par l'analyse de l'environnement externe du LJ (partie I), par l'étude de son pouvoir d'influence (partie II), et enfin par l'analyse de son environnement interne (partie III). La première partie part d'une énigme simple celle de savoir comment on peut passer au niveau des rapports sociaux (ici entre journalistes et politiques) de situations dans lesquelles on est plus ou moins « bien » entendu à des situations de « mal » entendu. À partir du concept de malentendu (V. Jankélévitch), nous verrons ainsi comment *Le Journal*, d'abord « bien-entendu », devient, au fil du temps, un titre « mal » entendu, à la fois par ses supporters et par ses adversaires. Si le concept de « bien-entendu » rend compte de ce qui a fait l'originalité et le succès du LJ, comme projet d'innovation, dans un contexte historique marqué par la libéralisation politique ; le malentendu lui est un malentendu d'ordre politique qui porte sur les représentations différentes qu'ont les journalistes et les Politiques de la « transition démocratique », leurs appréciations divergentes de la situation politique au Maroc ainsi que sur le rôle que la presse est censée jouer dans de pareils contextes. La deuxième partie, qui est peut-être l'originalité de ce travail, questionne le pouvoir d'influence des médias (du Journal) à travers les concepts de « compétence » journalistique (comme pouvoir adaptatif aux situations nouvelles), de « l'étiquette d'indépendance » (ce qu'elle permet en termes de visibilité/crédibilité) et enfin de « leadership médiatique » de l'éditorialiste et directeur de publication du LJ. Et elle entend souligner leur interdépendance. Enfin, la dernière partie, concernant la vie interne du LJ, s'appuie sur les acquis des sociologies du journalisme, de l'engagement-désengagement, du loyalisme et de la défection, pour interroger ce qui a amené des journalistes à « entrer », à « rester » et à « partir » du *Journal*. L'*exit* nous renvoie encore une fois, dans une espèce de boucle, au malentendu et nous conduit à défendre la thèse selon laquelle *Le Journal* a été, à son corps défendant, le promoteur du trône. Si cette entreprise de recherche a l'ambition d'être une « psycho-socio-anthropologie historique du journalisme politique », elle en appelle également à une libération épistémologique.

Mots-clés :

Presse, indépendance, Maroc, monarchie, bien-entendu, malentendu, pouvoir des médias

Initiated in 1997 by young financial economists at the start of the experience of consensual alternance government in Morocco and at the end of the reign of Hassan II (1961-1999), Le Journal (LJ) is considered the symbol of the so-called independent press of that time. By finding an influential voice abroad, its weight and visibility goes beyond Morocco's elites. The transformations that still occurred on the editorial line of the weekly French newspaper were considered critical vis-à-vis the ruling power by the audaciousness of its topics and a la-Une coverage (monarchy, governance, human rights), gave rise to different crises in nature (trials, advertising boycott, internal management, etc.) that led to its closure by the authorities in January 2010, under the reign of Mohammed VI after a dense "life" impregnated with positive and negative relations with regime. Instead of proposing only one perspective in the study of LJ, this research hopes to meet the challenge of offering three outlooks that complement each other: by analyzing the external environment of LJ (Part I) by studying its influence (Part II), and finally by investigating its internal environment (Part III). The first part starts with a simple puzzle: how one can we move in social relations from (here between journalists and political) a situation of understanding to a situation of misunderstanding. Based on the concept of misunderstanding (V. Jankélévitch), we will see how well the Journal, first "well-understood," becomes, over time, a "misunderstood" newspaper, by both its supporters as well as its opponents. If the concept of 'understanding' reflects what made the originality and success of LJ as an innovative project, in a historical context marked by political liberalization on the one hand; on the other hand, the misunderstanding was a political misunderstanding which focuses on the different representations journalists and politicians made of "the democratic transition", their divergent assessments of the political situation in Morocco and the role that the press is supposed to play in such contexts. The second part, which is perhaps the originality of this work questions the power of influence of the media (le Journal) through the concepts of Media "competence" (as adaptive to new situations), of the " independent Label "(what it allows in terms of visibility / credibility) and finally "media leadership" of the columnist and the editor of the LJ. And intends to emphasize their interdependence. Finally, the last part concerns the internal life of LJ, builds on the achievements of the sociology of the press, of engagement-disengagement, of loyalty and defection to question what brought journalists to "enter", to "stay" or to "leave" Le Journal. The exit brings us once again to the misunderstanding and leads us to defend the thesis that Le Journal was, against its will, the publicist of the throne. If this research has the ambition to be a "psycho-historical anthropology of political Press," it also calls for a logical-epistemological-methodological liberation.

Keywords:

Press, Independence, Morocco, Monarchy, Understanding, Misunderstanding, Media Power

Introduction

“Il est urgent de trouver la façon la plus claire de dire, d’écrire, d’expliquer, nos réflexions, nos résultats, nos découvertes.”

Madeleine Grawitz, *Traité de science politique*, vol. 3
« L’action politique », p. XIV.

“Aujourd’hui, notre besoin historique est de trouver une méthode qui détecte et non pas occulte les liaisons, articulations, solidarités, implications, imbrications, interdépendances, complexités. Il nous faut partir de l’extinction des fausses clartés. Non pas du clair et du distinct, mais de l’obscur et de l’incertain ; non pas de la connaissance assurée, mais de la critique de l’assurance. Nous ne pouvons partir que dans l’ignorance, l’incertitude, la confusion [*pour arriver, espérons-nous, à un peu plus de connaissance, de certitude et de clarté*]”

“Nous avons besoin d’une méthode de connaissance qui traduise la complexité du réel, reconnaisse l’existence des êtres, approche le mystère des choses.”

E. Morin, *La Méthode I*, p. 36 et 47.

“Ce qui circule entre les chercheurs et les non-spécialistes, ou même entre une science et les spécialistes des autres sciences ce sont, au mieux, les résultats mais jamais les opérations. On n’entre jamais dans les cuisines de la science.”

“La connaissance des conditions de production du produit fait partie, en toute rigueur, des conditions d’une communication rationnelle du résultat de la science sociale.”

P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, p. 236.

Lorsque j'expose vaguement, en marge d'un colloque international tenu à Rabat, mon sujet de thèse « Presse et pouvoir » à une politiste spécialiste du « monde arabe », elle me demande si ma problématique concerne la censure et la liberté d'expression au Maroc. En lui expliquant que j'adopte plutôt une démarche sociologique « microscopique » en me posant de nouvelles questions, en me servant d'approches nouvelles concernant l'étude des rapports entre presse et pouvoir comme sur le « pouvoir d'influence » du journal objet de ma recherche, elle semble pour le moins « étonnée » par mon propos¹.

À vrai dire, cet « étonnement » peut s'expliquer objectivement par le fait d'abord que de nombreux travaux de science politique en France et dans les pays d'Afrique du Nord, portant sur « le monde arabe », se sont focalisés, des années durant, sur l'étude des élites, de l'islam et des partis politiques, des politiques publiques, de la « société civile » surtout à tel point que Sarah Ben Néfissa parle, au sujet de cette dernière, d'un « engouement sociologique »². Plus généralement, les médias et la presse écrite notamment demeurent des objets de recherche délaissés³. De plus, les recherches portant spécifiquement sur les médias dans la région arabe les étudient quasiment du *seul* point de vue « macroscopique » de la liberté d'expression, de la censure, de la transition démocratique.

Il est possible de citer ici divers travaux sur les médias « arabes », nouveaux et anciens, avec une focalisation assez significative sur la chaîne de télévision qatarie *Al-Jazeera*, qui souhaite relever son positionnement particulier, son audience-influence auprès des Arabes jeunes et moins jeunes, ses financements occultes, sa couverture des « révolutions » dans la région, le paradoxe de sa non-critique du pouvoir en place à Doha lorsqu'elle se permet de tancer quasiment tous les régimes politiques arabes, l'impérialisme des Etats-Unis et leur soutien inconditionnel à l'Etat d'Israël, etc. Dans ces travaux sur les

¹ L'étude porte sur *Le Journal* (1997-2010), un hebdomadaire marocain francophone « indépendant ». Pour éviter les répétitions, dans l'ensemble de ce travail *Le Journal* est écrit « LJ ». Une ample présentation de cet organe de presse est faite dans les pages suivantes. Pour des raisons de commodité, pour ne pas amener les lecteurs à faire un va-et-vient récurrent entre le texte et la bibliographie, les références bibliographiques citées dans les notes de bas de page reprennent uniquement les (s) noms d'auteurs, le titre de l'ouvrage ou article, l'année de parution et les pages concernées. Les références complètes comprenant les prénoms d'auteurs, les titres et directeurs d'ouvrages, les lieux d'édition ainsi que les éditeurs se trouvent dans la liste bibliographique finale. Par ailleurs, sur l'intérêt d'une démarche microscopique en science politique, voir Sawicki (2000), « Les politistes et le microscope », p. 143-164.

² Cité in Geisser (2008), « L'autoritarisme des "dominés" : un mode paradoxal de l'autoritarisme politique ? », p. 184.

³ Legavre (2004), *La presse écrite : objets délaissés*.

médias, les questions des libertés d'expression, de presse, des libertés publiques, d'ouverture politique, de transition démocratique, de diversité linguistique/culturelle, sont omniprésentes. Le travail par exemple de C. Belvaude se veut « une simple chronique du processus de démocratisation en Mauritanie sur la base d'articles et d'extraits d'articles de la presse mauritanienne indépendante d'expression française. »⁴

Ces travaux peuvent en réalité laisser le chercheur sur sa « faim » scientifique car ils sont souvent marqués par le particularisme « arabe » et/ou « musulman », même lorsqu'ils prétendent s'en éloigner. En outre, ils sont traversés par une dose plus ou moins importante de normativité implicite dans la mesure où ils veillent à souligner les « paradoxes » et « ambiguïtés », les « contradictions », les « écarts » de la démocratisation des pays et des sociétés de la région lesquels sont partagés entre « tradition » et « modernité »⁵. Cette dernière s'opère, lesdits travaux le soulignent, par l'inscription de la région dans la « mondialisation » de l'information et des technologies de communication⁶. En bref, le juridisme (Code de la presse, procès de presse), le quantitativisme (nombre de journaux, de blogs, taux d'audience), des visées normatives⁷ et la position de surplomb surtout (l'histoire sociopolitique des médias

⁴ Belvaude (1995), *Libre expression en Mauritanie. La presse francophone indépendante (1991-1992)*.

⁵ Si l'on parle ici principalement des travaux francophones, la tendance peut être observée aussi dans les travaux de science politique aux Etats-Unis. Voir avec profit Wedeen (2010), « Savoir scientifique, libéralisme et empire. La science politique américaine et la région Afrique du Nord et Moyen-Orient aujourd'hui », p. 185-224.

⁶ Voici pêle-mêle une liste non-exhaustive : Mohsen-Finan (2009), *Les Médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*; dans cet ouvrage voir El-ayadi, « Presse écrite et transition politique au Maroc », p. 155-168 ; Ksikes, « Liberté fragile pour la presse écrite au Maroc », p. 169-177 ; Gonzalez-Quijano, Guaaybess (2009), *Les Arabes parlent aux Arabes. La révolution de l'information dans le monde arabe* ; dans cet ouvrage Ben Sellam, « L'illusion du quatrième pouvoir : blogueurs marocains en quête de reconnaissance », p. 252-263 ; Hidass, « La liberté d'opinion et d'expression au Maroc », p. 255-278 ; Talon (2011), *Al Jazeera. Liberté d'expression et pétromonarchie* ; Metref (1996), « Une presse dans le dégel », *Maghreb-Machrek*, n° 154 ; Souriau-Hobrechts (1975), *La presse maghrébine : Libye-Tunisie-Maroc-Algérie* ; Kraemer (2001), *La presse francophone en Méditerranée* ; Bras, Chouikha (2002), *Médias et technologies de communication au Maghreb et en Méditerranée : mondialisation, redéploiements et "arts de faire"* ; Derradji (1995), *Le droit de la presse et la liberté d'information et d'opinion dans le monde arabe* ; Elias (1993), *La presse arabe* ; Bennani, Ennaji (1995), *Liberté de la presse et de l'information au Maroc : limites et perspectives* ; Guaaybess (2012), *Les médias arabes : Confluences médiatiques et dynamique sociale*. Pour des ouvrages en anglais: Rugh (2004), *Arab Mass Media: Newspapers, Radio and Television in Arab Politics*; Zayani (2005), *The Al Jazeera Phenomenon: Critical Perspectives on New Arab Media*.

⁷ En vérité, cette visée normative n'est pas propre aux travaux portant uniquement sur le monde arabe. Dans nombre d'articles scientifiques, on peut la voir à l'œuvre, dans la mesure où en critiquant certaines visions normatives, on peut les reproduire d'une autre manière. J'ai à l'esprit ici un texte de C. Hamidi dont le titre et le résumé avaient attiré mon attention sur une question que je me posais à l'époque : comment passer d'un cas spécifique à une théorisation d'ordre général. L'auteure a sans doute raison de s'élever contre les travaux portant sur les mobilisations des populations immigrées qui cherchent à savoir si oui ou non il y a eu *intégration* de celles-ci. Seulement, elle y superpose une autre vision non moins normative. S'appuyant sur l'autorité de Tocqueville notamment, elle reprend *avec lui* son idée-clé selon laquelle les associations comme « écoles de démocratie » sont une bonne chose pour l'esprit civique, et que ces dernières jouent un rôle fondamental dans la socialisation politique des individus. C. Hamidi, dont la thèse de doctorat de science politique a porté sur trois associations immigrées « non politiques », se pose la question de savoir quels sont les « effets » cumulatifs,

dans le monde arabe ou dans un pays spécifique) caractérisent ces travaux, c'est-à-dire que l'on y va rarement questionner « sociologiquement » les réalités internes de ces médias, des rédactions, observer le travail de leurs journalistes, les interroger sur leur quotidien ainsi que leurs contraintes, etc.

Dans le cas du Maroc, les travaux récents *sur* ce pays semblent aller de pair avec l'engouement pour les objets de recherche cités plus haut⁸. Dans ce qu'il qualifie de « projet de réécriture de l'histoire politique contemporaine du Maroc », A. Balakziz appelle dès lors le chercheur en science politique comme en histoire à prendre ses responsabilités afin de poser, avec audace et courage, les vraies questions et d'explorer le non-dit⁹. À propos d'histoire précisément, un exposé succinct des moments phares de l'histoire politique récente du Maroc s'impose ici pour les néophytes, de même qu'une brève présentation du LJ.

Pays de 34 millions d'habitants environ¹⁰, situé à l'extrême ouest de l'Afrique du Nord, le Royaume du Maroc constitue une partie du Grand Maghreb. « Le Maroc est une monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale »¹¹, qui acquiert son indépendance, le 2 mars 1956, après 44 années de Protectorat français (1912-1956).

larges et/ou limités de l'engagement associatif sur la politisation des individus. Seul l'aspect « politique » de l'engagement présenterait alors un intérêt scientifique. cf. Hamidi (2012), « De quoi un cas est-il le cas ? Penser les cas limites », p. 85-98. [Souligné par nous, **SPN ci-après**]

⁸ Il est intéressant de noter qu'une recherche effectuée en septembre 2010 sur le Fichier central des thèses (FCT) suivant les critères « Maroc » et « science politique » fait ressortir que depuis 1995, par exemple, sur un total de 62 thèses portant sur le Maroc, 26 concernent ces objets dits classiques, 18 traitent des Relations internationales (inclues dans la discipline « science politique »), ce qui donne plus de 70% des sujets. En gardant les deux premiers critères mais en y ajoutant celui de « presse/médias », nous obtenons uniquement une seule thèse entamée en 2003 par Fatima El Marrouni à l'université Paris I, en rapport avec les « politiques publiques », ayant pour titre : « La politique du gouvernement concernant les médias dans le régime marocain ». <<http://www.fct.abes.fr>>

⁹ Les études politiques *dans* ce pays, seraient marquées de « stérilité », et les raisons avancées, selon lui, sont à chercher, entre autres, dans l'absence de structures indépendantes de recherche, dans l'environnement politique propre à cet Etat mais surtout à une écriture de l'histoire qui, jusqu'à présent, reste le plus souvent le fait de journalistes, politiciens, intellectuels auxquels manquent la méthode et les connaissances académiques nécessaires pour produire des travaux scientifiques de qualité. Balakziz fait le constat du manque de rigueur méthodologique dans les travaux de chercheurs à la fois marocains et étrangers, mais admet quelques heureuses exceptions comme l'historien marocain Abdallah Laroui, le politiste français Rémy Leveau et l'anthropologue américain, John Waterbury (cf. bibliographie). Voir Balakziz (2007), *Assoulta wa al-mou 'ârada. Almajâl assiyâssi al-'arabi al-mou 'âssir : hâlat al-maghrib* [Pouvoir et opposition. Le champ politique arabe contemporain : cas du Maroc], p. 147-151.

¹⁰ Chiffres du Haut-commissariat au Plan (HCP) <<http://www.hcp.ma>>

¹¹ L'Article premier de la Constitution de 2011 précise encore : « Le régime constitutionnel du Royaume est fondé sur la séparation, l'équilibre et la collaboration des pouvoirs, ainsi que sur la démocratie citoyenne et participative, et les principes de bonne gouvernance et de la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes. La Nation s'appuie dans sa vie collective sur des constantes fédératrices, en l'occurrence la religion musulmane modérée, l'unité nationale aux affluents multiples, la monarchie constitutionnelle et le choix démocratique. »

Après la mort du roi Mohamed V en 1961, c'est son fils, Hassan II, qui lui succède pour inaugurer un long règne de 38 ans durant lequel la prééminence politique, économique et religieuse de la monarchie se renforce¹². Le Palais - terme renvoyant à la résidence du roi et donc à la monarchie -, au terme de luttes acharnées avec les principaux acteurs du champ politique (les partis issus du mouvement national et l'armée), finit par l'emporter. C'est donc un climat de confrontation qui définit cette époque, mais surtout le bilan assez négatif en matière des droits de l'Homme qui symbolise le plus le règne de Hassan II : les violations et les exactions nombreuses commises contre la dissidence prennent la forme d'enlèvements, de disparitions forcées, de séquestrations arbitraires, de tortures, etc. Toutefois, à l'aube de la décennie 1990, une évolution palpable en matière des droits de l'Homme se fait jour : mise en place d'un conseil consultatif et d'un ministère dédiés à cette question, plusieurs vagues de libération de prisonniers politiques, etc. Ces actions sont, en réalité, consécutives à un changement dans l'ordre international : chute du mur de Berlin, fin de la guerre froide et de la bipolarité, une mobilisation autant nationale qu'internationale (diverses associations, intellectuels, parution du pamphlet du journaliste français Gilles Perrault, *Notre ami le roi*¹³) réclamant la vérité sur « l'histoire » des prisons secrètes du royaume et exigeant la libération de l'ensemble des prisonniers politiques ; enfin un rapport de la Banque mondiale en 1995 - repris par le roi Hassan II lors d'un discours – annonçant pour le Maroc, sur le plan économique, « une crise cardiaque » imminente.

Le 4 février 1998, le roi Hassan II fait appel à Abderrahmane Youssoufi, pour former un gouvernement dit d'alternance. La nomination de ce personnage mythique, qui symbolise l'opposition au roi et le combat mené contre le Palais par le parti de l'Union nationale des forces populaires (UNFP) - devenu suite à une scission en 1975 l'Union socialiste des forces populaires (USFP) – peut être considéré comme l'événement politique le plus marquant de ce processus de « changement » et d' « ouverture » engagé au début des années 1990.

Lors du décès du roi Hassan II le 23 juillet 1999, le prince héritier, devenu le roi Mohammed VI, lui succède. Le début de son règne voit naître un discours officiel qui mobilise un lexique nouveau axé sur l'ouverture tel que : *Al-ahd al-jadid*, [« nouvelle ère »], *al-mafhoum al-jadid li-assoulta* [« nouveau concept d'autorité »]. Ce discours est concomitant

¹² Voir la thèse de Monjib (1992), *La monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir*.

¹³ Perrault (1990), *Notre ami le roi*.

à des actes symboliques de « rupture » qui consistent notamment à permettre le retour d'un exilé, célèbre opposant marxiste au roi défunt, Abraham Serfaty ; à lever l'assignation à résidence qui touchait Abdessalam Yassine, le leader d'un mouvement islamiste populaire, *Al-Adl Wal-Ihssane* [Justice et spiritualité] et surtout à limoger l'omnipotent ministre de l'Intérieur de Hassan II, Driss Basri, qui, à lui seul, résume par l'importance des pouvoirs qui lui étaient dévolus (Information, sécurité...) toute l'ère précédente.

Fondé en novembre 1997 par de jeunes économistes-financiers¹⁴, à l'aube donc de l'expérience d'alternance consensuelle et la fin du règne d'Hassan II (1961-1999), *Le Journal* est considéré comme le porte-voix de la presse dite indépendante de cette époque¹⁵. En trouvant un rayonnement à l'étranger, son influence et sa visibilité vont au-delà du Maroc et de ses élites. Les transformations survenues néanmoins sur la ligne éditoriale de cet hebdomadaire, jugée critique vis-à-vis du Pouvoir par l'audace du choix de ses couvertures (monarchie, gouvernance, droits de l'Homme), donnent lieu à des crises de différente nature (interdictions, procès, boycott publicitaire, gestion interne) qui débouchent sur sa fermeture par les autorités en janvier 2010, après une « vie » dense empreinte de rapports tantôt positifs tantôt négatifs avec le Pouvoir¹⁶.

Avant d'explicitier la problématique et son évolution, avant de dire ce que cette thèse veut être, il me semble important de préciser ici ce qu'elle ne veut pas être.

Ce que la thèse ne veut pas être

A partir des éléments exposés plus haut, on aura compris que ce travail n'a pas pour but d'étudier les contraintes et limitations imposées par le « Pouvoir marocain »¹⁷ à la liberté d'information ; ni d'ailleurs les degrés de liberté d'expression plus ou moins permises au Maroc, en comparaison avec d'autres pays du « Nord » (France, Allemagne, Etats-Unis)

¹⁴ Les trois fondateurs initiaux sont : Hassan Mansouri, Ali Amar et Aboubakr Jamaï. Voir Chap. 1

¹⁵ El-Majdoubi (2010), « assahaf al-moustaquila fi al-maghrib : annachaa, al-khitab wa mou 'ikate atatawour, [Presse indépendante au Maroc : genèse, discours et freins à son développement 2000-2004], p. 31-34.

¹⁶ Une liquidation judiciaire qui concerne l'ancienne société éditrice du *Journal* « Media Trust » suite à des impayés vis-à-vis de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

¹⁷ Dans ce travail, on distingue entre « pouvoir » et « Pouvoir ». Par Pouvoir, on entend la monarchie, le roi et les membres de la famille royale, les gouvernements marocains successifs ainsi que les appareils sécuritaires. Le terme « Makhzen », le nom spécifique traditionnel donné par des auteurs au Pouvoir marocain, peut englober ces différents acteurs. Le pouvoir (avec un « p » minuscule) renvoie lui au concept générique, ici par exemple on dira le pouvoir du *Journal*. Le trône ou le fauteuil symbolise, comme on le verra, le Pouvoir suprême contrairement au « pouvoir » des médias. Sur le symbolisme du fauteuil, du trône, voir Grawitz (1985), « Psychologie et politique », p. 46.

comme du « Sud » (Algérie, Sénégal, Liban) par exemple. Ou de voir encore si la presse est plus « indépendante » dans les premiers pays qu'elle ne l'est dans les seconds ; le fait d'établir des niveaux d'indépendance de la presse dans un pays donné me paraît aussi peu fécond¹⁸. De même, la comparaison « intra-arabe » consistant à trouver des similitudes ou de souligner les différences entre le Maroc, l'Algérie, le Liban quant aux médias dans ces pays, à la censure ou à propos de la liberté de presse ne présente pas d'intérêt dans ce travail. Il ne s'agit pas non plus ici d'analyser la « nature » du régime politique au Maroc dans ses rapports avec les médias. Nous ne pensons pas arriver à de nouvelles « découvertes » sur la nature du Makhzen, sur la légitimité de la monarchie marocaine, sur sa cooptation des élites, bref à quelque chose de nouveau que ce qui a déjà été écrit à ce sujet par des auteurs s'inscrivant dans différentes disciplines, que ce soit en histoire (A. Laroui, M. Monjib), en science politique (R. Leveau, H. Arroub), en anthropologie (J. Waterbury, A. Hammoudi)¹⁹. On ne réinvente pas la roue !

D'autre part, il n'est d'aucune importance pour moi dans cette recherche de dire si le Maroc se trouve (ou non) dans une phase de transition démocratique, ni de chercher ce qui « manque »²⁰ en termes de libertés et/ou de conditions afin que le Maroc devienne *enfin* une démocratie²¹. Je n'ai pas été « séduit » non plus par un certain type de questions que l'on peut légitimement voir posées ailleurs : Les débuts prometteurs de l'expérience du LJ s'inscrivent-ils dans une démarche d'ouverture politique ? Les soubresauts de la « vie » puis la disparition du LJ permettent-ils d'attester de l'échec de la transition démocratique au Maroc ? À vrai dire, ce travail se situe en quelque sorte dans « l'action médiatique et journalistique » - proche ainsi de l'action politique - mais loin des théorisations sur les régimes politiques autoritaires, de la littérature sur la transition démocratique et sur la consolidation autoritaire. Au lieu donc d'aller voir du côté du juridisme des lois et des institutions ou encore du formalisme des régimes politiques qui gouvernent les Hommes, j'ai préféré aller voir plutôt du côté du « cœur

¹⁸ Concernant *Le Journal*, un travail de recherche souligne précisément cette distinction entre « la presse véritablement indépendante », dont LJ serait le prototype, et « la presse indépendante démasquée » laquelle renvoie à la presse proche du Pouvoir. Voir Klaus (2003), « La presse non partisane marocaine : enjeux de professionnalisation et d'autonomisation ».

¹⁹ Cf. bibliographie sur le Maroc.

²⁰ Pour une critique des travaux portant sur la politique dans le monde arabe qui insistent sur le manque démocratique dans cette région, la « quête obstinée des pré-requis » démocratiques ainsi que le programme de « réforme » annoncé par l'auteur pour y remédier, cf. Heydemann (2002) « La question de la démocratie dans les travaux sur le monde arabe ».

²¹ Ceci veut dire que la démocratie m'intéresse « personnellement » en tant que citoyen du Maroc mais ne m'intéresse pas « scientifiquement ».

des Hommes, le lieu même où naît la passion politique »²², suivant les mots de Madeleine Grawitz.

Que les régimes politiques - autoritaires ou non – recourent aujourd’hui à des moyens de contrôle plus ou moins détournés (restriction de l’accès aux imprimeries, censure invisible, boycott publicitaire, investissements et repositionnements dans le secteur des médias), comme il a été écrit avec raison, ne fait pas avancer, de mon point de vue, les questions que se posent les politistes²³. Rendre compte d’autre part de l’importance, pour les acteurs, de la liberté d’expression et de la démocratie, de la critique qu’ils font du système politique marocain s’impose, mais construire une thèse à partir des seules visions défendues par les acteurs constitue, à mon sens, une perspective étroite. S’il est vrai donc que les questions de contrôle, de liberté de la presse, de changement politique sont importantes et qu’elles importent autant pour les acteurs étudiés (Politiques et journalistes), je n’en fais pas néanmoins de manière *exclusive* la problématique de cette thèse²⁴.

Problématique ancienne et nouvelle

Rédigé en septembre 2010, soit huit mois après la fermeture du LJ, le projet de thèse initial a au départ pour question de recherche le fait de savoir par quels *jeux* et pour quels *enjeux* les rapports du LJ avec le Pouvoir se sont-ils détériorés entre 1997 et 2010²⁵. L’énigme de la détérioration des rapports sociaux entre individus, entre les protagonistes en présence journalistes et hommes politiques en l’occurrence, me semblait (déjà) « fascinante ». Avec la disparition du LJ, le discours journalistique et universitaire d’alors souligne le fait qu’il s’agit moins d’un « conflit » entre l’ensemble de la presse indépendante et le Pouvoir que d’un « affrontement » avec *certaines plumes* dont la ligne éditoriale ne convient pas à celui-ci²⁶. Il est en effet assez significatif que les saisies, interdictions et procès qui touchent cette presse

²² Grawitz, « Psychologie... », *op. cit.*, p. XII.

²³ Toutes proportions gardées, ce sont des phénomènes observés par-delà les pays d’Afrique du Nord, en Italie, en France, aux Etats-Unis. Voir aussi Droz-Vincent (2004), « Quel avenir pour l’autoritarisme dans le monde arabe ? »

²⁴ C’est un peu l’idée d’A. Schütz selon laquelle les « systèmes de pertinence » des acteurs diffèrent de ceux des chercheurs.

²⁵ J’admets qu’elle est d’inspiration « bourdieusienne » ; les *Questions de sociologie* de P. Bourdieu fut un des premiers ouvrages sur lequel je « tombe » en me promenant dans la FNAC, lorsque j’arrive en septembre 2008 à l’IEP d’Aix-en-Provence pour y poursuivre un Master Recherche de « Politique comparée ». Bourdieu (2000), *Questions de sociologie*. D’autre part, pour l’érudition de son auteure, son style ainsi que les références très nombreuses citées, un deuxième ouvrage moins « personnel » marque l’année 2010 (et me marque) dans la mesure où j’ai passé plusieurs mois à le lire : Grawitz (2001), *Méthodes des sciences sociales*.

²⁶ Entretien avec la chercheuse Hind Arroub, *al-maghariba ra ‘aya wa layssou mouyatinine* [en arabe] « Les Marocains sont des sujets et non des citoyens », <www.hespress.com> (dernier accès : 13/06/10)

sous le règne de Mohammed VI concernant, à quelques exceptions près, des organes nés après 1997, soit l'année de la fondation du LJ²⁷.

À l'époque, il s'agissait surtout pour moi de voir comment s'articulent²⁸, comme l'on aime dire, les relations entre « l'offre politique » (celle de l'Etat), la « demande économique » (celle du marché) et la « ligne éditoriale » de ce journal. Par « offre politique », j'entendais les facilités, ressources et contraintes du Pouvoir dans ses rapports avec la presse « indépendante », qu'elles soient directes ou indirectes, officielles ou officieuses. La grille d'analyse portait alors sur un quadruple « verrouillage » du Makhzen : *juridique* par le biais du Code de la presse et des poursuites judiciaires qui en découlent ; *sécuritaire* à travers les pressions et intimidations des services de sécurité ; *économique* par la politique de subventions publiques aux médias comme par le boycott publicitaire ; *politique* enfin par le biais des interdictions, saisies, procès, etc. Dans le contexte de la succession royale, il était question de voir notamment si la liberté, dont les journalistes commençaient à jouir, est une liberté « octroyée » par le Pouvoir ou une liberté « arrachée » suite au combat des journalistes.

Par « demande économique », l'on espérait signifier que les journalistes sont constitués et agissent dans le cadre d'entreprises de presse qui, d'un point de vue économique, répondent à une double demande découlant de la « logique de marché »²⁹ : celle des lecteurs et annonceurs. Quant à la « ligne éditoriale » d'un journal quelconque, qui est tributaire à la fois de la demande économique et de l'offre politique, elle renvoie à des éléments *propres* au titre en question dans le choix des thèmes et des sujets traités, au passé de ses fondateurs et journalistes, au sens et à la vision qu'ils ont de leur métier notamment³⁰. En gros, ces trois axes/thèmes dessinent, durant les deux premières années de la recherche, les trois parties de thèse. Mais pour tout dire, cette analyse « classique » des médias en termes d'offre politique, de demande économique et de ligne éditoriale me « déplaisait ». Je me devais de trouver

²⁷ On peut citer *Demain, TelQuel, al-michael, al-Watan, al-Massae*, etc.

²⁸ Concernant la terminologie scientifique, il est assez remarquable de voir, dans de plus en plus de travaux, la profusion du terme « articulations » (un emprunt à la médecine ?), la nécessité de « bien articuler », de « donner à voir », etc. sans que le lecteur ne voie forcément les articulations dont on lui parle. Le fait même d'en parler peut donner au discours sur les articulations une espèce de scientificité.

²⁹ Bourdieu (1996), *Sur la Télévision*, p. 80-94.

³⁰ Contrairement à d'autres organes médiatiques marocains et étrangers (médias24.com ; Mediapart, Goud.ma) ayant une charte éditoriale avec des principes plus ou moins clairs, LJ n'a jamais eu de document explicite à ce sujet. D'où la difficulté pour ses concepteurs et journalistes de la définir. La ligne éditoriale du LJ évolue donc au gré des contextes et des collaborateurs qui y travaillent, à l'image un peu du quotidien *El Pais* qui « n'a pas eu une position idéologique une fois pour toute. » Cf. Imbert (1988), *Le discours du journal. A propos d'El Pais : Pour une approche socio-sémiotique du discours de la presse*, p. 17.

« autre chose ». Je devais donc trouver la bonne approche, il me fallait trouver les concepts par lesquels il est possible de « cerner » LJ comme réalité historique³¹. Il fallait trouver des éléments qui puissent restituer la réalité plurielle du LJ sans nécessairement passer par les approches en termes de liberté, de transition. Très vite, il m'apparait important d'étudier les rapports du LJ avec son environnement externe, mais aussi LJ dans son environnement interne ; autrement dit m'intéresser au travail passé de ses journalistes. Enfin, la question du « pouvoir des médias » m'apparait comme capitale, ce qui me conduit, par conséquent, à chercher à savoir si LJ avait sinon un pouvoir du moins de l'influence. Et si pouvoir ou influence il y a, il s'agissait de trouver les éléments-concepts par lesquels il est possible d'en rendre compte. Donc au fil de l'enquête, des lectures et des entretiens menés surtout, les questions posées se sont affinées comme les différentes parties de la recherche³².

L'ensemble des trois parties de cette étude se rapporte au *Journal* comme fait historique, mais, s'agissant d'une thèse de science politique, ce sont les dimensions des rapports entre LJ d'une part, ses sympathisants et ses adversaires (le Pouvoir) d'autre part, du pouvoir médiatique et du travail des journalistes qui m'intéressent. Quatre **hypothèses** centrales structurent ainsi le travail :

[H1] : La détérioration des relations entre les fondateurs du LJ et le Pouvoir s'explique par un malentendu d'ordre politique sur les sens donnés par chacun des protagonistes tant au changement politique et à la « transition » démocratique qu'au rôle que la presse est censée jouer.

³¹ Pour l'avoir éprouvée, il me semble que cette sensation inconfortable que l'objet nous « échappe », que l'on ne sait pas encore comment le cerner, malgré la quantité d'informations et de matériaux à la disposition du chercheur ainsi que les années d'enquêtes cumulées, est de nature à créer de la perplexité chez beaucoup de chercheurs.

³² C'est une opération extrêmement complexe, je m'en aperçois, que de retracer avec moult détails cette évolution-construction de la problématique, les interrogations qui s'enchaînent, le cadre théorique choisi en rapport avec les éléments empiriques. Un exemple peut ici l'illustrer. La « clé » de résolution de l'énigme de la détérioration des rapports du LJ avec le Pouvoir réside selon moi dans un « malentendu » entre les deux parties. Mais il est intéressant d'explicitier comment je suis « tombé » justement sur le concept. Un des fondateurs du LJ, A. Amar, publie en 2009 un livre intitulé *Mohammed VI. Le grand malentendu*. Je me suis alors posé la question de savoir si la littérature des sciences sociales a déjà traité ce thème. Une recherche sur Google, en saisissant ce terme, me conduit (mars 2012) vers l'« Appel à contributions » de la *Revue des sciences sociales* de l'Université de Strasbourg, laquelle prévoyait de consacrer en 2013 un numéro spécial au « Le malentendu. Entre confiance et méfiance », avec une focalisation sur le malentendu culturel dans le domaine de la santé. On verra ainsi dans les pages suivantes des articles de ce numéro. La lecture de cet Appel m'inspire alors quelques réflexions et m'indique surtout les noms d'auteurs ayant consacré des travaux au malentendu : un philosophe français Vladimir Jankélévitch principalement ainsi qu'un architecte et anthropologue italien, Franco La Cecla, qui a consacré un essai à ce thème, à partir des travaux du premier. Voir Jankélévitch (1956), *Le-je-ne-sais-quoi et le presque-rien. La méconnaissance, le malentendu* ; La Cecla (2004), *Le malentendu*.

[H2] : Le pouvoir d'influence du LJ relève d'un *réseau* construit de relations/interactions interdépendantes.

[H3] : La disparition du LJ doit moins à des facteurs externes qu'à des facteurs internes.

[H4] : LJ *accentue* la mise en scène du Pouvoir et participe à sa promotion-consécration.

Sur le cadre théorique, l'épistémologie et la méthode

Par « épistémologie », on entend à la suite de Lalande « l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinée à déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée objective. »³³ Par méthode, il faut entendre, suivant notamment M. Abed al-Jabri, « la *façon* dont on effectue une analyse, les *principes* que le chercheur observe et les *concepts* auxquels il recourt dans l'exécution de sa tâche. »³⁴

La première partie de cette recherche s'articule autour des rapports du LJ avec son environnement *externe*. Par ce dernier, il faut entendre principalement le Pouvoir politique. C'est donc les relations qu'entretiennent journalistes et Hommes politiques qui sont examinés car, en l'occurrence, LJ établit des contacts avec les entourages proches des rois Hassan II et Mohammed VI par le biais de leurs conseillers interposés. L'interrogation porte ici sur les éléments qui ont mené à une détérioration des rapports entre les promoteurs de cet organe de presse et le Pouvoir, depuis l'année de sa fondation (1997), qui coïncide avec une ère politique d'espérances grâce à l'alternance politique et à la succession royale, jusqu'à sa disparition en 2010, qui coïncide avec une autre époque politique marquée par des frustrations et par un désespoir, chez certains journalistes notamment, concernant la « transition démocratique » non advenue au Maroc³⁵. Plus précisément, il s'agit de voir comment on peut passer, au niveau des rapports sociaux et politiques, d'une situation dans laquelle on est plus ou moins « bien » entendu, c'est-à-dire d'une période marquée par la coopération et la cordialité, à une situation de « mal » entendu marquée elle par la méfiance et le conflit. Et c'est tout à la fois par le « bien-entendu » et par le « mal-entendu »³⁶ que cette évolution est

³³ Cité in Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, op. cit., p. 8. L'épistémologie est devenue l'étude critique d'une science en particulier : la physique, l'économie, l'histoire, etc.

³⁴ Al-Jabri (2007), *La Raison politique en Islam. Hier et aujourd'hui*, p. 19-20. [SPN]

³⁵ *El Pais* a représenté un modèle pour les fondateurs du LJ, eu égard au contexte de sa fondation en période de transition. Concernant les approches sociolinguistiques, cf. Imbert, *Le discours du journal. À propos d'El Pais*, op. cit.

³⁶ Dans ce travail, on trouvera indifféremment les termes « malentendu » et « mal-entendu » bien que ce dernier terme soit employé pour mettre l'accent sur la baisse d'influence du LJ, et entend souligner les conséquences du premier, c'est-à-dire du malentendu.

analysée³⁷. Le malentendu est selon F. La Cecla « l'art de ne pas se comprendre ». Le malentendu « politique » porte ici sur les *sens* donnés par chacun des partenaires, journalistes et Politiques, tant au changement politique et à la transition démocratique qu'au rôle que la presse est censée jouer. Si Y. Schemeil note avec raison que les rapports des médias et des journalistes à la politique et leur travail sont toujours liés à des questions de pouvoir et d'argent³⁸, l'on pourrait ajouter à son propos que c'est aussi une question de *foi*³⁹, de croyances et de passions en quelque chose (la démocratie, la liberté, etc.). Et dès lors, il faudrait s'interroger sur le rôle du facteur « jeunesse » notamment de certains acteurs dans l'explication de ces attentes différenciées quant au changement.

On verra donc comment *Le Journal*, d'abord bien-entendu⁴⁰, devient, au fil du temps, donc les contextes considérés, un organe de presse mal-entendu, tout à la fois par ses supporters et par ses adversaires. Autant par son caractère historique que par la conceptualisation qu'elle propose des bien-entendu et du malentendu, la première partie, beaucoup plus que les deux autres, impose le regard historique sur le politique⁴¹, un peu dans l'esprit de J. Le Goff qui espérait voir naître une « science sociale du temps »⁴².

La deuxième partie, qui est le « cœur » de cette recherche, constitue le trait d'union entre la partie I (environnement externe) et la partie III (environnement interne du LJ, voir ci-dessous), et entend questionner l'influence et la visibilité du LJ⁴³. Implicitement, s'interroger sur le « pouvoir d'influence »⁴⁴ du LJ revient à justifier le choix de *ce* journal et donc tout à la

³⁷ C'est le « malentendu » qui nous suggère de voir son *contraire* : le bien-entendu.

³⁸ Voir Schemeil (2012), *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*.

³⁹ « Fonder un journal est un acte de foi » écrit A. Jamaï, en novembre 1997, dans l'éditorial du premier numéro du LJ.

⁴⁰ Le chapitre 1, qui tente de comprendre les mécanismes du bien-entendu, présente la particularité de présenter LJ dans son contexte historique, politique et médiatique ainsi que dans son environnement socio-économique.

⁴¹ Sur les différentes méthodologies ainsi que sur l'intérêt des approches conceptuelles en histoire, voir : Bouzidi (1986), *Histoire économique et sociale* ; et avec profit Kawtharani (2012), *Tarikh atta' rikh* [History of Historiography]

⁴² Voir Déloye, Voutat (2002), « Entre histoire et sociologie : l'hybridation de la science politique », p. 24.

⁴³ Dans un document-brouillon de réflexion retrouvé sur mon ordinateur, j'ai pu écrire en septembre 2012 ceci que je reproduis tel quel : « Qu'est ce qui a fait la visibilité du LJ, ou, si l'on veut, qu'est-ce qui fait que d'autres journaux, contemporains du LJ, ne sont pas aussi visibles ou, pour mieux dire, n'étaient pas autant visibles ? »

⁴⁴ Le pouvoir d'influence « latent » se distinguerait du « pouvoir d'injonction » qui serait lui plus « apparent ». Si dans un organe médiatique par exemple, le statut hiérarchique du directeur de publication lui permet d'imposer un certain ordre en licenciant des journalistes (cf. chapitre 8 sur l'exit) ; il le fera en faisant appel à son pouvoir d'injonction. En revanche, pour suggérer une enquête, une approche différente, la réalisation d'un dossier à ses journalistes, il le fera en faisant appel à ce pouvoir d'influence qui dépendra bien entendu de sa personnalité, de son charisme, du respect qu'il inspire. Il reste que ces deux pouvoirs son reliés. Sur ces pouvoirs voir avec profit : Braud (1985), « Du pouvoir en général au pouvoir politique », p. 356.

fois ce qui fait sa particularité et sa généralité. D'où les questions suivantes : qu'est-ce qui a fait que l'on a tant parlé du LJ, qu'est-ce qui a fait que ce journal ait « compté » pour ses sympathisants et ses adversaires ? À partir de quels éléments-concepts surtout peut-on rendre compte de son influence et sa visibilité ? Précisons, avec Serge Moscovici, que « l'influence n'est pas la manipulation »⁴⁵. Or il est coutume, même dans les travaux savants, de voir dans l'influence un rapport asymétrique entre une source « rusée » et une cible « naïve », la première (la source) cherchant à manipuler et à soumettre la seconde (la cible); celle-ci ne disposant pas de moyens pour s'en libérer. S. Laurens souligne *a contrario* : « Nombre d'expériences et de théories montrent en effet que l'influence est un rapport symétrique, elle n'est pas primitivement et fondamentalement ce qui aliène ou anéantit l'individu, elle est d'abord ce par quoi la relation à autrui s'établit et ce par quoi l'individu se construit. »⁴⁶ Ainsi l'influence signifie, suivant J. Gerstlé notamment, « l'effet » que produit une information sur la connaissance d'un individu qui débouche sur un changement de préférences. « Il est absurde de penser que l'information et la communication qui la porte n'ont pas d'effet : ce serait nier d'emblée l'existence même de l'information qui, par définition, est caractérisée par un effet de type cognitif. L'information est précisément ce qui réduit ou supprime l'incertitude d'un récepteur. C'est un effet de modification de l'état des connaissances, le passage de l'ignorance à la connaissance et donc bien un effet produit par un processus. Ayant dit cela, il reste néanmoins au politiste à montrer comment l'effet cognitif peut être assorti d'un effet de persuasion, de modification des préférences et pas simplement des connaissances, donc à travailler le lien entre cadre de connaissance et cadre de préférence. »⁴⁷

Robert Park, lui, souligne que le pouvoir d'influence de la presse est déterminé par l'action politique obtenue⁴⁸. Si LJ est supposé avoir un pouvoir d'influence, ce n'est pas dans le sens que ce pouvoir implique des effets sur le politique au Maroc, car il n'est pas possible ici de constater les effets que produit ce pouvoir supposé du LJ sur l'action politique, sur les changements des orientations de l'Etat marocain ni d'ailleurs sur ses lecteurs suite aux dossiers réalisés par LJ par exemple.

⁴⁵ Moscovici (1994), « L'influence n'est pas la manipulation ».

⁴⁶ Laurens (2005), « L'influence, entre science et fantasme », p. 83.

⁴⁷ Gerstlé (2004), « Presse écrite et comportements politiques. Analyse empirique de l'influence », p. 337.

⁴⁸ Park (2008), *Le journaliste et le sociologue*.

Le sens commun comme les travaux savants, portant sur les médias, évoquent tantôt leurs supposés pouvoirs, qualifiant la presse de « quatrième pouvoir » ; tantôt ils souhaitent « en finir avec le pouvoir des journalistes »⁴⁹. Par ailleurs, nous dit Erik Neveu : « les représentations emphatiques du pouvoir des médias sont débitrices d'un ensemble de traditions de recherche dépassées »⁵⁰. Lesdits travaux sont prisonniers, ajoute Neveu citant Gitlin, de trois « paradigmes dominants »⁵¹. Les travaux relatifs au premier paradigme, datant des années 1940-50 et marqués par le « traumatisme des régimes totalitaires »⁵², mettent l'accent sur la « piqûre hypodermique », « prêtent aux médias un pouvoir d'influence considérable sur des récepteurs réputés passifs » ; Le deuxième paradigme, en vogue jusqu'aux années 1970, grâce notamment à P. Lazarsfeld, montre, que les récepteurs disposent en vérité de capacités de filtrage de messages, grâce aux leaders d'opinion et par leurs différentes appartenances communautaires. Mais « ce paradigme reste captif d'une problématique béhavioriste de l'influence calquée sur les interrogations des publicitaires, peu attentif aux effets des macrostructures sociales, indifférent à ce qui se passe dans les rédactions. » Quant au troisième paradigme-tradition, il est marqué par « l'influence intellectuelle persistante de l'école de Francfort et du Habermas de l'espace public comme matrices d'interprétations alarmistes sur la responsabilité du journalisme dans un déclin du débat public, une montée ininterrompue des logiques commerciales dans l'évaluation et la production des biens culturels. »⁵³

Dans beaucoup de travaux, on peut avoir l'impression que l'on « disserte » sur LE pouvoir des médias et des journalistes dans les systèmes démocratiques particulièrement, sans jamais trouver les « concepts » par lesquels il est possible d'attester de ce pouvoir et de cette influence⁵⁴. « Ces discours sont assez mous pour postuler un pouvoir d'influence tout en se gardant d'en théoriser clairement les modalités ou les limites. »⁵⁵ D'où l'impression finale, à la lecture de certains travaux, que l'on y affirme que « oui et non » les journalistes et les

⁴⁹ Charon, Mercier (2003), « Pour en finir avec « le pouvoir des journalistes » ».

⁵⁰ Neveu (2004), *Sociologie du journalisme*, p. 82. Voir aussi dans le même esprit, son article Neveu (2014), « Quel pouvoir des médias ? »

⁵¹ Gitlin (1978), « Media Sociology: The Dominant Paradigm », cf. Neveu, *Sociologie...*, p. 83.

⁵² Dans ce paragraphe, les citations entre guillemets qui suivent sont tirées de Neveu, *op. cit.*, p. 82-83.

⁵³ *Idem.*

⁵⁴ Par ailleurs, les écrits de journalistes eux restent sur le mode de la « dénonciation ». Voir par exemple Poulet (2003), *Le pouvoir du Monde. Quand un journal veut changer la France.*

⁵⁵ *Ibid.*, p. 81.

médias ont un pouvoir⁵⁶. L'exemple du numéro de la revue Hermès « Les journalistes ont-ils encore du pouvoir ? » est là pour la confirmer⁵⁷.

Notre approche du pouvoir est foucauldienne en ce sens que le pouvoir est pensé comme *stratégie* et *relation* et non pas comme substance⁵⁸. On se rapproche de l'idée formulée par E. Neveu selon laquelle le pouvoir d'un organe médiatique n'est pas « quelque chose » que l'on trouverait dans le « coffre-fort » du rédacteur en chef d'un journal et qu'il s'agit, en fonction des occasions, de faire ressortir⁵⁹. Son intuition pertinente suggère de considérer le pouvoir des journalistes comme relevant d'un « réseau d'interdépendances »⁶⁰. La thèse défendue ici est que le pouvoir d'influence du LJ relève d'un réseau interdépendant qui doit tant à la *compétence* de ses journalistes, à l'étiquette d'*indépendance* qu'au *leadership* de son directeur de publication. La compétence est certes définie comme la maîtrise des logiques propres à un espace-domaine donné. Néanmoins, la compétence, empruntée ici aux sciences de l'éducation, est celle d'un « pouvoir adaptatif aux situations nouvelles »⁶¹ ; pouvoir global qui englobe quatre types de pouvoir qui sont respectivement le pouvoir de construire la situation, de s'y positionner, de la transformer (réflexion-*en*-action) et, enfin, le pouvoir de recul réflexif sur la situation (réflexion *sur* l'action). À partir d'un cas concret, on verra comment deux journalistes interviewés deviennent conscients des avantages matériels potentiels que leur compétence en situation peut procurer.

Par ailleurs, bien que l'indépendance fasse sens pour les acteurs, je ne cherche pas à savoir si LJ est véritablement indépendant ou s'il est effectivement dépendant ; de mesurer son degré d'indépendance ou de dépendance. Je m'interroge simplement sur ce à quoi renvoie sa dite « indépendance ». Autrement dit, sur ce que son indépendance veut dire. Qu'un journal soit qualifié d'indépendant sert peut-être à lui assurer une visibilité et une crédibilité tant au Maroc qu'à l'étranger. H. Becker observe précisément le soutien, dont bénéficient certaines professions intellectuelles, grâce à leurs étiquettes⁶². Enfin, alors que les travaux de science

⁵⁶ Voir Derville (1997), *Le Pouvoir des médias. Mythes et réalités* ; Darras (1995), « Le pouvoir "médiacratique" ? »

⁵⁷ *Hermès*, 2003/1, n° 35.

⁵⁸ Foucault (1976), *Histoire de la sexualité*, p. 121-126. Cité in Spector (1997), *Le pouvoir*, p. 68-73.

⁵⁹ Neveu, *op. cit.*, p. 83.

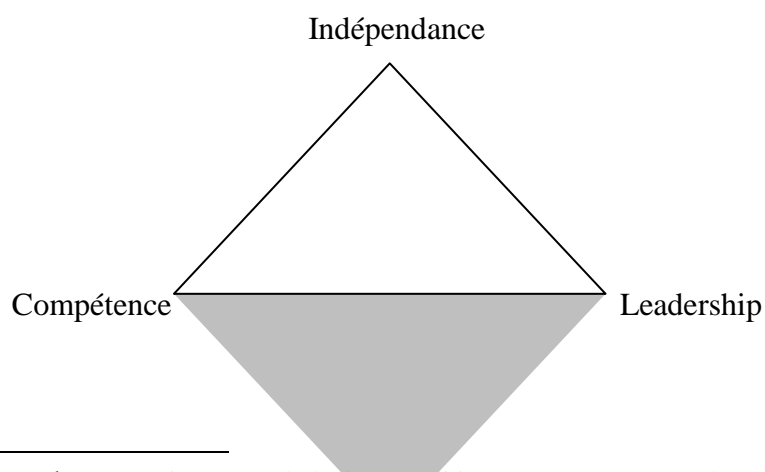
⁶⁰ *Idem.*, p. 92.

⁶¹ Masciotra, Medzo (2006), « La compétence comme pouvoir adaptatif aux situations nouvelles ».

⁶² Becker (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, p. 243.

politique se focalisent sur le leadership politique et partisan⁶³, je m'intéresse plutôt ici au « leadership médiatique » de l'éditorialiste et directeur de publication du LJ. La compétence et l'étiquette d'indépendance n'ont de portée, à mon sens, que parce qu'il y a des hommes et des femmes « atypiques » qui sont capables de les porter et de les rendre visibles. Une question suggérée par M. Weber, en 1910 déjà, qui s'interrogeait alors sur *qui* fait l'influence et la renommée des journaux et pour qui la notoriété a du « charme »⁶⁴. Dans la démonstration de ce pouvoir d'influence en relation, l'idée au fond est qu'il n'y a « jamais une chose que par une autre »⁶⁵, que le personnage du leader assure une sorte de « médiation ».

Le postulat est que souvent les acteurs ne sont pas conscients de leurs qualités (sur)humaines et que ce sont leurs interlocuteurs avec lesquels ils sont en relation qui perçoivent leur charisme, leur éloquence, leur intelligence, etc. Considéré comme porte-parole du LJ autant au Maroc qu'à l'étranger, il s'agit de voir comment les sympathisants et adversaires du directeur de publication reconnaissent-ils ses qualités comme ses défauts et de quelle façon son origine sociale, sa personnalité, sa formation comme ses expériences professionnelles, ont influé sur l'histoire du LJ. La deuxième partie présente ainsi l'originalité d'aller à l'exploration du pouvoir d'influence du LJ, et se veut en ce sens un essai de socio-anthropologie du pouvoir médiatique. L'hypothèse à vérifier est : le pouvoir d'influence du LJ relève d'un *réseau* construit de relations/interactions interdépendantes. Le pouvoir du LJ serait le composé d'un ensemble d'attributs qui sont bien entendu en relation⁶⁶.



⁶³ A titre d'exemples : Grawitz, « Psychologie et politique », *op. cit.* ; Ysmal (1985), « Elites et leaders » ; Sawicki (2003), « Leadership politique : un concept à remettre sur le métier ? »

⁶⁴ Bastin (2001), « La presse au miroir du capitalisme moderne. Un projet d'enquête de Max Weber sur les journaux et le journalisme ».

⁶⁵ Pour B. Latour : « L'acteur est défini par son réseau de relations. Entre l'acteur et le réseau, il y a la médiation », Latour (2010), « Avoir ou ne pas avoir de réseau : *that's the question* », p. 258-259.

⁶⁶ On veut suggérer par cette pyramide (forme de base) l'interdépendance des éléments composant le pouvoir d'influence du LJ ; l'ombre que l'on voit vers le bas signifie que d'autres triangles peuvent être ajoutés, horizontalement et/ou verticalement, à la pyramide de base et renvoyer à d'autres attributs constitutifs du pouvoir médiatique en général. Ce sont les contextes et les cas particuliers qui feront surgir ces attributs.

Enfin, la troisième partie de la recherche concerne l'environnement *interne* du LJ. A l'image de M. Weber qui distingue, dans son projet d'enquête sur la presse, entre l'« économie du journal » d'une part, c'est-à-dire l'entreprise de presse, et « l'esprit du journal » d'autre part, autrement dit son identité collective⁶⁷, notre étude insiste davantage sur l'esprit du LJ - lequel renvoie à des facteurs *qualitatifs* - que sur l'économie du LJ qui suggère elle des éléments d'ordre quantitatif (répartition du capital, organisation, ventes, publicité, etc.). Une économie politique généraliste du travail journalistique n'est pas le but de ce travail ni d'ailleurs celui de décrire « un modèle de l'entreprise de médias contemporaine » en France, au Maroc ou ailleurs⁶⁸.

Quelle approche alors adopter lorsqu'on veut rétrospectivement étudier l'action des journalistes, voire de restituer leur expérience journalistique ? Comme le soutient C. Delporte concernant les journalistes en France, les travaux historiques sur la presse se sont focalisés sur le journal comme produit en négligeant ses producteurs⁶⁹. D'autre part, dans sa critique des travaux en histoire de l'audiovisuel en France, N. Pélissier considère que les politistes et les historiens se sont peu intéressés aux « journalistes de l'audiovisuel comme groupe professionnel avec ses règles spécifiques de fonctionnement » ; ils ont privilégié suivant J.-N. Jeanneney « le poids d'une histoire politique et institutionnelle » considérant peu « l'imaginaire et le vécu quotidiens des acteurs les moins visibles des salles de rédaction des radios et télévisions. »⁷⁰ En ce qui nous concerne, outre l'intérêt porté aux leaders et fondateurs du LJ, la troisième partie de ce travail espère pallier cet intérêt/lacune *élitiste* par la place qu'elle accorde aux producteurs quotidiens du LJ, c'est-à-dire aux journalistes plus ou moins anonymes qui l'ont fabriqué.

On se pose ici la question de savoir ce qui amènent ses journalistes à *entrer*, à *rester* et à *partir* du LJ. Les développements sont puisés dans différentes disciplines et chez plusieurs auteurs. C'est à partir des sociologies du travail et du journalisme, de la sociologie du loyalisme et de la défection d'A. Hirschman⁷¹, de « l'apathie », des rétributions du

⁶⁷ Bastin, *op.cit.*, p. 184-185.

⁶⁸ Blanchot, Padioleau (2003), « Une économie politique du travail journalistique ».

⁶⁹ C. Delporte, p. 11, cité in Pélissier (2008), *Journalisme : avis de recherches. La production scientifique française dans son contexte international*, p. 133.

⁷⁰ In Pélissier, *op. cit.*, p. 136.

⁷¹ Ce qui est intéressant dans le modèle de Hirschman, c'est la « convergence » et « l'unité » qu'il permet entre les différentes sciences sociales notamment la science politique, la sociologie et l'économie. Voir avec intérêt Hirschman, Cardon, Heurtin, Lemieux (1995), « Vertus et limites de la prise de parole en public. Entretien avec Albert Hirschman ».

militantisme, des travaux sur l'orientation politique ainsi que les questions d'engagement et de distanciation posées notamment par N. Elias, que nous tentons de comprendre les jeux et enjeux relatifs au travail dans un organe de presse dit indépendant⁷². Les thèmes sous-jacents se rapportent à la formation initiale et au vécu professionnel des journalistes, leur recrutement, l'engagement militant, la nature du journalisme pratiqué, l'identité du groupe, le fonctionnement interne du LJ ainsi que les raisons qui poussent des journalistes à quitter ce journal. Autrement dit, il s'agit de voir les facteurs et mécanismes d'entrée, d'engagement ainsi que les mécanismes de défection. Les travaux portant sur l'engagement/désengagement s'appliquent ici, non pas aux militants des partis politiques ou des mouvements sociaux, mais plutôt aux journalistes travaillant au sein d'organisations médiatiques.

Bref, il apparaît que les trois parties de cette recherche se situent loin de la sociologie « critique » des médias, qui est proche de la dénonciation, loin des travaux sur la « connivence » des journalistes avec le monde politique et les « liaisons dangereuses du journalisme et de la politique »⁷³, loin de la littérature sur « l'éclatement du métier » de journaliste en France et ailleurs, sur la « crise » identitaire de la profession, sur « la prégnance des logiques de communication, économiques et d'entreprise »⁷⁴, loin également de la mise en place d'une « typologie idéale » des rapports Presse-Politique⁷⁵. C'est plutôt une démarche compréhensive qui est adoptée ici. Marquée par l'empathie intellectuelle, elle entend entrer dans les logiques propres des acteurs.

⁷² Respectivement : Alter (2006), « Cultures et identités au travail », p. 101-117; Hirschman (1995), *Exit, Voice, Loyalty. Défection et prise de parole*; Gaxie (1977), « économie des partis et rétributions du militantisme »; Memmi (1985), « L'engagement politique »; Elias (1993), *Engagement et distanciation*; Bajoit (1988), « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement ».

⁷³ Du Roy (2003), « Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique ».

⁷⁴ Charon, « Pour en finir avec « le pouvoir des journalistes » », *op. cit.*

⁷⁵ J. Le Bohec distingue cinq configurations des rapports Presse/Politique auxquelles correspondent cinq rôles joués par la presse : 1/ Inexistence de rapports Presse/politique pour le rôle « Forum-agera » 2/ Opposition (ou soutien) de journalistes pour le rôle « Organe de parti » 3/ Coopération entre les joueurs pour le rôle « Service public » 4/ Liberté d'expression des rédacteurs pour le rôle « Expression libre » 5/ Méfiance réciproque entre protagonistes pour le rôle « Contre-pouvoir ». Le Bohec (1997), *Les Rapports Presse-Politique. Mise au point d'une typologie idéale*.

Dans ce sens, la sociologie pragmatique utilisée nous apprend en effet beaucoup sur la nécessité de « prendre au sérieux » les acteurs, ce qu'ils disent et ce qu'ils font, de « les suivre » à cette fin⁷⁶. Pour cette sociologie, du point de vue de l'analyse historique, les événements et phénomènes du passé, comme ceux du présent, sont étudiés dans leur « indétermination relative et leur dynamisme interne »⁷⁷. De plus, une telle sociologie respecte l'intelligence des acteurs et « rend justice » à leur réflexivité. Mais c'est surtout dans sa position vis-à-vis de l'étude du pouvoir, que la sociologie pragmatique présente ici un intérêt certain. « Plutôt que de prétendre épuiser la description et l'explication des comportements par l'invocation d'un mot totem (« pouvoir », « domination », etc.), le chercheur se met à étudier les *effets de pouvoir* et les agencements qui les rendent possibles. La sociologie pragmatique se donne donc pour tâche de décrire et de comprendre comment fonctionnent *concrètement* les dispositifs de pouvoir. Elle s'efforce d'identifier les appuis concrets dont se servent, en situation, ceux qui réussissent à faire faire à d'autres certaines actions. Elle cherche à analyser comment s'y prennent ceux qui tentent de remettre en cause le lien de dépendance ou de domination dont ils pâtissent, et les limites qu'ils rencontrent dans cette entreprise. Finalement, elle essaie de rendre compte du travail social au travers duquel du pouvoir advient et s'actualise. »⁷⁸

En raison de la nature de mon objet, je me sers et de la méthode *historique* (étude d'une institution déterminée, facteurs de création, mécanismes de fonctionnement, raisons de disparition) et de la méthode *sociologique* qui a pour but de trouver des lois générales à partir des phénomènes observés⁷⁹. En vérité, il est plus approprié de parler ici de concepts généraux et de mécanismes : « bien-entendu, mal-entendu », « compétence, leadership », « Entrer, rester, partir ». Le mécanisme est « une notion d'explication plus modeste que celle de loi prédictive »⁸⁰. Pour J. Elster, les « mécanismes sont des structures causales aisément reconnaissables et qui interviennent fréquemment, et qui sont déclenchées sous des conditions en général inconnues ou avec des conséquences indéterminées. »⁸¹ On retrouve la même idée à peu près chez N. Chomsky qui souligne que « la science n'a rien à dire au sujet de ce que

⁷⁶ Voir avec intérêt Barthe (2013) *et al.*, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi ».

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ *Ibid.*, p. 195.

⁷⁹ Voir UNESCO (1950), « La science politique contemporaine. Contribution à la recherche, la méthode et l'enseignement », collectif, 742 p. Cf. l'introduction de M. Salvadori ainsi que la partie consacrée à la science politique en France rédigée par R. Aron.

⁸⁰ Elster (2003), *Proverbs. Maximes, émotions*, p. 8.

⁸¹ *Idem.*, p. 25. Plus simplement, le mécanisme est un « enchaînement causal spécifique et reconnaissable *ex post* », Elster (1990), *Psychologie politique*, p. 11.

vous et moi sommes en train de faire, elle peut uniquement parler des mécanismes que cela implique, pas du comment nous le faisons. »⁸²

Il s'agit maintenant de restituer le déroulement de l'enquête, les techniques de recherche employées ainsi que quelques principes observés.

Techniques de recueil de données :

Mon postulat est que le *visible/lisible*, c'est-à-dire que ce qui est donné à voir et à lire dans les numéros d'un journal (couvertures, éditoriaux, titres) constitue uniquement le produit final. Il ne renseigne pas, par conséquent, sur le contexte et le processus de leur fabrication ni d'ailleurs sur le fonctionnement interne du journal étudié. D'où mon recours à la technique d'entretiens⁸³. L'objectif visé par les interviews consiste à dévoiler cet aspect *non-visible/lisible* par l'invitation à entrer dans la « cuisine » des journalistes notamment qui sont passés par LJ⁸⁴. Cette entrée dans la cuisine journalistique est bien entendu une entrée *a posteriori* qui consiste non pas à voir les journalistes en train de cuisiner (de fabriquer LJ avec leurs ingrédients) ; non pas de voir leurs « plats » autrement dit les numéros du LJ – la collection du LJ est disponible pour qui veut voir par lui-même cette production - mais il s'agit d'une entrée visant à les faire parler sur leur ancienne cuisine et sur les « repas » qu'ils en ont sortis. Donc à la formule initiale : « En lisant le journal, les gens croient apprendre ce qui se passe dans le monde. En réalité, ils n'apprennent que ce qui se passe dans le journal. »⁸⁵ ; Il est possible d'ajouter : « Et en écoutant les journalistes de ce journal, on est plus à même de comprendre ce qui se passe dans leur journal. »

⁸² Chomsky (2008), *Comprendre le pouvoir. Deuxième mouvement*, p. 208.

⁸³ A cause de l'impossibilité de recourir à l'observation participante, comme on le verra, car je débute ma recherche après la disparition du LJ. Sur la technique d'interview, voir Blanchet, Gotman (2010), *L'entretien*.

⁸⁴ Il n'existe pas de contradiction entre les deux aspects « oral » et « écrit ». L'écrit est nécessaire mais il peut s'avérer insuffisant pour comprendre le fonctionnement interne d'un journal, faute d'observation participante. Les représentations des journalistes, leurs motivations à faire du journalisme, leurs raisons de départ d'un média, etc. ne sont pas des choses que l'on a l'habitude de voir et de lire dans les journaux. Un exemple suffit à l'illustrer : si on est habitué à lire les articles d'un journaliste dans un journal, parce qu'on apprécie son style, les sujets qu'il aborde, et que du jour au lendemain, on ne voit plus son nom dans les colonnes de ce journal, on n'aura pas d'explications sur les raisons de son départ. Pour le chercheur, même un article sur les colonnes du journal considéré (ce qui n'est pas chose courante), informant sur son départ, n'est pas suffisant en termes d'informations. Seul l'entretien avec l'acteur concerné peut y pallier.

⁸⁵ D'après une « réflexion » du chat du dessinateur Geluck, cité in Neveu, *Sociologie du journalisme*, p. 84.

Les entretiens semi-directifs et en profondeur (à réponses libres) sont menés avec différents acteurs : fondateurs et journalistes du LJ représentant les divers cycles de vie (1997-2010) de cet organe, un caricaturiste, des journalistes et directeurs de journaux concurrents, le patron d'une société de distribution de journaux, des universitaires marocains, des militants, des anciens ministres de la Communication, des conseillers politiques, un journaliste international (français), une responsable dans la chaîne TV5-Monde, ainsi qu'un représentant européen (belge) du *Committee to Protect Journalists* (CPJ). Les entretiens sont réalisés, sur des phases intermittentes, entre janvier 2011 et octobre 2014⁸⁶, en fonction de la disponibilité de mes interlocuteurs. Ces intermèdes me permettent de mener différentes activités scientifiques⁸⁷, mais surtout de laisser nourrir et « mûrir » la réflexion. P. Schmitter conseille, dans ce sens, de « faire des allers-retours entre la théorie et la pratique, entre la bibliothèque et le terrain, entre la déduction et l'induction, entre les concepts abstraits et l'observation concrète. »⁸⁸

Les interviews, d'une durée moyenne d'une heure et demie, se déroulent souvent dans les lieux de travail de mes interlocuteurs (dans un centre de recherches avec deux journalistes), mais aussi dans des salons de café, ces derniers ne sont pas le lieu idéal pour cette pratique⁸⁹. Et ils le sont dans cinq villes : Casablanca et Rabat principalement, mais aussi à Aix-en-Provence, à Paris et à Montréal. Il a fallu « adapter », chaque fois, ma grille-canevas d'entretien, et donc mes questions, en fonction de la nature et du statut de l'acteur interviewé. On ne pose pas les mêmes questions à un journaliste ayant travaillé dans LJ comme à un journaliste d'un organe concurrent ; pareillement pour un fondateur du LJ et un ancien responsable politique⁹⁰. Les questions posées à mes interlocuteurs s'adaptent ainsi à leurs situations et sensibilités. Sur la soixantaine d'entretiens réalisés, une trentaine l'est avec des journalistes du LJ. Pour ces derniers précisément, les questions posées ont pour but de connaître leurs formations et expériences professionnelles antérieures, le contexte

⁸⁶ Mes entretiens entamés en janvier 2011 coïncident avec les soulèvements populaires de janvier et février 2011 en Tunisie et en Egypte, relayés par les jeunes sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook. Dans le sillage de ces soulèvements appelant au changement, des jeunes Marocains créent un groupe sur Facebook dénommé « Mouvement de 20 février » qui appelle par la suite à manifester dans différentes villes du Maroc.

⁸⁷ Des communications dans des colloques internationaux, la publication d'articles, le suivi de formations d'épistémologie et de méthodologie, une activité d'enseignement notamment.

⁸⁸ Cf. Schmitter (2007), « La nature et le futur de la politique comparée ».

⁸⁹ Je me suis aperçu en réécoutant un entretien réalisé avec un journaliste, dans un salon de café, que le son est très mauvais sur certaines parties de l'enregistrement à cause du brouhaha causé par l'entrée de personnes qui s'installent puis commencent à entonner : « joyeux anniversaire... ! »

⁹⁰ Alors que je prévois d'interroger A. Jamaï en juin 2012, le quotidien arabophone *Almassae* commence à publier une série d'entretiens avec lui dès la fin mai 2012. Je décide alors de reporter cette entrevue pour plus tard (en raison aussi de son installation en Espagne à l'époque), le temps de lire l'ensemble de son témoignage, avoir toutes les informations dont il souhaite parler afin de ne pas être redondant dans mes questions, et chercher à expliciter par ailleurs les informations publiées.

d'intégration du LJ, l'ambiance de travail et des réunions de rédaction, leurs rapports avec leurs collègues et avec la hiérarchie, la ligne éditoriale du LJ, la question d'indépendance, la « particularité » du LJ et ses dysfonctionnements, les raisons de départ. Il était question de savoir aussi dans quel contexte ils ont connu A. Jamaï et ce qu'ils pensent de ce personnage. Un des enseignements majeurs des entretiens est de m'avoir permis d'aller à la rencontre, à la découverte de différentes personnes, femmes et hommes de statut et d'origine divers, des protagonistes en rapport plus ou moins avec LJ. Ils m'ont permis surtout d'observer une règle fondamentale simple : me dire que l'enquêteur ne sait rien (ou presque) et que les enquêtés savent tout. De ce point de vue, l'écoute active et attentive permise par les entretiens a été plus qu'instructive en m'apprenant en ce sens à « me taire »⁹¹. B. Dupret et J.-N. Ferrié soulignent avec raison que « contrairement aux entités non humaines des sciences de la nature, les êtres humains, eux, nomment et qualifient le réel. Il n'est donc pas possible de dire ce qu'ils font indépendamment de la prise en compte de leur point de vue, c'est-à-dire des « méthodes » par lesquelles le monde et leurs actions leurs sont mutuellement intelligibles. »⁹² Les interviews m'ont permis de voir des « choses », d'autres choses que le meilleur travail sur les archives du LJ, que la meilleure analyse de discours et/ou de contenu n'auraient permis de voir. On comprendra mieux dès lors que, dans les différents chapitres de cette thèse, la parole soit donnée en premier lieu aux enquêtés, avant d'en arriver à la phase de théorisation et de réflexion propres à l'auteur. L'induction est érigée en principe fondateur, bien que les tentations de la déduction sont parfois présentes. Tout au long de ce travail, j'ai cherché plus ou moins à les maîtriser.

À cette technique de recherche fondamentale (entretien) viennent s'ajouter d'autres techniques et sources, dont la combinaison me semble féconde⁹³. D'abord, les archives du journal, à ma disposition, constituent une source majeure de données⁹⁴. Outre la collection du LJ, d'autres sources sont mobilisées : des essais réalisés par des journalistes, des interviews journalistiques dans la presse nationale et internationale, des communiqués et sources de presse, des correspondances de responsables politiques, des allocutions prononcées lors de la

⁹¹ Sur l'importance de l'écoute dans les sciences sociales et de la restitution aux interviewés des résultats des enquêtes, voir Crozier (1995), *La crise de l'intelligence. Essai sur l'impuissance des élites à se réformer*.

⁹² Dupret, Ferrié (2010), « L'idée d'une science sociale et sa relation à la science politique ».

⁹³ Les auteurs de l'ouvrage dirigé par J.-P. Legavre recourent, selon les besoins et affinités de chacun, aux mêmes méthodologies, mais les combinent rarement. Cf. Legavre, *La presse écrite...op. cit.*, p. 9-13.

⁹⁴ Environ 400 numéros de l'année 1999 à 2010, ayant été moi-même, au gré des aléas, un lecteur plus ou moins fidèle du LJ des années durant.

réception de Prix internationaux de presse, des statistiques de ventes, des curriculum vitae, des vidéos de conférences ainsi que des sites Internet.

Par ailleurs, il n'est pas possible de ne pas reconnaître que cette recherche fait face à nombre de difficultés épistémologiques et méthodologiques. Et en raison de ces difficultés, il n'est pas possible non plus de nier ce que cette thèse ne peut pas être objectivement.

Difficultés épistémologiques et méthodologiques

Dans *L'Essence du politique*, Julien Freund souligne avec raison l'écart qui existe entre la « vraie » réalité sociale, ici ce qu'a été *réellement* LJ durant ses treize années d'existence (1997-2010), et l'analyse « scientifique » que l'on en fait *a posteriori*. Il s'agit ici d'une reconstruction postérieure qui ne rend pas compte des contraintes immédiates de l'action et des situations vécues. On ne voit l'action des journalistes que de l'extérieur et non de l'intérieur, et l'on peut s'interroger ainsi, avec J. Freund, si ce faisant on ne dénaturerait pas « la richesse concrète de la réalité »⁹⁵. La langue et les mots utilisés, dans la description et l'interprétation, restituent une certaine réalité et non pas *La* réalité de ce journal. De plus, cette reconstruction s'accompagne plus ou moins d'idéalisation par les acteurs de leur trajectoire personnelle avec des allures de nostalgie (ce journal n'existe plus en effet).

Il est utile de préciser que j'entame mon étude sur LJ après sa disparition. Vu que le travail comporte une dimension historique, une deuxième lacune provient donc de l'impossibilité d'utiliser la technique de l'observation participante, qui aurait été d'un grand intérêt. Observer m'aurait permis en effet de voir le quotidien des acteurs, le cadre dans lequel ils agissent, les contingences, les situations et difficultés rencontrées, comment les problèmes sont résolus. Le travail au quotidien de même que le déroulement des réunions de rédaction auraient permis de voir comment sont choisis et discutés les sujets, comment s'exerce le leadership et l'autorité du directeur de publication dans les réunions de rédaction, d'observer les interactions, la prise de parole, en bref comment s'exerce réellement son influence sur le groupe de journalistes et rédacteurs en chef, de même que les rapports entre les journalistes et la hiérarchie, etc. Observer m'aurait permis enfin de suivre certains journalistes sur leur terrain afin de voir comment ils interviewent leurs sources. Sur une durée plus ou moins

⁹⁵ Freund (2004[1965]), *L'Essence du politique*, p. 14.

longue, cela aurait permis de voir, au bout du compte, comment ils rédigent leurs articles. Si l'observation participante avait été possible néanmoins, elle n'aurait concerné qu'une courte durée et non pas les treize années d'existence du LJ. La technique d'entretien permet d'y pallier en partie car le mérite, à mon sens, des interviews réalisés, c'est de m'avoir introduit plus ou moins dans « l'ambiance » du LJ.

Concernant la problématique d'indépendance par exemple, traitée dans la deuxième partie, contrairement à la méthodologie suivie dans l'étude de J. Charron⁹⁶, pour un journal disparu, je ne pouvais pas observer *in situ* comment se construisent dans la pratique les relations de dépendance/indépendance entre les journalistes du LJ et leur environnement, leurs sources d'information, avec le service commercial comme avec le Pouvoir politique par exemple. D'autre part, s'il est vrai que la troisième partie « Entrer, rester, partir du LJ » présente la limite de ne pas pouvoir observer les flux d'entrée et de sortie des journalistes, et donc d'« accéder » aux raisons de l'engagement/désengagement, l'avantage tiré de cette recherche rétrospective est de renseigner néanmoins sur le *devenir* des journalistes, après leur expérience au LJ et, par conséquent, de fournir des indications sur les continuités/discontinuités dans le journalisme. Cette partie présente particulièrement d'autres limites, notamment la difficulté de comprendre la biographie des journalistes.

Dans *L'imagination sociologique*, C. Wright Mills écrit : « L'existence individuelle ne peut se comprendre sans faire appel aux institutions au milieu desquelles la biographie est vécue. Cette biographie enregistre en effet tout ce qui concerne les rôles : adoption, abandon, modification et, très intimement, passage d'un rôle à l'autre. On est l'enfant d'une certaine famille, le camarade de jeu d'un certain groupe d'enfants, on est étudiant, ouvrier, chef d'équipe, officier général, mère de famille. La vie humaine se passe à jouer ces rôles au sein d'institutions spécifiques. Comprendre une biographie, c'est comprendre l'importance et la signification des rôles joués ; comprendre ces rôles, c'est comprendre les institutions dont ils font partie. »⁹⁷

⁹⁶Charron (1994), *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques au Québec*.

⁹⁷Wright Mills (1967), *L'imagination sociologique*, p. 165.

On pourrait me reprocher, à juste titre, de n'avoir pas établi une « sociographie des trajectoires » des journalistes interviewés. À vrai dire, les contextes d'entretien, souvent, ne le permettaient pas. En effet, plusieurs journalistes du LJ avaient d'autres occupations et responsabilités. Il n'était pas aisé de « décrocher » une interview et, lorsque l'accord est donné, de les interroger pendant plus d'une heure. Il était, à titre d'exemple, malvenu et difficile de demander à cette journaliste qui n'avait pas beaucoup de temps, que je rencontre finalement à l'issue de quatre appels téléphoniques, dans la réception d'un grand hôtel de Rabat, de me raconter outre son histoire au LJ, son rôle de « mère de famille » ou comment elle est avec ses amies. Si l'on prend l'exemple des mécanismes d'*exit*, le fait de l'interroger si elle avait décidé de contracter un crédit bancaire pour acheter une nouvelle voiture, lorsqu'elle travaillait dans LJ, si un de ses enfants prévoyait d'aller étudier à l'étranger, si elle était enceinte, lorsqu'elle commence à envisager son départ du LJ, si un de ses proches avait décédé alors, si elle avait des problèmes conjugaux, etc. toutes ces questions, à vrai dire, ne me paraissaient pas être d'une grande importance dans l'étude de l'*exit* surtout dans le contexte d'entretien décrit.

Cependant, j'admets que l'observation participante prolongée (une année voire plus au sein du LJ) aurait permis de le faire car la présence quotidienne dans l'organisation permet, lorsque des relations de confiance sont établies, que les enquêtés « se livrent » en racontant des choses personnelles, leur quotidien, lesquels permettent de voir les articulations et d'observer les dynamiques en interaction avec leur travail au sein de l'organisation (journal, parti politique, association, etc.)

Après avoir explicité plus haut ce que cette thèse ne veut pas être, on peut y ajouter ici, en raison des difficultés esquissées, ce qu'elle ne peut pas être *objectivement* en citant quelques exemples d'études. Pour déceler la dimension politique du journalisme politique, J. Charron s'intéresse au « processus de production journalistique »⁹⁸ mais reconnaît qu'il existe d'autres façons de considérer la question : préférences politiques et caractéristiques sociodémographiques des fondateurs et journalistes, influence des élites sur la production de l'actualité, fonctionnement de l'organisation médiatique, etc. La nature historique de l'objet rend impossible l'analyse des processus de production ; c'est plutôt le produit journalistique

⁹⁸ Charron (2000), « La nature politique du journalisme politique ».

final « *Le Journal* » qui m'occupe ici⁹⁹. Enfin, pour un journal disparu, je ne pouvais m'aventurer dans une sociologie des pratiques journalistiques dans la lignée de certains travaux¹⁰⁰. Cette réflexion sur certaines difficultés rencontrées dans cette recherche me conduit maintenant à envisager ce qui me semble capital : la posture du politiste.

La posture du politiste

Par cette posture, j'entends exprimer l'attitude du politiste vis-à-vis de l'empirie et de ses enquêtés, sa prise de conscience des limites de l'interprétation de la réalité qu'il reconstruit, son attitude à l'égard de la (des) théorie(s), et ce faisant son positionnement concernant « sa » discipline, et vis-à-vis des autres disciplines des sciences sociales.

D'une part, l'accord établi avec les acteurs interviewés de ne pas révéler leurs identités relève d'une « culture de responsabilité »¹⁰¹ et d'une éthique de recherche nécessaire, à mon sens, en science politique¹⁰². Les attitudes de sympathie et d'empathie intellectuelle, d'écoute active créés grâce aux interviews et la nécessaire restitution aux enquêtés des résultats de l'enquête, tout ceci implique une attitude « respectueuse » concernant leurs témoignages. Ainsi les extraits d'entretien cités sont *délibérément* (assez) longs. J'ai, en effet, choisi de ne pas « charcuter » les propos de mes interviewés et de leur donner la place qui leur revient dans ce travail, afin de mieux comprendre leur raisonnement dans « leurs mots à eux »¹⁰³.

D'autre part, le rapport au terrain demeure personnel et propre au chercheur. Comme le dit bien Abdallah Saaf, « le même terrain n'est pas décrit de la même manière par deux chercheurs qui ont fait le même terrain. »¹⁰⁴ Il est possible même d'affirmer : « Donnez les mêmes ingrédients, le même matériau à des chercheurs différents, ils vous feront des (re)constructions différentes ». Non seulement la

⁹⁹ En réalité, hormis le chapitre relatif à la compétence journalistique comme pouvoir, qui s'appuie sur un exemple « raconté » par un journaliste financier puis étudié et vérifié, le reste du travail ne traite de la production journalistique en tant que telle que de manière subsidiaire. Je ne pouvais y prétendre vu que le contexte réel de leur production m'échappe.

¹⁰⁰ Voir, *Réseaux*, n°157-1, janvier 2010.

¹⁰¹ Saaf (2012), « Du débat sur les concepts, les méthodes, la théorie et la pratique du terrain dans la science politique ayant pour objet le Maroc actuel ».

¹⁰² Voir avec profit: Shapiro, Smith, Masoud (2004), *Problems and Methods in the Study of Politics* ; Sawicki, « Les politistes et le microscope », *op. cit.*

¹⁰³ J'ai gardé les propos tels quels en préservant autant les hésitations, les silences que les répétitions de mots, de phrases.

¹⁰⁴ Saaf, *op. cit.*

description n'est pas faite à l'identique par des chercheurs ayant fait le même terrain, mais également l'interprétation qui s'en suit n'est pas la même. Comme le souligne R. Aron, à propos des pères fondateurs de la sociologie, les interprétations restent *personnelles* et dépendent tout à la fois du « tempérament de l'auteur, de son système de valeurs et de son mode de perception. »¹⁰⁵

Ici, on n'insistera jamais assez sur le fait qu'il est extrêmement difficile de disséquer les liens entre témoignages des acteurs, les commentaires qui s'en suivent et l'interprétation que l'on peut en faire. Donner sa propre interprétation reste toujours une tentation. J'ai choisi néanmoins de les laisser au niveau des conclusions. Au niveau de la troisième partie surtout, où les témoignages des journalistes sont les plus nombreux¹⁰⁶, une distinction est établie : le « je » exprime le témoignage de l'interviewé, le « on » le commentaire, le « nous » l'interprétation que nous en faisons.

L'interprétation enfin des matériaux recueillis m'interpelle sur les limites de l'explication de la réalité sociale. Les conclusions apportées concernant par exemple l'étiquette d'indépendance, son utilité sociale, aucun des acteurs interviewés¹⁰⁷ n'affirme que ce label ait servi LJ dans sa visibilité nationale et internationale. De même, aucun journaliste n'affirme qu'il soit resté dans LJ car il s'y est habitué, qu'il avait peur de changer d'entreprise de presse et de devoir donc s'adapter à un nouvel environnement de travail avec les risques que cela suppose. Jusqu'où colle-t-on à la réalité sociale n'est pas une question simple à éluder.

Au regard des questions posées et des matériaux à ma disposition dans cette recherche, je me trouve confronté à la question de l'*interdisciplinarité*. Le cadre théorique utilisé dépasse celui de la science politique, et il faut peut-être souscrire ici à ce que dit H. Rachik - ceci est vrai par-delà le Maroc - que le politiste se fait « tantôt anthropologue, tantôt historien », et

¹⁰⁵ Aron (1967), *Les étapes de la pensée sociologique*, p. 308.

¹⁰⁶ Sur le plan méthodologique, précisons qu'une présentation plus ample des journalistes interrogés est faite dans la partie III, ce qui reste difficile à faire dans les parties I et II, où seuls sont cités leurs extraits d'entretien concernant le concept ou le mécanisme décrit (mal-entendu, compétence, indépendance, leadership) sans une présentation du journaliste interviewé, de ses formations et expériences professionnelles précédentes, du contexte de son entrée au journal, etc.

¹⁰⁷ À une exception près, celle d'un ancien ministre de la Communication qui parle de « hiérarchie » entre les libellés « presse indépendante » (qui serait moralement supérieure) et « presse partisane » (qui serait moralement inférieure).

[ajoutons] tantôt sociologue¹⁰⁸. L'interdisciplinarité représenterait alors une « chance » car elle peut pallier les insuffisances et lacunes de la spécialisation¹⁰⁹. D'autre part, la théorie constitue, à mon sens, un moyen et non une fin en soi. Tout au long de ce travail, je commence par me poser des (mes) questions avant d'aller chercher dans la théorie ce qui m'aiderait à mieux comprendre et à saisir mon objet. Car il existe des travaux théoriques extrêmement nombreux et divers sur les médias en général et sur les concepts mobilisés ici (leadership, compétence, malentendu, exit...) en particulier. Dans ce sens, il n'est pas exagéré de parler, comme E. Morin, de « tragédie bibliographique »¹¹⁰, c'est-à-dire de l'augmentation exponentielle des connaissances produites dans des domaines particuliers, « qui rend toute entreprise de synthèse extrêmement difficile »¹¹¹.

Je me situe moins dans une configuration qui s'emploie à isoler ou à chercher les divisions que dans une posture qui tient compte des apports, des complémentarités. Le politiste est, pour l'apprenti jeune chercheur que je suis, non pas ce spécialiste, mais ce chercheur qui se sert *intuitivement* de sa boîte à outils théoriques et méthodologies dans laquelle il trouve, outre sa discipline, plusieurs autres disciplines et sous-disciplines des sciences sociales (économie, sociologies, anthropologie, histoire, psychologie sociale, etc.), qu'il est censé manier avec *imagination*. L'imagination est précisément pour Shakespeare « ce qui donne forme et corps à l'inconnu. »¹¹² Ceci dit, n'étant pas forcément un érudit dans l'ensemble des disciplines dans lesquelles il puise, le politiste s'engage à rester, autant que possible, *rigoureux* quant à l'utilisation de celles-ci en cherchant, au final, une *cohérence* à la complémentarité de l'ensemble qu'il recompose, qu'il reconstruit. Si, au bout du compte, le résultat qui en ressort est plus ou moins original, cela ne peut être que bénéfique autant pour lui que pour les spécialistes des autres disciplines. Si l'imagination scientifique est importante, c'est la « créativité » qui lui donne corps et sens. C'est à cette créativité constante qu'appelle par exemple le philosophe Taha Abderrahmane dans ses écrits¹¹³. Elle a une implication fondamentale pour la science politique en particulier et pour les sciences sociales

¹⁰⁸ Rachik (2010), « Science politique et pratique de terrain au Maroc ».

¹⁰⁹ Pour A. Einstein : « Les excès du système de compétition et de spécialisation prématurée sous le fallacieux prétexte d'efficacité, assassinent l'esprit, interdisent toute vie culturelle et suppriment même les progrès dans les sciences de l'avenir. » (p. 34) Voir avec profit Einstein (1979), *Comment je vois le monde*, notamment la partie intitulée « études scientifiques », p. 157-245. Voir aussi Zakaria (1977), *Attafikir al-ilmî* [La pensée scientifique] [en arabe] ; Morin (2008), *La méthode*.

¹¹⁰ Morin (1992), *La méthode. La connaissance de la connaissance*, p. 29.

¹¹¹ *Idem*.

¹¹² Cité in Banner, Cannon (2008), *L'art d'enseigner*, p. 49. L'évolution de ce travail reflète l'idée de l'inconnu qui se dévoile de manière progressive au fil du temps.

¹¹³ Abd-errahmane (2006), *Esprit de la modernité* [en arabe]

en général : ce n'est pas l'empirie qui devrait « s'adapter » à la théorie, il ne s'agit pas de produire une théorie préétablie dans laquelle il faut inclure, et par laquelle il faut expliquer *toutes* les réalités sociales, quelles qu'elles soient, où qu'elles soient ; c'est la construction des concepts qui devrait s'adapter à l'empirie, à la réalité sociale. De cette posture découle un besoin fondamental de « libération » dont je tenterai de décrire ci-après quelques tenants et aboutissants.

Pour une libération épistémo-méthodo-logique

Parce que la recherche traite de trois parties *a priori* différentes (sans liens apparents), on m'a suggéré de m'occuper d'une seule partie et d'en faire ainsi toute ma thèse. Autrement dit, il aurait fallu que mon travail étudie *exclusivement* le malentendu, fasse strictement une sociologie du pouvoir médiatique en observant l'influence du LJ, ou se consacre uniquement au travail de ses journalistes. De ce point de vue, il m'a été reproché, tantôt au nom de Bourdieu tantôt au nom de Foucault, de pratiquer un « polythéisme méthodologique »¹¹⁴. Ce que l'on peut suggérer en réponse, c'est que, en cherchant à s'éloigner de ce polythéisme, le chercheur peut succomber à un « monothéisme » méthodologique que des savants et chercheurs peuvent promouvoir au nom d'intérêts pas toujours scientifiques.

Se servir de « complexité », dans ce travail, a pour mérite de ne pas développer une seule et unique lecture ; elle nous éloigne du fait de vouloir faire toute une thèse à partir de modèles ou de concepts somme toute intéressants : malentendu (Jankélévitch), grammaire (Boltanski, Lemieux), étiquetage et déviance (Becker), loyalisme et défection (Hirschman), etc. En revanche, les mettre en relation, mettre en exergue leurs jonctions et interdépendances, donc leur complexité, me paraît être une entreprise encore plus intéressante¹¹⁵. En l'occurrence, l'étude consiste à articuler l'environnement externe avec l'environnement interne et de voir comment cette jonction doit à différents éléments (compétence, indépendance, leadership). En réalité, même si elles peuvent apparaître sans liens, les trois parties suggérées ici sont si imbriquées. Comme nous le verrons, la compétence des journalistes comme le leadership médiatique du directeur de publication (son personnage)

¹¹⁴ Lors notamment d'un échange intéressant que j'ai eu avec l'anthropologue Zakaria Rhani de l'Institut universitaire de la recherche scientifique (IURS) situé à Rabat.

¹¹⁵ Cette entreprise exige un effort supplémentaire, me semble-t-il, car dans chaque chapitre il s'agit de se poser de nouvelles questions, d'aller chercher des concepts différents de ceux étudiés dans les chapitres précédents et suivants, mais la difficulté découle surtout de leur nécessaire mise en relation permanente.

expliquent tout à la fois « LJ bien-entendu » puis « LJ mal-entendu » ; LJ mal-entendu peut fournir des indications sur l'ambiance à l'intérieur du LJ et donc sur *l'exit* des journalistes. Pour ces derniers, on comprend mieux les faits d'entrer, de rester dans LJ si l'on connaît ce qui a fait la particularité du LJ, son caractère « bien entendu », lequel s'explique par son « indépendance » notamment. La volonté de préserver celle-ci nous fait revenir aux situations dans lesquelles LJ est tout à la fois « bien-entendu » et « mal-entendu », et ainsi de suite. Donc non seulement la complexité admet l'articulation de différentes problématiques entre elles, mais on s'aperçoit qu'elle permet, ce faisant, d'atteindre un objectif pratique : celui de ne pas donner de « répulsion »¹¹⁶ aux lecteurs qui peuvent ressentir une lassitude par la lecture de « tout un travail » sur le malentendu, sur le pouvoir d'influence voire sur les journalistes passés par LJ.

Par ailleurs, si la presse se dit contre-pouvoir et se veut « dérangeante », qu'elle devienne à son tour un objet de recherche peut nourrir chez les journalistes quelques inquiétudes et interrogations. Comme le remarque D. Wolton : « La presse n'aime pas qu'on la regarde de l'extérieur, ce qui est paradoxal puisque c'est exactement ce qu'elle fait, elle, tous les jours avec l'ensemble de la société. »¹¹⁷ Ridha Najar, directeur du Centre africain de perfectionnement des journalistes à Tunis, s'étonne lui : « Alors qu'ils définissent leur mission comme étant celle de refléter le monde, d'être un véritable miroir de la société, ils semblent se tenir, tels des juges ou des policiers, derrière un miroir sans tain, un miroir à sens unique au travers duquel ils peuvent voir mais ils refusent de se voir reflétés. »¹¹⁸

Au regard de ce qui a été écrit auparavant, on aura compris qu'il s'agit ici d'une entreprise de libération (distanciation) épistémologique. En d'autres termes, je ne m'inscris pas dans l'école *exclusive* d'un seul théoricien, d'un « maître à penser », fut-il fécond, dont il s'agit d'appliquer (et de s'appliquer à suivre) le modèle, qu'il s'agisse de T. Abd-errahmane, A. Laroui, M. Grawitz, R. Aron, P. Bourdieu, R. Boudon, L. Boltanski, E. Morin, V. Jankélévitch, D. Sperber, B. Latour, H. Becker, H. Garfinkel, etc. Mais avec un besoin de garder « mes » libertés, je tire profit, chaque fois que cela est utile à la démonstration, dans les concepts et notions forgés par les auteurs cités en soulignant, à juste titre, leurs imbrications. Dès lors, on comprend que l'on fait *délibérément* fi des conflits et

¹¹⁶ Pour intéresser des lecteurs trop occupés, diversifier les sujets et les points de vue constitue la méthode suivie par exemple par l'érudit arabe du VIII^e siècle Al-Jahed (2010), *Al-Boukhal'a*, p. 15-18. [en arabe]

¹¹⁷ Cité in Thoveron, Doutreloupont (1996), *La presse : pouvoir en devenir*, p. 4.

¹¹⁸ *Idem*.

querelles épistémologiques, méthodologiques et mêmes personnelles entre les (certains) théoriciens cités. Sans complexe, on est ici pour un « polythéisme » conceptuel et méthodologique, lorsque le « monothéisme » méthodologique et le « déterminisme » théorique promu par certains sociologues peut aliéner la pensée au moment même où il prétend la libérer en dévoilant notamment des choses cachées¹¹⁹. La distanciation promue dans ce travail l'est doublement : non seulement vis-à-vis de l'objet et des sujets de recherche (LJ, les enquêtés), mais vis-à-vis aussi des pairs scientifiques¹²⁰. Ce travail se veut *d'abord* une entreprise de libération des influences des uns (journalistes, politiques) et des autres (scientifiques). À vrai dire, on a peu d'attraction sur la nécessité de suivre un « maître à penser » intellectuel, voire un modèle scientifique d'explication du social et du politique, qui est aujourd'hui dans l'air du temps¹²¹.

La libération défendue ici part également d'un certain nombre de constats concernant la production scientifique. En effet, dans de plus en plus de travaux de sciences sociales, il est possible d'observer la propension qu'ont des chercheurs à citer plusieurs auteurs, différentes théories pour étayer leur argumentation et donner des preuves à la « scientificité » de leurs travaux¹²². Dès lors, on a raison de noter que « le fond du problème est que *l'attitude*

¹¹⁹ Cette libération implique des conséquences pratiques pour l'auteur, c'est-à-dire que sur d'autres objets, il s'agira de mobiliser d'autres concepts, de trouver de nouveaux mécanismes. Il ne s'agit donc pas d'étudier tous les objets, quels qu'ils soient, ni toutes les réalités socio-politiques, où qu'elles soient, *toujours et nécessairement* par la même théorie ou méthodologie, par le prisme des mêmes concepts : bien-entendu, compétence, leadership, étiquette d'indépendance, *exit*, etc. Cette posture nous rapproche de B. Latour qui reproche justement à L. Thévenot et à L. Boltanski ceci : Latour estime faire une « théorie de l'enquête sociale » qui est en quelque sorte « dynamique » tandis que Thévenot et Boltanski feraient eux une « théorie sociale », qui est selon lui « statique ». C'est le même type de critique que l'on peut faire à C. Lemieux qui veut s'éloigner du déterminisme social, défendu par P. Bourdieu, pour « tomber » à son tour dans un autre déterminisme « grammatical » cette fois qui veut quasiment tout expliquer par les règles et les fautes grammaticales. Lemieux a néanmoins des orientations tout à fait intéressantes sur les nécessités de comprendre, d'avoir de l'empathie pour les enquêtés, de comparer. cf. Latour, « Avoir ou ne pas avoir de réseau : *that's the question* », *op. cit.* ; Lemieux (2000), *Mauvaise presse. Pour une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques* ; Lemieux (2009), *Le devoir et la grâce. Pour une analyse grammaticale de l'action*.

¹²⁰ Concernant l'engagement-distanciation du sociologue et du journaliste, si l'on suit C. Lemieux la distanciation du sociologue à l'égard de ses enquêtés (journalistes) *est* (=) l'engagement du sociologue vis-à-vis de sa communauté de chercheurs. Mais Lemieux ne nous dit pas, si l'on suit cette logique, comment tenter une distanciation avec ses « pairs ». cf. Lemieux (1996), « L'objectivité du sociologue et l'objectivité du journaliste. Convergences, distinctions, malentendus ». [SPN]

¹²¹ Critiquant le suivisme des admirateurs et des disciples, D. Sperber écrit : « Un penseur est-il transformé en gourou et ses meilleurs disciples en apprentis-gourous. » Voir avec profit Sperber (2009), « L'Effet-Gourou », p. 1-13.

¹²² J'ai à l'esprit la réponse d'une doctorante en science politique à Sandrine Lefranc qui assure la discussion de son papier (avancement de sa thèse sur les politiques publiques en Amérique latine) lors de l'Ecole d'été de politique comparée à l'IEP d'Aix-en-Provence en juin 2010. Lefranc l'interpelle sur le fait que son texte ressemble à un catalogue de références, qu'elle utilise beaucoup d'auteurs et de citations sans liens entre eux, et reproche à la doctorante le fait de vouloir utiliser des auteurs qui souvent ne savent pas « danser » ensemble ou qui ne voudront pas danser ensemble. Cherchant des justifications, la doctorante explique alors en réponse

théorisante est, si l'on peut ainsi dire, chevillée au corps de la démarche disciplinaire et que l'on croit toujours plus ou moins que parler des théories revient à parler des phénomènes. »¹²³ Même si l'on admettrait son intérêt, la limite néanmoins d'une pratique (trop) théorisante, à mon sens, est qu'elle ne laisse plus de place, de liberté et d'imagination (scientifiques) au chercheur pour penser par lui-même, et proposer quelque chose sinon d'original du moins de nouveau. Le chercheur devient en quelque sorte « prisonnier » de ses/ces auteurs, il n'a d'existence et de vie que par et *dans* leurs écrits. Ce faisant, c'est comme s'il cherche à disparaître, sinon à ne plus (trop) apparaître ; une attitude qui constitue, selon certains, un gage d'objectivité.

En somme, il est possible d'affirmer, en paraphrasant Morin, que « je cherche à exprimer les mille dimensions du phénomène, à lier l'analyse qui le décompose à la structuration qui le synthétise, à indiquer les liens et interactions avec les autres phénomènes, à poser ses ambivalences, ses multiples sens ; je veux lui donner transparence tout en détectant la zone d'ombre, le noyau obscur. Il me faut nécessairement exprimer par phases successives la simultanité, par phases séparées les interactions, poser dans le mouvement d'écriture les antagonismes. »¹²⁴

Cette « libération épistémo-méthodo-logique », dont quelques principes sont esquissés plus haut, passe bien entendu par une réflexivité sur l'acte d'écriture scientifique en général et sur l'écriture de cette thèse en particulier.

Sur l'écriture de thèse

« L'écriture appelle l'écriture »¹²⁵ nous dit Alexandre Dumas. J'ai progressivement pris conscience du caractère volatile des idées ainsi que du fait qu'une « idée non écrite est une idée souvent perdue à jamais. »¹²⁶ J'ai pris donc la résolution, dès la deuxième année,

qu'elle vient d'un parcours en anthropologie (une licence obtenue au Mexique) et qu'elle découvre que, en science politique, « c'est comme ça », qu'il fallait beaucoup de théorie et qu'il fallait citer plusieurs auteurs.

¹²³ Dupret, Ferrié, *op. cit.* [SPN]

¹²⁴ Morin (1982), *Science avec conscience*, p. 16.

¹²⁵ « On écrit toujours trop tard », tiré de la communication écrite présentée par Bruno Péquignot à l'Université de printemps « Ecrire les sciences sociales », Tunis, 19-23 mars 2012. Le premier « conseil » que Péquignot donne à ses doctorants, est que l'on écrit toujours trop tard. Cette université, à laquelle j'ai assisté, a été organisée par l'AUF, l'AISLF et le laboratoire tunisien *Dirasat*.

¹²⁶ Cité in Péquignot, p. 3.

d'écrire sur mon carnet de thèse tout ce qui me paraît important avant d'en faire la retranscription sur mon ordinateur¹²⁷. Avec du recul, il me semble que cette démarche a rendu plus ou moins aisée la rédaction finale de ce travail. « Parler pour écrire », comme l'écrit L. Zaki, a été aussi pour moi un stratagème utile. On remarquera vraisemblablement, à la lecture de ce travail, que sa forme écrite finale découle plus ou moins de sa forme orale initiale¹²⁸. En effet, pour ne pas rester prisonnier d'un « système d'écriture scientifique » qui définit ce qui est bon à l'écrit, j'ai eu besoin de cette liberté que les constructions (trop) abstraites et savantes contraignent¹²⁹. La finalité est justement de ne pas produire un « rapport au monde [du Journal] complètement déréalisé. »¹³⁰

Par ailleurs, l'écriture constitue, il est vrai, un « moment de vérité »¹³¹ comme il est vrai que des facteurs comme le « lieu physique », « le moral » ainsi que les états d'âme de l'auteur sont importants¹³². On comprendra mieux de ce fait - les chapitres de ce travail ayant été rédigés à des moments et dans des endroits différents - que l'inspiration, la qualité d'écriture, la structuration, l'interprétation dans chacun d'eux diffèrent plus ou moins¹³³. En termes d'écriture, je choisis la position médiane qui se situe entre une écriture simple voire simpliste et une écriture savante qui se veut, dans certains cas, résolument « illisible » et « obscure » pour prétendre à un statut de scientificité. « Les lecteurs jugent profond ce qui leur échappe. L'obscurité [de la pensée] inspire le respect »¹³⁴ écrit l'anthropologue Dan Sperber, dans son explication de l'Effet-Gourou¹³⁵.

¹²⁷ Péquignot, *op. cit.*

¹²⁸ Les communications dans les colloques offrent cet avantage de parler non seulement aux pairs mais aussi à des personnes qui ne sont pas des spécialistes de nos disciplines, et qui ne partageant pas nos centres d'intérêt. Le premier chapitre, que j'ai rédigé au sujet de l'indépendance, l'a été par exemple à partir de la mouture d'une communication présentée au colloque international de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF), « Crise et mise en crise », Montréal, 23-26 octobre 2012.

¹²⁹ Sur les tendances d'écriture « ritualisées » des articles de recherche en sciences de gestion [mais aussi plus généralement dans nombre de travaux de sciences sociales], je renvoie avec profit à Chevrier (2014), « Publish... and Perish ! ».

¹³⁰ P. Bourdieu fait cette critique au système scolaire qui, selon lui, enseigne non seulement un langage mais des rapports au langage, aux choses, aux êtres et un rapport au monde complètement déréalisé. *Questions de sociologie, op. cit.*, p. 112.

¹³¹ Voir Zaki (2006), « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », p. 112. Son texte a le mérite, à mon sens, de faire supporter l'écriture d'une thèse, de vivre la solitude de l'écriture de manière plus apaisée, de créer enfin un sentiment salutaire de solidarité.

¹³² *Idem.*, p. 113.

¹³³ La liste des villes où j'ai eu à rédiger n'est pas exhaustive : au Maroc (Casablanca, Rabat, Chefchaouen, Sidi Bouzid, Tanger, Tétouan) en France (Aix-en-Provence, Salon de Provence, Grenoble, Lyon, Paris) mais aussi Amsterdam, Beyrouth, Montréal.

¹³⁴ « L'Effet-Gourou », *op. cit.*

¹³⁵ Sperber se demande comment des écrits d'auteurs, de penseurs en arrivent à devenir surestimés grâce, paradoxalement, à leur obscurité. « L'Effet-Gourou », *op. cit.* Cette écriture plus ou moins obscure, du point de

En réalité, M. Grawitz faisait le vœu, déjà en 1985, à la suite de Daniel Bertaux, que la science politique ne devienne pas autant illisible que ne l'est plus ou moins la sociologie¹³⁶. De fait, les styles de « vulgarisation » de M. Grawitz et de B. Latour, dans une moindre mesure, pour en rester à ces deux exemples, constituent une source d'inspiration¹³⁷. H. Becker, lui, a probablement raison de souligner qu'il ne faut pas écrire comme un chercheur en sciences sociales pour en être un¹³⁸. L'impératif d'une écriture simple et claire implique, on l'a vu, un choix délibéré de rédiger ce travail - cette introduction du moins - à la première personne du singulier, car il est plus simple me semble-t-il d'écrire « je m'interroge » que « nous nous interrogeons »¹³⁹. L'autre raison consiste enfin à ne pas me « cacher » derrière un « Nous » qui serait le seul pronom de la qualité et de l'objectivité scientifiques.

En somme, cette introduction espérait fixer le cadre général de l'étude et retracer surtout un « cheminement intellectuel » qui est l'autre nom donné à la méthode¹⁴⁰. C'est ce qui explique plus ou moins sa longueur. Cette esquisse introduit la problématique dans son contexte, les questions générales posées, le cheminement suivi, les difficultés épistémologiques et méthodologiques rencontrées ainsi que la posture du politiste et la réflexivité qu'il est censé avoir notamment. Dans chaque chapitre, toutefois, on trouvera les interrogations le concernant, les définitions des concepts mobilisés, la démonstration qui s'en suit et la conclusion qui lui est propre. Si des chapitres (le dernier de chaque partie) se veulent plus longs que d'autres, c'est qu'ils me semblent plus déterminants et décisifs dans la démonstration et dans la compréhension de l'objet d'étude. Ainsi du malentendu (partie I), du leadership (partie II) et de l'*exit* (partie III).

Les deux chapitres de la première partie sont volontairement déséquilibrés, car j'ai voulu davantage comprendre et expliquer le malentendu (mal-entendu) que le bien-entendu. Autrement dit, il s'agit moins de comprendre la compréhension que de comprendre l'*incompréhension*. E. Morin relève, dans *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*,

vue des lecteurs et journalistes, sera mise en exergue concernant le style de l'éditorialiste dans le chapitre 5 sur le « leadership médiatique ».

¹³⁶ « Les sociologues commencent à savoir ce qu'ils ont à dire mais n'ont pas encore trouvé les mots pour le dire. » Voir Bertaux (1979), « Écrire la sociologie ».

¹³⁷ C'est probablement parce que M. Grawitz écrit avec simplicité, a du style, m'a fait voir certaines « choses » dans les sciences sociales qu'elle est souvent citée dans ce travail.

¹³⁸ Cf. Becker (2004), *Ecrire les sciences sociales*.

¹³⁹ Ceci nous ramène à Sperber qui considère qu'en général un énoncé compliqué (et ajoutons long) est moins pertinent qu'un énoncé simple car il exige un « effort de traitement » et de lecture supplémentaire. *Op. cit.*

¹⁴⁰ Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, *op. cit.*

la nécessité d'enseigner la compréhension et suggère, à cette fin, d'étudier l'incompréhension, ses racines, ses modalités et effets poursuivant la finalité de promouvoir une éducation pour la paix. Etudier le malentendu, précisons-le, ne signifie pas le promouvoir ou en faire l'éloge parce qu'on le constate *naturellement* dans les rapports sociaux et culturels ; et en raison de cet aspect naturel, il serait à promouvoir car les gens devraient « faire avec » de toute façon. La phrase de C. Baudelaire selon laquelle « Le monde ne marche que par le malentendu. Heureusement qu'il y a le malentendu, car sans le malentendu on ne s'entendrait jamais » est donc à nuancer. Le malentendu constitue, en effet, une situation inconfortable car il implique beaucoup de tensions et de conflits pour les individus et les cultures qui le vivent. Autrement dit, le malentendu est « mal » vécu par ses protagonistes. Seulement, tenter de comprendre un phénomène est une chose, en faire l'éloge ou la critique en est une autre. Enfin, s'il est vrai que le malentendu renvoie à des situations d'inconfort, il peut également devenir « une chance » en ce sens qu'il devrait permettre aux malentendants de s'expliquer, de « renouer le fil du dialogue » comme le dit Jankélévitch, pour tenter de comprendre leur incompréhension. On pourrait dire que l'ambition intellectuelle qui m'anime est un peu celle de Michel Callon, de « problématiser *autrement*, d'opérer des déplacements, de faire « parler » des textes, de les trahir même, de manière à ouvrir des pistes de réflexion originales. »¹⁴¹

L'innovation peut-être dans cette étude réside dans la mobilisation de théories et concepts, forgés initialement en Europe et aux Etats-Unis, souvent par des auteurs relevant de disciplines autres que la science politique (philosophie, anthropologie¹⁴², sociologie, économie, sciences de l'éducation notamment), initialement sur des objets loin de l'étude des médias, sur un terrain nord-africain (Maroc), et y proposer ainsi des articulations « originales » de ces concepts et théories en les appliquant à l'étude des médias dans leurs rapports avec le Pouvoir notamment, à partir de « l'histoire » d'un journal dit indépendant. Si cette entreprise devait avoir un nom, être présentée en quelques mots, je dirais que cette thèse se veut une « psycho-socio-anthropologie historique du journalisme politique », *Le Journal* (1997-2010) au Maroc étant le cas étudié.

¹⁴¹ Akrich *et al.* (2010), « Michel Callon, chercheur « a-discipliné » », p. 6. [SPN]

¹⁴² Le titre d'un ouvrage avait attiré mon attention. Mihai Coman, professeur de journalisme et de sciences de la communication à l'Université de Bucarest, propose d'appliquer « théoriquement » (seulement) l'anthropologie culturelle en se servant de concepts tels que le rite, le mythe, le sacré, etc. à l'étude des médias. En vérité, l'ouvrage disserte davantage sur l'anthropologie, les auteurs et concepts de cette discipline que sur les médias en tant que tels. Coman (2003), *Pour une anthropologie des médias*.

Dans la première partie traitant des rapports du LJ avec le Pouvoir, l'on verra successivement « LJ bien-entendu » (chapitre 1) ainsi que « LJ mal-entendu » (chap. 2). Dans la deuxième partie relative au pouvoir du LJ, il s'agira de voir : « La compétence journalistique » (chap. 3), « L'étiquette d'indépendance » (chap. 4) ainsi que le « Leadership médiatique » (chap. 5). Enfin, les chapitres de la dernière partie concernant les journalistes du Journal sont : « Entrer au LJ » (chap. 6), « Rester dans LJ » (chap. 7), « Partir du LJ » (chap. 8).

*Partie I : Les journalistes et les Politiques,
entre bien-entendu et mal-entendu*

Chapitre 1 : *Le Journal bien-entendu*

Le point de départ de ce chapitre relève d'une question simple somme toute : celle de savoir ce qui a fait que *Le Journal* ait été plus ou moins bien accueilli au Maroc notamment, et ce qui a fait son « originalité » ainsi que son succès. On part en effet de l'idée que le succès d'un projet (LJ est supposé en être un) quelconque, où qu'il soit, dépend d'un ensemble de facteurs tout à la fois internes et externes qui lui sont favorables ; et que inversement son échec découle de facteurs du même ordre qui lui sont (devenus) défavorables. Quel contexte particulier, quels éléments peuvent-ils restituer une certaine ambiance, rendre compte d'une situation plus ou moins favorable aux acteurs (fondateurs du LJ), nourrie d'espérance et de réussite. Dans cette entreprise, on fera l'exploration d'indices, de moments, d'expériences qui restituent l'espoir et l'enthousiasme de cette époque (années 1990 et 2000), de la fondation du LJ en novembre 1997 jusqu'aux premières années du règne de Mohammed VI. En d'autres termes, c'est une sociogenèse du « bien » entendu (bien-entendu) qui est proposée ici, soit donc une recherche dans les sources du bien-entendu. Par ce concept, on entend simplement définir plus généralement des situations sociales dans lesquelles les acteurs trouvent toutes les raisons *bonnes* de coopérer dans la cordialité et l'enthousiasme. Dans les rapports établis entre acteurs, le bien-entendu forme une première phase « positive » circonscrite dans le temps.

Ainsi, on reviendra dans un premier temps sur l'atmosphère enthousiasmante du Maroc des années 1990 marquée par la libéralisation politique ; on verra ensuite que la monarchie semble encourager l'existence de médias et d'une presse indépendante (privée) ; que LJ assure l'intermédiation dans certaines affaires, au bénéfice du Palais, d'une part et qu'il soutient l'expérience de l'alternance politique, d'autre part. En dernière analyse, on verra dans quelle mesure LJ constitue une innovation, et un symbole de la presse de référence dominante ; des éléments qui lui permettent de compter sur l'appui d'Etats et sur le soutien d'organisations internationales de défense de journalistes notamment.

A- Enthousiasme politico-médiatique de fin de règne

Revenant sur l'histoire de la presse écrite dans ses rapports étroits avec l'histoire politique du Maroc, M. El Ayadi explique que, contrairement aux idées reçues, la diversité et le pluralisme des supports de presse ne datent pas des années 1990 puisque le Maroc indépendant a connu une multiplicité d'organes à l'image du multipartisme politique d'alors. À la différence des années 1960-1980 (dites années de plomb) avec des presses officielle, officieuse et partisane, mais marquées par le « monopole de l'acteur politique » qu'est le Palais le quel trace les limites indépassables des libertés d'expression; les années 1990 connaissent, elles, une certaine ouverture politique - et par conséquent une liberté d'expression - qui est venue donner un coup de pouce à la presse dite indépendante et non partisane (privée), laquelle bénéficie désormais d'un environnement économique plus ou moins concurrentiel dans le cadre de la « libéralisation du marché de la presse écrite »¹⁴³. L'espace médiatique voit ainsi la naissance de plusieurs chaînes de télévision (création d'une deuxième chaîne dénommée 2M en 1989) et l'ouverture à d'autres chaînes satellitaires internationales (comme TV5) ainsi que l'installation à Tanger d'une radio privée étrangère, Médi1.

Pour rendre compte de l'ouverture et des changements en cours dans ces années 1990, cet ancien responsable politique rappelle, à juste titre, qu'il a remplacé l'omnipotent Driss Basri le quel a dirigé, des années durant, le ministère de l'Intérieur et de l'Information. Il a proposé et, bien entendu, obtenu l'accord du roi Hassan II quant à la création d'un ministère dédié à la Communication, et que le titulaire de ce poste ministériel soit également le « porte-parole du gouvernement », une fonction qui n'existait pas auparavant¹⁴⁴. La fin des années 1990 est caractérisée par un discours et des expressions « positifs » qui renvoient à la « grande espérance » (par l'arrivée aux affaires des socialistes en 1998), à l'optimisme et à l'exaltation notamment¹⁴⁵. Les discours du nouveau roi Mohammed VI, intronisé en juillet 1999, sont

¹⁴³ Voir El Ayadi (2006) et al., *Presse écrite et transition*.

¹⁴⁴ Entretien avec DM, juin 2013. Il assure ainsi cette fonction de février 1995 à février 1998 au sein du gouvernement conduit par le Premier ministre Abdelatif Filali, avant la nomination du gouvernement d'alternance en mars 1998.

¹⁴⁵ Voir les termes employés par A. Amar pour rendre compte de cette époque, in Amar (2009), *Le grand malentendu*, op. cit., p. 8. Par ailleurs, on trouve dans la production littéraire et académique post-1999, qui est l'œuvre d'auteurs (journalistes, essayistes, universitaires) tout à la fois Marocains et étrangers, nombre de

emprunts de nombreuses références à un « projet moderne et démocratique » et à la « nouvelle ère » [*al-ahd al-jadid*]. Pour cet ancien ministre de la Communication dans le gouvernement Youssoufi : « l’alternance a représenté une éclaircie, une sorte de printemps comme disait Abderrahmane Youssoufi. Il y avait un espoir partout, y compris dans les libertés d’expression et de presse. »¹⁴⁶ LJ voit le jour dans cet enthousiasme, décrit ici par Ali Amar (**AA ci-après**) :

« Il est coutume de dire que nous sommes les « enfants de l’alternance » : le premier numéro du *Journal*, paru en novembre 1997, célèbre avec enthousiasme l’arrivée au gouvernement des anciens opposants de Hassan II. Persuadés que la nouvelle ère était annonciatrice de délivrance, de démocratie et de renouveau, nous étions aussi considérés comme l’incarnation de cet enthousiasme, au point d’être assimilés à cette génération prometteuse qui allait bientôt prendre le pouvoir avec Mohammed VI. »¹⁴⁷

L’optimisme est ainsi permis car l’on se trouve dans une nouvelle ère pleine d’espérances, mais également parce qu’il existe dans les médias nationaux et « occidentaux » (Europe, Etats-Unis) surtout un « engouement médiatique » pour ce Maroc de Mohammed VI. Dans cette optique, les observateurs admettent l’existence de deux tendances indéniables dans la presse de ce nouveau Maroc : « extension des champs de libertés » et la « posture critique » des organes de presse¹⁴⁸. Si LJ est bien-entendu, c’est grâce à cet optimisme ambiant et à cet engouement médiatique. De plus, contre l’avis de conseillers frileux et méfiants quant aux libertés permises, « le Palais »¹⁴⁹ lui semble appuyer ce processus : le roi Hassan II semble dire que c’est cette presse là qu’il souhaite pour son fils¹⁵⁰.

références à l’espoir, à l’espérance, à la transition : A. Saaf, R. El Mossadeq, I. Dalle, P. Vermeren, etc. cf. Bibliographie.

¹⁴⁶ Entretien avec LM, mai 2014.

¹⁴⁷ Amar, *op. cit.*

¹⁴⁸ El Ayadi, *Presse écrite et transition*, *op. cit.* p. 31.

¹⁴⁹ On aura compris que lorsqu’on parle du Palais, il ne s’agit pas d’un bloc monolithique ; ce qui suggère l’existence de courants, de camps en concurrence pour gagner notamment la confiance personnelle du roi, pour défendre certains privilèges, etc.

¹⁵⁰ Voir Amar, *op. cit.*

1- La monarchie « encourage » la presse indépendante

Affirmer que LJ est le seul journal « indépendant » de cette époque n'est pas vrai. De 1990 à 1998 plusieurs titres arabophones dits « populaires »¹⁵¹ voient le jour : *al-mouatine assiyassi* [Le citoyen politique], *al-miaad assiyassi* [Le rendez-vous politique], etc. Des titres francophones sont lancés également, principalement des hebdomadaires : *Maroc hebdo* (1990), *L'Économiste* (1991), *La Nouvelle tribune*, *Le Reporter* (1996), *La Gazette du Maroc* (1997), et ce bien avant le lancement du *Journal* en novembre 1997. Alors que les quotidiens ont toujours été une affaire de partis politiques, *L'Indépendant*, créé par F. Ghissassi en 1996, est le premier quotidien francophone généraliste non partisan, suivi par son pendant arabophone, *al-moustaqil al-ousbouï* [l'hebdomadaire indépendant]. Ils seront suivis par d'autres quotidiens en langue arabe, *Al-Ahdath Al-Maghribia* [événements marocains] (1998), *Assabah* (2000) lequel appartient au groupe Eco-Médias (*l'Économiste*).

Concernant les médias et les moyens de communication plus généralement, notons que 120 recommandations environ du premier Colloque national de l'information et de la communication « INFOCOM », organisé en avril 1993, sont entérinées et validées par le roi Hassan II¹⁵² qui en appelle au secteur privé « de participer activement au développement de l'industrie des communications et aux administrations d'être plus ouvertes aux moyens d'information. »¹⁵³. L'éclosion d'une presse privée est vue comme « l'étalon idoine pour mesurer l'ouverture démocratique revendiquée par le nouveau règne »¹⁵⁴. LJ est alors considéré comme l'archétype de cette nouvelle presse qu'il faut encourager¹⁵⁵.

¹⁵¹ J.-E. Naji remarque que les propriétaires de ces supports sont des entrepreneurs « inconnus du secteur », et que les titres choisis par ces nouveaux organes sont tantôt qualifiés de « politique » tantôt de « citoyen », El Ayadi, *op. cit.*, p. 12.

¹⁵² El Ayadi, *Presse écrite et transition, op. cit.*

¹⁵³ Leal Adghirni (1996), « Les antennes diaboliques au Maroc », p. 337.

¹⁵⁴ El Ayadi, *op. cit.* p. 9.

¹⁵⁵ D'ailleurs, sur l'aide que le roi Hassan II aurait voulu apporter au LJ, on peut établir la comparaison avec un autre magazine marocain, *Maroc hebdo international* (MHI). Lorsque le journaliste M. Jamaï pose la question à Mohamed Selhami, directeur de publication de MHI poursuivi alors en France par Driss Basri, si ce dernier avait aidé à lancer *Maroc hebdo*, M. Selhami répond : « pas du tout. S'il y a quelqu'un qui a encouragé l'entreprise de presse, et MHI est une des premières dans cet espace nouveau au Maroc, c'est feu Hassan II. » ; « 5 questions à Mohamed Selhami », LJ n° 197, 26 février au 4 mars 2005, p. 11.

B- *Le Journal* et le Pouvoir : un soutien réciproque ?

1- Le Palais soutient LJ

D'après A. Amar, les premiers contacts avec l'entourage royal se font par le biais de Hassan Aourid, lequel a joué un rôle non négligeable comme interlocuteur du LJ avec le Palais - du moins durant les trois premières années du lancement de cette publication - avant qu'il ne devienne en 1999 le Porte-parole du Palais royal¹⁵⁶. H. Aourid a collaboré avec LJ, et à ce titre, il y a écrit plusieurs chroniques : une chronique qualifiée d'« excellente » sur la nécessité pour les Marocains de donner des prénoms berbères à leurs enfants ; l'autre fameuse chronique (dite « moins heureuse ») sur la famille Oufkir avec laquelle il n'avait pas alors exprimé de solidarité¹⁵⁷.

Un autre condisciple du roi Mohammed VI au Collège royal fait partie également des interlocuteurs du LJ : Fouad Ali El Himma¹⁵⁸. Avant 1999, il est le chef de cabinet du prince héritier, et à partir de 1999, devient conseiller royal, puis Secrétaire d'Etat délégué au ministère de l'Intérieur¹⁵⁹. F. El Himma aurait transmis un message personnel du roi Hassan II à Fadel Iraki, actionnaire principal du LJ, selon lequel le roi trouvait LJ « formidable »¹⁶⁰ ; LJ représentant en quelque sorte le modèle de presse « dont le roi Hassan II rêvait pour son

¹⁵⁶ Né en 1962, soit une année avant le roi Mohammed VI, Hassan Aourid, qui a fait ses études au Collège royal de Rabat en compagnie du prince héritier (futur Mohammed VI) est titulaire d'une licence en droit public, d'un diplôme d'études supérieures et d'un doctorat d'État en sciences politiques de l'Université Mohammed V de Rabat. Lors de l'intronisation du roi en 1999, il devient le Porte-parole du Palais royal, et ce jusqu'en 2005. Par la suite, il est nommé Wali [préfet] de la région de Meknès-Tafilalt avant d'occuper pendant un an, de 2009 à 2010, le poste d'historiographe du Royaume du Maroc, avant d'être remercié pour avoir tenu des propos jugés « audacieux » pour un homme de Pouvoir. Ecrivain et intellectuel érudit, il fonde et préside le Centre Tarik Ibn Ziyad pour les études et la recherche. [Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Hassan_Aourid]

¹⁵⁷ Entretien avec AJ, octobre 2014.

¹⁵⁸ Avant la mort d'Hassan II, le contact avec les militants des droits de l'Homme est assuré, au profit de F. El Himma, par Khalid Jamaï, le père d'A. Jamaï. « Khalid Jamaï [...] ce vieux routier de la presse à la plume populaire sera un temps séduit comme tant d'autres par le discours affable et par la courtoisie d'El Himma, en qui il perçoit le nouveau visage d'une monarchie en rupture avec l'ère finissante de Hassan II. », Amar, *op. cit.*, p. 149.

¹⁵⁹ Le contact avec LJ se fait également par l'intermédiaire de Hassan Bernoussi, un ami du roi qui a été à la tête de la direction des investissements au ministère de l'Economie et des finances.

¹⁶⁰ Amar, p. 178.

fiis. »¹⁶¹. Ainsi, pour nombre de raisons, Hassan II aurait voulu octroyer une imprimerie au LJ¹⁶².

« [Le roi] estimait qu'il était regrettable qu'il [LJ] soit imprimé en France à cause de la frilosité des imprimeurs locaux. Par conséquent, il se proposait de nous offrir notre propre imprimerie. Le Palais avait eu vent de notre projet d'association avec les imprimeries Dulac en France, qui nous avaient été recommandées par *Courrier international*, et qui assuraient depuis un an la fabrication du *Journal* sous le même format. [...] Hassan II, nous a expliqué El Himma, était prêt à nous faire don de 50 millions de francs, l'équivalent de 5 millions d'euros, pour que nous puissions garder notre autonomie. »¹⁶³

Cet appui « matériel », que le roi Hassan II aurait voulu apporter au LJ, est assorti d'une espèce de reconnaissance « symbolique » de cette jeune expérience dans le sens où, de l'avis de ses proches amis et conseillers, le prince héritier avait été d'accord pour accorder une interview au LJ, ce qui aurait été une première pour un média marocain¹⁶⁴. Pour restituer ce climat bien-entendu avec le Palais, A. Amar écrit : « jusque-là, les relations du *Journal* avec El Himma étaient empreintes de cordialité et leurs vues plutôt convergentes sur l'avenir du pays, au point qu'il se disait que la création du *Journal* en 1997 faisait partie de la stratégie du Palais dans la transition qui se préparait. Dans l'esprit du public, il était impossible que la publication ait ce ton sans avoir l'assentiment officiel de Hassan II et de son entourage. »¹⁶⁵

Si l'encouragement de la presse sous-entend que le puissant ministère de l'Intérieur et de l'Information délivre des autorisations de paraître, comme on l'a vu précédemment, le soutien peut signifier également un « appui direct du Palais ». Néanmoins, J.-E. Naji remarque à juste titre que « l'appui direct du Palais » à de nouvelles publications entend d'une certaine façon que celles-ci fassent concurrence à la presse partisane traditionnelle. « Avec cette remarque que, selon les cas, cet appui du Palais pourrait être invoqué ou écarté, pourrait être une simple bénédiction, une tolérance avenante ou intelligente à l'endroit de tel ou tel

¹⁶¹ Amar, p. 151.

¹⁶² Dans ce sens, rappelons le « don » royal fait par Hassan II, dans les années 1980, au profit des journaux partisans. Voir El Ayadi, *Presse écrite et transition*, op. cit., p. 22.

¹⁶³ Amar, p. 178.

¹⁶⁴ Les rois Hassan II et Mohammed VI n'ont jamais accordé d'interviews aux médias marocains, contrairement à ceux donnés à des médias étrangers, ce qui nourrit un certain désarroi chez les journalistes marocains. Le prince Moulay Hicham est le seul membre de la famille royale à faire exception à cette règle. Cf. chap. 2.

¹⁶⁵ Amar, p. 150.

projet de publication hors le kiosque partisan traditionnel. »¹⁶⁶. Il reste que les relations, entre les propriétaires du LJ et les cercles « proches » du prince héritier, sont plus ou moins étroites. Si dans ce temps bien-entendu, la monarchie paraît encourager dans l'ensemble l'existence d'une presse indépendante et celle du LJ spécialement, ce dernier cherche de son côté à « aider » à sa manière les gens du/au Pouvoir et ceux qui y seront bientôt.

2- LJ soutient l'alternance et la monarchie

Pour ce journal « enfant de l'alternance », il était tout à fait « normal » de soutenir d'une part l'expérience politique de l'alternance.

« On a soutenu l'alternance, la gauche c'était un événement extraordinaire dans notre mémoire : le Maroc va rééditer ce que la gauche française [a fait] dans les années 1980 sous Mitterrand, apporter des valeurs humanistes, une meilleure gouvernance des affaires de l'Etat et on a défendu Youssoufi en allant très loin, très tôt on a dit que Driss Basri devait quitter ce gouvernement d'alternance. Une des premiers unes fortes où un journal marocain appelle au départ du grand vizir. Et le titre a été précis : ce n'était pas Basri doit partir mais "Pour sauver l'alternance, Driss Basri doit partir" »¹⁶⁷.

D'autre part, LJ est appelé à « aider » la monarchie dans une affaire dont les tenants et aboutissants sont décrits ici. Le *Washington Post*, daté du 6 juin 1999, publie un encart publicitaire dans lequel un certain Hicham Mandari adresse des propos menaçants au roi Hassan II : « Comprenez, Majesté, que pour ma défense et celle de mes proches, j'ai préparé des dossiers qui contiennent des informations [...] dommageables pour votre image à travers le monde. »¹⁶⁸ H. Mandari qui a été « chargé de mission » auprès de la Sécurité royale, aurait réussi à dérober « des chèques de comptes personnels du roi, subtilisé des bijoux inestimables dans les palais royaux, des documents secrets ainsi que l'inventaire complet du patrimoine royal placé à l'étranger »¹⁶⁹. Il réussit à s'enfuir aux Etats-Unis, depuis lesquels il fait chanter le Palais. Le texte du *Washington Post* est suivi par un article du quotidien français *Le Monde*

¹⁶⁶ El Ayadi, *op. cit.* p. 12.

¹⁶⁷ Entretien avec AA, juin 2011.

¹⁶⁸ Amar, p. 112.

¹⁶⁹ Amar, p. 112-113. Pourchassé et se trouvant depuis 1998 en cavale judiciaire, H. Mandari est assassiné au sud de l'Espagne en août 2004 dans des conditions encore obscures.

signé par le journaliste Jean-Pierre Tuquoi, spécialiste du Maroc : « Un ancien conseiller de Hassan II menace de révéler des informations compromettantes. »¹⁷⁰

Dans sa Volvo immatriculée au Palais royal de Rabat, F. El Himma, secrétaire particulier du prince héritier, demande en juin 1999, quelques semaines avant la mort du roi Hassan II, aux actionnaires du LJ, F. Iraki et A. Amar, d'éteindre leurs téléphones portables et de garder secret ce qu'il va leur dire. El Himma leur transmet un message du prince héritier. Le « service » demandé par F. El Himma aux fondateurs se présente en ces termes : « Il faut convaincre Jean-Pierre Tuquoi, l'auteur de l'article du *Monde* que ses révélations sont émaillées de contrevérités, que Hassan II en est excédé et que l'accession prochaine de Mohammed VI au trône risquerait d'en être durablement affectée. »¹⁷¹

Fadel Iraki et A. Amar souhaitant en savoir un peu plus sur cette affaire, El Himma leur suggère de rencontrer à Paris André Azoulay, le conseiller du roi Hassan II, et leur assure que leur déplacement sera pris en charge par le prince héritier. « Une offre que nous déclinons. Pour nous l'affaire a d'abord un intérêt journalistique certain. »¹⁷² Bien que « très sceptique sur le sens de cette démarche », comme le dit A. Amar, Aboubakr Jamaï (**AJ ci-après**) fait le déplacement depuis Oxford, où il poursuit des études de commerce. A. Amar décrit ce rendez-vous, auquel les trois associés du LJ participent, dans le domicile parisien du conseiller royal, A. Azoulay :

« Le conseiller nous reçoit avec une prudence affichée : « Est-ce bien le prince héritier qui me demande de vous recevoir au sujet de Mandari ? » Nous lui remettons le pli cacheté frappé des armoiries de l'altesse royale qu'El Himma nous a confié à son attention. Azoulay ouvre l'enveloppe et lit attentivement le petit bristol qu'elle contient avant de s'éclipser et de revenir avec un volumineux dossier. Sur le fond de l'affaire, il ne dira presque rien, mais les quelques documents auxquels il nous donne accès nous convainquent qu'il s'agit là d'une affaire d'Etat sans précédent. »¹⁷³

A. Amar ajoute : « à l'issue de cette réunion, *Le Journal* transmettra à Jean-Pierre Tuquoi les inquiétudes du Palais sur les effets dévastateurs que risquait d'avoir cette affaire sur une transition qui s'annonçait difficile. »¹⁷⁴ Par une action qualifiée de « citoyenne » par A. Jamaï, ce dernier convainc donc le journaliste J.-P. Tuquoi de ne pas publier un article qui

¹⁷⁰ *Le Monde*, 11 juin 1999.

¹⁷¹ Amar, p. 111.

¹⁷² *Idem*.

¹⁷³ Amar, p. 112.

¹⁷⁴ *Idem*.

serait dur pour Hassan II, vu que le Maroc passe par une période politique critique et qu'il fait face aux « ennemis de la démocratie »¹⁷⁵.

Grâce à cette intermédiation dans l'affaire Mandari, A. Jamaï assure que le prince héritier, content du service rendu par LJ, leur aurait transmis *via* F. El Himma ce remerciement selon lequel *maamri ma-nenssa khirhoum* [je n'oublierais jamais ce qu'ils ont fait]. LJ semble bien-entendu - du moins c'est ce que ses fondateurs pensent à l'époque - dans la mesure où : « A. Azoulay qui pouvait contacter *Le Monde* n'a rien fait, et ces jeunes ont fait des choses remarquables en convainquant J.-P. Tuquoi de ne pas publier cette info qui serait dirigée contre l'aile progressiste du régime. » Et A. Jamaï d'ajouter : « en quelque sorte, on a servi la cause du prince héritier contre ceux qui étaient avec Driss Basri ! »¹⁷⁶

LJ assure donc un rôle de « médiateur symbolique »¹⁷⁷, une espèce de relais. Ceci est vrai lorsque « au nom du LJ » et d'une certaine vision du Maroc, les fondateurs du LJ jouent les médiateurs dans l'affaire Mandari, vont rencontrer un conseiller du roi et convaincre un journaliste du *Monde* de ne pas publier des informations compromettantes pouvant altérer l'image du Maroc et celle du roi Hassan II. Par ailleurs, malgré de courtes périodes de crise (après la saisie par exemple du numéro du LJ d'avril 2000 comportant l'interview de M. Abdelaziz¹⁷⁸), il existe en général une envie de maintenir une image bien-entendue du LJ qui pousse A. Jamaï à vouloir s'exprimer publiquement dans les médias officiels afin de dissiper tout malentendu, répondant ainsi à la demande de F. El Himma qui espérait « régler » l'affaire de cette saisie. « Au lieu d'être indemnisé, je voulais simplement m'expliquer à la télé afin de rassurer les annonceurs que l'Etat [*a-dawla*] n'est pas mécontent [*sakhta*] vis-à-vis du *Journal*. »¹⁷⁹

¹⁷⁵ Entretien avec AJ, janvier 2014. Lors d'un second entretien mené en octobre 2014, A. Jamaï me raconte avoir rencontré récemment J.-P. Tuquoi. Revenant tous les deux sur cette histoire, le journaliste français lui avoue que la non-publication de son article s'explique, à vrai dire, à l'époque par le fait qu'il n'avait pas réuni tous les éléments du dossier ; Il s'était demandé un moment si les fondateurs du LJ étaient corrompus mais reconnaît avoir vu qu'ils étaient honnêtes. « Nous croyions que nous avons pu empêcher la publication de cet article, les autres (le Pouvoir) ont cru que nous avons fait de notre mieux. Or il n'en est rien ! » Cette situation cocasse fait rire A. Jamaï.

¹⁷⁶ Entretien avec AJ, octobre 2014.

¹⁷⁷ Imbert, *op. cit.*, p. 17.

¹⁷⁸ Voir chap. 2.

¹⁷⁹ Voir avec profit l'interview d'AJ réalisé par le journaliste Souleiman Raissouni dans le quotidien *Al-Massae* (mai-juin 2012), dont plusieurs extraits sont repris dans les pages suivantes. Remarquons qu'AJ ne parle pas dans cet extrait d'entretien du Makhzen mais de l'Etat qui est associé ici à l'action positive de ce dernier. Dans ce sens, la thèse de L. Zaki (2006) rappelle cette distinction faite par les habitants de quelques bidonvilles de Casablanca lorsqu'ils recourent aux deux termes distincts (Etat et Makhzen) lorsqu'ils en parlent positivement (Etat) ou négativement (Makhzen). Par ailleurs, AJ fait-il passer son intérêt personnel (passer à la télé) sur

En plus de bénéficier d'un contexte positif particulier ainsi que de relations privilégiées avec certains personnages du Pouvoir, le succès du LJ, dans le contexte considéré, réside également dans l'innovation qu'il constitue.

C- Le Journal comme innovation

1- les personnes et le projet

Dans un paysage médiatique marqué par la prédominance des journaux de partis jugés « dépassés » par les évolutions de l'époque (technologiques notamment), par des journaux dits indépendants - mais pas assez aux yeux des promoteurs du LJ – car souvent appuyés par le Pouvoir voire stigmatisés pour leur manque de « courage », l'avènement du LJ en 1997 sur le marché de la presse marocaine marque une *rupture*. La nouveauté réside d'abord dans la jeunesse de ses fondateurs ainsi que dans leurs compétences. En effet, avant même de lancer LJ, A. Amar et A. Jamaï, qui se sont rencontrés au sein de la direction internationale de la *Wafabank*, sont déjà « un groupe de jeunes financiers visibles dans les médias économiques (*L'Economiste, La Vie économique*). On y a fait plusieurs interviews. »¹⁸⁰ En 1997, AA est licencié en économie, a plusieurs expériences en banque (*Wafabank*) où il rencontre AJ, qui est lui diplômé en finance d'une grande école de la place, dispose de plusieurs expériences professionnelles en banque-finance et dans le conseil politique (Secrétariat particulier Afrique de Nord et Moyen-Orient). Lorsque, au milieu des années 1990, AJ a comme idée de partir faire un *Master of Business Administration* (MBA) aux Etats-Unis et d'y pratiquer un sport qui l'a toujours passionné : l'athlétisme ; c'est sur le campus de l'Université Columbia à New York qu'il rencontre leur (troisième) futur associé au LJ, Hassan Mansouri. C'est donc sur ledit campus que l'idée de fonder un journal fait son chemin. Son MBA en poche, H. Mansouri, ingénieur formé initialement aux Ponts et chaussées, rentre au Maroc pour prendre la direction d'une multinationale anglaise dans le secteur textile à Rabat.

De plus, AA et AJ notamment sont passés par « l'école » que représente alors *La Vie éco* qu'ils ont fini par quitter lorsque, au milieu des années 1990, le capital de cet hebdomadaire passe des mains de Jean-Louis Servan-Schreiber, quelqu'un qui la

l'intérêt collectif, celui du LJ qui aurait pu recevoir une indemnisation bénéfique pour ses finances. Mais ici encore « l'indépendance » pourrait être invoquée pour refuser ce type d'indemnisation.

¹⁸⁰ Entretien avec AA, juin 2011.

« professionnalisé », à celles d'Aziz Akhannouche, PDG du groupe familial Akwa, appuyé alors par le puissant ministre de l'Intérieur et de l'Information, Driss Basri. Il est fort utile de souligner ici que l'histoire du LJ est intimement liée à celle de *La Vie éco*, et qu'il est malaisé de décrire la naissance du LJ sans revenir sur ce passé journalistique « atypique » de ses fondateurs au sein de la *La Vie éco* dirigé alors par Servan-Schreiber, car ils y apprennent les fondamentaux du journalisme, dans le sens où l'ébauche de cette « révolution » entamée à *La Vie éco*, mais malmenée par le Pouvoir, inspire la fondation du LJ. Voici le témoignage d'A. Amar sur les tenants et aboutissants de la création du LJ.

« En sortant de là [La Vie éco] je me suis dit avec AJ si cette expérience est en train de mourir parce qu'elle a été récupérée par le pouvoir, pourquoi nous ne serions pas capables de la rééditer seuls. Evidemment ça demande de l'argent. À l'époque, on a lancé LJ avec très peu de moyens, on a bricolé, chacun a ramené un peu de sous... [...] AJ a convaincu H. Mansouri qui était le plus riche d'entre nous. Il avait une grande expérience et un grand salaire pour se lancer dans la presse. C'est peut être là qu'il y a eu divergence de points de vue. Nous on voulait rééditer l'expérience entamée avec Servan-Schreiber ; H. Mansouri voyait lui dans la presse une industrie rentable. Voilà deux visions dissociées; ça ne veut pas dire qu'on était, nous, des romantiques. On voulait monter un journal rentable, faire de l'argent, créer une entreprise, se développer... on n'avait aucun problème, nous sommes les enfants de la finance. On n'avait pas d'a priori par rapport à la richesse. On pouvait allier journalisme indépendant et aisance financière. »¹⁸¹

Pour H. Mansouri : « Ma prise de participation dans la société Media Trust avait, en son temps, pour objectif de contribuer au développement d'une nouvelle forme de presse écrite destinée principalement à un lectorat de décideurs économiques. Il faut rappeler que cette période coïncidait avec le début du développement de la Bourse de Casablanca et à l'essor des marchés financiers et que le besoin se faisait ressentir pour faciliter la compréhension au grand public des mécanismes financiers. »¹⁸² L'originalité du LJ tient donc au fait qu'il est conçu et vu *d'abord* comme un journal de bourse et de finance fait par des gens du « secteur » pour ce dernier.

« Parce que le lectorat professionnel dans la finance a toujours un *a priori* sur la presse généraliste ; ils disent c'est une presse pas assez compétente en termes techniques ; et là un des leurs était de l'autre côté : un financier qui devient journaliste

¹⁸¹ Entretien avec AA, juin 2011.

¹⁸² Interview de Hassan Mansouri : « Cela fait 12 ans que je n'ai plus de lien avec le Journal Hebdo », *Aujourd'hui le Maroc*, 2 février 2010 < <http://www.aujourd'hui.ma/une/focus/hassan-mansouri-%C2%ABcela-fait-12-ans-que-je-n-ai-plus-de-lien-avec-le-journal-hebdo%C2%BB-68705#.VHTUb4vz2HQ>> (dernier accès : 30/06/13)

financier. J'utilise le même langage, et j'ai pu apporter à *La Vie éco* qui était un modèle de la presse indépendante à l'époque [dans un contexte difficile, Driss Basri, ministre de l'Intérieur, tiraillements, une période charnière en 1996]... Ce réseau que j'ai bâti dans le milieu professionnel, je l'ai mis à la disposition de l'information et de la presse. Et ça a complètement révolutionné la presse financière à l'époque. »¹⁸³

Et d'ajouter à propos du *timing* d'arrivée du LJ sur le marché et de ses changements d'orientation :

« Ce qui est extraordinaire, nous sommes arrivés à un moment sans le vouloir, la période entre les deux... LJ est né avec l'alternance, on était dans une forme de transition, il a pris beaucoup d'ampleur et de puissance à partir de 1999, 2000 et 2001. On a compris une chose, c'est qu'au début on expliquait les problèmes économiques et sociaux, et on a compris qu'on ne pouvait pas expliquer ces problèmes-là sans décrypter la situation politique, c'était absolument indissociable. On ne pouvait pas parler d'économie sans parler politique. On s'est forgé une culture politique en exerçant le journalisme. »¹⁸⁴

En somme, les trois associés-fondateurs sont vus comme de brillants quadra, et c'est cette « combinaison » de talents qui fait alors d'une certaine façon le succès du jeune projet *Le Journal* considéré comme innovation. Dans ce sens, le leader peut être vu comme cet (ces) entrepreneur(s) économique(s) d'exception capable d'articuler plusieurs logiques entre elles¹⁸⁵.

« [L'innovation] tient en un personnage: celui de l'entrepreneur, et en une passion: celle qui le pousse à surprendre ses concurrents, à imaginer de nouvelles combinaisons productives pour dégager des profits extraordinaires que viendront bien vite rogner les imitateurs en tous genres. L'entrepreneur est cet être d'exception, qui jouant sur deux tableaux, celui de l'invention et celui du marché, sait amener une intuition, une découverte, un projet au stade commercial. Il est le médiateur, le traducteur à l'état pur, celui qui met en relation deux univers aux logiques et aux horizons distincts, deux mondes séparés mais qui ne sauraient vivre l'un sans l'autre. Que s'interrompe le flux des inventions et bien vite l'économie est prise de langueur; que s'étouffe le moteur de la demande et bien vite se tarit l'inspiration qui conduit aux nouveaux projets. »¹⁸⁶

Les fondateurs ainsi que leurs amis-journalistes mettent en œuvre leurs compétences de financiers notamment pour défendre l'image d'un Maroc nouveau¹⁸⁷, grâce au LJ qui établit ses locaux à Casablanca, capitale économique du Maroc, car selon AJ « c'est dans cette

¹⁸³ Entretien avec AA, juin 2011.

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ Voir chap. 5 sur le leadership.

¹⁸⁶ Akrich, Callon, Latour (1988), « A quoi tient le succès des innovations? 1 : L'art de l'intéressement », p. 4-17.

¹⁸⁷ Daoud (2005), *Casablanca en mouvement. Des innovateurs dans la ville*, p. 51.

ville que sont les opportunités »¹⁸⁸. Ainsi d'un petit appartement exigü, LJ va rapidement déménager dans deux vastes plateaux de l'immeuble *Iman Center*, à côté de la Bourse de Casablanca située sur l'avenue des Forces armées royales. D'autre part, l'originalité de cet organe de presse réside autant dans sa forme que dans son contenu. LJ adopte en effet un format attrayant suivant un peu celui de l'hebdomadaire français *Courrier international* avec une esthétique recherchée¹⁸⁹. Son succès dépend alors de ses propriétés techniques intrinsèques (format, qualité de papier et d'impression, iconographie, couleurs) autrement dit de son « modèle de diffusion ». Et il procède, pour partie, de l'intérêt manifesté *pour* LJ et des alliances nouées *par* LJ « modèle de l'intéressement »¹⁹⁰. LJ intéresse autant les lecteurs, avides d'une nouvelle presse, que les annonceurs qui trouvent en lui, au regard de ses aspects techniques et bien sûr de ses ventes, le support idéal pour leurs publicités. « L'un de nos premiers annonceurs a été la société Marfin, une filiale de la BMCE [Banque marocaine du commerce extérieur], dirigée à l'époque par Hassan Bouhemou. Nous réalisons régulièrement des suppléments financiers pour attirer la publicité »¹⁹¹ raconte AJ.

Un encadré situé à la première page précise en 2004 : « en faisant le pari d'une nouvelle maquette et d'un format newsmagazine aux standards internationaux, nous nous efforçons d'offrir à un lectorat exigeant une publication qui réponde à des habitudes sophistiquées de lecture ... Cette évolution s'accompagne d'une augmentation du prix de vente à 15 dirhams. »¹⁹² D'autre part, la croissance et le développement du LJ (groupe Media Trust) conduisent ses propriétaires à « imaginer » de nouveaux « produits » journalistiques : un hebdomadaire généraliste en langue arabe, *Assahifa* ainsi qu'un mensuel francophone d'économie et de management, *Business Magazine*¹⁹³.

« On était un OVNI et on a eu un succès phénoménal ; on était les seuls dans ce créneau, là tout de suite on a compris que pour être plus audible et plus visible il fallait absolument lancer un canard en arabe. C'était essentiel, on savait que les élites francophones même si elles ont beaucoup d'influence... en termes stratégiques, un journal qui cherche à capter l'opinion et atteindre la masse, il fallait un journal en

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 52.

¹⁸⁹ Ainsi du quotidien arabophone *Alquds al-arabi* basé à Londres qui s'inspire lors de sa fondation en 1989 du format du *The Guardian*. Amjad Nacer [<http://www.alquds.co.uk/?p=62077>], dernier accès : 11/07/13]

¹⁹⁰ Sur ces deux types de modèles d'innovation, voir avec intérêt : Akrich, Callon, Latour (1988), « A quoi tient le succès des innovations? 2 : Le choix des porte-parole », p. 14-29.

¹⁹¹ Voir Hassan Hamdani, « La folle histoire du *Journal* », *TelQuel*, n° 410, 6 au 12 février 2010.

¹⁹² LJ n° 162, 29 mai au 4 juin 2004.

¹⁹³ C'est l'équipe du LJ qui assure la fabrication des dossiers de ce mensuel, qui paraît de 1999 à 2000.

arabe. On a tenu à ce que ce ne soit pas une traduction ou une copie de la version française, mais une rédaction avec sa propre sensibilité. »¹⁹⁴

Notons ici que LJ s'ouvre à des hommes politiques, issus de la jeunesse de l'USFP notamment, mais qui ont pris leurs distances vis-à-vis de leur parti et de ses journaux comme A. Tafnaout et M. Hafid, en leur permettant de rejoindre l'équipe d'*Assahifa*. « Ces gens-là avaient trouvé un support pour exprimer leurs idées alors que leur famille qui était au pouvoir ne le leur permettait plus. »¹⁹⁵ Des universitaires marocains et étrangers, des militants des droits de l'Homme, des intellectuels de gauche du Parti socialiste unifié (PSU) notamment, des leaders « islamistes » du Parti de la justice et du développement (PJD) ainsi que du mouvement *Al-adl wal-Ihssane*, des monarchistes autant que des républicains trouvent dans LJ un espace ouvert d'expression d'une somme de points de vue. Autrement dit, LJ est une tribune ouverte à toutes les tendances politiques et les sensibilités idéologiques confondues. AJ aimait dire que LJ constitue une espèce d'agora, qu'il avait en ce sens organisé dans ses locaux un débat entre « modernistes laïcs » et « islamistes » autour du projet de réforme de la *Moudawana* (Code de la famille) qui a vu participer des représentants des deux camps : Nadia Yassine, Leila Rhioui, Khadija Rouissi, Saïd Saadi, etc. Ceci dit, pour rendre compte du soutien et de la visibilité dont jouit LJ auprès des élites politiques, A. Amar rappelle que Driss Benzekri par exemple, ancien prisonnier politique, nommé par le roi en 2003 président de l'Instance équité et réconciliation¹⁹⁶ (IER) avait accroché à son cou la Une du LJ « Youssoufi, l'insulte »¹⁹⁷ lors d'un sit-in organisé devant la demeure du Premier ministre socialiste protestant ainsi contre la réception et l'hommage faits par ce dernier à l'ex-ministre de l'Intérieur, D. Basri, limogé par le roi Mohammed VI en novembre 1999¹⁹⁸.

Pour les raisons évoquées auparavant, LJ se voit comme *différent*, plus intelligent et plus « à gauche » que les autres journaux marocains concurrents. On dirait, pour emprunter le cas français, qu'il se rapproche plus ou moins du *Nouvel observateur*, lequel se voyait plus

¹⁹⁴ Entretien avec AA, juin 2011.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ Commission nationale pour la vérité, l'équité et la réconciliation instituée en 2004 par le roi Mohammed VI pour « régler » le bilan des violations des droits de l'Homme durant les « années de plomb » du règne d'Hassan II, et dédommager les victimes.

¹⁹⁷ Voir Annexes.

¹⁹⁸ Amar, p. 207.

intelligent et plus à gauche que *L'Express* et *Le Point*¹⁹⁹. À vrai dire, plus que les exemples d'organes de presse français, l'exemple du quotidien espagnol *El País* nous paraît plus proche du LJ en raison tout à la fois du contexte de sa fondation en 1976 (durant la transition dans ce pays et le discours sur les droits de l'Homme qui l'accompagne) et des attentes de ses fondateurs et des lecteurs, lesquels souhaitent accompagner la transition en cours. Le succès du LJ et le fait qu'il soit plus ou moins bien accueilli par le Pouvoir²⁰⁰ comme par les lecteurs (clients) et annonceurs, dans le contexte considéré, s'explique surtout par le fait qu'il s'agit d'une innovation laquelle « est un parcours qui de décision en décision vous amène au bon moment sur le bon marché avec le bon produit. »²⁰¹ Ce qui a fait que LJ ait compté pour ses lecteurs, pour ses sympathisants/alliés comme pour ses adversaires, c'est qu'il a été capable de les intéresser *autrement* (ce que LJ écrit mais aussi le porte-parole du LJ, AJ, dans sa façon de dire et de présenter LJ). Et c'est ainsi que démarre, prend forme et évolue l'innovation.

« L'innovation part de n'importe où. Les scientifiques et les ingénieurs n'ont pas le monopole de l'imagination. Elle peut aussi bien naître dans un centre de recherche que dans un service commercial, chez un client ou dans une usine. Puis de projet mal conçu et grossier, de programme encore flou, elle se transforme progressivement, à travers une série d'épreuves et d'expérimentations qui la confrontent aux savoirs théoriques, aux savoir-faire ou aux utilisateurs, en un dispositif capable d'intéresser [et d'influer peut-on ajouter]. »²⁰²

2- Des sources d'information et des sujets nouveaux

Non seulement les sujets et les thématiques abordés par LJ sont nouveaux mais aussi « la façon d'écrire et de présenter les choses, c'était complètement nouveau »²⁰³. LJ propose de défricher des sujets dits tabous : bilan du règne d'Hassan II, années de plomb, armée, islamisme, témoignages d'anciens prisonniers politiques (avec la fameuse interview de Malika Oufkir²⁰⁴), droits de l'Homme, *business* du roi, justice transitionnelle, etc.

¹⁹⁹ Voir Pinto (1984), *L'intelligence en action* : Le Nouvel observateur.

²⁰⁰ La monarchie bien sûr mais aussi les sécuritaires et hommes d'Etat de tous bords, qui ont plus ou moins de pouvoir mais qui, dans des moments critiques de « transition » de pouvoir et d'incertitudes, craignent pour leurs pouvoirs et leurs statuts. Ils ne peuvent voir que d'un bon œil une transition en douceur et une certaine presse libre qui elle-même participe de cette transition en douceur ; et malgré les critiques que cette nouvelle presse peut leur adresser, celle-ci ne remet pas de fond en comble leurs statuts.

²⁰¹ Akrich, Callon, Latour (1988), « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement », *op. cit.*, p. 8.

²⁰² Akrich, Callon, Latour (1988), « A quoi tient le succès des innovations ? 2 : Le choix des porte-parole », *op. cit.*, p. 14-29.

²⁰³ Entretien avec AA, juin 2011.

²⁰⁴ Il s'agit de la fille aînée du général Oufkir, responsable du coup d'Etat de 1972 contre Hassan II, dont la famille (son épouse et ses enfants) a payé le prix en passant près de 20 ans en prison.

Par ailleurs, les journalistes, disposant d'informations importantes mais ne pouvant les publier car se sentant « brimés » dans leurs journaux, finissent par les faire passer aux journalistes du LJ, car pour eux il s'agit de l'organe idoine « capable » de les publier²⁰⁵. Comme l'affirme ce journaliste : « les sources *venaient* au LJ, dans ces premières années ; ce sont les sources qui venaient chercher LJ et [non] pas les journalistes qui portaient voir les sources, il y avait des citoyens, des politiciens, des hommes d'affaires. H. Bouhemmou par exemple pendant des années, il prenait son café le matin au LJ. »²⁰⁶ Il est dit ici que LJ intéresse, et que les sources d'information trouvent des « intérêts à communiquer »²⁰⁷ pour des besoins de visibilité. Le journaliste A. Lmrabet explique à titre d'exemple que le prince Moulay Hicham « était une formidable source d'informations impossible à trouver ailleurs et que d'ailleurs personne, sauf *Demain* et *Le Journal* ne pouvait publier. »²⁰⁸ Ceci dit, pour éviter les risques de manipulations, dont les journalistes du LJ sont conscients, ils sont amenés à faire des « arbitrages »²⁰⁹ entre les représentations du Maroc et du monde produites par leurs sources et réseaux d'experts afin de ne pas les reproduire sur les pages du LJ²¹⁰.

Peut-être qu'il faut voir le modèle théorique d'interprétation de la presse de référence, proposé par G. Imbert autour du schéma Centre/périphérie, comme l'expression - pour ce qui concerne LJ - non seulement d'un rapport du journal vis-à-vis d'acteurs sociaux et politiques (intellectuels, hommes politiques, militants, etc.) qui sont à la *marge* de leurs institutions/organisations respectives et qui bénéficient de tribunes par leurs contributions sur les colonnes du LJ, mais également d'un rapport à *l'altérité* vis-à-vis de confrères qui se voient à la marge de leurs institutions médiatiques. De ce point de vue, on peut adhérer à l'idée selon laquelle la presse (et LJ ici) assure, vis-à-vis de l'anomie sociale, une triple ouverture : ouverture à la *marginalité*, à *l'altérité* mais aussi à *l'intimité* (sphère privée). Ce rôle consistant pour la presse à socialiser les conflits et à résoudre symboliquement l'anomie sociale a pour conséquence de faire apparaître de « nouveaux objets sociaux »²¹¹ (sujets tabous, procès/censure, nouvelles expressions culturelles, etc.)

²⁰⁵ Entretien avec M., février 2011.

²⁰⁶ Entretien avec AA, juin 2011.

²⁰⁷ Chupin, Nollet (2006), « Jalons pour une sociologie historique des interdépendances du journalisme à d'autres univers sociaux », p. 29.

²⁰⁸ <Source : <http://www.demainonline.com/2014/04/23/moulay-hicham-tel-que-je-lai-connu-episode-1/>> (dernier accès : 24/04/14)

²⁰⁹ Chupin, Nollet, *op. cit.*, p. 28.

²¹⁰ A. Amar semble conscient que le prince Moulay Hicham avait des intérêts à être visible et qu'il avait besoin d'une presse indépendante capable de véhiculer ses idées et projets. *Le grand malentendu*, *op. cit.*

²¹¹ Voir Imbert, *op. cit.*

Dans cette ère bien-entendu, LJ se regarde comme institution indispensable au pays²¹² sur lequel peut compter le régime marocain, non seulement pour « jouer » l'intermédiaire dans certaines affaires - comme on l'a vu - mais également pour « promouvoir » son image à l'international²¹³. En raison de son « courage » et de la prise de risque de ses propriétaires et journalistes²¹⁴, LJ est persuadé d'être un titre dont les observateurs étrangers et les chancelleries, cherchant à en savoir plus sur la « vraie » situation au Maroc, ne peuvent se passer.

D- Le Journal : symbole de la presse de référence dominante

Pour J. Vidal-Beneyto, les journaux de référence dominante assurent des fonctions sociale et politique : « 1/celle de se constituer en *référence indispensable* pour tous les autres moyens de communication, qu'ils soient écrits ou audio-visuels, dans la mesure où ceux-ci n'émettront jamais leurs propres opinions ou leurs jugements sur un sujet donné, avant d'avoir pris connaissance de ceux qui sont exprimés dans ces journaux même s'ils ne s'y réfèrent pas toujours ensuite de façon explicite ; 2/ celle de servir de *plate-forme privilégiée* – en ce sens qu'ils y sont présents et qu'ils s'y expriment – aux principaux leaders politiques, aux grandes institutions sociales, aux associations nationales etc., lorsqu'ils désirent s'adresser aux groupes dirigeants du pays ; 3/celle d'être, pour les *chancelleries étrangères*, la référence indispensable pour juger de la réalité et des problèmes d'un pays. Le contenu et les caractéristiques de ces fonctions nous ainsi conduits à qualifier ce groupe de journaux comme de *référence dominante*. Mais pour comprendre comment ces journaux peuvent remplir les fonctions qu'ils remplissent ou se constituer, en d'autres termes, en journaux de référence dominante, il faut s'interroger sur leur comportement en matière d'information et sur leur mode d'organisation. A notre avis ils cherchent d'abord à *désobjectiver l'information* et cette volonté s'exprime : 1) dans le souci d'exhaustivité qui entoure l'information qui se veut la plus complète possible, 2) dans la neutralité dont ils font preuve à l'égard des intérêts et des

²¹² Fondé en 1968, le magazine brésilien *Veja* se présente aussi comme « institution indispensable au pays que nous souhaitons devenir » et comme « boussole éthique ». Voir Carla Luciana Silva, « *Veja*, le magazine qui compte au Brésil », *Le Monde diplomatique*, n° 705, décembre 2012, p. 10-11. Elle est l'auteur de *Veja, o indispensavel partido neoliberal (1989-2002)*.

²¹³ *Ibid.* Pour son programme de privatisations et de lutte contre la corruption, *Veja*, considéré comme journal néo-libéral, estime que la présidente Dilma Rousseff peut compter sur le *concours* de *Veja* face aux résistances exprimées par les partis des travailleurs et les forces de gauche.

²¹⁴ Dans cette période bien-entendu, l'équipe du LJ est composée de 16 journalistes. Voir l'Ours in Annexes.

opinions des différents groupes, 3/dans la pluralité des positions et des idéologies présentées, 4/dans un traitement technique, voire même para-scientifique de l'information donnée. Neutralité-pluralité qui, revendiquant une dimension éthique, va conférer à la rationalité de l'information toute sa capacité de clarification. »²¹⁵

Retenons, de ce qui précède, que la presse de référence²¹⁶ se caractérise par trois éléments fondamentaux à savoir le fait qu'elle l'est pour d'autres médias concurrents ; qu'elle représente une référence pour des élites d'idéologies différentes et provenant d'horizons divers ; qu'elle constitue enfin une source d'information importante pour les représentations diplomatiques.

Dans le contexte de la saisie par les autorités marocaines du numéro du LJ consacré au chef du front Polisario en avril 2000²¹⁷, AJ estime qu'il pouvait compter sur l'appui des Etats-Unis. « J'étais convaincu que *Le Journal* n'allait pas être interdit définitivement parce que les Américains se sont mêlés à cette affaire [*dakhalou ala al-khatt*] et ont exprimé leur déception et leur colère vis-à-vis du régime marocain qui a failli à ses engagements. »²¹⁸ Dans ce sens, le soutien apporté alors par l'ambassadeur américain à Rabat, Edward Gabriel, au LJ, concernant ce dossier réalisé sur le Sahara²¹⁹, correspond au mécanisme de « certification » qui est, suivant C. Tilly et S. Tarrow, le fait « qu'une autorité extérieure reconnue montre par certains signaux qu'elle est disposée à reconnaître un acteur politique [*ou médiatique*] donné, à soutenir son existence et ses revendications. »²²⁰ De plus, cette autorité devrait avoir de la visibilité et un poids international : c'est bel et bien ici le cas des Etats-Unis. Ceci dit, il ne faut pas perdre de vue que la certification a des conséquences sur l'acteur « certifié » dans la mesure où « [elle] modifie à la fois la position stratégique du nouvel acteur et ses relations avec d'autres acteurs susceptibles de devenir ses oppresseurs, ses rivaux ou ses alliés. »²²¹ Enfin, les acteurs sont également conscients des avantages potentiels du soutien étranger

²¹⁵ Vidal-Beneyto (1987), « L'espace public de référence dominante », note 7, p. 11. [SPN]

²¹⁶ Qui s'opposerait à la presse dite populaire.

²¹⁷ Voir chap. 2.

²¹⁸ D'après AJ, Edward Gabriel considère que l'interdiction du LJ après l'interview de M. Abdelaziz « est une gifle pour nous les Américains ». Précisons qu'E. Gabriel officie à l'ambassade américaine à Rabat de 1999 à 2001. Entretien avec AJ, *Al-Massae*.

²¹⁹ AJ est attendu, à l'époque, dans le domicile d'un haut responsable politique chez lequel il rencontre l'ambassadeur américain. Voir interview *Al-Massae*, *op. cit.*

²²⁰ Tilly et Tarrow évoquent la reconnaissance de la mobilisation du mouvement zapatiste au Mexique par des gouvernements, associations et ONG étrangers. Voir Tarrow, Tilly (2008), *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, p. 131.

²²¹ *Idem.*, p. 132.

lorsque les conditions intérieures du pays sont défavorables aux libertés d'expression et d'action. Pour ce journaliste : « [c'est] parce qu'il y avait LJ que la Commission européenne et les Etats-Unis pensaient qu'il y avait une liberté d'expression relative dans ce pays. »²²²

Outre les éléments favorables à la fondation puis au succès de cet organe de presse cités plus-haut, LJ est bien-entendu également grâce au soutien dont il jouit, dans plusieurs affaires et procès, de la part d'organisations internationales de défense de journalistes et de droits de l'Homme à l'image de Reporters sans frontières (RSF), *Human Rights Watch* (HRW), *Committee to Protect Journalists* (CPJ), *Freedom House*, notamment ainsi que de la « bienveillance » de chancelleries étrangères.

En somme, grâce à un ensemble de facteurs, LJ se trouve dans une situation et dans un contexte bien-entendu. Ses fondateurs sont de brillants professionnels de la finance qui tirent profit de leurs formations, expériences et réseaux pour fonder LJ, lequel bénéficie d'un « faible » environnement concurrentiel (1997) mais surtout d'une ouverture politique sans précédent depuis l'indépendance du pays en 1956 : libération de prisonniers politiques, mouvement en faveur des droits de l'Homme, libertés publiques élargies, création de nouveaux médias, environnement économique incitatif, alternance consensuelle, succession royale, etc. LJ est ainsi bien-entendu lorsque la « structure des opportunités politiques » (changement de règne, alternance consensuelle, soutien international, etc.) lui est favorable. Il est possible de considérer que le régime politique de la fin des années 1990, sous le règne de Hassan II, anticipe l'avenir ; il « sait » que les chances pour que la monarchie perdure sont tributaires de sa capacité à proposer un discours « nouveau » et de mener des réformes de forme et de fond afin de légitimer son existence et de renforcer sa popularité autant à l'intérieur (auprès de différents secteurs de la société) qu'à l'extérieur du Maroc (pour son image de marque). La presse dite indépendante constitue l'étalon idoine pour « mesurer » la démocratisation du pays, et surtout à *travers elle* les élites, les observateurs, les organisations internationales ainsi que les représentations diplomatiques « scrutent » les changements en train de se faire.

Résumons donc LJ « bien-entendu » : grâce à une ambiance politico-médiatique enthousiasmante de fin de règne, la monarchie semble encourager la presse indépendante et

²²² Entretien avec H., février 2011.

LJ en particulier. Né dans ce contexte, LJ est disposé *aussi* à « aider » la monarchie ainsi que l'expérience politique du gouvernement d'alternance. Mais l'encouragement mutuel des deux se comprend mieux si l'on observe les caractères et qualités *spécifiques* de ce projet vu alors comme innovation, laquelle bénéficie du soutien d'élites de multiples tendances, de médias, d'Etats et d'organisations nationales et internationales.

En vérité, LJ crée la « surprise » et l'enchantement car, comme tout projet d'innovation, il se trouve qu'il puisse échapper même à ses auteurs et promoteurs. Et c'est souvent *après coup* que ses initiateurs s'aperçoivent que ce qu'ils ont fait les dépasse, qu'ils ne s'attendaient pas à de tels résultats, à un tel succès. Et c'est encore après coup (ils ont vu les résultats et leurs conséquences) que les acteurs tentent désespérément de donner une cohérence, un enchaînement et une suite à des décisions antérieures présentées postérieurement comme rationnelles. La situation bien-entendu du LJ, lors de ses premières années, peut s'expliquer encore par le caractère faible de la conscience politique de ses dirigeants. Pour A. Amar par exemple : « si on avait des idées sur les valeurs politiques, on n'avait pas une conscience politique affirmée sur ce que pourraient être, sur ce que devraient être les institutions marocaines. »²²³

Par ailleurs, si la presse bénéficie de nouveaux espaces de libertés, l'audiovisuel demeure pour le Palais « son principal et fort précieux instrument de combat politique »²²⁴. Enfin, si la volonté de contrôle de l'espace médiatique par le Pouvoir est aujourd'hui avérée comme celle de « réduire l'hégémonie politico-idéologique » de la presse traditionnelle d'opposition, l'on peut adhérer néanmoins à l'affirmation de J.-E. Naji selon laquelle il n'existe pas de certitude sur l'existence d'une « stratégie réfléchie » du Palais concernant ce que l'on a qualifié de « mouvement OPA », lancé par lui par anticipation de l'alternance politique en préparation, dans le but de récupérer ou d'infléchir le secteur de la presse. « (...) Ce qu'on qualifierait aujourd'hui de « stratégie réfléchie » peut être la simple somme d'initiatives ou de décisions – royales en l'occurrence – et de concours de circonstances, de processus autonomes, de développements indépendants de la volonté du Palais. »²²⁵

²²³ Entretien avec AA, juin 2011.

²²⁴ El Ayadi, *Presse écrite et transition*, op. cit.

²²⁵ *Ibid.*, p. 12.

Les séquences « bien » et « mal » entendu correspondent elles-mêmes à l'évolution du système politique marocain, aux espérances qu'il nourrit chez certains ainsi qu'aux déceptions qu'il occasionne chez d'autres. De plus, le bien-entendu est circonscrit dans le temps, qui est un temps souvent court. S'il est vrai que plusieurs éléments positifs semblent façonner cette époque de bien-entendu, ceci ne veut pas dire qu'il n'y avait pas *simultanément* des éléments négatifs. Néanmoins, on a cherché ici à focaliser l'attention davantage sur les premiers que sur les seconds. Enfin, on peut affirmer que le retrait (plus ou moins) de la certification, de cette reconnaissance, correspond au mécanisme inverse de « dé-certification », et c'est peut-être à partir de là que commence en partie le processus de malentendu. C'est ce que l'on saisira maintenant en explorant le(s) malentendu(s) survenu(s) entre LJ d'une part et ses « amis-adversaires » d'autre part²²⁶.

²²⁶ Sur le plan méthodologique, précisons ceci : la situation dans laquelle on est plus ou moins « bien » entendu précède souvent celle où l'on devient plus ou moins « mal » entendu. Hélas, on ne dispose, pas à l'image de l'audiologiste ou du médecin ORL, d'instruments permettant de mesurer le degré de bonne ou de mauvaise audition des individus étudiés. L'emploi plus général de l'expression « plus ou moins » se trouve justifié par le fait que l'on est dans l'ordre du qualitatif concernant les rapports humains.

Chapitre 2 : *Le Journal mal-entendu*

« (...) Deux consciences passionnées, deux personnes entrent en rapports, deux partenaires qui croient se comprendre et pourtant n'attribuent pas le même poids, la même sonorité, la même nuance au même mot [*démocratisation par exemple*]: et voilà de l'un à l'autre les fils inextricables du mensonge, de l'amour-propre et de la vanité qui commencent à se brouiller : le même devient un autre et le contraire son propre contraire ; les mots n'ont plus de sens ni le principe d'identité, et la tête la plus froide, grisée par ce vent de folie, par ce génie de la confusion ne sait plus elle-même ce qu'elle pense. »

V. Jankélévitch, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien. Vol. 2. La méconnaissance, le malentendu*. p. 186.

« Il y a trois catégories professionnelles avec lesquelles il est impossible d'entretenir des relations amicales : les policiers, les juges et les journalistes »²²⁷

François Mitterrand

« La plupart des divisions des hommes entre eux proviennent de ce qu'ils ne s'écoutent pas mutuellement, s'isolent dans leur propre pensée, et, par conséquent, ne peuvent s'entendre. L'imagination, si utile lorsqu'elle s'appuie sur un point de départ positif, devient funeste lorsque, devançant la raison, elle s'élève par des abstractions rapides dans des espaces inconnus, y place une *entité*, et déduit ensuite, de celle-ci, tout un système pour lequel elle se passionne ardemment. »²²⁸

Ernest Brelay, *Le malentendu social*, 1873.

²²⁷ Cité in Reinhard (2011), *Presse et pouvoir. Un divorce impossible*.

²²⁸ Brelay (1873), *Le malentendu social. Entretiens économiques familiaux*, p. 1.

Comment on peut passer, au niveau des rapports sociaux et politiques, d'une situation dans laquelle on est plus ou moins « bien » entendu, c'est-à-dire d'une période caractérisée par la coopération, la cordialité et l'enthousiasme, à une situation de « mal » entendu marquée elle par la mésestimation, par le conflit et la déception. Je m'interroge ici sur les facteurs qui ont mené à une détérioration des rapports entre les jeunes fondateurs du LJ et le Pouvoir. Le « malentendu politique » porte ici sur les sens et les représentations donnés par chacun des partenaires tant au changement politique et à la « transition démocratique » qu'au rôle que la presse est censée jouer²²⁹. On aura compris qu'il s'agit d'une entreprise de reconstruction des malentendus à l'œuvre dans l'histoire du LJ dans ses rapports avec le Pouvoir, ou s'il l'on préfère entre ses promoteurs d'une part, et les hommes politiques avec qui ils ont eu affaire d'autre part. Autrement dit, c'est une sociogenèse du malentendu (mal-entendu) qui est proposée ici, lequel démarre « officieusement » avec la rencontre d'AJ avec les conseillers du roi au Palais royal en octobre 1999, et « officiellement » après la première saisie par les autorités du numéro du LJ comportant une interview avec le chef du Polisario en avril 2000.

Faire une lecture socio-anthropologique du malentendu revient à voir par-delà les logiques d'action et les intérêts rationnels des acteurs, quelque chose qui relève bien entendu de la *nature de la communication* qui s'établit entre individus²³⁰. « Toute interaction est sur le fil du rasoir dans la mesure où la communication n'est jamais le décalque des consciences, mais un échange de significations soumis à l'interprétation mutuelle des protagonistes et donc du risque du malentendu. »²³¹ Le but de ce chapitre est ainsi de montrer ce sur quoi porte le malentendu, ses origines, ses conséquences, mais aussi de répondre à la question de savoir comment LJ est devenu « mal » entendu et pour quelles raisons le malentendu s'est amplifié car « là où les stéréotypes, les croyances, et les préjugés peuvent ne pas être « actifs » et rester inexprimés pendant un certain temps, le malentendu, lui, par nature, est actif, produit des résultats, communique les difficultés de la relation. Le malentendu est performatif, il génère

²²⁹ Je dois mentionner qu'AJ préfère parler de « mauvaise interprétation » ou de « mauvaise analyse » de la situation car le malentendu suppose, selon lui, que les acteurs en présence soient égaux, qu'ils aient un pouvoir. Or, pour lui, ils étaient « de simples journalistes ».

²³⁰ Philippe Aldrin, rencontré lors d'une soutenance de thèse à l'IEP d'Aix-en-Provence, m'avait proposé à juste titre de « sociologiser » le malentendu ; il n'est pas sans intérêt aussi, de mon point de vue, de « l'anthropologiser » voire de « l'historiciser ».

²³¹ Le Breton (2013), « Entre malentendu et bien-entendu dans l'accueil des migrants », p. 16-21.

des événements, produit des effets, des comportements, des faits, des situations identifiables et analysables, même s'il n'est pas toujours évident d'en isoler la cause. »²³²

Des auteurs, s'inscrivant dans différentes disciplines, ont tenté de comprendre le malentendu : un économiste comme Ernest Brelay, un philosophe comme Vladimir Jankélévitch ou encore un anthropologue comme Franco La Cecla. D'autres auteurs, certes plus nombreux, ont simplement « titré » voire « sous-titré » leurs ouvrages par le terme « malentendu » lui ajoutant souvent l'adjectif « grand »²³³, sans vouloir nécessairement définir ou expliquer ce concept, mais seulement souligner une situation de quiproquo voire de désaccord entre deux « choses », deux entités ou protagonistes²³⁴. Parmi ces auteurs, on retrouve aussi des sociologues des médias²³⁵. On dira par exemple que « ce véritable malentendu » s'exprime lorsque les « attentes et revendications des uns [public] sont très peu conciliables avec les moyens et les réponses des autres [journalistes]. »²³⁶ C'est dire que la littérature scientifique (du moins en science politique et en sociologie) est peu prolixes en la matière²³⁷. Et les auteurs qui s'y sont intéressés ont préféré l'étude quasi exclusive des malentendus (inter)culturels²³⁸. La focalisation sur ces derniers présente, à nos yeux, une certaine « facilité » dans le sens où il s'agit de souligner les différences « culturelles » entre le système médical du « monde occidental technologisé et organisé » d'une part et les « systèmes de soins « traditionnels » »²³⁹ auxquels les patients immigrés sont habitués d'autre part.

L'analyse du malentendu politique, dans notre cas, s'appuie elle sur les protagonistes d'un même pays : ils ont donc la même nationalité, font partie de l'élite plus ou moins politisée ayant fait des études supérieures au Maroc et en Europe notamment, et sont pour la plupart bilingues (arabophones et francophones).

²³² Profita (2013), « Malentendu, différence et sens commun », p. 124.

²³³ A. Amar précise qu'il n'a pas l'entière paternité du titre de son essai. Après avoir expliqué à son éditrice, chez Calmann-Lévy, de quoi parle son livre, elle lui a proposé ce titre !

²³⁴ Une recherche sur le site Amazon.com permet de voir la longue liste de livres avec « le grand malentendu » pour second titre : Pape François ; Dieu ; L'Occident face au Coran ; Politiques de jeunesse ; Euthanasie ; Chine-Occident ; Finance éthique ; Rousseau ; etc.

²³⁵ Charon (2007), *Les journalistes et leur public : le grand malentendu* ; Gingras (1999), *Médias et démocratie. Le grand malentendu*.

²³⁶ Charon, *op. cit.*, p. 103.

²³⁷ Un constat confirmé par G. Profita et D. le Breton, coordonnateurs du numéro spécial sur les malentendus dans la *Revue des sciences sociales* de l'Université de Strasbourg.

²³⁸ Les contributions dans ledit numéro concernent principalement le domaine de la santé avec une attention particulière sur les malentendus d'ordre culturel entre « soignants » d'une part et « patients » d'origine immigrée d'autre part.

²³⁹ Profita (2013), *op. cit.*, p. 122-133.

Le malentendu est défini dans le dictionnaire Larousse comme « un désaccord entre des personnes né d'une divergence d'interprétations, en particulier d'une mésentente sentimentale. »²⁴⁰ Le malentendu est un manque de communication, selon C. Lévi-Strauss, lorsque l'indiscrétion en constitue l'excès²⁴¹. V. Jankélévitch lui l'exprime par ces termes : « Le malentendu est la méconnaissance d'un impalpable, impondérable, indémontrable je-ne-sais-quoi qu'on peut négliger sans contrevenir aux lois écrites...dans ce domaine des lois non écrites où la nuance de l'interprétation est tout, où seule importe l'appréciation morale, le malentendu est la méprise bien fondée, l'erreur pneumatique qui punit la surdité pneumatique.»²⁴² D'après Jankélévitch : « le malentendu a une fonction sociale : il est la sociabilité même ; il bourre l'espace qui est entre les individus avec l'ouate et le duvet des mensonges amortisseurs, il fait du barbare prédateur et anguleux un faussaire civilisé, un tricheur qui a de bonnes manières ; car les fraudeurs ne se supporteraient pas s'ils devaient approfondir leur condition, et la franchise totale, la diaphane loyauté auraient tôt fait de changer leur police en une jungle frénétique. »²⁴³

Selon Judith Lazar, le malentendu est une « interprétation erronée [*par le destinataire*] de la pensée de l'émetteur »²⁴⁴. L'ambiguïté du message signifie que son décodage sera incorrect. Pour elle, le malentendu peut toucher les interprétations erronées que l'on peut faire des thèses d'un auteur²⁴⁵. Et de ce point de vue, l'on peut être « promoteur » ou « victime » du malentendu²⁴⁶. Par ailleurs, le malentendu peut être vu aussi comme l'expression d'une crise. « On peut penser la notion de crise selon trois axes épistémologiques : la crise apparaît comme une rupture dans le prévisible, entre le passé et le futur; la crise est la source de transformations irrésistibles; la crise est la conséquence d'une dynamique incontrôlable. »²⁴⁷ Dans les rapports établis entre journalistes et Politiques, en période de changement notamment, le malentendu peut signifier une crise identitaire qui suggère une crise de

²⁴⁰ <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/malentendu/48873>>

²⁴¹ Cité in La Cecla, *Le malentendu*, *op. cit.*, p. 18.

²⁴² Jankélévitch, *op. cit.*, p. 186.

²⁴³ *Ibid.*, p. 212.

²⁴⁴ Lazar, « Variations sur le malentendu : ambiguïté, ignorance, déformation », p. 110.

²⁴⁵ J. Lazar estime que l'économiste Amartya Sen est « promoteur » et responsable en quelque sorte de la déformation de sa théorie tandis qu'Ervin Goffman est lui « victime » de la déformation faite par ses disciples. Selon Lazar, le malentendu - entendu pour elle comme la mauvaise interprétation qui est faite de la thèse d'un auteur, Goffman en l'occurrence - fait que les militants et intellectuels qui se sont appropriés ses thèses sur l'asile psychiatrique en ont conclu qu'ils possédaient désormais « la preuve scientifique de l'inutilité de l'enfermement des malades » ; ce que Goffman ne dit pas. Cf. Lazar, *op. cit.*, p. 114-116.

²⁴⁶ La Cecla, p. 27.

²⁴⁷ Appel à communication, « Crise et mise en crise », Colloque de l'ACSALF, *op. cit.*

représentations et de valeurs des uns et des autres, comme le souligne à juste titre G. Imbert à propos de la transition en Espagne.

Pour qu'on puisse parler de malentendu, trois variables sont déterminantes à notre sens : les « apparences » et les « désirs » des protagonistes du malentendu ainsi que le « temps » qui constitue la variable leur permettant de s'en apercevoir.

On distinguera les faits réels, c'est-à-dire les manifestations qui restituent des situations de malentendu d'une part, et l'explication du malentendu (ses origines) d'autre part. Ainsi une censure, un procès, un sit-in, un boycott publicitaire etc. sont des manifestations du malentendu. Un exemple pour illustrer ceci : l'interdiction d'un journal est un fait, elle constitue une manifestation d'un malentendu ; par cet acte, les autorités signifient qu'elles ne sont pas d'accord avec ce que ce journal a publié. En revanche, l'explication de ce fait elle voudrait que les deux protagonistes (l'Etat et le journal interdit) aient deux façons différentes de considérer le changement politique, un dossier, une affaire. L'explication pourrait renvoyer aussi à une « différence d'âge » entre les protagonistes en désaccord. On aura donc des *origines* (explication), des *manifestations* ainsi que des *conséquences* (effets) de la situation du mal-entendu. « L'isolement » du LJ dans son environnement peut être par exemple une des conséquences de ce mal-entendu. Notre parti pris est d'insister moins sur les manifestations (procès) et les conséquences (boycott publicitaire) que sur les « origines » du malentendu.

Il faudrait distinguer, enfin, deux niveaux d'analyse : le premier concerne la *forme* de communication entre individus qui est source de malentendus ; autrement dit, ceci concerne *comment* on parle, comment on est perçu et dans quel contexte les contacts sont établis ; le deuxième niveau concerne le *fond* de la communication, c'est-à-dire de quoi on parle. Ici encore, il importe de préciser que le premier aspect concerne des rapports oraux (souvent informels) entre les promoteurs du LJ et certains hommes politiques pendant les premières années du lancement de cette publication. Le second aspect relatif à l'objet du malentendu implique tout à la fois des rapports non écrits, mais aussi les prises de position du LJ et l'évolution de sa ligne éditoriale dans le temps, et donc fondamentalement ce que LJ publie et les réactions que cela suscite.

La démonstration se fera suivant deux axes : la « genèse » et la « jeunesse » du malentendu. Dans le premier, on revient sur les sources du malentendu politique en observant les premiers contacts établis par les promoteurs du LJ avec les conseillers du roi, et ce que ceci a généré comme incompréhension pour les acteurs en interaction ainsi pour les socialistes au gouvernement. *Le Journal* est perçu alors tout à la fois comme le promoteur du trône et son critique, en raison du discours du changement à l'œuvre à cette époque et les déceptions qu'il occasionne. Diverses affaires opposent LJ au Pouvoir. Les relations entretenues avec le prince Moulay Hicham renforcent le malentendu sur le « véritable jeu » du LJ. Dans le deuxième axe, on expliquera le malentendu notamment par la différence d'âge qui oppose les protagonistes, par la « jeunesse » donc des promoteurs du LJ, puis on verra enfin dans quelle mesure les conséquences du malentendu aboutissent à des frustrations, au boycott publicitaire ; bref à l'isolement du LJ dans son environnement jusqu'à sa fermeture par les autorités.

A- Genèse du malentendu

Dans le chapitre précédent, on a vu comment LJ est bien-entendu dans une ambiance politique positive marquée par l'enthousiasme des discours et des réformes entrepris ainsi que par l'arrivée au pouvoir d'un jeune souverain. Pour LJ, cette époque est caractérisée par les contacts établis avec l'entourage des rois Hassan II et Mohammed VI *via* leurs conseillers interposés. Mais cet enthousiasme est empreint, malgré tout, de moments de doutes et de déception.

« Les contacts n'ont été établis avec ceux qui allaient prendre le pouvoir que plus tard dans l'entourage de M6 ; parce que ces gens sont venus nous voir pour nous dire : nous sommes l'espoir du Maroc et que nous voulons accompagner cette expérience. Ça n'a pas duré longtemps, il y a eu un désamour très rapide. »²⁴⁸

Ainsi, sous le règne de Mohammed VI, malgré les signes positifs émis par la « nouvelle ère » et les espérances nourries, la déception fait (très ?) vite irruption chez les acteurs portés par l'engouement de la libéralisation politique au Maroc. A. Amar exprime ici les tenants et aboutissants de la détérioration des rapports avec l'entourage du roi Mohammed VI :

²⁴⁸ Entretien avec AA, juin 2011.

« Avec Mohammed VI, malgré des échanges assidus avec son entourage, les relations allaient vite se dégrader. Le jeune monarque, optant pour le « changement dans la continuité », allait sceller le divorce avec ce *Journal* impertinent et impatient. Non disposé à courber l'échine devant un pouvoir arc-bouté sur ses « lignes rouges » - ces fameux interdits qui ont trait à sa gouvernance -, l'islam dont il tire sa légitimité, son appareil sécuritaire et la sacro-sainte affaire du Sahara occidental, *Le Journal* verra sa lune de miel avec le régime se transformer en opposition ouverte. Écrire « le roi » plutôt que « Sa Majesté », dénoncer sa diplomatie au lieu de chanter les louanges de la « marocanité des provinces du Sud », s'opposer à la prédation économique du Palais, devait convaincre que *Le Journal* était à l'évidence irrécupérable. »²⁴⁹

En vérité, les contacts du LJ sont établis *via* trois personnages : Hassan Aourid, Fouad Ali El Himma et André Azoulay. H. Aourid, on l'a vu, fait partie des chroniqueurs du LJ durant ces premières années, et c'est par son intermédiaire notamment que les liens avec les milieux proches du Palais sont établis, avant qu'il ne devienne le Porte-parole du Palais royal en août 1999. AJ revient dans une interview de presse sur la figure de H. Aourid.

Journaliste : comment avez-vous joué le jeu du Palais royal ?!

AJ : « Premièrement, notre rapport avec les milieux [*mouhit*] proches du Palais ou ce que Ali Lmrabet a appelé le « néo-Makhzen » l'a été par le biais de Hassan Aourid. C'est lui qui nous a mis dans cette situation [*warattana*] en nous donnant une image qui n'était pas juste sur ces milieux (rires). Nous croyions que les amis de quelqu'un d'intellectuel et de "bonne famille" comme Hassan Aourid ne pouvaient être que des gens de bonne famille également. »²⁵⁰

AJ effectue bien entendu *a posteriori* des associations qui sont potentiellement sources de malentendus. Ainsi l'énoncé selon lequel H. Aourid est quelqu'un de « bonne famille » [*oueld nass*] dérive le fait que son milieu de travail comprend également des personnes de la même nature. D'autre part, l'éditorial consacré à la famille Oufkir (février 1998) est considéré comme le deuxième éditorial fondateur, puisque la survie du LJ en dépend²⁵¹. Il donne à AJ l'impression que le roi Hassan II lui « parle » du fait de la non-interdiction de ce numéro. « La survie du *Journal* dépendra de cet édito qui est un signal de Hassan II, à qui je n'ai jamais parlé, mais lui m'a parlé implicitement et indirectement lorsqu'il n'a pas interdit ce numéro. »²⁵²

²⁴⁹ Amar, *Le grand malentendu*, op. cit., p. 9.

²⁵⁰ Interview *Al-Massae*, op. cit.

²⁵¹ Le premier est écrit à l'occasion de la nomination d'A. Youssoufi.

²⁵² Interview *Al-Massae*, op. cit.

1- Écrivez « Sa Majesté » !

Par ailleurs, il est utile de restituer l'ambiance de la rencontre, réelle cette fois, entre AJ et les conseillers du roi, suite à un appel téléphonique d'André Azoulay.

« C'était André Azoulay, le conseiller économique du roi. Il me demande de venir le voir d'urgence dans son bureau au Palais royal de Rabat. Il a tellement insisté que j'ai finalement accepté alors que c'était un jour de bouclage. Il m'a indiqué que c'était pour une affaire de la plus haute importance. C'était quelques mois après l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI. J'y suis allé avec Fadel et Ali, qui sont restés au parking du Palais pendant que j'étais dans son bureau. Pendant que je parlais à Azoulay, Hassan Aourid passait par là comme par hasard. Je rappelle que M. Aourid venait d'être nommé porte-parole du Palais et aimait bien se présenter comme un intellectuel ouvert, quelque peu rebelle. D'ailleurs, il tenait à l'époque une chronique au Journal. Il me dit : qu'est-ce que tu fais ici ? Je lui réponds que M. Azoulay souhaite discuter avec moi d'un sujet de la plus haute importance. Aourid reste avec nous. Pendant un quart d'heure, André Azoulay me tient alors un discours non pas sur la monarchie marocaine, mais sur le Makhzen. André Azoulay, le visage de la modernité du cabinet royal, m'a parlé de la centralité et de l'importance du Makhzen ! Il m'a dit notamment : faites attention, si vous vous attaquez au Makhzen, vous vous attaquez aux Marocains. Je ne suis pas né de la dernière pluie, je savais qu'au cabinet royal, il y avait des micros partout, et j'avais bien compris qu'il ne me parlait pas, mais parlait à travers moi. Qu'il y avait quelqu'un d'autre qui nous écoutait et pour lequel on enregistrerait²⁵³. Le comble, c'est que Hassan Aourid s'y est mis lui aussi : « Est-ce que vous voulez foutre le feu au pays ? à un moment, il a même lancé : « Est-ce que vous voulez que le Maroc devienne l'Algérie ? » à la fin, Azoulay a fini par me dire : « Quand vous parlez de Sa Majesté il faut écrire Sa Majesté. Il ne faut pas écrire le roi, mais Sa Majesté ! » Pour moi, c'était une grosse gifle. Il faut dire qu'au *Journal*, il n'y avait pas d'instructions sur ce plan. Chaque journaliste écrivait ce qu'il voulait : Sa Majesté ou le roi tout court. Je suis sorti du bureau d'Azoulay et j'ai dit aussitôt à Fadel et Ali qui m'attendaient dans la voiture : « Les mecs, ça y est, c'est cuit, c'est terminé. Je peux vous assurer que ces gens-là ne vont rien réformer, et c'est très mal parti ! » J'ai réfléchi en me disant que face à tous les problèmes du monde, aux grands défis du Maroc, voilà que des gens comme ces gens-là passent leur temps à se creuser la tête pour obtenir que la presse écrive « Sa Majesté ! » ça s'est passé fin octobre-début novembre 1999. Depuis ce jour-là, les journalistes du *Journal* n'ont plus écrit Sa Majesté. »²⁵⁴

Faisons ici quelques rappels et précisions. AJ dit avoir croisé H. Aourid dans le couloir « par hasard », avant d'entrer voir A. Azoulay. Ils se saluent amicalement, se parlent un peu. H. Aourid ne manque pas de lui faire remarquer que LJ écrit « des choses un peu dures ». Lorsque le *Mokhzani* appelle AJ, ce dernier entre chez A. Azoulay en compagnie de H. Aourid. Pendant plus de dix minutes, AJ écoute attentivement, explique-t-il, sans réagir aux

²⁵³ Il est intéressant de noter ici la « situation faussée » du malentendu dont parle Jankélévitch lorsque « les deux partenaires communiquent chacun avec un fantôme d'interlocuteur, chacun avec un autre que son interlocuteur réel », cf. Jankélévitch, *op. cit.*, p. 214.

²⁵⁴ Intervention de AJ à Bruxelles le 13 février 2013 lors d'une conférence sur « *Le Journal* : histoire d'une illusion » à laquelle sont conviés AJ, Fadel Iraki, Omar Brouksy, Ali Lmrabet notamment. A. Amar et Omar Brouksy, restituent dans leurs livres respectifs à peu près le même contenu de cette rencontre.

propos tenus par A. Azoulay (et H. Aourid qui le soutient) qui lui assène que « les Marocains sont attachés au Makhzen, boubker ! » AJ est surpris que A. Azoulay, qui symbolise selon lui la face moderne du Palais et la « star de la modernisation » des dernières années Hassan II, puisse parler de Makhzen. Et de voir, d'autre part, l'ancien chroniqueur du LJ tenir une position ambiguë sur les effets que produit LJ quant à la déstabilisation du pays, en osant la comparaison avec l'Algérie qui lui paraît inappropriée. Pour AJ : « c'est le premier coup de semonce, j'étais dégouté. Je suis sorti en me disant que ma vie sera difficile. » Après « l'ordre » qui lui est donné d'écrire « Sa Majesté », AJ réunit ses journalistes, au lendemain de cette rencontre, pour leur demander de ne plus écrire « Sa Majesté » et d'écrire désormais « le roi »²⁵⁵. On voit donc comment le malentendu implique des repositionnements permanents en fonction du surgissement de situations nouvelles.

D'autre part, A. Amar, qui a eu l'occasion d'être l'invité de F. El Himma (ami et proche du roi Mohammed VI), à différentes reprises chez lui ou dans des endroits publics le soir, nous dit sur ce personnage : « Lorsqu'il parlait, on avait l'impression que c'est une plante verte²⁵⁶, il acquiesçait [AA baisse la tête pour signifier à la manière des hommes du Makhzen que c'est entendu] il ne parlait pas beaucoup, c'est quelqu'un de discret. »²⁵⁷ D'un autre côté, dans la discussion qu'il a eue avec F. El Himma à propos de l'offre d'imprimerie faite par Hassan II, AJ présente ses arguments justifiant le refus d'un point de vue entrepreneurial selon lequel « d'autres investisseurs, de jeunes journalistes ne prendront pas les risques que eux [les fondateurs du LJ] ont pris, et se diront que finalement ces gars travaillent pour le Palais contre l'expérience de l'alternance. »²⁵⁸ Voulant savoir comment F. El Himma aurait réagi, AJ affirme que El Himma *bka sakate* [n'a rien dit]. Si pour AJ, le refus de cette offre royale est un « acte de véritable indépendance », il remarque que « ce refus, d'après le père de Fadel Iraki, signe l'acte de mort du LJ puisque qu'on ne refuse pas des choses au Makhzen. »²⁵⁹

²⁵⁵ Entretiens avec AJ, janvier et octobre 2014.

²⁵⁶ Je reviens à ce moment, avec mon interlocuteur, sur la signification de cette expression, ce qui donne la suite de l'extrait.

²⁵⁷ Entretien avec AA. Un autre journaliste, Talha Jibril, confirme le propos d'A. Amar concernant la timidité et la grande discrétion de F. El Himma. Cf. Jibril (2013), *Sahafatoun takoulou abna-aha* [Une presse qui dévore ses enfants. Mémoires], p. 124-125. [en arabe]

²⁵⁸ Entretien avec AJ, octobre 2014.

²⁵⁹ Moulay M'Hamed Iraki, le père de l'actionnaire majoritaire du LJ, assure de 2006 à 2011 le poste de président-Wali de *Diwan al-madhalim*, le « bureau de doléances » citoyennes concernant les litiges administratifs (son équivalent français est le Défenseur des droits). Il a été nommé à ce poste par le roi lequel a instauré cette institution en 2001.

Si l'on suit ces faits rapportés par AJ et AA, il est permis de faire le rapprochement avec le propos de La Cecla sur les facteurs de surprise et d'inattendu caractérisant le malentendu. « Pour qu'il y ait malentendu il faut qu'il puisse surgir en un instant donné, et pour qu'il « fonctionne », il faut que nous ne nous en apercevions pas, qu'il nous surprenne. (...) Autrement dit : « nous croyions nous comprendre, nous étions en train de parler et puis à l'improviste entre nous une faille s'est ouverte, un mur a surgi... »²⁶⁰ Cette « faille » ou ce « mur » découlent de la nature du contact noué. Suivant P. Feyerabend : « Il est vrai que les nations et les groupes à l'intérieur d'une société établissent en général une sorte de contact, mais il serait inexact d'y voir un "méta-discours en commun". Les connexions sont plutôt *passagères, ponctuelles* et assez *superficielles*. »²⁶¹ Le malentendu relève ici d'un manque de communication entre les protagonistes en interaction. Ainsi « avant que [le malentendu] ne se transforme en disputes ou en conflits ouverts, avant même que la difficulté de se comprendre ne soit ouvertement exprimée, il y a le silence, les renoncements forcés, parfois même un acquiescement suspect. »²⁶²

Pour saisir d'autres facettes de ce malentendu, il serait intéressant de voir maintenant comment des hommes politiques *perçoivent* LJ, ses promoteurs ainsi que sa ligne éditoriale.

2- Le Journal, promoteur du trône ?

Grâce à l'audace, au courage avec lesquels il aborde ses sujets, et pour son caractère non partisan, LJ est qualifié d'indépendant²⁶³. Mais en raison du contexte de sa fondation, des liens établis avec l'entourage royal ainsi que la collaboration de personnages qui occuperont plus tard des postes officiels (comme H. Aourid au Palais royal), LJ est soupçonné, particulièrement par les socialistes dirigeant l'expérience gouvernementale de l'alternance, d'acointance avec le Palais, et d'offrir par conséquent à ce dernier un supposé soutien. « On disait de nous qu'on était les sous-marins du Palais » précise AJ. LJ est donc soupçonné de « contrer » l'expérience Youssoufi au profit du Palais. De plus, nombre de rumeurs circulent à son propos : financé par le Mossad, par le Polisario, par l'Algérie, par les francophones, par la

²⁶⁰ La Cecla, p. 27.

²⁶¹ Feyerabend (1987), p. 270. [SPN]

²⁶² Le Breton, Profita (2013), « Le malentendu : un questionnement », p. 8-13.

²⁶³ Cf. chap. 4 : « L'étiquette d'indépendance ».

CIA, proche du mouvement *al-adl wal-ihssane*, etc. Son positionnement vis-à-vis des journaux concurrents et à l'égard de la monarchie génère des incompréhensions sur lesquelles revient cet ancien ministre de la Communication.

« Vous savez on avait coutume de présenter tel journal comme de tendance nationaliste, tel autre... de tendance socialiste. LJ était présenté lui comme *allissane allibirali li-annidam al-jadid* [le porte-voix libéral du nouveau régime] et il était dit « de tendance libérale pro-régime ». Et comme tant d'idées, fausses bien sûr, qu'on a essayé de véhiculer, celles-ci finissent hélas par s'ancrer dans les têtes des gens qui les reprennent. »²⁶⁴

AJ laisse entendre que *Le Journal* a été d'une certaine manière au service du Pouvoir, du Palais précisément.

Q. (journaliste) : ...donc les *ittihadis* [membres du parti de l'USFP] ne vous attaquaient pas gratuitement ?

« Ceux qui, à un certain moment, nous accusaient d'être au service du Palais, je trouve que leurs propos comportaient beaucoup de choses vraies. D'une part, nous n'avons jamais reçu ne serait-ce qu'un dirham du Palais, mais nous servions la monarchie d'une certaine façon, en donnant l'impression que la monarchie au Maroc permet l'existence d'une presse indépendante, audacieuse et de tendance critique. De plus, nous croyions à l'époque que le Palais était en train de créer un environnement d'ouverture qui pourrait déboucher sur la démocratie, sachant bien sûr qu'Hassan II n'a jamais été un démocrate. »²⁶⁵

Dans un éditorial, AJ écrit : « Si les effets nocifs du système institutionnel actuel sont avérés, cela ne signifie pas automatiquement qu'il faille jeter le bébé avec l'eau du bain. D'abord parce que le coût du passage pour la communauté du système actuel à un système républicain, peut être extrêmement élevé. L'anarchie et la dimension révolutionnaire d'un tel changement peuvent conduire à des tragédies humaines que l'éthique humaniste nous oblige à chercher à éviter. Ensuite, parce qu'une monarchie marocaine, consciente du rôle historique qu'elle a à jouer en accompagnant la démocratisation pacifique de la nation, peut substantiellement réduire le coût de la transition pour la communauté. »²⁶⁶

D'un côté donc, LJ promet le trône à son corps défendant ; de l'autre, il est stigmatisé par les socialistes menant l'expérience d'alternance consensuelle, même si LJ assure avoir défendu le gouvernement Youssoufi dans nombre de dossiers. Ainsi de la fameuse Une datant

²⁶⁴ Entretien avec ML, mars 2014.

²⁶⁵ Interview *Al-massae*, op. cit.

²⁶⁶ LJ, du 11 au 17 juin 2005.

de 1998 « Pour sauver l’alternance, Driss Basri doit partir » qui s’inscrit dans cette promotion du nouveau règne et de l’expérience d’alternance politique, dans le sens où les acteurs révélaient à l’époque un secret de Polichinelle concernant l’animosité entre le futur roi Mohammed VI et l’homme fort de son père Hassan II : Driss Basri, ministre de l’Intérieur.

Promoteur du trône à son corps défendant, LJ est surtout perçu comme faisant parti de ses critiques les plus virulents. Ainsi, pour A. Amar, il se voulait « le miroir critique de cette génération M6 »²⁶⁷.

3- Le Journal, critique du trône

L’année 1999 marque le début des malentendus avec le Pouvoir. On a précédemment décrit la rencontre d’AJ avec les conseillers du roi à propos de « Sa Majesté » et le respect dû au Makhzen. Jusqu’à sa fermeture par les autorités en janvier 2010, l’histoire du LJ est empreinte par des rapports plus ou moins conflictuels avec le Pouvoir avec diverses manifestations (procès, interdictions, etc.) dont il s’agit ici de rendre compte.

En mars 1999, le numéro du LJ, dont la Une est consacrée à Malika Oufkir, reçoit une « saisie limitée » par des agents dits « zélés » des autorités locales des villes d’Agadir, d’El Jadida et de Marrakech notamment lesquels « achètent » quelques exemplaires du LJ²⁶⁸. En mai 1999, le stand du LJ au salon « Contact 99 » est démantelé par les organisateurs sur instruction des agents de l’ambassade du Maroc à Bruxelles - le « parrain » du salon - qui ont jugé les Unes du LJ sur Malika Oufkir et Abraham Serfaty « provocatrices » pour le ministre d’Etat à l’Intérieur, D. Basri, qui devait inaugurer cette manifestation²⁶⁹.

Le même mois, le refus d’impression du LJ émis par *Maroc-Soir* (imprimeur du LJ de novembre 1997 à novembre 1998), d’*Ecoprint* (éditeur de *l’Economiste* et *Assabah*) - liée par un contrat au LJ mais qui lui réclame un effet d’environ un million de dirhams (90 000 euros) que les responsables du LJ disent avoir payé - ainsi que le refus formulé par l’imprimerie *Al Amal* (laquelle imprime le magazine *Maroc hebdo*) conduisent LJ à s’exporter à l’étranger grâce au soutien du quotidien français *Libération*. La Rédaction du LJ explique alors ce refus

²⁶⁷ Amar, *op. cit.*, p. 10.

²⁶⁸ «Le Journal partiellement « saisi » mais un tabou a été brisé”. L’article paru dans la rubrique Politique rappelle que LJ a « le triste privilège d’être la première publication “saisie” sous l’ère de l’alternance ». LJ, 3 au 9 avril 1999.

²⁶⁹ Cf. l’article : «Le Journal sponsor officiel de « Contact 99 » censuré à Bruxelles» de Fadel Agoumi, envoyé spécial, ainsi que le billet d’Ali Lmrabet : « Siba diplomatique à Bruxelles », LJ n°74, 8 au 14 mai 1999.

d'imprimer par les prises de positions récentes du LJ, sa liberté de ton et son indépendance. D'après LJ, c'est en particulier la lettre ouverte de Christine Daure, épouse de l'opposant marocain de gauche Abraham Serfaty en exil en France, publiée dans LJ (n°74, du 8 au 14 mai 1999), qui est la cause de « l'irritation » des autorités marocaines. Refoulée à l'aéroport de Rabat malgré les promesses qu'on lui a faites, C. Daure-Serfaty adresse alors une lettre à Abderrahmane Youssoufi, dans laquelle elle interpelle le « pouvoir impuissant » du Premier ministre face à son ministre de l'Intérieur, D. Basri. L'irritation s'expliquerait surtout par le comparatif qu'elle établit entre, d'une part, les « militants sincères » de confession juive, en particulier entre son mari, juif marocain (rien que Marocain selon elle) « affublé » à tort d'une nationalité brésilienne pour justifier son expulsion du Maroc, et les « juifs de cour » d'autre part, à A. Azoulay notamment, conseiller économique du roi Hassan II, rappelant au passage son origine juive ainsi que sa double nationalité française et marocaine²⁷⁰.

Le « boycott des imprimeurs en mai 1999 » qui oblige LJ à aller à l'étranger « est le prix à payer pour notre liberté de ton » explique AJ, pour le combat du LJ pour le retour d'Abraham Serfaty notamment « qui avait fini par antagoniser les sécuritaires de l'époque ». En 2001, AJ indique que, après 21 mois d'impression en France, LJ fait son retour au Maroc et son prix passe de 10 à 8 dirhams. « Nous réimprimons LJ à Casablanca parce que son entreprise éditrice n'a tout simplement plus les moyens de le faire en France comme c'était le cas pendant les 21 derniers mois. »²⁷¹

LJ maintient sa liberté de ton, l'« Affaire Benaïssa » fait écho à la publication par LJ d'une enquête sur les conditions obscures de l'achat jugé « surévalué » de la résidence de l'Ambassade du Maroc à Washington par M. Benaïssa, l'ancien ministre des Affaires étrangères, qui poursuit LJ²⁷².

²⁷⁰ « Vous êtes Premier ministre, Monsieur, et vous ne pouvez rien... », LJ n°74, 8 au 14 mai 1999 ; « Qui veut la peau du *Journal* ? », LJ n°75, 15 au 21 mai 1999. Cf. Annexes.

²⁷¹ Editorial, LJ n° 12, 7 au 13 avril 2001 avec en couverture « Le nouveau Makhzen est arrivé » accompagné de photos des dirigeants de l'USFP lors du sixième congrès de ce parti. Cf. annexes.

²⁷² AJ écrit : « Dans cette affaire, Ali Amar et moi-même avons été condamnés en Première Instance respectivement à 2 et 3 mois de prison FERME et à payer 2 millions de dirhams de dommages et intérêts au ministre des Affaires étrangères. En appel, la peine à la prison ferme a été commuée en sursis et les dommages et intérêts ont été réduits à 500.000 dirhams. Constatant notre incapacité à payer cette somme, M. Benaïssa a demandé au tribunal de saisir nos salaires auprès de la société éditrice du *Journal*, société qui nous emploie. Celle-ci n'appliquant pas la décision du juge, - nos salaires étant notre seule source de revenus, M. Benaïssa a demandé et obtenu la condamnation de ladite société à payer les 500.000 dirhams. La conséquence a été la saisie des actifs de la société et leur vente aux enchères. M. Benaïssa ne s'est pas contenté de cela. Il a aussi demandé et, bien entendu obtenu, la saisie auprès de la société distributrice du *Journal* et d'Assahifa des recettes de ventes de nos deux publications. », « Pourquoi je pars », LJ n° 286, 20 au 26 janvier 2007.

Le 15 avril 2000, le numéro du LJ, comportant l'interview du chef de Polisario M. Abdelaziz, est interdit. En gros, il suggérait l'importance d'une « troisième voie », celle d'une autonomie élargie du territoire sud-marocain. La censure du numéro du LJ est justifiée par les « dépassements constatés dans la ligne éditoriale des deux publications en ce qui concerne le traitement de la question de notre intégrité territoriale. »²⁷³ On précise aussi : « Le gouvernement marocain a la ferme intention de s'opposer à ce que la recherche du gain, la course derrière la singularité et le vedettariat ou la tendance d'accointance avec des milieux et des intérêts étrangers amènent à porter atteinte aux exigences de la défense nationale et aux efforts des différents services qui y veillent. »²⁷⁴ LJ est accusé d'être « antipatriote » par la presse de l'USFP notamment. De son côté, Mohamed Larbi Messari, le ministre de la Communication d'alors (parti de *l'Istiqlal*), affirme : « Le Maroc est en guerre et que, de ce fait, il n'est plus question de liberté de la presse [...]. Sa Majesté Mohammed VI est la seule personne habilitée à débattre du Sahara et à y proposer des solutions. Tout débat en dehors du consensus national est interdit. »²⁷⁵ La presse internationale (française surtout) remet en cause les avancées « démocratiques » du royaume²⁷⁶. La réaction du LJ à cette saisie consiste alors à rééditer ce numéro la semaine suivante avec des pages blanches, une pratique que la presse nationaliste employait pour signifier le caractère ridicule de la censure des autorités françaises du Protectorat²⁷⁷.

Le malentendu du LJ avec les responsables politiques se cristallise dans une autre affaire. L'épisode Midaoui, du nom du ministre de l'Intérieur (1999-2001), Ahmed Midaoui, est significatif de la détérioration des rapports entre LJ et des figures du Pouvoir. Dans une conférence de presse en octobre 2000 à Berlin sur les négociations entamées entre le Maroc et le Polisario, les questions irritantes d'AJ font réagir le ministre : « Mon fils, si vous publiez encore une fois une interview d'un membre du Polisario, je vous interdirai. »²⁷⁸ Agacé par le paternalisme du ministre, AJ affirme « qu'il n'est pas son fils et que leur échange est celui

²⁷³ Communiqué de la MAP, l'agence de presse officielle. Cité in Amar, *op. cit.*, p. 184.

²⁷⁴ *Idem.*

²⁷⁵ Interview à *La Nouvelle tribune*, 25 avril 2000.

²⁷⁶ José Garçon, « Maroc : un avertissement à la presse », *Libération*, 18 avril 2000 ; Thierry Oberlé, « La fin du printemps médiatique », *Le Figaro*, 19 avril 2000.

²⁷⁷ LJ n° 118, 15 au 21 avril 2000. Cf. annexes.

²⁷⁸ in Amar, *op. cit.*, p. 187.

d'un journaliste et d'un ministre. » Et A. Midaoui de répondre : « Heureusement, parce que si tu étais mon fils, je t'aurais cassé la gueule. » [*koune khlite darbouke*²⁷⁹]

a- « L'histoire », source de malentendus

L'engouement caractérisant la fin des années 1990 ainsi que la volonté d'en savoir plus sur le passé politique du Maroc, pour éclairer les raisons de déception concernant l'expérience d'alternance notamment, conduit LJ à réaliser des dossiers historiques.

« Quand on a commencé à prendre conscience qu'on ne pouvait pas aller de l'avant, pour comprendre pourquoi cette expérience de la gauche n'était pas en phase avec les aspirations d'une jeunesse réformatrice, sans qu'on puisse expliquer aux gens ce qu'a été l'histoire récente du Maroc. On s'est rendu compte, on le savait déjà, que l'histoire n'est pas enseignée à l'école. Les historiens qui ont une chaire font des travaux qui restent dans le domaine confidentiel ; et que pour expliquer pourquoi l'alternance politique avec Youssoufi n'avait pu réaliser ses ambitions avec le Makhzen, comment cette capacité du Makhzen... comment l'USFP en quelques mois a dilapidé son capital de militantisme de façon incroyable. On essayait de comprendre pourquoi il n'a pas pu obtenir davantage de concessions. Et on s'est plongé dans l'histoire. On a eu une phase comme ça où LJ a été le premier titre à [avoir] commencé à déterrer les dossiers. Bien sûr, il y avait une nécessité mémorielle, on est encore dans la phase du CCDH [Conseil consultatif des droits de l'Homme] pas encore dans celle de l'IER et des grands déballages. Il y a une volonté de la jeunesse de comprendre l'histoire contemporaine du Maroc, parce que l'histoire officielle est évidemment complètement fautive. Et on a commencé à révéler beaucoup de choses, on a tout naturellement donné la parole à Malika, la fille d'Oufkir qui sort un livre... »²⁸⁰

b- « La lettre » du malentendu

La publication par LJ de la fameuse lettre manuscrite du Fquih Mohamed Basri²⁸¹ est à comprendre dans cette logique. Rédigée en juin 1972 par le Fquih Basri, elle est destinée alors à Abderrahim Bouabid ainsi qu'Abderrahmane Youssoufi, deux membres historiques importants du parti de l'Union nationale des forces populaires (UNFP) devenu l'USFP. En gros, Basri les informe du bon déroulement des préparatifs avec Oufkir concernant l'attentat raté que le général dirigera en août 1972 contre l'avion du roi Hassan II de retour de Paris. La publication de cette lettre - qui suggérait l'implication de la gauche au pouvoir en 2000 -

²⁷⁹ LJ n° 138, 6 au 13 octobre 2000 avec à la Une « Nouveau concept d'autorité : Ahmed El Midaoui à Aboubakr Jamaï : Si vous étiez mon fils, koun khlit dar bouk », Cf. Annexes.

²⁸⁰ Entretien avec AA, juin 2011.

²⁸¹ Mohamed Basri (1922-2003) dit le Fquih est un célèbre opposant politique, plusieurs fois condamné à mort par contumace durant les années 1960. Il se réfugie en France de 1966 à 1995. Gracié par Hassan II, il rentre au Maroc avant d'y décéder en octobre 2003.

aurait fait du « mal » à des personnages politiques importants. A. Azoulay aurait tenu à A. Youssoufi ce propos: « Cette lettre a fait beaucoup de mal à Sa Majesté et à des personnages pour lesquels il a de l'admiration et un grand respect. Vous en faites partie, Monsieur le Premier ministre, et Sa Majesté veut collaborer avec vous dans un climat de confiance mutuelle. »²⁸² Par ailleurs, le communiqué du bureau politique de l'USFP précise : « L'hebdomadaire “Le Journal”, est allé jusqu'à user du mensonge concernant l'histoire et ses grands symboles nationalistes, l'institution de la défense nationale, les formations politiques et de masses, pour mettre en doute leurs valeurs nationales et leur attachement constant au Trône et au Roi... »²⁸³

Le numéro du LJ daté du 20 novembre 2000 est donc interdit par le Premier ministre A. Youssoufi, qui recourt à l'article 77 du Code de la presse²⁸⁴. Cette lettre ainsi que l'interdiction qui s'en suit²⁸⁵ font réagir des organisations de défense de journalistes, des hommes politiques étrangers ainsi que plusieurs organes de presse concurrents²⁸⁶.

« Le journal *al-alam* [affilié à *l'Istiqlal*] a publié un article dans lequel il a formulé trois reproches au LJ : Un, cette lettre *toufsid attawafouk* [nuit au consensus] dans le pays et notre position est que le Fquih n'avait pas à donner cette lettre aux journalistes du LJ. Deuxièmement : nous nous opposons à la décision d'interdiction quelque que soit l'affaire en question ; cette lettre aurait dû faire l'objet d'un débat. Troisièmement, le contenu de la lettre pose problème ; il est inconcevable que Abderrahim Bouabid ait coopéré avec le général Oufkir ; c'est bien lui qui a dit “entre lui (le général) et moi il

²⁸² Selon une vidéo-témoignage d'Abdelaziz Nouaydi, membre du cabinet du Premier ministre, A. Youssoufi, chargé des questions des droits de l'Homme. Voir Brouksy (2014), *Mohammed VI. Derrière les masques*, p. 39.

²⁸³ Communiqué de l'USFP.

²⁸⁴ L'article 77 de l'ancien Dahir de novembre 1958 et du Code de la presse de 2003 stipule : « Le Ministre de l'Intérieur pourra ordonner par arrêté motivé la saisie administrative de tout numéro d'un journal ou écrit périodique dont la publication porte atteinte à l'ordre public, ou comporte les faits visés à l'article 41 ci-dessus. Cet arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif, dans le ressort duquel se trouve le siège principal du journal, qui doit y statuer dans un délai maximum de 24 heures à compter de la date du dépôt de la requête. »

²⁸⁵ Pendant plus d'un mois d'arrêt de parution, LJ est hébergé sur le site Web du *Nouvel observateur*. Lors de sa reparation sous le nom *Le Journal hebdomadaire*, le numéro choisit pour couverture « Les 40 jours qui ont ébranlé le Maroc » et fait appel à la solidarité de ses lecteurs par le biais d'une politique d'abonnements car « notre liberté d'expression a atteint ses limites financières. », LJ n° 1 (vol. 2), 20 au 26 janvier 2001. Les numéros suivants (février-mars-avril) se focalisent sur le gouvernement Youssoufi et sur l'échec de la gauche. « Quelle nouvelle gauche pour le Maroc », LJ n° 2, 27 janvier au 2 février 2001 ; « La nébuleuse USFP : Compromis, dissensions, alliances... Les grandes manœuvres », LJ n° 9, 17 au 23 mars 2001 ; « Omar Seghrouchni : l'interview-vérité de l'homme de la lettre. Congrès de l'USFP : les dés sont pipés », LJ n° 10, 24 au 30 mars 2001 ; « USFP : La crise. L'échec de la mécanique Youssoufi », avec un décryptage « Télévision et transition démocratique : le ratage de 2M », LJ n° 11, 31 mars au 6 avril 2001.

²⁸⁶ Comme RSF qui se solidarise avec LJ. Son président, Robert Ménard, est accueilli dans les locaux du LJ pour une conférence de presse. D'autre part, François Hollande, à l'époque Secrétaire général du Parti socialiste français, considère cette interdiction comme une « véritable régression démocratique ». LJ n° 1, 20 au 26 janvier 2001.

y a le cadavre de [Mehdi] Ben Barka''. Pour nous, cette lettre « casse » une grande architecture mise en place par Hassan II dès 1992... »²⁸⁷

Après cette interdiction, LJ (et AJ) est accusé de trahison et insulté par les militants et journalistes proches de l'USFP. *Libération*, le quotidien francophone du parti, par la plume de son éditorialiste titre : « Pour en finir avec une escroquerie nommée Le Journal ».

En 2005, une autre affaire « secoue » LJ. Claude Moniquet, directeur du Centre européen de recherche, d'analyse et de conseil en matière stratégique (ESISC) basé à Bruxelles poursuit LJ pour diffamation, après la publication par son centre d'un rapport sur le Sahara que LJ juge « téléguidé » par Rabat. A. Amar indique : « l'avocat du plaignant [le bâtonnier Mohamed Ziane, ancien ministre des droits de l'Homme] a déclaré qu'il s'agissait d'un procès politique et donc par conséquent le tribunal était invité à juger la ligne éditoriale et les opinions du journal et non pas l'objet de la plainte. Pour preuve, l'avocat de ce Centre a utilisé comme pièces à conviction d'anciennes Unes du Journal qui traitaient de sujets sensibles en arguant du fait que la publication écornait l'image du Maroc à l'étranger. »²⁸⁸

Tandis que LJ est poursuivi dans l'affaire Moniquet, des manifestations sont organisées en février 2006 devant ses locaux dans le cadre d'une « campagne de désinformation » menée par les agents de l'Etat contre LJ après la supposée publication par cet hebdomadaire des « caricatures danoises »²⁸⁹. La semaine suivante, LJ édite un numéro avec une couverture sans équivoque : « L'Etat voyou »²⁹⁰. AJ y écrit :

« En réaction à la dégradation de son image auprès de ses alliés traditionnels [les hommes d'affaires et les sécuritaires lesquels doutent, selon LJ, de la capacité de la monarchie à maintenir la stabilité du pays], le régime réagit en attaquant les médias indépendants. Coupables de révéler les travers de gouvernance et, à chaque fois, de relativiser des opérations présentées comme révolutionnaires comme l'IER ou le RDH [Rapport de développement humain commandé par le Palais à des intellectuels et

²⁸⁷ Entretien avec un ancien ministre de la Communication, mars 2014. Suite à mon appel téléphonique et à la présentation de mon sujet de recherche, ce responsable m'avouera lors de notre rencontre que la première idée qui lui est venue en pensant au LJ, « c'est le fait qu'il y avait deux pouvoirs, l'un fictif, le notre (gouvernement), l'autre réel. »

²⁸⁸ LJ n° 243, 18 au 24 février 2006. Dossier « Une ligne éditoriale à la barre ».

²⁸⁹ Amar, *op. cit.*, p. 157-160. LJ publie un dossier analytique avec les points de vue d'experts (Youssef Seddik, Tariq Ramadan, Olivier Roy, Bruno Etienne, etc.) sur l'affaire des caricatures du Prophète en veillant à flouter à l'aide de l'encre indélébile une photo de l'AFP où l'on voit un lecteur regardant ces caricatures reproduites par le quotidien *France Soir*. LJ n° 242, 11 au 17 février 2006.

²⁹⁰ LJ n° 243, 18 au 24 février 2006.

chercheurs], ils provoquent l'ire d'une monarchie chatouilleuse. Il n'est pas anodin de constater que les pires réactions sont consécutives à des photos ne montrant pas le monarque sous son meilleur jour ou à des articles critiquant sa façon de lire ses discours. Entouré d'un groupe qui l'accompagne depuis sa jeunesse, il perçoit l'écho non pas de conseillers aguerris mais d'intimes qui se comportent en groupies. C'est comme cela que la direction de l'information de 2M, proche du roi, perd tout sens de la mesure et impose à ses journalistes des méthodes de travail à la Goebbels pour couvrir les événements de ces derniers jours concernant Le Journal. C'est aussi comme cela les moyens d'un ministère de l'Intérieur dirigé en réalité par Fouad Ali El Himma, intime du souverain depuis son adolescence, sont utilisés pour "fabriquer" les manifestations récentes contre la presse indépendante. C'est aussi comme cela qu'un juge bourreau, Mohamed Alaoui, condamne "Le Journal" à verser la somme hallucinante de 3 millions de dirhams en dommages et intérêts. »²⁹¹

Par ailleurs, la marque de fabrique du LJ étant « l'économie politique »²⁹², celle-ci a scellé le divorce du LJ avec le Pouvoir. Dans plusieurs dossiers en effet, LJ « pointe les dérives de la gouvernance économique du nouveau pouvoir »²⁹³ enquêtant du coup sur des affaires bancaires, financières, de bourse, concernant les entreprises dans lesquelles le roi est actionnaire, et soulignent au passage divers dysfonctionnements (délits d'initié par exemple). En somme, LJ stigmatise autant le « cannibalisme économique de la monarchie »²⁹⁴ que les « magouilles » de conseillers économiques chargés de gérer la fortune royale, notamment le secrétaire particulier chargé des affaires du roi, Mohamed Mounir Majidi, qui est directement visé par les enquêtes du LJ. Des Unes aussi fortes que « Monarchie et affaires : dangereux mariage », « L'alaouisation de l'économie », « Très riche roi des pauvres » s'inscrivent dans ce sens.

Rappelons à ce stade que l'entreprise de reconstruction de la genèse du malentendu consiste ici à restituer les affaires litigieuses entre LJ et le Pouvoir d'une part. Elle réside d'autre part dans l'observation de la manière selon laquelle LJ (et la presse indépendante) est perçu par des Hommes politiques, mais également de voir comment LJ ré-agit face à ceci. À vrai dire, le « comportement » du Pouvoir marocain vis-à-vis du LJ n'est pas monolithique. Autant il existe des visions différentes entre le Palais et le gouvernement à son sujet, autant il y a, chez les membres d'un même gouvernement, des points de vue divergents et des

²⁹¹ *Ibid.* L'éditorial d'AJ s'intitule « Les dessous d'une ignominie ».

²⁹² Nombre d'enquêtes et de dossiers réalisés par LJ ont servi ultérieurement au travail de journalistes étrangers (français notamment) sur la prédation économique de la monarchie. Voir le livre notamment, interdit au Maroc, de Graciet, Laurent (2012), *Le Roi prédateur. Main basse sur le Maroc.*

²⁹³ Amar, *op. cit.*, p. 171.

²⁹⁴ LJ n° 243, 18 au 24 février 2006.

malentendus le concernant. On reprend ci-après une série de propos d'un ancien ministre de la Communication dans le gouvernement Youssoufi (1998-2002).

« Sur la première saisie du numéro du LJ portant sur l'entretien avec M. Abdelaziz, chef du Polisario, ni Lahlimi, ministre chargé des relations avec le Parlement, ni Youssoufi ni moi n'étions au courant des tenants et aboutissants de cette interdiction lorsqu'elle a eu lieu... Non seulement je ne suis pas au courant alors que j'étais à Laayoune à cette époque... j'ai cherché à avoir ce numéro du LJ objet du litige, mais personne au ministère de la Communication n'avait ce numéro. »

« J'ai passé quelques jours à penser à la réponse que je vais donner au Parlement, c'était un vrai casse-tête, j'étais mal à l'aise, ça m'a posé un *ihraj* [gêne]... J'ai finalement trouvé l'idée du *ijmaa* [consensus] sur le sujet du Sahara et que LJ n'avait pas à sortir de ce consensus national [*al-ijmaa al-watani*] et de l'intérêt national [*al-maslaha al-wataniya*] »

« Pendant un moment, LJ imprimait ses numéros à Barcelone... Durant un Conseil de gouvernement, M. (ministre de l'Intérieur) ne comprenait pas que ce journal puisse passer par l'Office des changes pour payer son imprimeur espagnol. Pour lui, le ministère de la Communication devra l'en empêcher... Ma réponse : il s'agit d'une opération commerciale, il est clair que LJ ne va pas les payer en dirhams mais en devises, et pour cela il doit effectuer un transfert d'argent du Maroc ! »²⁹⁵

4- La presse et la monarchie vues par le roi Mohammed VI

D'autre part, dans une interview parue dans *Le Figaro* en 2001, le roi Mohammed VI revient lui-même sur ce qu'il pense plus généralement de cette « nouvelle » presse ainsi que de sa vision personnelle de la monarchie.

« Au Maroc, on me connaît parfaitement. Les Marocains connaissent mon caractère et mes idées, ils savent absolument tout de moi. Cette notion de mystère est entretenue par une certaine presse : pour vendre, il faut mettre une étiquette. On m'a donc collé une étiquette, celle du mystère, simplement parce que j'ai décidé que, avant de parler, j'attendrais de mieux savoir. Alors, cette attitude a peut-être surpris, déçu, ceux qui attendaient ou souhaitaient une démarche plus médiatique. De toute façon, je ne suis pas candidat au hit parade. »²⁹⁶

Pour le roi Mohammed VI « le Maroc est une démocratie »²⁹⁷. Disant ne pas trouver appropriée la comparaison avec la monarchie espagnole, voici ce qu'il affirme au sujet de la monarchie : « Les Marocains veulent une Monarchie forte, démocratique et exécutive. Notre Monarchie est constitutionnelle avec un texte fondamental datant de 1962 qui avait été

²⁹⁵ Entretien avec un ancien ministre de la Communication, mars 2014. Voir en Annexes, les correspondances de ce ministre avec d'autres responsables politiques.

²⁹⁶ Interview du roi Mohammed VI avec Charles Lambroschini, *Le Figaro*, 4 septembre 2001.

²⁹⁷ *Idem*.

élaboré en étroite concertation avec les formations politiques de l'époque. Mais, chez nous, le Roi ne se contente pas de régner. Je règne et je travaille avec mon gouvernement dans un cadre constitutionnel clair qui définit la responsabilité de chacun. [...] Depuis treize siècles que dure la Monarchie marocaine, nous avons évolué dans ce cadre et les Marocains le veulent ainsi. »²⁹⁸ Ceci dit, la liberté selon lui « c'est le respect de l'autre et le respect de la loi. La liberté, ce n'est pas l'anarchie. La critique est constructive, pas la délation. La liberté de la presse, ce n'est pas que n'importe qui écrive n'importe quoi sur n'importe qui. Il faut écrire en respectant les faits même quand ils sont moins excitants que le fantasme de ceux qui ont choisi de critiquer pour critiquer. »²⁹⁹

Il ne faut perdre de vue que, simultanément, plusieurs organes médiatiques et de presse dite indépendante voient le jour. Dans ce sens, F. El Himma aurait dit à F. Iraki, l'actionnaire majoritaire du LJ : « Tu sais, Fadel, nous avons de grands desseins pour les médias qui doivent accompagner le nouveau règne. Vous ne serez plus le seul journal indépendant du pays, nous y travaillons. »³⁰⁰ Ce que l'historien Maâti Monjib qualifie de restructuration par le Pouvoir de l'espace médiatique afin de mieux le contrôler³⁰¹ à travers la création de groupes médiatiques se présentant comme indépendants, mais qui sont financés par des hommes d'affaires proches du Pouvoir³⁰².

Dès lors, le changement d'attitude du LJ, vers une attitude donc moins conciliante, s'explique suivant cette journaliste : « Ils [les fondateurs du LJ] ont compris plein de choses, que les espoirs et les promesses du Pouvoir n'ont pas été au rendez-vous. Peut-être qu'ils ont compris à ce moment-là qu'il fallait hausser la voix. »³⁰³ En réalité, la critique plus ou moins acerbe de la monarchie et du roi est justifié, selon plusieurs journalistes interrogés, par le fait « qu'au Maroc, tous les chemins mènent vers le roi. » AJ se défend, toutefois, du reproche qui lui est fait concernant sa focalisation dans ses éditoriaux sur la monarchie :

²⁹⁸ *Le Figaro, Ibid.* Dans un autre entretien avec le magazine américain *Time*, daté du 20 juin 2000, le roi est irrité par la comparaison avec l'Espagne et rappelle la spécificité de la démocratie marocaine.

²⁹⁹ *Le Figaro, op. cit.*

³⁰⁰ Amar, *op. cit.* p. 150.

³⁰¹ Entretien avec MM, mai 2013.

³⁰² Depuis 2008, plusieurs organes de presse dits indépendants ont vu le jour sur le marché de la presse francophone notamment : *Le Temps, Puce, Al-ane*, etc. Ce dernier magazine a fait plusieurs dossiers non signés dans ses deux versions arabophone et francophone sur Aboubakr Jamaï, Moulay Hicham, A. Réda Benchemsi, etc. concernant les « secrets » de leur histoire personnelle et familiale, leurs mœurs, leurs réseaux et liens occultes, leurs stratégies.

³⁰³ Entretien avec F., juin 2011.

« Je ne comprends pas en quoi cela est choquant. Ma démarche a toujours été cohérente. La monarchie a un impact considérable dans notre pays. Tous les pouvoirs sont concentrés entre ses mains. Et c'est à son niveau que sont prises toutes les décisions influentes sur la vie de l'ensemble des Marocains. Il était donc tout à fait normal qu'on s'y intéresse. Mais bon, il ne faut pas non plus généraliser. Il nous arrivait aussi de parler de beaucoup d'autres choses. »³⁰⁴

Si les hommes au Pouvoir « pensent des choses » des médias et des journalistes, ceux-ci ont leurs points de vue aussi sur les hommes de pouvoir. Pour ce journaliste : « les gens du Pouvoir, c'est des gens incultes, ils n'avaient pas assez le niveau, ce ne sont pas des intellectuels. »³⁰⁵ L'on considère donc que certains personnages influents sont des « quasi-analphabètes »³⁰⁶, et un éditorial par exemple d'AJ souligne « la médiocrité des intellectuels de cour »³⁰⁷. Le malentendu *intellectuel* est le produit ici de l'*ignorance* supposée de certains responsables politiques selon LJ. Dès lors, on comprend mieux « l'attirance » exercée sur LJ par un personnage politique, le prince Moulay Hicham, dans la mesure où ce dernier marque un contraste avec le « commun » des hommes de Pouvoir.

5- Le malentendu avec le prince

Cousin germain du roi Mohammed VI, le prince Moulay Hicham a joué un rôle plus ou moins important dans le malentendu du LJ avec le Pouvoir. La première apparition du prince sur les colonnes du LJ³⁰⁸ remonte à mars 2000, puis à l'occasion d'un déplacement effectué par AJ au Kosovo, où le prince était en mission humanitaire de l'ONU en compagnie de Bernard Kouchner³⁰⁹. À vrai dire, bien avant la publication de ce dossier, une série de rencontres organisées en 1999 à Paris à l'Institut français des relations internationales (IFRI) sur la situation politique au Maghreb et au Maroc réunit autour de Rémy Leveau, politiste spécialiste du Maroc, et de Khadija Mohsen-Finan des chercheurs et intellectuels marocains :

³⁰⁴ Interview *Telquel*, 8-14 novembre 2008.

³⁰⁵ Entretien avec O., janvier 2011.

³⁰⁶ Entretien avec AJ, janvier 2014.

³⁰⁷ Voir chap. 5 : « leadership médiatique ».

³⁰⁸ Son site personnel répertorie 13 interventions (articles, entretiens) dans LJ de 2000 à 2007. <<http://moulayhicham.net/>> (dernier accès : 23/10/14)

³⁰⁹ « Moulay Hicham : un prince au Kosovo », LJ n° 115, 25 au 31 mars 2000. Voir aussi « Moulay Hicham : un Emir dans les Balkans » sur la Une ; le dossier est titré : « Moulay Hicham : un fonctionnaire de l'ONU comme les autres », LJ n° 134, 9 au 15 septembre 2000.

l'anthropologue Abdallah Hammoudi, Aboubakr Jamaï et le prince Moulay Hicham notamment³¹⁰.

LJ « promeut » le prince en le présentant comme quelqu'un ayant des « amitiés solides auprès du gratin politique de la communauté internationale » notamment aux Etats-Unis, dans les Nations-Unies, avec Kofi Anan, avec les émirats du Golfe.³¹¹ Cette promotion s'opère aussi par la reproduction de ses photos³¹². Au journaliste qui lui demande s'il pense que Moulay Hicham peut apporter quelque chose au Maroc, AJ répond :

« J'en suis convaincu. Je ne comprends pas comment on peut se permettre le luxe de mettre à l'écart un profil de ce genre. Moulay Hicham est un intellectuel brillant et un homme de terrain qui a vécu beaucoup de choses. Il a rempli des missions à l'international non sans importance, il a créé un *think tank* à l'université de Princeton, il travaille actuellement avec ce qui se fait de mieux en matière de démocratisation dans le monde. J'ai eu la chance de le voir à l'œuvre lorsqu'il était en poste au Kosovo, je peux vous dire qu'il est capable de beaucoup de choses. C'est dommage qu'on en soit arrivé là. Au final, c'est le Maroc qui est le perdant dans l'histoire. En tout cas, c'est quelqu'un que je respecte. J'aime beaucoup discuter et débattre avec lui, même si je ne suis pas toujours d'accord avec ses idées. Je regrette qu'il ne s'implique pas davantage dans la vie politique marocaine. »³¹³

AJ (et donc LJ) peut apparaître également comme le « conciliateur » du roi et de son cousin. Ainsi, à l'occasion de la participation du prince aux cérémonies du cinquantenaire de l'indépendance du Maroc le 18 novembre 2005, alors que les désaccords entre le roi et son cousin étaient un secret de Polichinelle, AJ signe un article dans lequel il revient sur ce « retour » et fait des spéculations sur la pacification des relations entre le roi et son cousin ainsi que sur les « retours de politesse » entre F. El Himma et le prince Moulay Hicham. Contacté par LJ, ce dernier exprimait par sa présence à ces festivités « mon [son] affection naturelle pour tous les membres de ma famille. » Pour accentuer le propos du prince, AJ écrit juste après : « notez-le. Tous les membres de ma famille »³¹⁴.

³¹⁰ Notons que le prince, formé en science politique et en relations internationales à Princeton aux Etats-Unis, fondera en 1994, au sein de cette université, un Centre sur les études transrégionales sur l'Afrique du nord, Moyen-Orient et l'Asie centrale contemporains qu'Abdallah Hammoudi dirigera des années durant. <<http://www.princeton.edu/transregional/>>

³¹¹ LJ n° 231, 19 au 25 novembre 2005.

³¹² Le « Cliché Maroc » du numéro suivant est illustré par une photo du prince lors de ces festivités accompagné par sa tante, par la princesse Lalla Salma, épouse du roi ainsi que par le prince héritier, Moulay Hassan. LJ n° 232, 26 novembre - 1^{er} décembre 2005.

³¹³ *Telquel*, *op. cit.*

³¹⁴ « Moulay Hicham : le come-back ? », LJ n° 231, 19 au 25 novembre 2005.

Cependant, cette relation jugée « ambiguë » qu'entretiennent LJ et AJ en particulier avec Moulay Hicham crée énormément de rumeurs sur l'appui symbolique comme sur le financement supposé apporté par le prince au LJ ; ce que ses fondateurs ont toujours nié.

« Contrairement aux rumeurs, Moulay Hicham n'a jamais donné d'argent à notre publication. Si c'était vraiment le cas, ceux qui ont organisé des manifestations devant nos locaux, nous l'auraient fait payer cher, à nous et à lui aussi. Les gens oublient qu'il nous est souvent arrivé de critiquer Moulay Hicham. Lorsqu'il a animé sa conférence à l'IFRI, au cours de laquelle il a défendu son idée du pacte monarchique, nous avons même été durs avec lui. Nous n'étions pas d'accord avec lui et nous n'avons pas hésité à l'écrire. J'aurais pu bien sûr le critiquer gratuitement à longueur de journée comme le souhaitent certains, mais non seulement il ne le mérite pas, mais en plus il y a quelque chose de profondément indigne à devoir attaquer quelqu'un pour entrer dans les bonnes grâces du Pouvoir. »³¹⁵

Tout ceci « complique » le positionnement du LJ et fait réagir ses journalistes sur le fait que « le prince Moulay Hicham a été plus une mauvaise chose qu'une bonne chose pour LJ »³¹⁶. « On était scandalisé par la Une à propos de M6 et du prince Moulay Hicham : « Et s'ils se réconciliaient ? » » affirme un autre journaliste. D'où son propos : « [LJ est] indépendant de M6 et de ses conseillers oui mais indépendant de Moulay Hicham ?! C'est un prince, moi je le considère comme faisant partie du pouvoir. » D'autre part, un ancien rédacteur en chef était en 2008, explique-t-il, dans une « logique de reconstruction » du LJ tel qu'il a été. « Lui [AJ] est revenu [au LJ en 2009] dans une *logique d'affrontement personnalisé* avec la monarchie, et c'est comme s'il attaquait la monarchie à travers Moulay Hicham et à travers LJ. »³¹⁷

Toutes proportions gardées, on peut ici oser le rapprochement avec le propriétaire d'un organe concurrent du LJ : Ahmed Réda Benchemsi, le directeur de publication et éditorialiste du magazine *TelQuel*. On le fera sur la base d'un dossier qui lui est consacré par un journal francophone dit indépendant : *Le Temps*. Le journaliste de cet hebdomadaire, lancé en 2009, se demande pourquoi A. Benchemsi a autant de hargne et d'aversion « pour les institutions politiques de son pays ». Après avoir relaté son histoire personnelle, les « mœurs légères » de

³¹⁵ *Telquel*, *op. cit.* À vrai dire, le prince a tenté une fois de payer l'amende d'environ 270 000 euros due par LJ dans le cas du « procès Moniquet ». AJ remercie le prince pour son « geste » mais refuse néanmoins que ce dernier paie pour eux.

³¹⁶ Entretien avec F., juin 2011.

³¹⁷ Entretien avec B., janvier 2011.

ses parents, il affirme : « La ligne éditoriale adoptée par A. Réda Benchemsi n'avait pas manqué, dès le lancement de *TelQuel*, de séduire le Prince Moulay Hicham, qui s'est toujours ingénié à fédérer autour de lui un réseau de journalistes disposés à relayer ses prises de position iconoclastes à l'égard de la Monarchie et à le tenir informé régulièrement sur la situation politique au Maroc. »³¹⁸ Selon *Le Temps*, la « galaxie Benchemsi » comprend des politiciens de gauche (A. Amine, F. Abdelmoumni), des hommes d'affaires (K. Tazi) ainsi que des intellectuels « refuzniks » comme Aboubakr Jamaï et Hassan Alaoui, patron du mensuel *Economie & Entreprises*.

Le Temps considère donc que la ligne éditoriale des deux publications de Benchemsi, *TelQuel* et *Nichane*, « attire » le prince Moulay Hicham mais aussi le fait que cette presse indépendante subit des manipulations et qu'elle constitue une source « crédible » d'informations sur la situation politique marocaine. Dans le même ordre d'idées, la publication des mémoires du prince³¹⁹ fait réagir A. Amar :

« J'avais révélé quelques facettes de sa personnalité, notamment sa propension à vouloir séduire les médias crédibles, son obsession à vouloir exister à travers la presse, la façon aussi avec laquelle il courtisait certains journalistes. Il était dans une attitude de séduction, de conviction mais aussi d'achat des âmes. A l'époque, ses idées politiques n'étaient pas éloignées de celles de beaucoup de démocrates. Ceci-dit, il a usé de cette convergence d'idées pour se forger une image de prince rebelle qui confinait à de la manipulation. Nous avons été quelques uns à lui offrir une extraordinaire tribune alors que la presse officielle lui taillait des croupières. »³²⁰

Q. : Que pensez-vous des passages du livre qui traitent de la presse libre ?

« Ces passages sont pour moi très significatifs. Ils sont révélateurs de son sentiment d'échec. Il étrille les médias en leur reprochant à mots couverts de n'avoir pas pu « faire chavirer le navire ». Cela sonne comme un aveu de ce qu'il attendait du réseau qu'il a patiemment tissé dans la presse et au-delà. Il ose dire aujourd'hui que la liberté d'expression acquise pourtant de haute lutte n'a été qu'un « usage inflationniste de la parole libre ». C'est tout de même un comble pour quelqu'un qui en usait et abusait. Il ajoute qu'il ne voudrait pas être ingrat envers certains journalistes qui l'ont défendu, mais s'assure aussi par une pirouette de prendre ses distances avec eux, dont moi. L'explication en est simple : cette presse ne lui sert plus de relais au Maroc. »³²¹

³¹⁸ *Le Temps*, n° 191, 24 au 30 mai 2013. On y rappelle que Benchemsi avait fait un panégyrique sur « La nouvelle vie de Moulay Hicham » dans l'édition du 18 au 24 décembre 2010 de *TelQuel*. Voir aussi *Maghreb al-waym*, n° 206, 24 au 30 mai 2013.

³¹⁹ Moulay Hicham El Alaoui (2014), *Journal d'un prince banni. Demain Le Maroc*.

³²⁰ <<http://www.demainonline.com/2014/04/21/ali-amar-rectifie-certaines-assertions-du-livre-de-moulay-hicham/>> (dernier accès : 24/04/14)

³²¹ *Idem*.

En tous cas, on peut supposer que la volonté du prince d'« aider » LJ, les relations amicales qu'il entretient avec les promoteurs du LJ d'une part, et les relations tendues qu'il entretient d'autre part avec son cousin aboutissent à une situation cocasse : si Moulay Hicham a des « problèmes » avec le roi Mohammed VI, et que LJ ouvre ses colonnes au cousin banni, c'est que LJ a (aura) des problèmes avec le roi. LJ donc est mal-entendu car, en publiant et médiatisant les actions du prince, ses relations avec le roi, il finit par porter « les affaires de la famille royale » sur la place publique ; or il s'agit d'affaires considérées comme privées par le roi Mohammed VI³²². Par ailleurs, la publication par AA d'un livre intitulé *Le grand malentendu* et les (derniers) remerciements adressés dans la conclusion par l'auteur au prince Moulay Hicham, pour l'aide apportée à la compréhension des arcanes du Makhzen, est en soi synonyme de rupture, et elle est de nature à « agacer » davantage le régime.

L'ambivalence de cette situation dans laquelle LJ est perçu tout à la fois comme promoteur du trône (soutien du Palais) et son critique ainsi que le regard suspicieux porté sur/par les socialistes a accentué, reconnaît AJ, le malentendu sur le « jeu » des fondateurs, avec des questions en toile de fond : qui sont-ils et que veulent-ils ? « Le Palais disait sûrement de nous que ces gars, ces jeunes sont d'excellents joueurs de Poker ! »³²³. Chose que confirme cet ancien ministre dans le gouvernement Youssoufi qui explique la fluctuation des positions tenues par les fondateurs du LJ par le fait que ceux-ci vivaient une « instabilité sociologique » quant à leur identité et leur rôle : s'agit-il de simples journalistes, d'hommes d'affaires ou d'acteurs politiques³²⁴. Il est possible d'avancer qu'ils ont été tout cela à la fois. Seulement, en raison de sa critique plus ou moins forte du « régime », LJ est davantage perçu comme un acteur politique à part entière.

6- *Le Journal* comme « acteur politique »

De l'avis des responsables politiques interviewés, LJ a surtout joué le rôle d'acteur politique. Qu'il s'attaque systématiquement au « régime » et non à l'Etat ou/et au gouvernement, contrairement à ses confrères, faisait qu'il agissait « hors du cadre

³²² *Le Figaro*, op. cit.

³²³ Entretien avec AJ, octobre 2014.

³²⁴ Entretien avec SA, mai 2013.

institutionnel », suivant cet ancien ministre de la Communication³²⁵. Si LJ dérange autant, c'est parce que cet organe de presse, comme d'autres titres créés à la fin des années 1990, remet en cause fondamentalement l'autorité de l'Etat ainsi que les partis politiques lesquels assistent à une « perte de contrôle de la scène journalistique »³²⁶. Habitué à des médias traditionnels « orthodoxes », les Hommes politiques sont déstabilisés par l'audace de ces nouveaux médias. Et, par conséquent, les réactions des gouvernants à cette nouvelle presse d'opinion sont marquées par « la frilosité, la nervosité, la maladresse, voire la panique »³²⁷.

Ceci dit, des observateurs assistent à la métamorphose du LJ qui, de journal fortement financier, se mue lentement en un journal généraliste fortement politique. J.-E. Naji relève à juste titre « l'engouement de tout nouveau projet de presse à devenir "généraliste", pour se transformer, très vite, en une tribune essentiellement politique. »³²⁸ Il tire, comme conséquences professionnelles de la mutation identitaire de ces organes de presse, le fait notable que « la dénonciation (le commentaire) l'emporte désormais sur la révélation (l'information) »³²⁹.

LJ est mal-entendu car à l'image d'*El Pais* - que les dirigeants du *Journal* prennent pour modèle³³⁰ - il s'érige en « donneur de leçons » « à tout le monde au nom de tous »³³¹, en ce sens qu'il se voit comme l'incarnation du « discours *de* l'opinion publique »³³². De plus, la source du malentendu entre LJ et les Politiques résulte de la nature différenciée de la gratification du militantisme ainsi que du ressenti vis-à-vis de l'attitude « méprisante » du LJ à l'égard de la classe politique. « Militer par le passé, durant les années Hassan II, débouche sur la prison et la torture ; tandis que militer dans le cas du LJ vous donne la possibilité de publier des articles dans *Le Monde diplomatique !* », affirme cet ancien ministre de la Communication. Que LJ et AJ s'en prennent à leur passé « lorsqu'ils disent que c'est du pipo, c'est pas vrai ! » est mal ressenti pas ces anciens militants politiques devenus ministres.

³²⁵ Entretien avec K., mai 2013.

³²⁶ El Ayadi, *Presse écrite et transition*, op. cit.

³²⁷ *Idem.*, p. 31.

³²⁸ Il cite les cas de *l'Economiste*, du *Journal* et du quotidien arabophone *Al-bidaoui*. El Ayadi, *ibid.*, p. 47.

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ Amar, *Le grand...*, op. cit.

³³¹ Imbert, op. cit., p. 15.

³³² *Idem.* Souligné par Imbert.

« Produit de cette transition et acteur dans le processus, le nouveau journal indépendant vis-à-vis du pouvoir et des organisations politiques s'affirme comme un nouvel acteur politique avec des valeurs, un discours, un langage et des attitudes voire une culture en rupture avec la culture politique des journaux classiques, supports des forces politiques et des organisations partisans. »³³³

La comparaison ici avec la situation journalistique de la Grèce des années 1990, dans le contexte de sa démocratisation, peut nous renseigner sur l'ambiguïté de l'identité et du rôle journalistiques.

« Chaque journaliste se transforme en acteur autonome, se sent investi d'une mission « cathartique », devient un « correcteur » de la chose publique au détriment des instances légitimes. De par leur action, les journalistes se positionnent à la fois comme médiateurs et comme acteurs dans les événements. Ces deux postures assumées simultanément contribuent à conférer aux mieux placés d'entre eux un statut enviable. Le médiateur devient alors modèle moral, culturel, social, voire physique. Par la personnalisation extrême de son activité, le journaliste devient ainsi un penseur public, le rhéteur (maître orateur) dans la Cité. Longtemps traités en parias de la société politique et tenaillés par un désir de notoriété, les journalistes semblent chercher à prendre leur revanche sur une classe politique en déclin. »³³⁴

7- Malaise dans la profession

Cette crise entre le Pouvoir et les médias critiques est doublée d'un malaise dans la profession dont rend compte J. Berraoui qui soutient alors que « la crédibilité n'est plus liée à la qualité de l'information et à la rigueur de son traitement mais au nombre d'institutions salies. »³³⁵ Le chroniqueur, N. Refaif, écrit lui :

« On lit de tout dans nos journaux et sans doute faut-il s'en féliciter. Mais est-ce le rôle de la presse de pousser sur la touche une classe politique à bout de souffle, en genuflection et sous perfusion politique ? Il n'est pas dans la nature de la presse, dans une logique démocratique, de se transformer en espace d'intermédiation ou de substitution à la classe politique. Seulement voilà : comment et pourquoi en est-on arrivé à ce jeu de rôle, et par quelle mise en scène les partis politiques se sont-ils transfigurés en vague compare dans une pièce inaudible et ubuesque ? (...) Une démocratie, même en construction, et surtout en construction, se consolide par le débat contradictoire entre les acteurs de la vie politique. Feindre de l'ignorer ou vouloir y accéder en prenant des chemins de travers, c'est aller à contre-courant de l'histoire des idées et de celle de l'humanité. La presse, quant à elle, ne saurait jouer son rôle naturel

³³³ El Ayadi, *ibid.*, p. 17.

³³⁴ Chalkia (1998), « Grèce : M*A*R*S au pays des Hellènes », p. 98-105. In El Ayadi, *op. cit.* p. 34. Cf. aussi chap. 5 sur le « Leadership médiatique ».

³³⁵ *Aujourd'hui le Maroc*, 2 février 2007.

si les règles du jeu démocratique ne sont pas clairement définies pour tous. Dans l'histoire des médias, il n'est pas d'entreprise développée, ni de titre durable hors d'un espace démocratique. Il est donc de l'intérêt de tous de jouer ensemble, mais chacun dans son rôle, sa partition. »³³⁶

Cette confusion des rôles censés être joués par les uns et les autres amènent certains auteurs à évoquer une « tromperie sur les postures : quand le journaliste se prend pour un dépositaire de pouvoir politique, alors qu'il n'a aucun des moyens constitutifs d'un pouvoir politique, comme les définit la démocratie et dont le premier est un mandat électif. »³³⁷ Toujours est-il qu'il persiste chez certains (des hommes politiques notamment) l'idée (assez) répandue en vertu de laquelle LJ ait « craché dans la soupe » du Makhzen. En gros, parce que les promoteurs du LJ n'auraient pas eu leur part du « gâteau », ils se seraient retournés contre le Makhzen. « Ce sont les rejetons de la bourgeoisie casablancaise d'Anfa qui ont été nourris par Hassan II, par le Makhzen, qui fument leurs gros cigares et qui insultent Sa Majesté (rires)»³³⁸, résume, non sans ironie, ce responsable politique sur ce qu'a été LJ selon lui.

Les rapports entre les journalistes et les Politiques sont marqués, de façon plus générale, par la méfiance des uns à l'égard des autres. M. Grawitz nous rappelle, en outre, l'aspect rancunier, vindicatif et de susceptibilité qui caractérise les hommes au/de pouvoir³³⁹. Pour de Gaulle par exemple, la presse avait le tort « de se complaire dans le pessimisme, voire dans le dénigrement, bref de manquer de patriotisme. »³⁴⁰ Si Grawitz observe enfin que les Hommes politiques supportent mal la critique, on est tenté d'ajouter ici qu'ils la supportent encore moins lorsque celle-ci émane de « jeunes » considérés de surcroît comme *dassrine* [hautains ou arrogants].

B- Jeunesse du malentendu

Concernant les manipulations dont LJ a été « victime », le facteur « âge », c'est-à-dire la jeunesse des promoteurs et journalistes du LJ, n'est pas négligeable. Autrement dit, l'écart d'âge entre les protagonistes en interaction, LJ d'un côté, les Politiques de l'autre est à considérer. Le propos d'AJ peut donner en effet l'impression qu'il est le porte-voix de la

³³⁶ Najib Refaïf, «*La Vie Economique*», n° 4317, 3 au 9 juin 2005. [SPN]

³³⁷ El Ayadi, *loc. cit.*

³³⁸ Entretien avec S., mai 2013.

³³⁹ Grawitz, «*Psychologie...*», *op. cit.*, p. 64-65.

³⁴⁰ *Idem.*, p. 79.

« nouvelle génération ». Dans sa conversation avec le Fquih Basri à Paris dans le contexte de la publication de sa lettre par LJ, AJ lui dit : « J'ai ta lettre historique et je la publierai que tu veuilles ou non. Ce n'est pas le journaliste qui te parle pas mais quelqu'un qui fait partie de la nouvelle génération qui a besoin de savoir ce qui s'est passé durant cette période. »³⁴¹

Cette différence d'appréciation du changement politique s'explique, suivant un ancien ministre de la Communication, par le « conflit générationnel » ainsi que par la « culture » des uns et des autres.

« Nous, nous sommes éduqués dans une culture de consensus [*ijmaa*], consensus au sein du parti, au sein du gouvernement, la vision nationale [*arou'ya al-wataniya*]. Nous devons mettre les formes [*moukayassa*], nous avons l'ancienne éducation. Eux, ce sont des jeunes qui sont nés dans le berceau de personne [*hijr dyal chi had*] et ils voulaient faire la presse autrement. Il y a le facteur de la rupture générationnelle ; pour nous, l'affectif, la passion ont le dessus ; eux au contraire sont libérés de tout ce qui est affectif et des contraintes de partis. »³⁴²

Si LJ en veut aux responsables gouvernementaux pour leur manque de courage ainsi que pour le fait d'agir en contradiction avec leurs discours et leur passé « militant » d'antan, une telle attitude est ainsi justifiée par cet ancien ministre-journaliste :

« Quand j'étais au Syndicat [de presse], c'est pas la même chose qu'être ministre. Au Syndicat, j'avais des comptes à rendre aux personnes qui m'ont fait confiance, et la liberté d'action m'importait plus que tout. Mais comme ministre, il faut *Moura'at* c'est-à-dire ne pas attirer des susceptibilités, prendre en compte l'intérêt national. Je suis capable de comprendre leur impatience, à relier avec leur jeunesse. Mais nous, au sein du gouvernement d'alternance, nous étions engagés avec nos partenaires. Eux, ils pouvaient dire on s'en fout, pas nous. »³⁴³

La « patience » des uns (gouvernants) s'opposerait ainsi à « l'impatience » des autres (journalistes et intellectuels). En 2001, le prince Moulay Hicham traduit cette impatience dans un article dans *Le Monde* intitulé « Mortel attentisme au Maroc » : « Depuis nombre d'années, notre peuple – notre jeunesse en particulier – attend impatiemment les réformes indispensables à l'avenir de notre pays. Cependant, il faut le dire, cette transition s'est grippée

³⁴¹ Interview *Al-Massae*, *op. cit.*

³⁴² Entretien avec LM, avril 2014.

³⁴³ *Idem.*

et l'ordre ancien continue d'exercer son influence, qui fait se côtoyer en un mélange inédit et dangereux des institutions affaiblies et des espoirs frustrés. »³⁴⁴

La journaliste Zakya Daoud rend compte elle de cette période par le portrait qu'elle dresse d'AJ : « « L'objectif était d'accompagner une ouverture socio-libérale, de réguler l'Etat, de réclamer une vraie séparation des pouvoirs, de combattre pour les droits de l'homme et la démocratie ». Mais [AJ] plaide pour la *naïveté*, l'intégration des valeurs de la démocratie et de la participation populaire, des droits de l'Homme et de la liberté économique, avec tout ce que cela implique d'ouverture politique, ajoutant que « de telles connexions sont normales dans le Maroc de l'époque ». À sa façon impulsive et passionnée, il reconnaît cependant que l'on peut faire des amalgames et des raccourcis. »³⁴⁵

Selon McInerny : « un optimiste naïf est quelqu'un qui émet de façon péremptoire des jugements positifs sans preuve suffisante ». Avec le cynique (ayant lui des jugements négatifs), ils « défendent des positions illogiques »³⁴⁶. L'attitude de l'optimiste naïf « outre qu'elle donne une *vision distordue du présent*, [elle] prépare des lendemains qui déchantent car les événements se déroulent rarement comme se l'imagine l'optimiste naïf. Ce dernier, comme son compère le cynique, prête une attention distraite au monde qui l'entoure. Au lieu de considérer les choses comme elles sont, il les voit telles qu'il est prédisposé à les voir. »³⁴⁷

Khalid Jamaï, qui disait à des journalistes ceci « *al-laab oula kbar men Boubker* » [le jeu est devenu plus grand que AJ]³⁴⁸ admet les difficultés des fondateurs et journalistes du LJ à « gérer » leur notoriété : « Ils étaient jeunes et ils commencent à être invités par *Le Monde*, aux Etats-Unis, pour leur ego !... alors qu'eux le *New Yorker* leur réserve des pages entières... nous si *Le Monde* écrivait sur nous une petite info dans les années 1970, on était content ! »³⁴⁹

³⁴⁴ Moulay Hicham El-Alaoui, « Mortel attentisme au Maroc », *Le Monde*, 27 juin 2001. Voir aussi LJ n° 129, 1 au 7 juillet 2000, « GOUVERNEMENT : attentisme et manque de poigne » in Annexes.

³⁴⁵ Daoud, *Des innovateurs...*, op. cit., p. 48-49. [SPN]

³⁴⁶ McInerny (2005), *La logique facile*, p. 106.

³⁴⁷ *Idem*, p. 107. [SPN]

³⁴⁸ Entretien avec D., juin 2013.

³⁴⁹ Entretien avec KJ, février 2012.

Au final, ce qui a été souligné ici nous renvoie à P. Bourdieu qui écrit à juste titre :

« Les jeunes, ce n'est pas seulement l'enthousiasme, la naïveté, la conviction, tout ce qu'on associe sans trop y penser à la jeunesse ; du point de vue de mon modèle, ce sont aussi ceux qui n'ont rien ; ce sont les nouveaux entrants, ceux qui arrivent dans le champ sans capital. Et du point de vue de l'appareil, ils sont la *chair à canon* pour combattre les vieux qui, commençant à avoir du capital, soit par le Parti, soit par eux-mêmes, se servent de ce capital pour contester le Parti. »³⁵⁰

Rappelons que l'enthousiasme et la naïveté de cette jeunesse ne sont pas compréhensibles hors de leur contexte politique, car l'époque est marquée en effet par un air de « changement ».

1- Le changement comme discours

Le malentendu est nourri par un environnement, par une ambiance de fin de règne empreinte d'éléments positifs précédemment relatés d'enthousiasme et d'espoir, lesquels donnent corps à des désirs de changement de part et d'autre. Les désirs exprimés par LJ sont de fait des *attentes* de changement. En tant qu'acteur médiatique et social, LJ espère que ses désirs soient satisfaits. Il n'y croit et ne s'y attend que parce que l'autre partie, le Pouvoir en l'occurrence, envoie des signes d'ouverture, donne des apparences de changement, lesquelles se fondent sur des discours et des actions.

Les désillusions qui peuvent apparaître, avec le temps, trouvent leur origine dans le fait que la politique correspond à une « concordance temporaire de stratégie au service de finalités diamétralement opposées. »³⁵¹ Pour cet ancien ministre : « LJ a été dans une démarche systématique de déstabilisation du régime, alors que moi, je suis dans une logique de stabilité du régime. LJ taxait ses adversaires de militer pour l'immobilisme ! C'est pas vrai, pour nous c'était les réformes dans la stabilité. »³⁵² Que les dirigeants du LJ soient impatients signifie qu'ils sont plus dans une logique de réformes suivant un rythme accéléré et donc de « déstabilisation » du régime ; lesquels s'opposent à la « patience » du régime qui renvoie

³⁵⁰ Bourdieu (1984), « La délégation et le fétichisme politique », p. 54. [SPN] Toutes proportions gardées, on peut remplacer dans cette citation « Parti » par Pouvoir (Makhzen). Les « vieux » étant les ministres du gouvernement A. Youssoufi mais aussi les « anciens » proches des rois Hassan II et Mohammed VI.

³⁵¹ La Cecla, *op. cit.*, p. 26.

³⁵² Entretien avec NK, mars 2014.

elle à des réformes lentes mais progressives, c'est-à-dire à « des réformes dans la stabilité »³⁵³.

Comme l'observe G. Imbert concernant *El Pais* en Espagne, il faudrait voir le discours du *Journal* dans l'espace public marocain des années 1990-2000 moins comme discours *du* changement (autrement dit comme incarnation du changement voire comme « opérateur de changement à l'intérieur du discours social de la transition »³⁵⁴), que comme discours *sur* le changement et *au nom du* Changement : discours sur le changement, en ce sens qu'il a été un discours cognitif, un métadiscours [discours sur le(s) discours(s)] ; en tant que discours au nom du changement, il est un « discours déontique, sur la nécessité - presque éthique - du changement. »³⁵⁵ Et ce que note Imbert à propos d'*El Pais*, on peut l'appliquer à celui du LJ : « Les difficultés à vrai dire du *discours de l'identité* c'est qu'il est marqué par l'émergence de l'altérité, d'où des effets déstabilisateurs. Les difficultés qui naissent face à l'actualité et à la réflexion, c'est de voir s'opposer les deux thèmes et d'avoir à choisir entre *Décrire la réalité* ou *Incarner l'altérité*. »³⁵⁶ Ce qui fait dire à ce journaliste que « LJ ne disait plus ce qui se passait au Maroc, il disait ce qui ne va pas dans le Makhzen. »

Le malentendu implique des *conséquences* : il conduit à des frustrations et entraîne l'isolement du LJ dans son environnement, le boycott publicitaire ainsi qu'une rupture avec les sources d'information officielles.

C- Conséquences du mal-entendu

1- Les frustrations du malentendu

Le malentendu induit des situations inconfortables pour les personnes qui le vivent. Cet inconfort renvoie à des frustrations vécues de part et d'autre. En psychologie, la frustration signifie un *écart* entre les attentes, les désirs d'une part et la situation réelle vécue d'autre part. Suivant Gurr : « Plus grande est la frustration, plus grande sera la quantité

³⁵³ Dans les témoignages recueillis auprès des Politiques, ce que sont devenus les soulèvements en Tunisie et en Egypte (version plus ou moins pacifique) comme en Libye et en Syrie (version guerrière) notamment donnent du poids et légitiment *après coup* ces craintes de « révolution ».

³⁵⁴ Imbert, *Le discours du journal...*, *op. cit.*, p. 14. Soulignés par Imbert.

³⁵⁵ *Idem.*

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 17.

d'agressivité à l'encontre de la source de frustration. »³⁵⁷ Après dix années environ à la tête du LJ, AJ s'explique sur les raisons de son départ en janvier 2007³⁵⁸.

« (...) en restant à la tête du Journal Hebdomadaire et en demeurant salarié, je lui fais courir un risque mortel. Un risque d'autant plus élevé que nous ne pouvons compter sur la bienveillance de ce régime. Sans revenir sur la longue liste des actions du régime contre Le Journal, rappelons seulement deux faits saillants qui nous interdisent d'espérer la décence de la part de nos censeurs. Saisissant l'opportunité de la polémique autour des caricatures du Prophète, le ministère de l'Intérieur a fomenté, en février 2006, des manifestations contre Le Journal. Mendians et associations préfabriquées ont été mobilisés pour finalement rassembler quelques dizaines d'individus transportés dans des véhicules de l'Etat et encadrés par des agents du ministère de l'Intérieur. Des slogans incitant à la haine furent scandés devant les locaux du Journal et ceux de son imprimeur. Ce ne fut pas tout. Les deux télévisions publiques 2M et TVM se surpasseront dans la malhonnêteté journalistique pour relayer ces événements. Autre fait d'importance, le procureur du roi dans l'affaire Moniquet a appuyé avec énergie la demande du plaignant de nous voir condamner à payer 5 millions de dirhams. Or le procureur du roi dans le système juridique marocain, est le subordonné du ministère de la Justice, donc de l'Exécutif de façon directe. Même si on croit au mythe de l'indépendance de la justice marocaine et même si on rejette la très probable accointance de Claude Moniquet avec le régime marocain, l'attitude du procureur ne laisse aucun doute sur la volonté du régime de faire taire notre voix. De ces deux faits, on comprend que ce serait de l'inconscience de ma part de parier sur une quelconque décence de la part d'individus qui nous ont montré leur capacité à se comporter en voyous. »³⁵⁹

Exprimant sa solidarité avec AJ lors de son départ, le prince Moulay Hicham écrit la semaine suivante sur les colonnes du LJ :

« L'Espagne a eu une transition démocratique soutenue et relativement non-interrompue. Tandis que notre pays, lui, vit un processus de transformation politique complexe, inégal et inachevé. Ceci a inévitablement mené à un niveau de frustrations et de résistances qui serait difficile à supporter continuellement pour n'importe quelle personne. En dépit de sa modération personnelle, Aboubakr Jamaï, avec ses collègues du Journal Hebdomadaire, ont supporté un fardeau injuste de pressions, simplement parce que la presse indépendante est désormais le seul pôle critique de la vie publique au Maroc. Comme beaucoup de sa génération, il a peut-être espéré plus, et plus rapidement, d'une élite et de structures politiques usées, du rôle surestimé de la société civile et d'une société dépolitisée et très difficile à déchiffrer. »³⁶⁰

³⁵⁷ Gurr (1970), *Why Men Rebel*, p. 9.

³⁵⁸ « Pourquoi je pars », *op. cit.* Voir dans le même ordre les raisons de démission d'Abdel Bari Atwan, ancien rédacteur en chef du quotidien arabophone basé à Londres, *Alquds al-arabi*. Il explique avoir subi différentes pressions à la fois de certains régimes politiques arabes que de lobbies et conseillers politiques israéliens en Grande-Bretagne. Selon lui, ces derniers ont tout fait pour empêcher ses interventions sur les chaînes BBC, CNN et Sky News. Voir son éditorial <<http://www.alquds.co.uk/?p=61875>> (dernier accès : 11/07/13)

³⁵⁹ « Pourquoi je pars », *op. cit.*

³⁶⁰ LJ n° 287, 27 janvier au 2 février 2007.

2- Le boycott publicitaire

Le propre d'une entreprise (de presse) étant de réaliser des profits, LJ ne peut y prétendre sans des recettes publicitaires conséquentes. « Nos deux publications étant boycottées par la plupart des annonceurs gravitant dans le giron du régime, et cela fait beaucoup, nos recettes publicitaires sont bien moindres que celles de nos concurrents. »³⁶¹ Selon AJ, Mounir Majidi, le secrétaire particulier du roi, aurait réuni des hommes d'affaires importants pour leur suggérer de « ne plus donner de pub au LJ ». Ainsi, pour les promoteurs du LJ, les frustrations causées par cette transition politique « grippée » sont amplifiées à cause du boycott des grands annonceurs, attesté par la baisse des revenus publicitaires. De fait, plusieurs acteurs de la publicité et de la communication, connaissant les logiques du secteur, admettent que LJ ait été victime de boycott publicitaire. « LJ visait le kiosque, il visait pas la pub. Il ne pouvait pas y prétendre avec une ligne éditoriale en rupture de ban. Il y a deux tendances : le kiosque ou la pub. LJ sentait le souffre. Les gens de la pub ne sont pas des idiots, pourquoi investir dans un support en rupture de ban. »³⁶². Dès lors, on peut avancer l'idée selon laquelle dans un Etat non-démocratique comme le Maroc, les chefs d'entreprise, connaissant la nature du régime politique, savent qu'ils peuvent s'attendre au pire (un contrôle fiscal par exemple), et ainsi ne pas souhaiter « s'afficher » sur les colonnes d'un journal critiquant ouvertement le roi et la monarchie. Le malentendu du LJ avec le Pouvoir a aussi pour conséquence une rupture avec les sources officielles d'information.

3- Rupture avec les sources officielles

À la période de bien-entendu dans laquelle LJ accède à des sources diverses, reçoit dans ses locaux d'importantes personnalités, va chercher les informations sur le terrain avec plus ou moins de succès, succède une période où le rapport avec les sources officielles devient « problématique ». En effet, face à un Etat qualifié de « voyou », les sources « sérieuses » du LJ sont constituées d'amis, d'associations ou de partis contestataires. Dès lors, certains acteurs constatent que LJ et AJ en particulier deviennent « prisonniers » d'un seul type d'informateurs : des gauchistes [AMDH (Association marocaine des droits de l'Homme),

³⁶¹ « Pourquoi je pars », *op. cit.*

³⁶² Entretien avec H., juin 2013.

Annahj, PSU) et des islamistes (PJD, *Al-adl wal ihssan*) qui sont plus ou moins contre la monarchie. Le malentendu du LJ avec son environnement externe s'exprime donc dans une rupture avec des sources d'information essentielles. C'est ce que tente d'exprimer cet ancien rédacteur en chef du LJ.

« Nos sources d'information étaient très diverses (...). Après, ils étaient coupés des sources d'information ce qui a facilité leur manipulation dans pas mal de dossiers parce que les ministres, les chefs de renseignement refusaient de parler parce qu'ils considéraient [LJ] comme l'ennemi, ce qui fait que [LJ] n'avait qu'un son de cloche, celui des ennemis de l'Etat, ils ont été manipulés. Un journaliste qui se coupe de sources d'info de manière volontaire ou involontaire est un journaliste qui se fragilise parce qu'il ne peut même pas... par exemple, ils avaient une info sur le ministère de l'Intérieur, ils n'avaient pas de contacts dans ce ministère pour confirmer ou infirmer l'info, ils publiaient donc ce que leur disaient les autres. Ça leur a coûté très cher en termes de crédibilité. »³⁶³

Un des effets du mal-entendu sur le fonctionnement du LJ est le développement d'un « sectarisme » décrit en ces termes par ce journaliste, lequel évoque le virage pris par LJ après son départ de cet organe de presse :

« [...] Ils se sont emprisonnés par les « refuzniks », les gens qui avaient des problèmes et puis ils sont sortis d'un corpus de valeurs, ils commencent à avoir des attitudes à la limite ridicules. Ils prennent quelqu'un, ils prennent sa photo et ils le montent en sautoir et chaque semaine sa photo... dès qu'il change de position il devient le plus grand des... Par exemple Salah Ouadie... Driss Benzekri ça a commencé avec lui, ils en ont fait une icône, il a choisi de travailler avec l'Etat dans l'IER, il est devenu un pourri, c'est pas vrai du tout c'est quelqu'un de très bien. Salah Ouadie est devenu l'ami de Fouad El Himma, est devenu un traître. Si vous lisez la collection, prenez les 30 ou 40 derniers numéros du LJ, il n'y a plus de ligne éditoriale, il n'y a plus de valeurs, c'est devenu tu étais avec moi tu n'es plus avec moi, t'as dîné avec *flane* [untel], t'es un traître. Plus avec moi, t'es devenu avec le Makhzen, donc tu es un traître. C'est devenu sectaire, c'est devenu une secte, c'est ça qui les a tués. Moi je défends des valeurs, *houma* [eux] c'est un truc sectaire. Tu n'es plus avec moi, donc tu es contre moi, donc je te descends, je t'insulte. »³⁶⁴

4- Isolement et fin du *Journal*

Cette tendance à « disqualifier » les personnes qui travaillent ou collaborent directement ou indirectement avec le Makhzen est en réalité une attitude observée chez AJ³⁶⁵.

³⁶³ Entretien avec J., février 2012.

³⁶⁴ *Idem*.

³⁶⁵ Après leur départ du LJ, son frère ainsi que son ami d'enfance M. fondent une entreprise de production audiovisuelle à Casablanca, laquelle collabore avec la première chaîne de télévision publique ; ce qui fait réagir AJ qui leur dit qu'ils se sont « makhzanisés ». Ceci signifie le fait d'appartenir aux appareils formant le Makhzen, d'avoir des postes, des privilèges, etc. par l'entremise de ce dernier.

Par ailleurs, LJ « perd » du lectorat à cause d'une certaine « lassitude »³⁶⁶ ressentie par ses lecteurs³⁶⁷, dont atteste la baisse enregistrée dans ses ventes hebdomadaires³⁶⁸. De plus, le soutien national et international dont il bénéficie diminue. La baisse de la mobilisation, en sa faveur, est ainsi expliquée par cette journaliste :

« Il n'y en a pas des masses qui vont défendre quelqu'un qui disait tout le contraire de ses actes. Défendre la liberté d'expression je veux bien mais il aurait fallu que LJ soit à la hauteur. Il n'a pas été à la hauteur. Par rapport aux impôts, à la CNSS, à la gestion. C'est ce qui a fait que les gens ne voulaient plus se mobiliser pour LJ. On ne s'élève pas en donneur de leçons alors, qu'à côté, on est complètement en train de faire le contraire. On savait pertinemment que ça allait faire perdre LJ. »³⁶⁹

A. Jamai se défend néanmoins concernant le non-paiement par LJ des impôts qui lui sont dus : « Lorsque certains disent : *Media Trust* n'a pas payé ce qu'elle avait à payer comme impôts, je réponds : “comment allons-nous les payer alors que M. Benaïssa a pris tous ceux que nous possédions : bureaux, ordinateurs et stylos et les a vendus aux enchères. »³⁷⁰

Durant les deux dernières années de son existence (2008-2010), LJ « combat » pour sa simple survie dans un contexte marqué par le boycott publicitaire des grands annonceurs. Que LJ devienne mal-entendu suggère qu'il cesse d'être un « contre-pouvoir », qu'il ait perdu son influence auprès des élites et de son lectorat.

« Pour le Pouvoir, LJ doit rester, mais il doit rester inoffensif et impuissant, sans moyens, avec 4 ou 5 journalistes qui font le travail. Mais qui reste inoffensif. Il était impossible que LJ fasse une grosse révélation. Qui va la faire ? Nous, nous sommes occupés. Il faut remplir les pages du LJ, tu n'as pas 30 ou 40 journalistes qui travaillent chacun dans son domaine, tu n'as pas quelqu'un qui travaille sur une enquête durant deux mois, il te ramène des scoops, il n'y avait pas ça. On était de simples ouvriers à remplir les pages pour que LJ sorte... car chaque semaine c'était un défi que LJ puisse sortir. On a même commencé à réduire les pages à un certain

³⁶⁶ À la fin des années 1940, la presse parisienne politisée veut plaire à son lectorat, elle « éditorialise » plus qu'elle n'informe, ce qui provoque une lassitude du public qui sait, à peu près par avance, ce qu'il va y lire. Voir Evono (2001), *Le Journal Le Monde. Une histoire d'indépendance*, p. 29.

³⁶⁷ Un questionnaire s'enquiert des avis des lecteurs (11 questions) sur la forme, le fond, les rubriques, les Unes du LJ. On y annonce que les résultats du sondage seront publiés à la rentrée. Cf. LJ n° 407, 1^{er} août au 11 septembre 2009. AJ admet toutefois qu'il n'y a pas eu d'enquête ou de sondage proprement dits sur les attentes des lecteurs.

³⁶⁸ Voir Annexes.

³⁶⁹ Entretien avec F., juin 2011.

³⁷⁰ Interview *Al-Massae*, *op. cit.*

moment si tu l'as vu. Certains numéros comportaient 58 pages... C'est clair que c'était pas [plus] un contre-pouvoir. »³⁷¹

Si le pouvoir de la presse est tributaire de « la bonne santé financière de ses supports »³⁷², LJ est victime, suivant A. Jamaï, d'une « asphyxie financière » qu'il explique par un cumul de dettes consécutif aux différentes interdictions, par une baisse des ventes, mais surtout par le boycott de grands annonceurs ayant entraîné une baisse de 80 % de ses recettes publicitaires.

LJ avait accumulé donc les dettes vis-à-vis du fisc et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Les huissiers qui mettent sous scellés ses locaux, le 27 janvier 2010, réclament 4,5 millions de dirhams au titre de créances dues à la CNSS pour la période 1997-2003. La dernière conférence de presse du LJ, tenue le 3 février 2010 à Casablanca, rappelle par la voix de A. Jamaï, l'histoire tumultueuse de l'hebdomadaire, les vices de forme - la procédure concernant Media Trust vise *Tri-Média* - et la célérité de la justice marocaine ainsi que son instrumentalisation par le Pouvoir dans cette fermeture. L'avocat de la CNSS évoque *a contrario* une simple affaire commerciale n'ayant rien à voir avec un quelconque règlement de compte politique³⁷³.

L'année 2010 marque non seulement la disparition de ce journal mais elle est également celle où l'on assiste à un « durcissement » du Pouvoir vis-à-vis des médias dans la mesure où plusieurs journalistes de la presse indépendante arabophone et francophone (comme Tawfiq Bouachrine, Ali Amar, Driss Chahtane, etc.) sont poursuivis et condamnés dans des procès relevant, fait nouveau, d'affaires de droit commun lesquels correspondent, suivant des observateurs, aux « nouvelles techniques » du Makhzen : « vouloir faire passer les journalistes pour de vulgaires criminels de droit commun. »³⁷⁴

³⁷¹ Entretien avec A., mai 2013.

³⁷² De Nolf (1996), « Le pouvoir de la presse », p. 81-87.

³⁷³ Voir Benslimane K. (2011), « Morts par asphyxie...financière. Sur la disparition de *Nichane* et du *Journal hebdomadaire* ».

³⁷⁴ Témoignage d'une ancienne journaliste du *Journal* cité in Isabelle Mandraud, « Maroc : ombres sur les relations entre la presse et le pouvoir », *Le Monde*, 23 juin 2010.

Dans *Mohammed VI. Le grand malentendu*, A. Amar fait ce bilan de l'évolution de la ligne éditoriale et du positionnement du LJ vis-à-vis du Pouvoir.

« (...) si la création en 1997 du *Journal* a provoqué un véritable séisme dans un paysage médiatique engourdi, ce symbole de la libéralisation passagère du régime a été aussi celui de son raidissement. Considéré tour à tour comme la preuve d'une succession royale prometteuse, d'un Maroc en transition vers la démocratie, comme l'étendard de l'opposition à un régime réfractaire au changement et enfin le camp retranché de la contestation, son parcours résume à lui seul le début et la fin d'une époque. Il a servi de vecteur à l'émancipation de toute une génération et a essaimé la culture du débat ouvert à tous et de l'irrévérence, car bien souvent l'option révolutionnaire de nos précurseurs ne s'accompagnait pas d'un attachement véritable à l'option démocratique. »³⁷⁵

Les « ingrédients » du bien-entendu peuvent être eux-mêmes les composants du mal-entendu. « Le bien-entendu est sans doute un malentendu à un autre niveau (...), il répond en apparence aux attentes communes. »³⁷⁶ De ce fait, si l'alternance et le système politique offrent une ouverture politique qui permet au LJ d'en tirer profit pour s'exprimer, ce dernier peut « user » de cette liberté pour dépasser certaines limites, considérées comme « lignes rouges » par le Pouvoir. Le malentendu est ici un malentendu sur la compréhension et sur l'usage que font les journalistes et les Politiques de cette liberté d'expression ; c'est un malentendu sur les limites de cette liberté. L'histoire du LJ s'inscrit ainsi dans le « schéma de transformation socio-historique de la presse » développé par C. Lemieux à partir du modèle français. Celui-ci se déroule en trois temps : l'innovation transgressive du cadre légal par un groupe d'acteurs (1) entraîne la réaction moralisante d'un second groupe d'acteurs (2) à laquelle le premier groupe oppose une critique greffée sur un argumentaire libéral (3)³⁷⁷.

En temps de changement politique donc, il semble que, du côté des journalistes comme du côté des hommes au Pouvoir au Maroc, les mêmes questions se posent : comment traiter de sujets nouveaux et comment y réagir, quels degrés de liberté conquérir ou/et autoriser, quels sujets sont polémiques, quelles sont les lignes à ne pas franchir, comment régler les affaires litigieuses, etc. On peut citer un autre exemple de bien-entendu qui se mue en mal-entendu : le désir d'octroyer une imprimerie au LJ se produit dans une situation de bien-entendu ; en revanche le refus de cette offre, qui signifierait un « affront » pour le

³⁷⁵ Amar, *op. cit.*, p. 331.

³⁷⁶ Le Breton, « Entre malentendu et bien-entendu dans l'accueil des migrants », *art. cit.*

³⁷⁷ Lemieux, *Mauvaise presse...*, *op. cit.*, p. 23-69.

Makhzen, devient un facteur de malentendu³⁷⁸ ; La notoriété du LJ qui est un élément de son succès et de son caractère bien-entendu peut devenir, par glissement, un facteur plombant. En d'autres termes, la « mauvaise » gestion de la notoriété devient l'un des facteurs d'échec et à l'origine de malentendus. Par ailleurs, le fait que le roi ne communique qu'à travers ses conseillers et non pas directement avec les personnes concernées (les promoteurs du LJ) serait à l'origine de nombre de malentendus. On peut supposer que les conseillers puissent déformer les propos du roi et avoir « peur » de l'affronter ou de le contredire. A. Amar explique, dans ce sens, que le refus par LJ de l'offre royale d'une imprimerie avait surpris F. El Himma qui « interloqué ne savait comment annoncer la nouvelle au roi [Hassan II] »³⁷⁹.

Si le bien-entendu signifie plus ou moins le succès, comme on l'a vu, « le malentendu est l'échec »³⁸⁰. Il souligne les écarts, les décalages, les dissensions de représentations qui surviennent entre les acteurs. LJ a été le « promoteur » et le critique du trône, avant de devenir sa « victime ». Et, de ce point de vue, il a été promoteur et victime du malentendu politique sur la « transition démocratique » au Maroc³⁸¹. Dans ce temps mal-entendu, il est tout à fait compréhensible que la vie du LJ soit ponctuée de crises multiples plus ou moins aiguës qui marquent des rapports conflictuels avec le Pouvoir. Les espoirs et les attentes nourris par la nouvelle ère, puis les déceptions et les frustrations consommées, bref le malentendu du LJ avec le Pouvoir nous renvoie encore une fois à Jankélévitch.

Le malentendu est « une philologie partisane qui infatigablement retouche le texte de la perception, ici altérant un son, là grattant un mot, partout interpolant ou déformant ; entraîné par le délire d'interprétation, le *mal-entendant* secrète lui-même les malentendus et fait dire à l'interlocuteur ce qu'il n'a jamais dit, ou bien lui attribue à toute force des intentions imaginaires. Il arrive, comme par hasard, que le mal-entendant n'ait pas entendu la petite négation, la restriction qui changerait tout ; souvent aussi il interprète à sa fantaisie les réticences (qui ne dit mot consent) ou emplit gratuitement le silence des points de suspension ; archéologie intéressée et passionnelle, la mythomanie du désir complète arbitrairement les œuvres inachevées ou fragmentaires. »³⁸²

³⁷⁸ A. Amar ajoute : « Un homme du sérail dira un jour à Fadel Iraki que, dans sa logique, le Makhzen ne pouvait interpréter notre refus comme une marque d'intégrité : il ne pouvait que penser que nous avions considéré l'offre insuffisante ! », Amar, *op. cit.*, p. 179.

³⁷⁹ *Idem.*

³⁸⁰ Jankélévitch, *op. cit.*, p. 188-89.

³⁸¹ Par ailleurs, concernant le retour sur la scène médiatique du magazine *Demain* en 2011, A. Lmrabet écrit : « *Demain* revient sans fanfares ni tambours mais avec la volonté d'accompagner la « transition démocratique » (si c'est le cas !) ou de dénoncer cette royale et douteuse mascarade si le régime essaye de faire diversion en ordonnant un relookage cosmétique de la constitution. » <<http://www.demainonline.com/2011/03/28/le-retour-de-demain/>> (dernier accès : 23/04/11)

³⁸² Jankélévitch, *op. cit.* p. 188-189.

Enfin, on peut avancer l'idée selon laquelle LJ s'est distingué, dans le paysage médiatique marocain, parce qu'il y a eu *précisément* malentendu, c'est-à-dire que, sans le malentendu, LJ n'aurait pas connu une telle notoriété. Ceci nous conduit au « potentiel créateur »³⁸³ du malentendu sur le plan éditorial, artistique, etc. et nous amène désormais à étudier ce qui a fait que *Le Journal* ait « compté », pour ses sympathisants comme pour ses adversaires, ce qui a fait donc son pouvoir d'influence.

³⁸³ Cf. Appel à communication « Malentendu : bien entendu, une affaire de communication », juillet 2006, <http://www.fabula.org/actualites/malentendu-missverstandnis_14929.php> (dernier accès : 22 janvier 2014)

*Partie II : Du pouvoir des médias en général
et du Journal en particulier*

Chap. 3 : La compétence journalistique

« L'économie politique » forme on l'a dit, selon plusieurs acteurs interrogés, la « marque de fabrique » du LJ, c'est-à-dire ce par quoi LJ s'est distingué et ce dans quoi il a excellé. Du reste, on explique que c'est la maîtrise des logiques et mécanismes du fonctionnement boursier et financier des entreprises royales notamment qui aurait causé les problèmes rencontrés par cet organe de presse, car les enquêtes publiées par LJ, en dévoilant les tenants et aboutissants des affaires du *business* royal, « dérangent » les personnes chargées de ces affaires. Ainsi on posera le postulat général initial que le pouvoir d'influence des médias dépend, pour partie, de ce dont leurs journalistes sont capables, de leurs « savoirs, savoir-faire et savoir-être »³⁸⁴ ; autrement dit de leur compétence.

La compétence est généralement définie comme la « maîtrise des logiques propres à un espace donné »³⁸⁵. Ainsi la compétence économique correspond à la maîtrise des logiques de l'économie, la compétence politique est la maîtrise des logiques de l'espace politique³⁸⁶, la compétence journalistique correspond à la maîtrise des logiques du journalisme, la compétence financière étant la maîtrise des logiques de la finance, et ainsi de suite. Dans cette perspective, la compétence journalistique, suggérée par E. Neveu par exemple, renvoie également à la formation des journalistes ainsi qu'à leurs relations aux sources³⁸⁷. Si la compétence professionnelle sous-entend certes la spécialisation dans un domaine (économique, médical, technologique, etc.) elle a aussi à voir, suivant D. Marchetti et D. Ruellan, avec les savoir-faire et techniques du journaliste généraliste³⁸⁸.

³⁸⁴ Selon Coulet, il s'agit là d'une trilogie classique dans la définition de la compétence. Voir avec intérêt dans la bibliographie de son texte l'importante diversité des disciplines et domaines s'intéressant à la compétence (psychologie sociale, psychologie et sociologie du travail et des organisations, management des ressources humaines, ingénierie, etc.). Coulet (2011), « La notion de compétence : un modèle pour décrire, évaluer et développer les compétences ».

³⁸⁵ Legavre (2005), « Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », p. 117-142.

³⁸⁶ La compétence politique désigne aussi la connaissance approfondie des enjeux politiques. Cf. Blondiaux (2007), « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », p. 759-774.

³⁸⁷ A propos de l'article de S. Levêque sur la couverture des grèves de décembre 1995, cf. Neveu (1999), « présentation du dossier », p. 11.

³⁸⁸ Marchetti, Ruellan (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, p. 13.

Il reste malaisé toutefois de connaître l'effet réel que produisent la compétence de manière générale et la compétence médiatique spécialement - comprise comme maîtrise des logiques et des enjeux médiatiques - sur les Pouvoirs en place ainsi que la perception que ces derniers se font de la production médiatique. En l'occurrence ici, il est difficile de savoir *a posteriori* quel type d'information (financière, politique ou autre) et quel dossier publié par LJ a le plus influé, « dérangé » les tenants du Pouvoir marocain, la portée de telles publications, comme il est difficile d'évaluer leur impact éventuel en termes de changements institutionnels.

S'il est admis maintenant que la compétence constitue la maîtrise des logiques propres à un espace déterminé, on peut chercher à savoir si la compétence, c'est *aussi* du pouvoir et, dès lors, s'interroger sur les « pouvoirs » potentiels de la compétence³⁸⁹. Le questionnement devient ainsi plus pertinent lorsqu'on essaie d'approcher la compétence *autrement*, c'est-à-dire comme « pouvoir adaptatif aux situations nouvelles »³⁹⁰. C'est dans les sciences de l'éducation que la formulation du concept apparaît pour rendre compte des *latitudes* dont disposent les enseignants et éducateurs dans l'exercice de leur métier.

Il faut noter que le pouvoir des journalistes procède, selon E. Neveu, de leurs *degrés de maîtrise* des contenus rédactionnels³⁹¹. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de montrer que le pouvoir d'influence, précédemment défini, procède de situations insoupçonnées pour les journalistes eux-mêmes et que, à l'intérieur d'interactions entre les journalistes et leurs interlocuteurs, peut naître des rapports de pouvoir dont les journalistes peuvent s'apercevoir *a posteriori*. Ce pouvoir de la compétence découle, suivant plusieurs auteurs, d'« une intelligence des situations »³⁹².

La thèse défendue ici est que le pouvoir d'influence du LJ doit, en partie, à la compétence de ses journalistes. La compétence considérée est celle d'un pouvoir adaptatif aux situations nouvelles ; pouvoir global qui englobe quatre types de pouvoir d'action : de construction, de positionnement, de transformation de la situation et de recul réflexif sur la situation. Le « constructivisme » constitue donc le cadre dans lequel se comprend l'action

³⁸⁹ A la différence donc du texte de L. Blondiaux et des travaux qu'il cite qui suggèrent que la compétence (politique des citoyens) a toujours été définie comme *savoir* (ce que l'on sait, les connaissances) et non pas comme *pouvoir* d'action (ce que l'on fait, les actions). Blondiaux, *op. cit.*

³⁹⁰ Masciotra, Medzo, « La compétence comme pouvoir adaptatif aux situations nouvelles », *op. cit.*, p. 1-17.

³⁹¹ Neveu, *Sociologie du journalisme*, *op. cit.* p. 83, [SPN].

³⁹² Masciotra, Medzo, *op. cit.*

située de la compétence située. La compétence s'inscrit ainsi dans un double mouvement d' « action en situation » d'une part et de « réflexion sur l'action » d'autre part. À la différence des autres chapitres, ce chapitre consiste simplement à appliquer le modèle de compétence développé par D. Masciotra et F. Medzo au cas du LJ³⁹³.

On verra de prime abord que la compétence sous-entend le pouvoir de construire la situation, qu'elle découle ensuite du pouvoir de se positionner dans la situation ainsi que du pouvoir de la transformer. Ces trois pouvoirs constitutifs de la compétence correspondent à la réflexion-*en*-action. Enfin, la compétence résulte du pouvoir de recul réflexif sur la situation, qui est la réflexion *sur* l'action³⁹⁴. À partir d'un cas concret, on saisira comment des journalistes deviennent conscients des avantages potentiels que leur compétence peut procurer.

Outre l'article produit par LJ à cette occasion « Les fédéraux aux trousseaux de PC Tech »³⁹⁵, la démonstration qui suit s'appuie principalement sur le témoignage de M., journaliste financier, qui répond à ma question « vous sentez que vous aviez un pouvoir ? » :

« Très clair. Si on était corrompus au LJ, on serait aujourd'hui milliardaires. On était des fois sur des sujets où les enjeux sont tels que les personnes étaient prêtes à n'importe quoi. Je te cite un exemple : un jour, je me suis intéressé aux gens qui font des PC *low cost* pour Maroc Telecom, les PC pour Internet. On a écrit un truc qui s'est avéré pas vrai. Ils [dirigeants de l'entreprise en question] nous ont appelés et menacés. Et ça nous est resté au travers de la gorge ; que quelqu'un te dise que t'as pas fait correctement ton boulot, et que tu n'es pas professionnel. Ferme ta gueule pour ne pas avoir un procès ! *Bkate tatlaa ou tat hbate* [formule du dialecte marocain exprimant le fait d'avoir eu honte, de ne pas avoir digéré ça]. Fahd me dit qu'il paraît que les actionnaires [de cette entreprise] reviennent des Etats-Unis. Je lui dis que je vais faire une recherche sur le site du FBI. Je mets leurs noms sur leur site, et paf je trouve que les deux personnes sont recherchées par le FBI. C'était comme ça, le hasard fait bien les choses ! On va moi et Fahd chez les gars. Ils avaient un contrat de 1,2 milliard [de dirhams] avec Maroc Telecom. Ils nous disent que le contrat est fini et [que] nous sommes finis. Ils étaient prêts à tout pour l'équivalent de 120 millions d'euros, et on a eu pas mal d'affaires comme ça. Si on était corrompus, on serait devenus milliardaires. »³⁹⁶

³⁹³ Masciotra, *op. cit.*

³⁹⁴ C'est à A. Schön que l'on doit cette typologie. Schön (1994), *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Cité in Masciotra, *op. cit.*

³⁹⁵ LJ n° 169, 17 au 23 juillet 2004.

³⁹⁶ Entretien avec M., février 2011. Je dois préciser que ce journaliste m'a semblé avoir une assez forte personnalité vraisemblablement en raison du milieu familial intellectuel dans lequel il a baigné. Cf. Partie 3.

A- La compétence comme pouvoir de construire la situation

Situons, avant toute chose, le travail du journaliste [M.], co-auteur avec F. Iraki de l'article susmentionné, et l'implication de ce duo au travail.

« Je travaillais en binôme avec Fahd Iraki sur tout ce qui a rapport avec l'économie et la finance. Pour l'anecdote, on est entré dans un tel souci de détail concernant l'ONA-SNI [holding royal] à tel point qu'on s'est permis une année de corriger les résultats annuels de l'ONA sur l'endettement parce qu'ils s'étaient trompés sur les calculs. On a refait les calculs, et Fahd a appelé le directeur financier de l'ONA qui a reconnu l'erreur. C'est dire le degré d'implication dans le travail. »³⁹⁷

Considérons maintenant que la construction de la situation débute d'abord par l'intérêt porté par ces journalistes, dans le cadre de leur travail d'investigation, au secteur des télécommunications, à Maroc Telecom en tant que premier opérateur historique du secteur en situation de quasi-monopole à l'époque (2004) ainsi qu'aux fournisseurs d'informatique qui lui vendent des ordinateurs à bas prix. En d'autres termes, il s'agit du « juteux » marché du projet « e-gouvernement », lequel consiste à démocratiser l'utilisation des technologies de l'information en équipant le cinquième des ménages marocains de 500 000 ordinateurs dont le prix unitaire est d'environ 2500 dirhams (240 euros)³⁹⁸.

La rédaction d'un premier texte comportant des informations erronées laisse perplexes les deux journalistes, d'autant plus qu'ils ont été menacés de procès et que leur professionnalisme ainsi que leur compétence, auxquelles ils semblent tenir beaucoup, sont mis à mal. La « honte » ressentie par M., suite à la « méprise » de ses interlocuteurs, fonctionne comme stimulus le poussant vers une espèce de « revanche » sur la situation³⁹⁹. L'information fournie par son collègue, selon laquelle les patrons de cette entreprise reviennent des Etats-Unis, le conduit à vouloir résoudre « l'énigme » de leur retour au pays. Connaissant les noms des deux actionnaires, le journaliste se sert de son ordinateur, connecté bien entendu à Internet, pour effectuer des recherches sur le site du *Federal Bureau of Investigation* (FBI) afin de vérifier s'ils ont quitté le territoire américain dans des conditions « normales »⁴⁰⁰.

³⁹⁷ Entretien avec M., février 2011.

³⁹⁸ LJ n° 169, *op. cit.*

³⁹⁹ Dans un tableau intéressant présentant les « émotions » d'une part et les « tendances à l'action » que ceux-ci permettent d'autre part, J. Elster donne pour l'émotion : « colère » la tendance à l'action : « revanche ». Voir Elster, *Proverbes...*, *op. cit.*, p. 19.

⁴⁰⁰ Ce faisant, on présume que M. espère pouvoir trouver quelque chose de négatif à leur propos qui puisse changer la situation à son profit.

La recherche sur le site du FBI donne, en effet, accès à l’avis de recherche suivant qui concerne un des actionnaires de PC Tech suspecté par LJ : « Steven Nacim est recherché pour son implication présumée dans une grande entreprise criminelle du Moyen-Orient (MECE) opérant dans le New Jersey et ailleurs. Le MECE a été impliqué dans de nombreuses fraudes financières. En mars et avril 2002, Nacim et d'autres détenus ont exploité une entreprise connue sous le nom de Computer 3000, basée dans le New Jersey et à Casablanca (Maroc). Le groupe aurait été impliqué dans l'encaissement frauduleux d'un chèque, puis dans le transfert du produit à travers de multiples autres comptes. Ils auraient également été impliqués dans l'achat d'ordinateurs et de marchandises à l'aide de chèques de compagnies informatiques. Les chèques ont été tirés sur des comptes avec des fonds insuffisants, et la marchandise achetée a été expédiée au Maroc. Le montant total de la fraude était d'environ 2,8 millions de dollars. Nacim a été inculpé le 31 juillet 2002, et un mandat d'arrêt fédéral a été émis dans le district des États-Unis, district du New Jersey, Newark, New Jersey. Nacim est accusé de fraude électronique, de complot visant à commettre une fraude électronique, de fraude bancaire et de complot visant à commettre une fraude bancaire »⁴⁰¹.

Des trois types d'événements médiatiques suggérés par P. Charaudeau (rapporté, commenté ou provoqué), le cas exposé ici fait partie du troisième type⁴⁰². La construction de la situation est suivie par le positionnement dans celle-ci.

B- La compétence comme pouvoir de se positionner dans la situation

Que les journalistes contactent les personnes mises en cause dans leur article « en préparation », afin de recueillir leurs témoignages, qu'ils prennent l'initiative ensuite d'aller les voir forme un positionnement dans la situation. D'un autre côté, le fait que leurs interlocuteurs souhaitent s'expliquer et clarifier leurs idées représente également un positionnement lequel vise à défendre leurs points de vue. Dans l'article du LJ en question, plusieurs extraits rendent compte du positionnement (positions) des journalistes d'une part ainsi que du besoin d'explication et de clarification de leurs sources d'autre part.

⁴⁰¹ Avis de recherche publié sur le site du FBI : <www.fbi.gov> (dernier accès : 17/08/14)

⁴⁰² Cité in Pélissier, *Journalisme : avis de recherches...*, op. cit., p. 132.

« El Cohen et ses associés, quoique gênés par la révélation de leur passé américain aux relents sulfureux, parlent de leurs projets en cours avec l'ambition de quadras dynamiques et fonceurs. »⁴⁰³

« Cette fermeture précipitée, Mohamed El Cohen l'explique simplement : « J'ai pris cette décision suite à une longue conversation que j'ai eue avec mon père de passage aux Etats-Unis et qui ne supportait pas de me voir m'installer durablement dans un pays devenu hostile et incertain. J'ai suivi son conseil et j'ai tout plaqué »⁴⁰⁴.

M. El Cohen explique leur décision de rentrer (lui et Fouad Steven Nacim, son demi-frère et associé) et le fait de vouloir établir leurs affaires au Maroc - alors qu'ils gagnaient bien leur vie aux Etats-Unis - par différentes raisons notamment la ségrégation dont les Arabes sont victimes ainsi que les contrôles draconiens sur les transactions commerciales effectuées avec les pays du Golfe spécialement, après le 11 septembre 2001⁴⁰⁵. On peut citer par ailleurs d'autres extraits de l'article : « El Cohen rétorque : « C'est archifaux. D'ailleurs, au mois d'avril 2002, j'étais déjà rentré au Maroc » » ou encore celui-ci :

« Je suis certes recherché par le FBI, mais ils n'ont aucune preuve contre moi. Je les défie de produire des chèques en bois que j'aurais signés ». Et d'ajouter : « La police américaine veut me coller une histoire de sécurité intérieure, elle mélange tout... Même Interpol, dont j'ai rencontré des représentants à Rabat, m'ont questionné sur une affaire de logiciel dérobé à la Maison-Blanche ! Ils sont obnubilés par le terrorisme, l'argent sale et les Arabes. »⁴⁰⁶

Concernant l'offre de PC Tech, M. El Cohen se défend de n'avoir été introduit par personne auprès de Maroc Telecom et d'avoir répondu en toute légalité à l'appel d'offres, qu'il a fini par remporter en raison du caractère « meilleur » de son dossier technique⁴⁰⁷. Nous voyons ici que la dissymétrie de la relation résulte du fait que les journalistes pensent détenir des informations « compromettantes » sur leurs sources, et que ces dernières seraient par conséquent dans une position de faiblesse par rapport à eux. Outre la capacité de se positionner dans une situation donnée, la compétence est aussi définie par l'aptitude à la transformer en sa faveur.

⁴⁰³ LJ n° 169, *op. cit.*

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ *La Gazette du Maroc*, 26 juillet 2004, (<<http://www.maghress.com/fr/lagazette/4836>> dernier accès: 09/08/14)

⁴⁰⁶ LJ n° 169, *op. cit.*

⁴⁰⁷ *La Gazette du Maroc*, *op. cit.*

C- La compétence comme pouvoir de transformer la situation

À l'issue des recherches effectuées par ces journalistes, le contact établi avec les propriétaires incriminés de l'entreprise considérée, les clarifications et explications proposées, la « rédaction puis la publication de l'article » dans les colonnes du LJ correspond à l'étape de transformation de la situation initiale, dans laquelle les deux journalistes sont en position de faiblesse, par rapport à leurs interlocuteurs, à cause de leur manque d'informations et de leurs erreurs de jugement. Il est intéressant de noter que les deux journalistes passent d'une situation initiale, dans laquelle ils sont stigmatisés pour leur incompétence et leur manque de professionnalisme, à une situation nouvelle dans laquelle ils deviennent en position de force, prenant même l'initiative d'aller rencontrer les personnes suspectées.

Afin d'appuyer leurs arguments, les journalistes font appel au témoignage d'un opérateur concurrent : « Des rumeurs sur leur passé [patrons de PC Tech] pour le moins agité et opaque ont commencé à affleurer lors de l'octroi du premier marché de Maroc Telecom, en mai 2003 »⁴⁰⁸. D'autre part, le fait que cette entreprise réponde favorablement à la nouvelle demande de Maroc Telecom [consistant à lui fournir 500 000 ordinateurs à 2500 dirhams] conduit les auteurs de l'article à cette conclusion : « PC Tech réussira à en décrocher l'exclusivité et en profitera pour mettre sur le marché ses machines sous la marque au nom évocateur : Msys. [Qui peut signifier Maroc système mais aussi M6, acronyme donné au roi Mohammed VI] De quoi épaissir davantage l'énigme qui entoure la fulgurante percée de PC Tech »⁴⁰⁹. De ce point de vue, on peut affirmer que la « résolution d'énigmes » forme, d'une certaine manière, le moyen par lequel les journalistes acquièrent du pouvoir sur leurs sources⁴¹⁰.

Par ailleurs, la conclusion de l'article publié par LJ est significative. Décrivant les projets de développement de PC Tech au Maroc, les journalistes font le vœu que cette « success story » ne tourne court suite à l'enquête diligentée par le FBI⁴¹¹. En d'autres mots, on tente de dire que la révélation par LJ du passé des dirigeants de cette entreprise peut causer à terme sa disparition. Que ce journaliste puisse affirmer que l'argent que pouvait

⁴⁰⁸ LJ n° 169, *op. cit.*

⁴⁰⁹ *Idem.*

⁴¹⁰ On pense au cas typique du Watergate et le rôle joué par les journalistes du *Washington Post*, B. Woodward et C. Bernstein.

⁴¹¹ LJ n° 169, *op. cit.*

gagner ces propriétaires grâce à ce contrat est « fini », à cause des divulgations du LJ, sous-entend la « victoire » des journalistes, qui sont arrivés à transformer la situation en leur faveur.

La transformation de la situation renvoie au fond à une transformation de la relation de pouvoir au profit des journalistes. D'après M. Foucault, « une relation de pouvoir s'articule sur deux éléments qui lui sont indispensables pour être justement une relation de pouvoir : que « l'autre » (celui sur lequel elle s'exerce) soit bien reconnu et maintenu jusqu'au bout comme sujet d'action ; et que s'ouvre, devant la relation de pouvoir, tout un champ de réponses, réactions, effets, inventions possibles »⁴¹². Dans la situation décrite ici, il y a de la part des deux journalistes de l'invention qui correspond, selon C. Spector, à un « bouleversement de l'asymétrie »⁴¹³. Si en théorie, il est certes permis de distinguer les trois pouvoirs de la compétence ; il reste néanmoins difficile en pratique de dire avec exactitude à partir de quel moment on passe d'une séquence à l'autre, de la construction au positionnement par exemple, dans la mesure où en construisant on se positionne en même temps et ce faisant, on transforme la situation.

Au final, la réflexion-*en*-action peut être rapprochée avec l'idée d'« intelligence en action »⁴¹⁴. Si l'intelligence évoque pour certains auteurs la capacité de s'adapter aux situations nouvelles ; pour d'autres, elle désigne l'aptitude à établir des liens, des rapprochements, des comparaisons⁴¹⁵, mais elle est également la capacité de prendre ses distances vis-à-vis des situations vécues. Précisons enfin que la réflexion-*en*-action (avec des traits d'union), qui marque « l'unité entre l'action et la réflexion », représente une conscience *engagée* dans l'action. La réflexion sur l'action (sans traits d'union) constitue elle une réflexion *sur* « la réflexion en action » et traduit une conscience après coup *dégagée* de l'action⁴¹⁶.

⁴¹² Foucault (1994), « Le sujet et le pouvoir », *Dits et Ecrits*, p. 232-237, cité in Spector (1997), *Le pouvoir*, p. 201.

⁴¹³ *Idem.*, p. 196.

⁴¹⁴ Pinto, *Le Nouvel observateur*, *op. cit.*

⁴¹⁵ Parmi les qualités requises au scientifique, selon M. Grawitz, voir *Méthodes des sciences sociales*, *op. cit.*

⁴¹⁶ Masciotra, *op. cit.*, p. 4.

D- La compétence comme pouvoir de recul réflexif sur la situation

Si l'on admet, à ce stade de la démonstration, que la compétence des acteurs procède de leurs pouvoirs de construction, de positionnement et de transformation de situations données à leur avantage ; que ces pouvoirs découlent de leur intelligence fondamentalement, de leurs sens de débrouillardise et de prise d'initiative notamment, l'on peut ajouter à cela que les acteurs sociaux se distinguent également par leur réflexivité ainsi que par leur prise de distance (distanciation) vis-à-vis des situations vécues. Le « temps » représente une variable non négligeable, dans la mesure où il offre souvent le recul nécessaire sur les conduites passées.

Dans le cas relaté, le journaliste se trouve *a posteriori* conscient des latitudes qu'il avait vis-à-vis de ses sources témoignant du fait que d'autres journalistes, grâce aux informations qu'ils détiennent, peuvent gagner beaucoup d'argent ("devenir milliardaires") s'ils acceptent d'être corrompus. En conséquence, le pouvoir des journalistes, se présentant comme honnêtes, consiste précisément à être conscient des avantages potentiels de ce pouvoir, du pouvoir de gagner de l'argent grâce à sa compétence, sans juger utile pour autant son utilisation.

Par ailleurs, le « retour » effectué par ce journaliste sur cette situation vécue traduit un recul réflexif, lequel est également à l'œuvre lorsqu'il m'explique comment, dans les réunions hebdomadaires de rédaction, plusieurs de ses collègues sont « dépassés » par la technicité des dossiers économiques et financiers présentés et débattus par eux⁴¹⁷. Ce qui ressort, en vérité, de son propos, c'est le fait que contrairement à lui et à son collègue (à leurs compétences financières), les autres journalistes sont dans « l'ignorance » n'étant pas des spécialistes de ces questions, et de ce point de vue, l'ignorance (plus ou moins) s'opposerait à la compétence⁴¹⁸.

⁴¹⁷ Entretien avec M., février 2011. Voir chap. 8 : « Partir du Journal ».

⁴¹⁸ Sur cet aspect relatif à « l'ignorance » constatée entre spécialistes (journalistes médicaux et experts) d'une part et généralistes (journalistes politiques, éditorialistes) d'autre part, voir Marchetti (2006), "La division du travail journalistique et ses effets sur le traitement de l'« événement ». L'exemple du « scandale du sang contaminé »", p. 150.

« Dans une situation et dans un contexte donné, être compétent c'est toujours faire preuve d'une certaine intelligence, d'un certain degré de débrouillardise, d'autonomie, de créativité et de stratégie »⁴¹⁹. Le cas décrit plus haut correspond en effet à ce que l'on appelle une « conduite intelligente et compétente » qui est conditionnée par un certain nombre d'éléments parmi lesquels on mentionnera la débrouillardise, l'autonomie (dans) la mobilisation des ressources, la prise d'initiative, la créativité (pouvoir de transformer des ressources existantes ou d'en créer), de stratégie, de réflexivité (se poser les bonnes questions et savoir problématiser une situation), et enfin d'intentionnalité⁴²⁰ (buts, sens et significations que l'on veut donner à la situation).

Il nous importait de démontrer, dans ce chapitre, que par-delà les déterminismes structureaux, la division du travail, les contraintes imposées par la hiérarchie, il y a toujours une place à l'action innovante stratégique et créative des acteurs-journalistes. De fait, les journalistes ne sont pas simplement des « victimes » de leurs histoires, de leurs statuts, de l'autorité hiérarchique ; ils sont en même temps auteurs/acteurs disposant de marges de liberté et de manœuvre plus ou moins importantes ; qu'ils sont en mesure de construire des situations jusque-là inédites, à partir d'un *je-ne-sais-quoi*, d'un *presque-rien* pour paraphraser V. Jankélévitch.

Le pouvoir d'influence du LJ dérive en somme de la compétence de ses journalistes, c'est-à-dire de leurs savoir et savoir-faire techniques certes, mais surtout, comme on l'a vu, de leur compétence entendue comme pouvoir adaptatif aux situations nouvelles. On verra à présent comment la compétence entre elle-même en relation avec d'autres éléments qui finissent par se renforcer mutuellement. L'idée est qu'un média « compétent » a plus de chances d'être influent s'il se présente *aussi* comme indépendant. Ce que « l'étiquette d'indépendance » veut dire et ce qu'elle permet au LJ en termes de pouvoir, c'est ce que l'on verra maintenant.

⁴¹⁹ Voir Masciotra, Medzo, *op. cit.*, p. 2.

⁴²⁰ *Idem.*, p. 3.

Chapitre 4 : L'étiquette d'indépendance

“Peu de gens sont faits pour l'indépendance, c'est le privilège des puissants”

F. Nietzsche

“Personne n'est absolument libre, car il y a aussi les esclaves de leurs indépendances”

A. Capus

Après avoir mis en évidence, dans le chapitre précédent, le pouvoir de la compétence, il est question maintenant d'indépendance. Nombre de personnes, d'institutions, d'Etats, d'organes médiatiques etc., à travers le monde, se présentent aujourd'hui comme « indépendants ». En psychologie et en droit par exemple, l'indépendance est définie ainsi : « état d'un individu, d'un groupe ou d'une nation qui ne sont soumis à aucune autorité extérieure. »⁴²¹ Pour T. Abd-errahmane, l'indépendance renvoie à l'autonomie (*Autonomy*) et elle est comprise comme une libération vis-à-vis de la tutelle des pouvoirs étrangers et internes⁴²². Lalande, lui, écrit : « en parlant du caractère [est indépendant] qui aime à ne dépendre de personne, à juger et à se décider sans suivre l'opinion ou le conseil d'autrui. »⁴²³ Pour mieux comprendre ce concept, un bref détour par la « dépendance », soit l'opposé de l'indépendance, est de nature à mieux nous informer sur cette dernière.

Pour D. Memmi, la dépendance « est le fait d'être relié par un besoin ou un désir à quelqu'un ou à un objet »⁴²⁴. Selon lui, elle « est une relation contraignante plus ou moins acceptée avec un être, un objet, un groupe ou une institution, réels ou idéels, et qui relève de la satisfaction d'un besoin. »⁴²⁵ Comment mesure-t-on, dès lors, une dépendance à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. Sur cette question, J. Charron nous informe davantage sur la dépendance que sur l'indépendance, car il admet que l'on ne sait pas comment on en arrive à

⁴²¹ Grawitz (2004), *Lexique des sciences sociales*, p. 220.

⁴²² Abd-errahmane, *Rouhou al-hadatha* [Esprit de la modernité], *op. cit.*, p. 26 et 273. Je dois à ce philosophe de m'avoir incité à réfléchir sur l'aspect individuel/collectif de l'indépendance/dépendance. Voir plus loin.

⁴²³ Lalande (1983), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, p. 493.

⁴²⁴ Memmi, Pont-Humbert (2005), *L'individu face à ses dépendances*, p. 9.

⁴²⁵ *Idem.*, p. 27.

« être ou à se sentir totalement indépendant de l'autre. »⁴²⁶ Prenant l'exemple de deux acteurs Alter et Ego, il nous montre comment l'un a besoin de l'autre, et de quelle façon l'un peut faire valoir son caractère « vital » pour l'autre. Et à partir de quel moment, Alter peut s'en passer lorsqu'il trouve d'autres raisons de ne plus coopérer avec Ego. Dans la perspective stratégique qui est la sienne, Charron entend par dépendance la *coopération* des deux acteurs considérés et livre, à cet effet, plusieurs stratégies potentiellement utilisables par les deux. Suivant cette logique, l'indépendance serait exactement l'inverse, c'est-à-dire une « non-coopération » entre les deux acteurs, et elle est entendue comme un « enjeu de négociation »⁴²⁷.

Concernant les médias plus spécifiquement, P. Bourdieu considère de son côté comme « problématique » leur dépendance vis-à-vis des annonceurs, situation à laquelle ils doivent pallier par le recours aux subventions publiques car, d'après lui, c'est la dépendance à l'égard des pouvoirs de l'argent qui pose problème. Cette position se situe dans l'optique d'un Etat démocratique qui octroie ses aides de façon plus ou moins « neutre ». Ce qui est suggéré, au fond, ce n'est pas le fait de devenir « totalement » indépendants mais simplement l'idée de changer « l'origine » de sa dépendance : l'Etat contre le marché⁴²⁸.

M. Weber évoque, dans son projet d'enquête sur la presse de 1910, « l'indépendance matérielle des journaux par rapport au revenu des annonces pour ce qui est du prix du Journal et de son caractère. »⁴²⁹ Par ailleurs, le caractère ambigu de cette notion est souligné à juste titre par N. Mouhtadi : « la notion d'indépendance pose problème. Indépendant par rapport à quoi ? Nous l'utilisons dans le sens d'une presse privée, c'est-à-dire ayant des sources de financement distinctes des états-majors des partis. Nous gardons à l'esprit que tout journal est, par définition, porteur d'une idéologie et défend une culture, un projet social donné. »⁴³⁰ Mon but ici n'est pas d'affirmer si « oui ou non » LJ a été indépendant, de « vérifier » son indépendance, d'évoquer les « formes pratiques »⁴³¹ de celle-ci, ni d'ailleurs de « mesurer »

⁴²⁶ Charron, *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques au Québec*, *op. cit.*, p. 38.

⁴²⁷ *Idem.*, p. 36 à 40.

⁴²⁸ Bourdieu, « L'emprise du journalisme », *op. cit.*

⁴²⁹ Bastin, *op. cit.*, p. 203.

⁴³⁰ Mouhtadi (2008), *Pouvoir et communication au Maroc. Monarchie, médias et acteurs politiques (1956-1999)*, p. 183 (note 255).

⁴³¹ Concernant le travail journalistique, « ces formes [pratiques] d'indépendance sont articulées autour de trois thématiques : les modalités de distance prise avec les informateurs institutionnels, la marge de manœuvre par rapport à la hiérarchie dans l'entreprise et l'individualisation de pratiques axiologiquement structurées. » cf.

son degré d'indépendance ou de dépendance par rapport (et/ou en comparaison avec) à d'autres médias marocains et/ou étrangers ; et encore moins de suggérer des classifications en termes de niveaux d'indépendance ou d'autonomie : « presse véritablement indépendante » *versus* « presse indépendante démasquée »⁴³². Il s'agit surtout de voir si le fait qu'un média soit présenté comme indépendant, cela participe-t-il de son influence. Autrement dit, il s'agit d'observer les articulations entre « indépendance » et « pouvoir d'influence ».

Dans un premier temps, une typologie de l'indépendance est proposée à partir des représentations découlant des témoignages des journalistes du LJ interviewés. Si « l'indépendance » est souvent évoquée par le personnel du LJ, c'est qu'elle renvoie à des « choses » et donne sens à leur activité. Dans un second temps, on tentera de voir ce que « l'étiquette d'indépendance » peut suggérer ; autrement dit, son utilité, ses utilisations ou ses fonctions potentielles de manière générale, ses articulations avec le pouvoir d'influence, en faisant bien entendu référence au LJ en particulier. Deux mécanismes sont alors décrits : 1/ l'indépendance et ses rapports avec la visibilité/crédibilité ; 2 / le caractère « circulaire » de l'étiquette d'indépendance entre acteurs se définissant eux-mêmes comme indépendants ainsi que le fait que le label d'indépendance soit dans une relation d'interdépendance avec d'autres propriétés du pouvoir d'influence du LJ.

A- Essai d'une typologie de l'indépendance

Les réponses fournies par mes interlocuteurs le sont d'abord à une question « Que signifie l'indépendance du LJ ? », mais également à l'affirmation selon laquelle « LJ est présenté comme indépendant » à partir de laquelle, je souhaitais savoir ce qu'ils en pensent. Sur la base des entretiens menés, on observe l'existence de quatre types - présentés successivement - concernant l'indépendance du LJ.

Bougeois, Ghosn (2011), « L'indépendance journalistique en télévision. Approches structurelles et procédures professionnelles sur le terrain. Le cas de France 3 Toulouse ».

⁴³² Klaus, « La presse non partisane marocaine : enjeux de professionnalisation et d'autonomisation », *op. cit.* D'autre part, Chupin et Nollet se demandent si la question récurrente de l'autonomie du journalisme n'est pas un « fantasme de scientifiques » voulant transposer leurs propres normes professionnelles à d'autres univers sociaux. Voir Chupin, Nollet (2006), « Jalons pour une sociologie historique des interdépendances du journalisme à d'autres univers sociaux », p. 16. Patrick Champagne parle, lui, de l'« impossible autonomie » du champ journalistique en raison de sa subordination aux deux champs politique et économique. Champagne (1995), « La double dépendance, quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », p. 218.

1- L'indépendance politique

J. me parle de l'argent qu'il est possible de gagner aujourd'hui dans les médias, grâce à la publicité citant le quotidien *L'Economiste* qui est, selon lui, très peu déontologique, puis un magazine, *Maroc hebdo*, qui avait, d'après lui, des liens avec les services du ministère de l'Intérieur, sous Driss Basri, et que l'on qualifie pourtant d'indépendant. Pour ce journaliste politique, le « vrai problème » consiste à redéfinir, pour la presse écrite, le terme d'indépendance. Je l'interroge si LJ, lui, a été indépendant.

« Oui, malgré toutes les réserves que j'ai dites sur les liens avec Moulay Hicham, je suis convaincu que, il travaillait avec l'étranger non ! Il était pollué par l'appétit financier de Fadel Iraki et pollué par Moulay Hicham et du fait qu'il était victime, qu'il n'avait plus de sources, donc ils commençaient à faire des bêtises, mais suis intimement convaincu que AJ, que c'est un type honnête, c'est mon neveu, ça fait 12 ans que je lui ai pas parlé, mais suis intimement convaincu que c'est un type honnête. »

Dans ce premier extrait, l'indépendance est définie en rapport avec l'honnêteté intellectuelle du patron du LJ. J'aurais pu m'arrêter à cette réponse, mais je lui demande, encore, comment définit-il l'indépendance du LJ.

« Je ne comprends pas, au Maroc, qu'on ait besoin de redéfinir des choses qui ont été définies ailleurs. C'est quoi un journal indépendant ? C'est un... qui publie une information vérifiée, mais il a le droit, tout en étant indépendant, d'avoir un prisme, d'avoir une position éditoriale. J'ai toujours dirigé des journaux de gauche, j'ai toujours défendu la laïcité, mais je donne une information objective. Maintenant, l'édito ça vous plait ou ça ne vous plait pas, c'est au lecteur de juger, mais au Maroc on a transformé ça. Un journal indépendant est un journal qui insulte la monarchie, mais un journal de droite, monarchique, peut être indépendant si dans son travail journalistique, il me donne objectivement une information, mais si son patron et ses journalistes sont pour la monarchie, ils ont le droit de vivre comme ceux qui sont contre la monarchie. Au Maroc, on a donné l'impression aux gens...c'est ce qui fait qu'il y a des journaux qui sont anti-déontologiques, ils sont pas professionnels, mais continuent de vivre juste parce que c'est des opposants, mais c'est pas l'indépendance ! Un journal de droite peut être indépendant. L'indépendance, par rapport à tout pouvoir, c'est ne pas écrire sous les ordres du roi. Et l'indépendance vis-à-vis du pouvoir de l'argent ? T'es indépendant lorsque tu insultes, mais si tu es dépendant du pouvoir de l'argent... Non parce que Moulay Hicham, il paie, il donne de l'argent sérieux, et personne ne parle d'indépendance par rapport aux puissances de l'argent. Ils vous tiennent par la pub (...)»⁴³³

⁴³³ Entretien avec J., février 2012.

Une autre conception de l'indépendance est apportée par cette journaliste politique.

« Indépendant des partis politiques, du pouvoir très, très certainement. Est-ce qu'ils avaient des connexions avec des lobbies économiques, je ne peux pas te répondre, je n'en sais absolument rien. Mais, ces trucs à l'international, genre Polisario, ça c'est des conneries ! C'est pas un journal qui était à la solde d'une puissance étrangère, qui voulait foutre la merde au Maroc ; tout ça c'est des conneries quand on te dit ce genre de choses. Mais je ne sais quelles relations entretenaient AJ et AA avec le monde économique. Ça, ne je ne connais pas et ça serait bien de s'y intéresser et s'y connaître parce que, par rapport à tous les journaux indépendants, l'intitulé le plus juste serait peut-être « presse privée » par opposition à la presse partisane. Quant à l'indépendance, moi j'ai tendance à dire oui, c'était une presse indépendante. Et qui a fini par devenir électron libre et qui a fini par se brûler les ailes, parce qu'elle s'est crue capable de voler jusqu'au soleil et elle s'est brûlée les ailes. »⁴³⁴

La rencontre d'autres journalistes, m'a permis de « trouver » de nouvelles représentations concernant, cette fois, l'indépendance économique et financière du LJ.

2- L'indépendance économique et financière

Ma question, à propos de l'indépendance du LJ, fait réagir ce caricaturiste.

« C'est vrai (rires) qu'il y a un peu *ikhtilaf* [désaccord] sur l'indépendance, oui. C'est pas indépendant mais c'est privé. Il y a pas un journal indépendant et pas de journaliste indépendant. Il y a toujours une position qui est influencée par plusieurs choses au fond de toi. Qui est privé et libre. On l'a qualifié d'indépendant par rapport au pouvoir et aux partis politiques, c'est ça. »

Q. : Et le pouvoir de l'argent ?

« Non, c'est autre chose, car ces supports privés qu'on dit indépendants sont entrés dans l'espace médiatique comme des entreprises, des institutions, des entreprises de presse pour qui, il y a le bénéfice et la perte. C'est vrai pour LJ, on peut pas dire qu'il est indépendant de tout. Il y avait des marchés de la pub, des investissements... mais ça n'empêche pas que le support soit professionnel et libre. »⁴³⁵

Suivant une journaliste économique :

« Je peux te dire qu'au départ, il était indépendant, vu la pub... En 1999, vu la pub qu'il y avait, si on te dit indépendant, sur le plan financier, tu pouvais le croire. Maintenant, je ne sais pas s'il était indépendant, mais LJ, vu les tarifs qui sont publiés plein format, il pouvait facilement être rentable comme modèle économique. Avec des salaires qui étaient très bas ... »⁴³⁶

⁴³⁴ Entretien avec R., mars 2012.

⁴³⁵ Entretien avec K., février 2012.

⁴³⁶ Entretien avec D., juin 2012.

Toujours sur le fait que LJ soit présenté comme indépendant, S., un autre journaliste économique, estime pour sa part :

« Nous étions véritablement indépendants. Je me rappelle, on avait des actionnaires qui n'intervenaient pas dans ce que nous faisons, qui n'avaient pas d'intérêts dans de grands dossiers, etc. Et qui nous laissaient publier des choses que d'autres ne nous auraient pas laissé publier. On n'était dépendant ni d'un grand groupe, ni d'un parti, ni d'une association ; vraiment pour vous dire qu'on se sentait indépendant. Dans l'absolu, l'indépendance n'existe pas. C'est-à-dire quand on a commencé à s'agrandir, à engranger des recettes publicitaires, et c'est ça le revers de la médaille, c'est qu'on devient dépendants de nos annonceurs, mais ça n'a pas été flagrant, vraiment, dans le cas du LJ. On avait les recettes des annonces publicitaires, mais on n'en tenait pas compte dans la rédaction de nos articles, donc le ton était très libre. »⁴³⁷

On voit ici apparaître un troisième type d'indépendance, relatif à la liberté d'expression et d'action, dénommé « indépendance éditoriale ».

3- L'indépendance éditoriale

Ancien rédacteur en chef du LJ, K. réagit à ma question sur l'indépendance du LJ.

« Je n'ai aucun doute là-dessus. *TelQuel* l'est. Indépendant, c'est-à-dire aucune personne extérieure ne peut dicter sa loi. Je te donne un exemple pour être clair. Quand j'ai intégré *La Vie économique*, en tant que chef de service, on n'était pas beaucoup, quatre ou cinq. Il y avait même pas de rédacteur en chef, y avait le directeur tout court et les chefs de service, ça se gérait comme des îlots, des forteresses, chacun gérait son service avec trois personnes. Après, ils ont mis un réd. chef, un parmi nous ; le patron de *La Vie économique* m'a dit : il faut que tu saches qu'on s'attaque jamais à la monarchie, ni à l'islam, ni aux valeurs stables du pays, car on ne veut pas de vagues. J'étais très emballé sur l'islamisme, la *Jamaa* de cheikh Yassine, ce sont des sujets qui m'ont... m'intéressaient, j'avais mes idées et mes entrées. On te dit : on ne parle pas des islamistes pendant six mois. Là, dans ces conditions, comment prétendre qu'un tel journal est indépendant. C'est pas possible, en plus adossé à un groupe que tu connais, Akhannouche. Nous [à *TelQuel*] un peu moins, *Le Journal* non. Bien sûr, disent... chaque patron a ses amitiés, ses affinités, ses fréquentations. Il est tout à fait normal, si je te fréquente, tu vas m'influencer un peu, je vais t'influencer un peu, mais quelqu'un qui te dit fait ceci ou cela, ça n'existe pas. C'était un journal indépendant.»⁴³⁸

Une journaliste de société affirme pour sa part :

« Rien. Moi à l'époque, telles que les choses m'ont été présentées, c'était Fadel Iraki qui était plus actionnaire et bailleur que Ali. Après, lui est-ce qu'il faisait ça pour les beaux yeux de l'indépendance de la presse, je sais pas. Ce que je vois, c'est que ce type a financé pendant des années LJ pour payer les salaires des journalistes, l'impression, etc. Et je n'ai jamais eu l'impression que LJ courait, roulait pour des intérêts particuliers. La distinction évidente, c'est qu'il n'était pas un journal partisan et pour l'indépendance, ouf, dans la mesure où ses fonds étaient privés, mais en même temps il n'avait pas de traçabilité. Mais, je n'ai pas eu l'impression que LJ roulait pour quiconque même en termes de fonctionnement. Quand on était dans les réunions de

⁴³⁷ Entretien avec S., mars 2012.

⁴³⁸ Entretien avec K., février 2012.

rédaction, chacun arrivait avec ses sujets, on les débattait, il y avait pas quelqu'un qui nous disait, il faut pas faire ça. Jamais de censure ! Après, s'il y avait quelque chose, c'est par manque d'intérêt ou que le sujet n'est pas abouti, mais je n'ai pas eu l'impression que des commandes arrivaient et qu'on essayait de nous faire faire tel ou tel travail. Voilà ce que je peux dire le plus honnêtement possible. »⁴³⁹

D'autre part, ce vieux journaliste politique et chroniqueur au LJ - qui ne manque pas d'humour - tient ce propos.

« Indépendant par rapport à quoi, par rapport à la doxa, tu connais ce terme, un terme *dyal fouhane* [un peu bling-bling] (rires). Je pense que c'est un journal non affilié à un parti, mais à une génération, celle du 21ème siècle. Ce dont a parlé et ça lui donnait... c'est pour ça que, par rapport à ce concept, indépendant par rapport à quoi ! Ce qui est certain, c'est que le groupe qui a fait ça [LJ] a, en commun, une structure mentale et l'appartenance à une génération, à une culture qui est plurielle. Ils sont arabophones, francophones et anglophones. Ils sont indépendants dans la mesure où ils s'expriment et l'analyse, qu'ils font du système, est autre que celle qui a été faite par d'autres. C'est un monde où il n'y a plus le communisme, où il y a la psychanalyse, l'économie joue un rôle important. (...) LJ a aussi [été] un espace de liberté pour des exclus, comme Sassi, Hafid, Akesbi⁴⁴⁰ qui étaient à la marge de leur parti ou de la société, mais qui faisaient partie de cette génération. »⁴⁴¹

L'interview avec ce même journaliste nous conduit enfin vers un quatrième type d'indépendance, concernant l'écriture journalistique.

4- Une écriture indépendante ?

« J'avais défoncé des portes, comme tu fais une thèse, tu dois le savoir. Le père fondateur de la presse dite indépendante, parce que indépendante par rapport à quoi ! Je l'appelle presse non affiliée à des partis. Il n'a y a pas d'indépendance dans la presse. *Wa lakine al-ghayr al-moutahazziba* [mais non partisane]. Elle a été créée pour faire face à la presse de partis. [*Q. Partisane ?*] Parce que tout écrit est partisan. Il n'y a pas de neutralité dans l'écriture, comme tu le sais. L'écriture n'est pas neutre et comme disait Sartre, quand on écrit, on tire, on fait mouche, on rate. L'écriture est toujours ancrée idéologiquement. Donc on peut pas dire qu'un journal n'est pas partisan ou lorsqu'on me dit qu'un journal est neutre, c'est un mensonge ! Il y a pas de neutralité dans l'écriture. Je peux appeler un Palestinien un terroriste et je peux l'appeler un combattant, bon ! »

En revanche, pour D., journaliste culturel ayant dirigé, après son court passage au LJ, un magazine concurrent :

⁴³⁹ Entretien avec L., février 2012.

⁴⁴⁰ Trois universitaires-intellectuels de gauche ayant appartenu, à une époque, au parti de l'USFP.

⁴⁴¹ Entretien avec K, janvier 2012.

« (...) s'il s'agit de l'indépendance des journalistes, LJ n'avait pas de problème à ce niveau, les journalistes faisaient leur boulot, il n'y avait pas de mot d'ordre énorme pour dire... Deux, est-ce qu'il y avait de l'indépendance des structures de l'establishment ; il y a deux phases, ils ont été indépendants de l'establishment en connaissance de cause, sachant ce que l'establishment veut, sachant qu'ils ont la possibilité de faire un journal qui se démarque de l'existant, de *La Vie éco*. Oui, entre 1997 et 2001. Mais je ne sais pas s'ils ont continué. Au moment où nous sommes en train de prendre notre revanche sur une source, ça peut être la primature à un moment donné, on n'est plus indépendant... on a un biais, il y a un biais ... La preuve dans l'indépendance, c'est l'équilibre dans le jugement. Cet équilibre, à un moment donné, a été perdu (...) »⁴⁴²

Le journaliste-chroniqueur, dont le propos a porté sur l'impossibilité d'écrire de manière neutre - après avoir affirmé que l'on ne peut être que subjectif, que l'objectivité n'existe pas - s'interroge sur comment on peut ne pas être militant quand on fait du journalisme, et estime en définitive :

« [mais il y a un travail de recouplement lui ai-je dis...] mais tu as beau recouper, K. ou *sidi al mehdi* [il cite à sa manière mon prénom], il est le produit d'une historicité, *chkoune bak chkoune mouk*, [qui est ton père, ta mère], *fine kriti* [l'endroit où tu as fait tes études], *shabak* [tes amis], tes tendances sexuelles ou religieuses, tout cela ressort lorsqu'on écrit, qu'on le veuille ou non. *taaya tahdi* [tu as beau faire attention], tu as toujours un petit faible, *blama thass* [sans que tu t'en aperçoives]. C'est pour ça que je dis qu'un journaliste doit assumer sa subjectivité ; je n'ai aucune honte. D'ailleurs, je suis contre le fait qu'on renonce à sa subjectivité. D'ailleurs, quand on signe un article, c'est ce qu'il y a de plus subjectif. J'écris KJ, *a syadna* [Messieurs], *hada* [c'est] KJ, *abdou Allah* [serviteur de Dieu], il pense comme ça, pourquoi voulez-vous faire de ce que j'écris une parole révélée. C'est pour ça que la subjectivité est une donnée fondamentale. Il faut être objectif ! L'objectivité ?! *khawar dyal* [du n'importe quoi] l'objectivité ; [à ce moment là, il prend un objet posé sur la table] *Aandak hada* [tu as ça] sais-tu ce qu'il y a de mon côté ? Et moi, est-ce que je vois ce que tu as devant toi, et savons-nous ce qu'il y a en-dessous ?! *al-khawar* [du n'importe quoi] ! Mais il faut l'assumer pour dire que c'est le point de vue de K., sinon on signerait pas d'articles, et c'est le comble de l'égoïsme, c'est de signer, *Ana abdou rabbih* [moi, serviteur de Dieu]. C'est vrai ou c'est pas vrai (rires) ?! J'ai une conception très simple des choses. »⁴⁴³

B- Ce que l'indépendance peut suggérer

Il m'importait auparavant de « laisser parler » d'abord les journalistes sur « l'indépendance » car, comme on l'a vu, elle leur fait et donne sens. De ce qui précède, l'on peut déduire qu'il n'est pas d'unanimité concernant l'indépendance du LJ ainsi que pour cette notion de manière générale. Nombreuses sont, en effet, les significations attribuées à l'indépendance. Il s'agit d'une notion hétérogène, où chacun y va de son interprétation. Dans

⁴⁴² Entretien avec D., février 2012.

⁴⁴³ Entretien avec K., *op. cit.* Précisons ici que dans la tradition musulmane, il est assez courant que des personnes, par humilité, lorsqu'ils sont amenés à parler de ce qu'ils font disent *abdou Allah*, *abdou rabih* (serviteur de Dieu) plutôt que de dire *Ana* « Moi, je dis ou moi j'ai fait ceci ou cela... ».

le cas du LJ, elle renvoie dans sa première variante à l'indépendance politique dans le sens où certains journalistes ne manquent pas de rappeler le caractère indépendant du LJ vis-à-vis des partis politiques et du Pouvoir⁴⁴⁴. Pour d'autres journalistes interrogés- en soulignant les clivages presse partisane/indépendante/privée ; gauche/droite -, un journal indépendant n'est pas forcément un journal d'opposants qui insulte la monarchie dans la mesure où l'indépendance consiste, simplement, à publier une information vérifiée et objective. De plus, l'indépendance du LJ est associée à l'honnêteté intellectuelle de son directeur de publication. Quant à l'indépendance économique et financière du LJ - lequel est présenté comme un support privé, professionnel et libre - elle est jaugée par sa liberté de ton et par le fait que ses actionnaires n'interviennent pas dans le travail des journalistes⁴⁴⁵. Puisque LJ ne « roulait » pas pour des intérêts particuliers en termes de fonctionnement, il a été, du point de vue des acteurs, indépendant sur le plan éditorial. Contrairement à d'autres titres de presse, personne, dit-on, ne pouvait intervenir au LJ pour demander à écrire tel ou tel article. Son indépendance est l'expression, également, d'une génération du XXI^{ème} siècle, de culture plurielle, qui s'exprime librement et produit des analyses *autrement*, offrant ce faisant un espace de liberté à des *Outsiders* exclus ailleurs⁴⁴⁶. Enfin, le dernier type d'indépendance suggère l'idée de subjectivité et de dépendance que renferme le fait même de signer « ses » articles. L'idée ainsi soutenue est que l'écriture n'est pas « neutre », et le fait de prendre sa revanche sur une source d'information nuit à l'indépendance, car celle-ci exige l'équilibre de jugement. Comme on a pu le voir, parler de l'indépendance se fait souvent à partir d'une *comparaison*, dans le temps et dans l'espace, avec de précédentes expériences professionnelles dans d'autres médias et entreprises, et les libertés d'expression et d'action, plus ou moins grandes, qui y sont permises⁴⁴⁷.

⁴⁴⁴ A titre comparatif, l'indépendance du *Monde* est définie par le fait que sa ligne rédactionnelle n'est pas « inféodée à un parti ou à une idéologie » depuis sa fondation en 1944 par Hubert-Beuve Méry. *Le Monde* devait être « indépendant des partis politiques, des puissances financières et des églises » et d'après P. Eveno « il a su rester indépendant ». Voir Eveno, *Le Journal Le Monde. Une histoire d'indépendance, op. cit.*, p. 15.

⁴⁴⁵ AJ parle de « l'indépendance réelle de la rédaction du Journal Hebdomadaire vis-à-vis de son actionnaire majoritaire », qui est F. Iraki. Editorial « Les Kapos », LJ n° 224, 1er au 7 octobre 2005.

⁴⁴⁶ Pour cette journaliste : « L'indépendance, c'est parler à tout le monde, le choix des sujets, la façon de les aborder, de ne pas être censuré mais c'est aussi le fait d'être écouté lorsqu'on est débutant ou stagiaire par des personnes plus expérimentées. », Entretien avec K., mars 2011.

⁴⁴⁷ A titre comparatif, les déclinaisons de l'indépendance selon le site d'informations français *Mediapart* sont multiples : « Information indépendante » ; « équipe de journalistes indépendants ». Son indépendance est garantie, explique-t-on, par les trois sources de financement suivantes : 1/six fondateurs détenant la majorité du capital ; 2/ des investisseurs partenaires ; 3/ une société des amis. Par ailleurs, ce site défend l'idée selon laquelle « la baisse des ventes de journaux s'expliquerait par la déception des lecteurs quant à la place envahissante prise par la pub sur les pages de journaux. » Voir <<http://presite.mediapart.fr/contenu/le-projet.html>> (dernier accès : 27/05/12)

Au lieu d'opérer ici un classement de témoignages qui va successivement de ceux qui disent « oui » à l'indépendance du LJ et à cette notion en général, puis à ceux qui affirment « oui, mais », en apportant des nuances à la question, à ceux enfin qui expriment un « non » catégorique à l'indépendance en général et à celle du LJ en particulier, j'ai choisi de procéder autrement en cherchant à voir ce à quoi renvoie cette notion, en proposant une typologie à partir des propos recueillis auprès de journalistes. De même, il m'importait peu de savoir que, grâce à l'indépendance du LJ et de la presse, le Maroc se trouve dans une situation plus ou moins de « transition » démocratique. Néanmoins, proposer une typologie de l'indépendance du LJ avec ses différentes variantes (politique, économique-financière, éditoriale, etc.) ne résout pas, pour le chercheur politiste, l'énigme de l'indépendance. Au lieu de considérer « l'indépendance » comme un objet social légitime, il était question pour moi de le problématiser, de l'objectiver. Ceci m'a conduit donc à vouloir savoir ce que l'indépendance veut dire ou si l'on préfère le formuler différemment : à quoi sert l'étiquette d'indépendance, et quel est son rapport, ses articulations avec l'influence d'un média quelconque ? On aura compris que je considère ici « l'indépendance » comme une des propriétés du pouvoir d'influence des médias en général, et du journal étudié en particulier.

1- La visibilité-crédibilité de l'indépendance

En se présentant, en effet, comme « indépendant » ou en étant taxé d'opposition à quelque chose, l'on devient visible et, peut-être aussi, crédible. On espère, par l'augmentation du nombre et de la « qualité » des lecteurs que permettent notre discours et notre ligne éditoriale « critiques », intéresser davantage d'annonceurs publicitaires et/ou de lecteurs. Ainsi du mensuel *Le Monde diplomatique* par exemple qui demande à ses lecteurs dans un encart de « conforter [son] notre indépendance »⁴⁴⁸ par le biais de leurs dons. En ce sens, l'étiquette d'indépendance permet à des médias d'espérer la réception de dons. Dans le même ordre d'idées, Howard Becker observe, à juste titre, que si des artistes et des scientifiques tiennent à leurs étiquettes, c'est parce qu'ils sont conscients qu'elles leur donnent accès à des titres, des privilèges, des espaces, des financements, en somme à un soutien, auxquels

⁴⁴⁸ *Le Monde diplomatique*, n° 705, décembre 2012, p. 3.

n'auront pas droit ceux qui exercent d'autres professions⁴⁴⁹. D'autre part, contrairement à l'intitulé « presse privée » qui relève d'une distinction d'ordre *matériel* réel, relative à la propriété d'entreprises de presse ainsi qu'à l'origine de l'argent que l'on y met ; l'étiquette d'indépendance renvoie, elle, à un statut *immatériel* symbolique, relatif à une position intellectuelle et éthique indéfinie à l'égard non seulement du pouvoir mais de « Tout »⁴⁵⁰. Pour les journalistes en l'occurrence, l'indépendance devient, en quelque sorte, une raison existentielle, une « condition ontologique d'existence du métier. »⁴⁵¹ Outre les aspects symboliques de visibilité-crédibilité de l'étiquette d'indépendance, celle-ci se définit par son caractère circulaire.

2- La circularité interdépendante de l'étiquette d'indépendance

Le pouvoir du LJ ne dépend pas uniquement de ses propres capacités d'influence (compétence de ses journalistes, leadership de son directeur de publication⁴⁵²). S'il se présente comme indépendant, c'est parce que d'autres médias (Télévision, Radio, Internet), mais également d'autres journaux écrits aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, qui se définissent à leur tour comme indépendants, le présentent comme tel. Un article publié par exemple dans la revue du CPJ présente LJ comme « *fiercely independent publications* »⁴⁵³. Ainsi l'indépendance au singulier (celle du LJ) n'a de sens que grâce à l'indépendance au pluriel (plurielle), et donc au pouvoir qu'a le réseau *interdépendant* de protagonistes⁴⁵⁴ à consacrer l'indépendance individuelle⁴⁵⁵. C'est cette circularité de l'étiquette d'indépendance qu'il importe de montrer ici. Les journalistes sont inscrits, on le sait, dans des formes/réseaux de « solidarité » et « d'échange »⁴⁵⁶ nationaux et internationaux au nom du *Journalisme* et d'intérêts communs. De plus, les médias comme d'ailleurs les associations, les mouvements sociaux, les Hommes politiques, les universitaires, les experts, etc. disposent de différentes

⁴⁴⁹ Becker, *Outsiders*, *op. cit.* p. 243.

⁴⁵⁰ Selon Becker, « il se peut que cette opération de définition ressemble à un exercice philosophique, mais elle a des conséquences économiques et politiques », *op. cit.*, p. 244.

⁴⁵¹ Chupin, Nollet, *op. cit.*, p. 16.

⁴⁵² Voir Chap. 5 : « Leadership médiatique ».

⁴⁵³ Sabra (Hani), «The Business of Journalism», *Dangerous Assignments*, CPJ, Fall/Winter 2002, p.20-22.

⁴⁵⁴ Neveu, *Sociologie...*, *op. cit.*, p. 92.

⁴⁵⁵ A. Amar parle de « journaux réellement indépendants » et la journaliste Caroline Taix rappelle que *TelQuel* est l'un des rares titres indépendants de la presse marocaine. LJ n° 229, 5 au 11 novembre 2005.

⁴⁵⁶ Legavre, *Presse écrite...*, *op. cit.*, p. 11. cf. Chap. 5 : « Leadership médiatique ».

capacités de hiérarchisation, de mobilisation et de promotion⁴⁵⁷. Au-delà du label d'indépendance, il existerait, selon G. Imbert, une « idéologie de la communication invisible » qui « consacre/légitime individuellement » et collectivement certains acteurs sociaux [politiques, économiques, associatifs, etc.] en leur offrant, au sein de cet « espace polyphonique » qu'est le journal, des « instances de production » et une « sphère d'action discursives » et qui, en retour, fait passer l'organe de presse considéré pour un journal libéral et progressiste⁴⁵⁸. Quelques exemples peuvent ici illustrer cette circularité à partir de ce qui précède⁴⁵⁹.

Le témoignage de Robert Ménard, fondateur de RSF, association de défense des journalistes et de la liberté de la presse basée à Paris, va dans ce sens. La médiatisation valorisante de l'image de RSF constitue la raison d'être de cette association

« Il ne faut pas oublier que notre seule force, c'est notre poids dans les médias. Nous n'existons pas en dehors du fait que l'on parle de notre action. Nous ne sommes pas la Ligue contre le cancer ! (...) de fait, la médiatisation de notre action n'est pas un supplément d'âme : c'est notre raison d'être. Notre but, c'est de faire sortir des gens de

⁴⁵⁷ Évoquant la ligne éditoriale, ce journaliste soutient que LJ souhaitait « encourager l'émergence d'une société civile *indépendante* ». [SPN] Entretien avec H., février 2011.

⁴⁵⁸ « Par-delà le label d'indépendance de la presse de référence se manifeste une *idéologie invisible* constitutive par ailleurs de tout l'univers mass médiatique, idéologie qui n'est pas de nature politique, qui ne reflète pas une somme de contenus, un programme idéologique constitué, qui n'est pas seulement reproductrice, mais aussi productrice d'idéologie, qui se résout en idéologie de la communication (« logique des simulacres » pour reprendre l'expression de Baudrillard), qui agit davantage sur l'énonciation – la production du message et la présence présumée d'un énonciateur – que sur l'énoncé (les fameux *contenus* de l'information). L'idéologie de la communication, dans la perspective formelle qui est la mienne, est une idéologie de nature discursive : c'est elle qui attribue à certains acteurs sociaux, par leur projection dans les espaces d'opinion du journal de référence, des *instances de production discursive*, et les consacre/légitime individuellement comme émetteurs (en tant que témoins privilégiés) et, socialement, comme protagonistes d'une configuration collective (« leaders d'opinion »). Le journal de référence s'institue ainsi comme *espace polyphonique* qui contribue à une légitimation formelle des acteurs (de leur « compétence émissive », pour parler en termes sémiotiques) ; il s'érige en instrument de légitimation sociale : en légitimant les acteurs aspirant à représenter des secteurs de l'opinion, quand ce n'est pas l'opinion publique elle-même, prise comme figurativisation (« actant figuratif ») d'une majorité, d'un consensus, en tout cas d'une totalité. « Performance » d'autant plus significative (source de signification, d'existence sociale) qu'il s'agit d'acteurs dont la compétence (entendons ici la compétence sémiotique, ce qui les habilite à effectuer des prestations publiques) n'est pas reconnue dans leur sphère d'action originelle ou qu'ils ne peuvent librement exercer (universitaires « dissidents », secteurs du monde du travail victimes de discriminations syndicales, politiques, etc.) ; mais il s'agit toujours d'acteurs qui jouissent d'un certain « statut » public (source de prestige pour les uns, d'opprobre pour les autres). Le journal de référence leur offre une *sphère d'action discursive* et, en même temps, s'assume comme discours « libéral », c'est-à-dire capable d'accueillir/digérer des points de vue périphériques, ce qui, par là même, renvoie une image « progressiste » ». Voir Imbert, *Le discours du journal. A propos d'El País, op. cit.*, p. 12-13. [SPN]

⁴⁵⁹ Sur le plan méthodologique, il s'agit simplement de montrer cette circularité et non pas de restituer exactement comment cette étiquette circule. L'objectif n'est pas donc de savoir de quelle façon circule-t-elle, ni de suivre le mouvement de sa circulation qui est, on l'imagine bien, quasiment impossible.

prison. Or, pour ce faire, nous n'avons pas d'autre arme que la « *mauvaise publicité* » faite à ceux qui les ont mis derrière les barreaux. »⁴⁶⁰

Fondateur d'un hebdomadaire arabophone indépendant *Al-Ayyam*, N. Miftah qui a fait partie de l'équipe de journalistes d'*Assahifa*, le pendant arabophone du LJ, est conscient de ces enjeux ainsi que du soutien « sélectif » de RSF⁴⁶¹ qui s'adresse de surcroît aux publications francophones : « Si tu dis oui, que tu es avec le pouvoir, personne ne s'intéressera à toi. Eux [RSF] cherchent des gens qui disent non. Il faut que tu dises non, que tu sois un opposant pour qu'on s'intéresse à toi... »⁴⁶²

D'autre part, à l'occasion du rapport publié par RSF sur la liberté de presse dans le monde pour l'année 2005, lequel classe le Maroc à la 119^{ème} place, une solidarité s'exprime avec cette organisation sur les colonnes du LJ. Critiquant les journaux officiels proches du Pouvoir ainsi que la position du ministre de la Communication, Nabil Benabdallah, qui dénonce le « parti pris flagrant » de RSF et son hostilité vis-à-vis du Maroc, la journaliste du LJ souligne, pour sa part, que les méthodes de notation de cette organisation sont difficilement contestables⁴⁶³. Suite à la condamnation du LJ en 2006, RSF, solidaire avec cette publication, écrit à son tour : « A travers cette sentence démesurée [3 millions de dirhams de dommages dans le procès Moniquet], la justice veut faire taire l'une des meilleures publications indépendantes du Maghreb où la presse est trop souvent aux ordres du Pouvoir. »⁴⁶⁴

Par ailleurs, l'idée de « groupe ouvert »⁴⁶⁵ lequel comprend, outre les fondateurs et journalistes d'un média, des acteurs (universitaires, militants associatifs, intellectuels de gauche, etc.) qui leur sont liés, signifie que le groupe considéré promeut, de manière croisée, sa propre légitimité. Le cas du politiste marocain M. Sassi est significatif. Ancien militant de

⁴⁶⁰ Ménard (2001), *Ces journalistes que l'on veut faire taire. L'étonnante aventure de Reporters sans frontières*, p. 83. [SPN]

⁴⁶¹ Par ailleurs, c'est en réponse à une interview de Maxime Vivas que RSF adresse une mise au point au quotidien *Métro* déclarant que « les comptes de notre organisation – reconnue d'utilité publique – sont certifiés par des commissaires aux comptes *indépendants* et publics ». Les thèses défendues par Vivas sur RSF est que cette dernière est financée par des officines-écrans de la CIA (comme le NED et USAID) et qu'elle n'a d'yeux que pour « la presse pauvre des pays pauvres ». Voir Vivas (2008), *La face cachée de Reporters sans frontières. De la CIA aux faucons du Pentagone*, p. 233. [SPN]

⁴⁶² Entretien avec M., mai 2013.

⁴⁶³ Dans la rubrique Médias : « Le rapport de Reporters sans frontières, pas si injuste que ça ». LJ n° 229, 5 au 11 novembre 2005.

⁴⁶⁴ LJ n° 243, 18 au 24 février 2006.

⁴⁶⁵ Soulignée à propos du *Nouvel Observateur* par L. Pinto, *L'intelligence en action*, op. cit.

l'USFP, parmi les fondateurs du Parti socialiste unifié (PSU), professeur de sciences politiques et de droit constitutionnel à l'Université Mohammed V de Rabat, ayant publié plusieurs tribunes dans LJ, il écrit, juste après la disparition du LJ, dans *Al-jarida al-oula*, un quotidien arabophone indépendant :

« Le problème avec la presse indépendante – plus exactement avec une partie de cette presse – qui a conduit à ce qu'une guerre lui soit déclarée est un problème politique. Et il concerne, de notre point de vue, laquelle des deux chartes (*mithâq* dans le texte) est digne d'être appliquée : une charte inspirée du modèle universel ou une charte makhzanienne [de Makhzen] implicite, dont nous nous sommes aventurés à présenter quelques-uns de ses éléments supposés. Le problème tourne, en fin de compte, autour de la monarchie principalement : sa place, sa nature, ses fonctions, ses privilèges. Le problème réside donc dans son origine même : quelle monarchie voulons-nous et pour quel Maroc ? »⁴⁶⁶

Dans le même ordre d'idées, le politiste français, J. Zaganiaris, rédige lui aussi une tribune dans laquelle il exprime sa solidarité avec LJ après sa fermeture par les autorités marocaines. « Ces derniers jours, la presse indépendante marocaine a reçu un sacré coup dur, avec la fermeture du Journal hebdomadaire mis en liquidation judiciaire. »⁴⁶⁷

Au final, les « indépendances » sont, de nos jours, multiples : indépendances des Etats, de la justice, des membres des conseils d'administration de grandes entreprises, des intellectuels, de la recherche, des médias, etc. Il me semble, enfin, que l'indépendance est couramment conjuguée au singulier⁴⁶⁸, et chacun « vit » *son* indépendance à sa manière,

⁴⁶⁶ Mohamed Sassi, « Assayf wa al-kalam » [l'épée et la plume], *Al-jarida al-oula*, n° 538, 18 février 2010, p. 11. [Traduit de l'arabe]

⁴⁶⁷ Il y écrit notamment : « Pour ma part, j'ai la chance de collaborer de temps en temps avec l'équipe du Journal hebdomadaire. Je ne remercierai jamais assez la grande journaliste et directrice de publication qu'est Kawtar Bencheikh, qui m'a formé aux techniques de l'écriture journalistique avec beaucoup de gentillesse et de patience, et qui m'a introduit auprès de l'équipe, en m'invitant à certaines réunions de rédaction. J'ai pu connaître des journalistes professionnels avides de contribuer à la démocratisation du Maroc. », Jean Zaganiaris, « Soutien à la presse marocaine », *Libération* (Maroc), 3 février 2010.

⁴⁶⁸ T. Abd-errahmane développe cette idée de *attakattoul* [coalition] ou de ce qui est coalisé (*al-moutakkatil*) qui renvoie au collectif par opposition à ce qui est « indépendant » (*al-moustaqil*), qui renvoie lui à ce qui est individuel. Abd-errahmane (2006), *Soual al-akhlak* [La question de l'éthique]. On aurait ainsi ce type de formules : individuel = indépendant ; collectif (non indépendant) = presse de partis ou médias traditionnels. On peut citer ici, à titre d'exemple, le premier éditorial d'A. Lmrabet à l'occasion de la relance de son hebdomadaire satirique *Demain* sous la forme d'un site d'information et d'actualité indépendant. « En deux mots, cette publication électronique se compromet à occuper le terrain de l'information déserté par les médias traditionnels qui ont changé leur agenda journalistique pour des intérêts commerciaux, et se sont transformés en porte-parole du régime. » [SPN]. <<http://www.demainonline.com/2011/03/28/le-retour-de-demain/>> (dernier accès : 23/04/11)

tandis que *les* dépendances sont, souvent, au pluriel⁴⁶⁹. Encore une fois, je ne prends pas « l'indépendance » pour une vérité indiscutable, ni mesure l'indépendance ou la dépendance du journal étudié. Pour y parvenir, encore faut-il disposer d'instruments de mesure adéquats. Ce concept est érigé parmi les mythes et les fortes préoccupations de notre époque⁴⁷⁰. On l'associe volontiers à une bonne gestion et, pour certains, être indépendant c'est finalement n'avoir de compte à rendre à personne et, par conséquent, être « irresponsable »⁴⁷¹. En journalisme, l'indépendance est devenue « l'idéologie professionnelle du métier de journaliste »⁴⁷². Certains patrons de presse peuvent évoquer le « dogme de l'indépendance » qui consisterait, suivant Jean-Marie Colombani par exemple, à « assurer l'indépendance [financière] du quotidien dit de référence [*Le Monde*] par la mise sous dépendance d'autres journaux, naturellement prospères. »⁴⁷³

Il est même possible de parler d'une *compétition* pour la qualification « presse indépendante » qui exprime au fond une compétition pour la légitimité et la crédibilité du discours ainsi qu'une compétition pour le lectorat. L'indépendance du LJ qui, on l'a vu, s'associe étroitement au militantisme signifierait que les rétributions de l'indépendance sont aussi le soutien et la visibilité dont LJ bénéficie à l'étranger surtout⁴⁷⁴. Inversement, cette étiquette peut « servir » aussi des acteurs étatiques dans leurs relations internationales dans le sens où des régimes politiques peuvent faire valoir, sur le plan international, l'indépendance de leurs médias (entendue ici comme liberté d'expression des journalistes) comme gage de leur libéralisation politique en période de transition. Des Etats peuvent ainsi espérer, grâce à cette étiquette « collée » à leurs médias, bénéficier de multiples soutiens internationaux. Des journalistes peuvent ainsi relater comment A. Jamaï, qui tient des propos assez critiques sur le régime marocain en présence d'investisseurs américains, à l'occasion de l'Accord de libre-échange signé entre le Maroc et les États-Unis, certains responsables politiques marocains présents dans la salle ne manquent pas de faire remarquer à leurs homologues américains

⁴⁶⁹ De plus, dans la langue française, il est assez cocasse que l'adverbe « in » au début du mot « indépendance » soit si proche de la prononciation « un », celle du chiffre 1.

⁴⁷⁰ Pascal Salin, « L' "indépendance" des journalistes », n° 254, 15 mars 2008, <www.quebecoislibre.org/08/080315-2.htm> (dernier accès : 5/05/2012)

⁴⁷¹ Salin, « Gouvernance d'entreprise : le mythe de l'indépendance », n° 122, 29 mars 2003, <www.quebecoislibre.org/030329-3.htm> (dernier accès : 19/09/2012)

⁴⁷² Chupin, Nollet, « Jalons pour une sociologie historique ... », *op. cit.*, p. 15. Les auteurs font référence à un livre « parrainé » par RSF de la journaliste Christine Ockrent (1997), *La liberté de la presse*.

⁴⁷³ Cité in Péan, Cohen (2003), *La face cachée du Monde. Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*, p. 236.

⁴⁷⁴ Gaxie (1977), « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, n°1, p. 123-154.

l'idée suivant laquelle au Maroc de Mohammed VI d'aujourd'hui, il [AJ] « peut tenir librement ce genre de propos »⁴⁷⁵.

En bref, ceux qui m'affirment l'indépendance du LJ, et y croient fermement, la jugent et la jaugent à partir des critères de dépendance des organes médiatiques concurrents, c'est-à-dire des dépendances desdits organes. Si l'on suppose que LJ n'est pas dépendant des dépendances de ses confrères (partis politiques, groupes industriels, annonceurs), ceci ne signifie pas qu'il n'avait pas, à son tour, ses propres dépendances⁴⁷⁶.

Au lieu de considérer l'indépendance comme catégorie définissant et caractérisant une certaine presse, on l'a approchée ici comme étiquette et propriété, entre autres propriétés, du pouvoir d'influence médiatique⁴⁷⁷. Indépendant, LJ « aide » ses fondateurs comme ses journalistes dans l'obtention de privilèges et de rétributions matérielles et/ou symboliques (accéder à des médias internationaux « indépendants » et à des espaces de débat, recevoir des Prix et des distinctions, etc.) et donne par la-même une visibilité nationale et internationale surtout à Aboubakr Jamaï, son directeur de publication. Mais ceci n'est rendu possible qu'en raison de ses qualités de leader charismatique. Si l'étiquette d'indépendance renferme de l'influence, celle-ci est davantage amplifiée lorsqu'il existe des entrepreneurs de presse *atypiques* à même de porter et de défendre ladite étiquette. Le constat est que plusieurs organes médiatiques marocains et étrangers disposent tout à la fois de journalistes compétents, sont plus ou moins indépendants ou se présentent comme tels, mais restent moins visibles, sont moins influents que d'autres. L'intuition à vrai dire ici est que le pouvoir d'influence en réseau du LJ doit, outre la compétence de ses journalistes et son étiquette d'indépendance, à un de ses promoteurs, au personnage de son éditorialiste et directeur de publication.

⁴⁷⁵ Ksikes, « Liberté fragile... », *op. cit.*

⁴⁷⁶ Voir les deux chapitres de la partie I. Sur la « double dépendance » structurale, il faut dire que le processus d'indépendance vis-à-vis du politique et de l'économique est ambivalent. En France, par exemple, alors que la loi de 1881 consacre l'indépendance des journalistes à l'égard des hommes politiques, ceux-ci « tombent » sous la coupe de la dépendance vis-à-vis du pouvoir de l'argent. À la Libération, si les journalistes semblent se libérer des contraintes économiques, ils deviennent, en revanche, mieux contrôlés par le personnel politique. Chupin, Nollet, *op. cit.*, p. 25. Par ailleurs, pour le doctorant en science politique que je suis, je ne peux manquer de penser ici à la question de l'autonomie et de l'institutionnalisation de la science politique qui ne s'est libérée de l'emprise du droit public et de la philosophie politique, en France du moins, que pour « tomber dans les bras » de la sociologie, de la science économique et de l'histoire politique. Voir Déloye, Voutat, « Entre histoire et sociologie : l'hybridation de la science politique », *op. cit.*, p. 13-16. Charles Tilly évoque aussi les « risques de dépendance de la science politique à l'égard des sources historiques » faisant le vœu que politistes et sociologues évitent de ne pas « consolider les erreurs des historiens dont ils s'inspirent », cité in Déloye, Voutat, *op. cit.*, p. 269, note 37.

⁴⁷⁷ En plus de l'indépendance comme étiquette, il arrive que LJ devienne une étiquette, constituant lui-même *l'événement*. « Les gens attendent ce que va dire LJ sur le Pouvoir ou sur ce qui se passe au Maroc », Entretien avec N., février 2012.

Si l'indépendance permet en effet une certaine visibilité, celle-ci doit avoir en outre du « charme » pour des personnes ayant plus ou moins d'attrance pour la visibilité. Ces éléments de « visibilité circulaire » ainsi que de « soutien réciproque », précédemment décrits, sont portés notamment par AJ, par le biais de son leadership médiatique. C'est ce que nous abordons dans le chapitre suivant.

Chapitre 5 : Leadership médiatique

« Le style dans l'écriture comme dans le comportement révéle l'homme. »⁴⁷⁸

Buffon

« Les nouvelles vérités politiques seront fondées sur des vérités psychologiques. L'humanité s'apprête à quitter l'époque économique de son évolution pour entrer dans l'époque psychologique. »⁴⁷⁹

H. Broch, *Massenwahntheorie* (1979)

« Le meilleur point de vue pour étudier les phénomènes sociaux, c'est l'individu. »⁴⁸⁰

Essertier (1927)

Dans ce chapitre, on part d'une part de l'idée que la compétence et l'indépendance n'ont de sens et de portée que parce qu'il y a *quelqu'un* qui est *capable* de les porter et de les défendre ; et d'autre part, de l'intuition selon laquelle le pouvoir d'influence des médias dépend pour partie des personnages atypiques de leurs dirigeants. On considérera ici que l'influence opère à travers le leadership.

Le leadership est défini comme : « l'activité de direction économique, politique, ou fait, style d'action. Désigne à la fois le statut, le comportement de la personne assurant la conduite du groupe. »⁴⁸¹ Le leader, lui, est défini ainsi : « Désigne dans des situations très différentes, le meneur qui a sur les autres un effet exemplaire ou d'entraînement : le chef d'un mouvement politique, aussi bien que l'instigateur des chahuts en classe. »⁴⁸² J. Burns considère que « le leadership est une forme spécifique du pouvoir »⁴⁸³, et selon G. Sartori, le

⁴⁷⁸ G. Louis Leclerc, dit comte de Buffon (1707-1788), *Discours sur le style*, discours prononcé lors de sa réception à l'Académie française le 25 août 1753.

⁴⁷⁹ Broch (1979), *Massenwahntheorie*, p. 42. Cf. Grawitz, « Psychologie et politique », *op. cit.*, p. 1-139.

⁴⁸⁰ Cité in Joly (2013), « Socialisation, sociologie des champs et psychanalyse. Jusqu'où pousser l'unité des sciences humaines et sociales ? », *Genèses*, n° 92, p. 147-160. Ce texte se veut un hommage à Bernard Lahire et à son entreprise de relier psychologie et sociologie.

⁴⁸¹ Grawitz, *Lexique de sciences sociales*, *op. cit.*, p. 252. [SPN]

⁴⁸² *Idem.*, p. 251. [SPN]

⁴⁸³ Burns (1978), *Leadership*, p. 12. Cité in Keohane (2010), *Thinking about Leadership*, p. 27.

leadership relève de processus d'influence⁴⁸⁴. Pour N. Keohane, elle, le leadership consiste à « définir et à clarifier les buts d'un groupe d'individus et à mobiliser les énergies de ses membres en vue de leur réalisation. »⁴⁸⁵ Suivant M. Camau, le leader « serait engagé avec ses “suiveurs” dans une relation de dépendance réciproque qui compenserait l'asymétrie inhérente à la relation de pouvoir. »⁴⁸⁶ Dès lors, il est permis de s'interroger sur ce qui, au fond, pousseraient les adeptes-suiveurs du leader à le suivre et à le soutenir. M. Camau nous dit que les suiveurs s'attendent, en contrepartie de leur soutien, à des rétributions matérielles et/ou symboliques. En fait, un rapport particulier unit le leader à ses suiveurs : « Ce rapport de type contractuel est fondé sur l'intérêt mais aussi sur l'amour et l'amitié. Dans la plupart des cas, il combine une dimension « morale » liée à la promotion ou à la défense d'une cause avec le calcul de coûts et de bénéfices. »⁴⁸⁷

Quant à l'autorité, elle peut être définie comme « l'influence légitime qu'une personne exerce sur les autres. »⁴⁸⁸ Elle est une « relation à double sens » basée sur le respect et non sur la crainte ; elle comporte un aspect moral contrairement à la dimension coercitive du pouvoir. Selon P. Bourdieu : « est légitime une institution, ou une action, ou un usage [*ou une personne*] qui est dominant et méconnu comme tel, c'est-à-dire tacitement reconnu. »⁴⁸⁹ Pour D. Sperber : « L'autorité est une relation sociale qui implique au moins deux individus et, typiquement, un bien plus grand nombre. L'autorité dans un groupe est fonction de la réputation. La réputation d'une personne consiste en une représentation plus ou moins consensuelle de ses compétences, de sa fiabilité, et est propagée par des actes de communication répétés à travers un groupe social. »⁴⁹⁰

Les recherches sur le leadership ont suivi trois directions consistant soit à étudier la *personnalité* du leader, sinon son *comportement* (ses styles de leadership) voire la *situation* dans laquelle il agit⁴⁹¹. La combinaison des trois directions est la démarche adoptée ici. De nombreux travaux de science politique se sont focalisés sur le leadership politique - concernant les présidents, chefs de gouvernement, ministres, etc. - dans ses différentes

⁴⁸⁴ Sartori (1973), *Théorie de la démocratie*, p. 329.

⁴⁸⁵ Keohane, *op. cit.*, p. 225.

⁴⁸⁶ Camau (2008), « Le leadership politique aux confins des démocraties et des autoritarismes », p. 59. [SPN]

⁴⁸⁷ *Idem.*, p. 60.

⁴⁸⁸ Banner, Cannon (1997), *L'art d'enseigner*, p. 11.

⁴⁸⁹ Bourdieu (2002), *Questions de sociologie*, « Ce que parler veut dire », p. 110.

⁴⁹⁰ Sperber, *op. cit.*

⁴⁹¹ Aubert (1994), « Relations de pouvoir et leadership », p. 421-452.

variantes : leadership partisan⁴⁹², leadership présidentiel⁴⁹³, leadership dans les mouvements sociaux⁴⁹⁴.

À la différence du leadership politique qui étudie l'Homme politique, le « leadership médiatique » suggéré ici s'intéresse lui à l'Homme journaliste/médiatique. L'homme en question est Aboubakr Jamaï, un des principaux fondateurs du LJ et qui fut, des années durant, son éditorialiste et directeur de publication. L'étude de son leadership ne peut faire l'économie des questions : Qui est-il, d'où vient-il, que dit-il, qu'écrit-il (et comment) ? Comment est-il perçu par les autres ? Cette dernière question entend explorer comment des journalistes notamment voient AJ, quelles appréciations ont-ils à son égard et ce qui, au fond, les pousseraient à le suivre et à le soutenir. Par ailleurs, le fait que AJ ait abandonné des postes financiers bien rémunérés⁴⁹⁵ pour exercer le journalisme s'explique-t-il par son attirance pour les métiers intellectuels comme par le pouvoir⁴⁹⁶, d'être donc plus ou moins proche de ceux qui le détiennent ; goût aussi du risque, de la discussion et de la confrontation intellectuelles, de la persuasion⁴⁹⁷. Mais aussi une manière de mettre sa main à la « pâte » de la politique, un conseil que son père, invité à une émission télévisuelle à laquelle AJ assistait, lui donne. Quelles sont enfin *ces* qualités de leader qui lui permettent de faire du LJ un journal influent au Maroc et ailleurs. On aura compris que notre étude se situe entre le leadership médiatique d'une part, et la psychologie d'autre part.

La psychologie est « l'étude de l'homme, de sa personnalité, de ses attitudes et réactions »⁴⁹⁸. À la suite de M. Deutsh, M. Grawitz définit la « psychologie politique »⁴⁹⁹ comme « l'interaction de processus psychologiques et politiques »⁵⁰⁰. Si la psychologie

⁴⁹² Ysmal (1985), « Elites et leaders » dans Grawitz, Leca, *Traité de science politique*, vol. 3, p. 603-642 ; Fretel (2009), « Le leadership partisan »

⁴⁹³ Camau, *op. cit.*

⁴⁹⁴ Agrikoliansky (2009), « leaders » in *Dictionnaire des mouvements sociaux*.

⁴⁹⁵ R. McNamara par exemple laisse tomber son poste fort bien payé chez Ford pour devenir Secrétaire d'Etat à la défense sous la présidence de J. Kennedy, cité in Grawitz, p. 36. Sur l'éducation de R. S. McNamara et les leçons qu'il a pu tirer de la guerre du Vietnam. Voir Zaleznik (2005), « The Education of Robert S. McNamara, Secretary of Defense, 1961-1968 », *Revue française de gestion*, 159(6), p. 45-70.

⁴⁹⁶ Grawitz, *op. cit.*, p. 36.

⁴⁹⁷ *Idem.*, p. 38.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 1.

⁴⁹⁹ Pour Grawitz, le désintérêt des politistes et sociologues en France pour la psychologie politique, contrairement aux Etats-Unis, a plusieurs explications. D'abord, un « marxisme dénaturé » privilégiant l'économie et reléguant à des plans inférieurs les passions et les sensibilités des individus. Ensuite, une « idéologie capitaliste » s'intéressant uniquement à la production et à la consommation de biens matériels. Enfin, un « positivisme scientiste » imprégnant la sociologie française par une conception trop étroite de la rationalité et du rationnel du politique, excluant ses aspects affectif et aléatoire. Grawitz, « Psychologie... », *op. cit.*, p. 119.

⁵⁰⁰ *Idem.*, p. 2.

politique cherche l'influence de la personnalité sur l'action de l'Homme politique, on peut en déduire que la psychologie « médiatique » cherche elle l'influence de la personnalité sur l'action de l'Homme médiatique. En vérité, il existe chez Max Weber, déjà en 1910, un questionnement « psychologique » qui apparaît dans son rapport d'enquête sur la sociologie de la presse, lorsqu'il se pose à propos de l'influence de la presse et des journalistes les questions suivantes : « Quel *type de personnes* fait la « renommée » de la presse ou la rend influente ? Pour *qui* et pour *quoi* la gloire médiatique a-t-elle du charme ? »⁵⁰¹

Nous reprenons donc les questions posées par la journaliste Z. Daoud, en 2005, à son propos : « Qui est donc Aboubakr, ce jeune homme insolent, mais sympathique, sûr de lui et virulent, en même temps qu'étrangement vulnérable, qui semble avoir une revanche à prendre sur le destin et se croit investi d'une mission ? »⁵⁰² On cherche à démontrer que le pouvoir d'influence du LJ découle du leadership médiatique de son directeur et éditorialiste, lequel sert l'influence et la visibilité de ce journal tant au Maroc qu'à l'étranger ; il favorise son intervention sur des chaînes satellitaires, la réception de Prix et le soutien d'organisations internationales de droits de l'Homme et de défense de journalistes. Relié ainsi à d'autres éléments, le leadership participe au pouvoir d'influence du LJ, c'est-à-dire au fait que ce journal ait compté pour ses sympathisants comme pour ses adversaires.

On verra d'abord que la filiation familiale, intellectuelle, politique et journalistique de AJ ainsi que sa trajectoire personnelle et professionnelle sont pour quelque chose dans son leadership. Ensuite, on saisira que ce qu'il est physiquement, ce qu'il dit et *comment il le dit*, comment il agit, fait sens pour les journalistes du LJ, et favorise par ailleurs sa visibilité à l'étranger dans les médias ainsi que dans la réception de Prix internationaux notamment. À travers l'éditorial, comme genre journalistique, on abordera enfin la dimension écrite de son engagement et de son influence.

⁵⁰¹ Bastin, « La presse au miroir du capitalisme moderne... », *op. cit.*

⁵⁰² Daoud, *Casablanca en mouvement. Des innovateurs dans la ville*, *op. cit.*

A- Filiation familiale et trajectoire personnelle

Né en 1968 à Rabat, petit-fils aîné de Bouchta Jamaï⁵⁰³, nationaliste et *alem* de l'Université Al-karaouiyine de Fès, et fils de Khalid Jamaï, membre du bureau politique du parti de l'*Istiqlal* et journaliste au sein de son quotidien *L'Opinion*, AJ se situe dans « une tradition » que son père tente d'exprimer.

« [Je suis un militant] pour les valeurs, contre la dictature, le fascisme, la monarchie absolue, enfin ce qui fait de nous des êtres à part dans la création, c'est-à-dire la chose la plus difficile, c'est d'être un Etre Humain avec un E et H majuscules (rires) avec des principes et des valeurs. Mais dans un autre sens, je m'inscrivais dans une tradition. C'est pour ça qu'on dit des Jamaï que c'est une tradition. Mon père était ça. Bouchta Jamaï, que tu connais, est parmi les signataires du manifeste de l'Indépendance et à la base du mouvement nationaliste marocain. J'ai vécu dans ce milieu, ce n'était pas possible que je puisse sortir de ces valeurs qu'on m'a inculquées et AJ s'est inscrit dans cette tradition. »⁵⁰⁴

Très lié en effet à son grand-père paternel, à sa « sollicitude » et aux valeurs qu'il lui inculque, AJ a pu développer, grâce à la présence de celui-ci et celle de ses parents, une certaine assurance en soi⁵⁰⁵.

« Lorsque j'étais enfant, je me souviens de mon père me disant, « Je rêve pour vous que vous vivez ce que j'ai vécu: se réveiller chaque jour à faire ce dont vous êtes passionné. En 1973, il a été mis en prison et torturé pour son travail de journaliste. Je les admirais vraiment, et à travers eux j'ai rencontré des gens qui se sont battus et même morts pour leurs idées. Cela vous donne de la force, il vous aide à rester fort dans les moments difficiles et vous permet de faire face à toutes sortes d'obstacles. »⁵⁰⁶

D'autre part, AJ évoque son attachement à ses parents, sa « boussole morale ».

« Mes modèles étaient mes parents. Leur respect pour autrui et leur attachement à la justice a inspiré et continue d'inspirer ma vie. Leur ouverture sur le monde m'ouvrait l'esprit. Leur attachement au respect de la dignité des Hommes était constant. Grâce à mes parents, le sort de mes concitoyens ne pouvait m'être indifférent. Les injustices du monde devaient au moins m'interpeller. Leur soutien militant à la cause palestinienne restera un point d'ancrage de ma conscience politique. S'il m'est quelques fois arrivé de trouver le chemin du bien, c'est grâce à leur boussole morale. Si je suis le musulman que je suis aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à eux. »⁵⁰⁷

⁵⁰³ Il fait partie des signataires du manifeste de l'indépendance, signé le 11 janvier 1944. Pour une brève biographie du personnage, cf. Al-Kadiri (2001), *Ces Hommes que j'ai connus* [en arabe], p. 27-29.

⁵⁰⁴ Entretien avec K., février 2012.

⁵⁰⁵ L'assurance de J. Kennedy vient notamment des exemples de son père et de son grand-père ainsi que de la richesse de sa famille, mais il doit sa notoriété à son dynamisme et à son énergie. Grawitz, *op. cit.*, p. 52.

⁵⁰⁶ Tiré de l'allocation prononcée lors de la réception du Prix Gebran Tueni le 12 avril 2010 à Beyrouth. <<http://www.wan-ifra.org/articles/2011/07/07/the-irresolvable-dilemma-of-the-newspaper-publisher>> (dernier accès : 01/05/2014)

⁵⁰⁷ « Mon Islam », LJ du 11 octobre 2009.

Se définissant en effet comme musulman pratiquant, la dimension religieuse est bien présente chez lui. « Mon Islam » relate ses souvenirs d'enfance, et lui offre l'occasion de revenir sur son cheminement spirituel graduel ; ce texte se veut surtout, à l'époque, une dénonciation des « réactions haineuses » de certains courants de la société marocaine vis-à-vis des membres du Mouvement alternatif pour les libertés individuelles (MALI), lesquels ont appelé à des piqueniques, jugés « provocateurs », pendant le Ramadan.

Après l'obtention de son baccalauréat au lycée Moulay Youssef de Rabat, section sciences mathématiques, AJ s'en va en France. Deux années durant, au lieu de suivre ses cours de mathématiques à Jussieu, « il s'intéresse plus à la vie politique française, manifeste, lit, suit les événements et s'entraîne »⁵⁰⁸ car son rêve alors est de devenir athlète, de courir le 400 mètres. De retour au Maroc, après une période d'inactivité, il passe avec succès le concours de l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (ISCAE), une grande école de commerce, et s'y inscrit à la fin des années 1980. Ses parents semblent alors soulagés : « voilà le jeune arrogant enfin casé ! »⁵⁰⁹ Même dans son école, « AJ crée un journal, milite au syndicat et revendique un enseignement plus managérial que comptable »⁵¹⁰. Son diplôme en poche en 1992, il passe près de cinq années dans différentes activités : à la Banque commerciale du Maroc, « conseiller économique et financier » au Secrétariat exécutif du Sommet économique pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient⁵¹¹ avant de cofonder *Upline Securities*, une banque d'affaires, tout en collaborant avec *La Vie éco*, en y publiant des chroniques financières internationales. En novembre 1997, avec ses deux associés, il fonde *Le Journal*. Le fait qu'il entame une carrière dans le journalisme avait surpris ses proches, car pour son père notamment « AJ c'était un BCBG » vu ses études financières, ses jobs précédents, et sa passion pour l'athlétisme. « Un jour il vient me dire que je vais faire ce que t'as été incapable toi de faire, c'était l'époque de l'Œdipe (rires) ! Il me dit toi tu as toujours travaillé dans un journal, moi je vais créer un journal. »⁵¹² Lorsque, au début de cette expérience, AJ demande à son père d'en assurer la direction, ce dernier lui répond négativement. « Si j'avais accepté, les gens auraient toujours dit c'est le père de... Or je voulais qu'ils disent c'est le fils de... »⁵¹³

⁵⁰⁸ Daoud, *op. cit.*, p. 51.

⁵⁰⁹ *Idem.*

⁵¹⁰ *Ibid.*

⁵¹¹ Rattaché au cabinet royal, ce Secrétariat est un organisme chargé de promouvoir les relations économiques entre palestiniens et israéliens, et s'inscrit dans la perspective des accords de paix d'Oslo de 1993.

⁵¹² Entretien avec K., février 2012.

⁵¹³ *Idem.*

Avec du recul, AJ admet ses lacunes intellectuelles d'autrefois. « À l'époque, [il a 30 ans] je me disais mais qui suis-je moi, quelle légitimité j'ai moi pour parler d'Oufkir, d'Abdessalam Yassine, etc. J'avais peur d'être un escroc intellectuel. De plus, je devais trouver des sujets, diriger des réunions de rédaction. »⁵¹⁴ Sa décision de partir en Angleterre en 1998 pour suivre un *Master of Business Administration* (MBA) à l'Université d'Oxford⁵¹⁵, c'est pour lui, à vrai dire, une façon de « fuir » la lourde responsabilité que celle de diriger un journal. AJ estime donc qu'il a un « CV inversé » en ce sens que « c'est bien après avoir commencé un truc que j'ai l'idée de partir l'étudier (rires) ». Du reste, ceci est vrai concernant l'exercice du journalisme dans la mesure où, après son départ du LJ en 2007, il est admis en 2008 à suivre un cursus en journalisme international grâce à une bourse de la *Nieman Foundation for Journalism* de l'Université Harvard⁵¹⁶. Par ailleurs, ses passions pour la politique, le journalisme et « l'attraction » du pouvoir, AJ les évoque dans une interview journalistique.

Q. (journaliste) : Seriez-vous intéressés par [le fait de] monter un nouveau parti ou rejoindre les rangs d'un parti déjà existant à votre retour au Maroc ?

« Je suis quelqu'un de très politisé. La politique pour moi est quelque chose de très noble. C'est l'essence même de la civilisation moderne. Tout est donc possible, mais j'ai un vrai plaisir à être journaliste, c'est ma grande passion dans la vie. Je vais vous faire une confidence. Lorsqu'en 2000 nous avons été interdits, j'ai été à deux doigts de faire une dépression parce que je ne me voyais pas faire autre chose que du journalisme. »

Q. : Et si demain on vous offrait un poste officiel, l'accepteriez-vous ?

« Si demain la monarchie donne des gages sérieux de sa volonté de démocratiser les institutions politiques du pays, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent, je suis prêt à apporter ma contribution comme le ferait tout Marocain. Par des gages sérieux, j'entends l'entame d'un processus de transfert des prérogatives de la monarchie vers les élus du peuple et la réduction de sa présence étouffante dans le monde des affaires. Mais les chances pour que cela arrive un jour me paraissent plutôt minimes. »⁵¹⁷

⁵¹⁴ Entretien avec AJ, janvier 2014.

⁵¹⁵ Notons que le programme MBA de l'année 2013 de la *Saïd Business School* offre un cours de « Reputation & Leadership » au niveau des *Elective Courses*. <<http://www.sbs.ox.ac.uk/programmes/degrees/mba/programme-outline/elective-courses>> (dernier accès : 08/05/2014)

⁵¹⁶ <<http://nieman.harvard.edu/NiemanFoundation.aspx>>

⁵¹⁷ « Le Maroc me manque », interview avec AJ, *Telquel*, 08-14 novembre 2008. L'accroche de l'article : « De son exil californien, l'ancien directeur de publication du *Journal* revient sur son passé, nous parle de son actualité, de ses projets de retour au Maroc et de sa relation avec le prince Moulay Hicham. Edifiant ».

On retient de ce qui précède que, outre les institutions classiques qui construisent et socialisent les leaders (l'école, l'université et les partis politiques notamment), l'influence de l'institution familiale n'est pas négligeable. Ainsi la famille Jamaï se situe dans une tradition nationaliste qui a « le militantisme dans le sang ». Le témoignage du père de AJ sur les « années de plomb » présente l'avantage de décrire sa trajectoire, ses conditions de détention durant les années 1970 ainsi que les soubresauts de la vie de son épouse et de leurs enfants pendant son emprisonnement⁵¹⁸ ; celui d'AJ restitue, lui, les difficultés matérielles de l'époque, et comment un militant de gauche notamment les soutient financièrement alors que son père est en prison⁵¹⁹. Dans ce sens, des travaux nous apprennent que l'intérêt que des individus peuvent exprimer vis-à-vis du pouvoir peut venir compenser des frustrations, des conflits internes, l'absence du père notamment⁵²⁰. On sait également que le rang occupé dans la famille ainsi que des périodes de crise font que les fils aînés ou uniques font de la politique⁵²¹. La nature de la profession des parents est aussi un facteur sociologique important dans le sens où il semble plus facile d'être journaliste-intellectuel-politicien, lorsqu'on son père l'est déjà, que commerçant, artisan, etc. De plus, par l'engagement qu'il comporte et par l'intérêt qu'il porte aux affaires de la cité, le journalisme paraît plus proche des affaires politiques que ne le sont l'artisanat ou le commerce. Si AJ semble intéressé par le pouvoir, il précise toutefois les conditions idéales de son exercice.

Toujours est-il que AJ n'est pas un cas isolé dans la mesure où des histoires nombreuses nous disent l'influence que peuvent exercer les grands-pères (et les parents) sur la personnalité du futur petit-fils leader⁵²². Ceci dit, on a vu que l'ascendance qui inspire *a priori* la confiance et l'assurance en soi n'acquiert de poids que si elle est associée aux formations et expériences professionnelles du leader, et surtout à sa volonté de dépasser certaines lacunes. On verra maintenant que les qualités intellectuelles et expressives, les aspects physiques, en somme la personnalité de AJ, participent de son leadership et le complètent.

⁵¹⁸ Jamaï (2003), 1973. *Présumés coupables*.

⁵¹⁹ Voir ses interviews avec le quotidien arabophone *Almassae*, *op. cit.*

⁵²⁰ Grawitz, *op. cit.*, p. 54.

⁵²¹ *Idem.*, p. 34-35.

⁵²² Ainsi de l'intellectuel turc Fethullah Gülen qui est « accompagné » par son grand-père Shamel Agha, cf. la nouvelle de Farid Al-Ansari, *Le retour des cavaliers. Biographie de Fethullah Gülen* [en arabe], p. 31. Inspirateur du mouvement *Hizmet*, en exil aux Etats-Unis, il est considéré comme le principal opposant « populaire » de Tayyip Erdogan dans la crise que connaît la Turquie en 2014.

B- Leadership intellectuel et visibilité circulaire

Annonçant le départ d'AJ en 2007, le premier éditorial écrit par A. Amar, le nouvel éditorialiste du LJ, reconnaît la dette du journal vis-à-vis d'AJ et le fait que ce dernier insufflait à l'équipe « idées, encouragement et valeurs »⁵²³. Du reste, selon les journalistes interviewés, AJ représente l'intellectuel qui sait fédérer l'équipe autour de lui, qui a de grandes capacités de stimulation intellectuelle, à la différence d'A. Amar « un des meilleurs fabricants de journaux au Maroc », qu'on dit plus réservé. Ils reconnaissent le fait qu'AJ est brillant, intelligent, un « orateur » qui défend bien ses idées. Ses sympathisants comme ses adversaires (qui ne partagent pas ses points de vue politiques) sont unanimes quant au fait que c'est quelqu'un d'honnête intellectuellement, et l'on sait combien l'autorité du leader résulte de ses valeurs morales. D'autre part, la prise de risques est importante chez les leaders. Bien qu'il affirme en 2008 que « la page du LJ est définitivement tournée », qu'il a revendu toutes ses parts au principal actionnaire du LJ, AJ atteste quand on lui demande s'il est prêt à rentrer au Maroc, malgré l'épée de Damoclès qui pèse sur lui : « [...] Maintenant, est-ce que je suis prêt à reprendre de tels risques ? Oui, sans hésitation. Si je décide de rester à l'étranger, je mets mon destin entre leurs mains [Pouvoir] et ils auront gagné. Ma vie, c'est faire du journalisme au Maroc et pas ailleurs. »⁵²⁴

Par ailleurs, si LJ n'a pas connu de rédacteurs en chef qui soient restés longtemps, ce journaliste l'explique ainsi : « AJ est une personnalité très très imposante, aucun rédacteur en chef ne peut vivre à ses côtés. »⁵²⁵

« Il t'écrase... au niveau des idées, il n'écoute pas ce que tu lui dis, ce qu'il veut lui doit être fait, tu vois. Il n'y avait pas de rédacteur en chef, il n'y avait que AJ. Et AJ est très très loin de la réalité. AJ, c'est les grandes idées, mais le journalisme, ce qui se passe sur le terrain, il savait rien. Donc LJ, c'est nous qui le remplissons. Normalement, c'est le rédacteur en chef qui [t'accompagne] sur le terrain... et nous on l'avait pas. Donc tu trouves que l'édito, c'est un édito en béton, mais le reste c'est flottant. »⁵²⁶

⁵²³ Ali Amar, Editorial « The show must go on », LJ n° 286, 20 au 26 janvier 2007.

⁵²⁴ Interview *Telquel*, *op. cit.*

⁵²⁵ Entretien avec C., mai 2013.

⁵²⁶ *Idem.*

Se basant sur le travail de Burns, C. Ysmal montre que le leadership intellectuel ‘‘use des *idées* pour anticiper, médiatiser et finalement maîtriser l’expérience par l’imagination et l’intelligence au nom de « ce que les hommes devraient être. »⁵²⁷ L’organisation interne du LJ reprend quelques aspects du modèle « collégial »⁵²⁸ qui se caractérise par « l’innovation intellectuelle » et par le style de management d’AJ⁵²⁹. Néanmoins, l’effet pernicieux produit par la réflexion intellectuelle, par « les grandes idées », est qu’elle peut éloigner du réel. Ce décalage avec la réalité peut être observé dans d’autres contextes⁵³⁰. Il reste que la « mission » que le leader espère réaliser, et à travers elle la satisfaction intellectuelle et morale éprouvée, importe plus que le résultat final obtenu.

1- Le leadership vu par le leader

Ce n’est pas uniquement les journalistes qui le côtoient qui remarquent son influence, il arrive que AJ se persuade lui-même de son potentiel d’influence. La rubrique « Lettre de » lui offre l’occasion de restituer son séjour dans la station suisse de Zermatt⁵³¹. C’est à l’occasion du premier sommet des *Young Global Leaders* (YGL, Jeunes leaders mondiaux) qui se tient du 24 au 28 juin 2005 dans cette station, lequel réunit la première promotion des YGL composée du « prince héritier de Norvège, du directeur financier de la Barclays Bank, le fondateur d’une université gratuite en Afrique du Sud, une avocate israélienne qui défend les Palestiniens jugés par les cours militaires, le ministre des télécommunications de l’Inde et les fondateurs de Yahoo, Google et Skype. » Selon AJ, « lorsque Klaus Schwab, fondateur du *World Economic Forum*, reçoit un prix international doté d’une récompense financière d’un million de dollars, il décide de mettre en place ce forum dont l’objectif est de réunir un groupe de jeunes gens âgés de moins de 40 ans qui ont, chacun dans son domaine, réalisé des choses importantes pour leur communauté. L’idée est de créer des réseaux de solidarité de jeunes gens influents pour réfléchir sur l’avenir du monde et être acteur de son évolution vers la paix, le développement et le combat contre la pauvreté. » « Le comité de sélection composé de 44 personnalités internationales qui est formé bénéficie du soutien d’un groupe d’analystes dont

⁵²⁷ Ysmal, *op.cit.*, p. 637. [SPN]

⁵²⁸ Le représentant de ce modèle parmi les présidents américains est J. Kennedy.

⁵²⁹ Le personnage d’AJ ressemble, toutes proportions gardées, à celui de J. Kennedy qui « stimulait et créait de l’excitation et était un grand lecteur d’une curiosité insatiable ». D’après Schlesinger, « Kennedy est quelqu’un de cérébral et de rationnel, de fait ses collaborateurs sont choisis suivant leurs aptitudes intellectuelles, de leur milieu social (l’Establishment) et pour la formation académique qu’ils ont suivies : Harvard pour la plupart. » Voir Grawitz, p. 68-69. Il est utile de mentionner qu’AJ obtient en 2008 un *Master of Public Administration* (MPA) de la *Kennedy School of Government* de l’Université Harvard.

⁵³⁰ Chez les activistes de gauche américains des années 1960. Grawitz, *op. cit.*, p. 50.

⁵³¹ « Lettre de... Zermatt », LJ n° 215, 2 au 8 juillet 2005, p. 12-13. Les citations qui suivent en sont tirées.

la tâche est de produire des revues de presse internationales régulières en vue d'identifier les talents recherchés. Pour sélectionner les 230 élus de la première promotion, le comité devra étudier pas moins de 8000 candidatures. Les axes de réflexion identifiés par un groupe d'experts comprennent cinq thèmes : Gouvernance mondiale et sécurité, Santé, Education, Développement et pauvreté ainsi que l'Environnement. (...) La première séance de travail a pour objectif de familiariser les membres du groupe aux grands axes des thèmes choisis. (...) Chaque thème est introduit par un expert en la matière. À titre d'exemple, c'est Joseph Nye "spécialiste de renommée mondiale des relations internationales et professeur à la Harvard Kennedy School of Government" qui anime l'atelier sur la gouvernance mondiale et la sécurité. (...) Enfin, trois panels en séance plénière seront organisés pour permettre à certains YGL d'exposer leur conception du leadership ainsi que leurs expériences propres. »⁵³²

AJ affirme enfin que ce fut aussi l'occasion de réfléchir sur la notion d'élites mondiales. À la question : comment devient-on membre de ce club, AJ répond qu'« il n'y a pas vraiment de recette », et rappelle que plusieurs personnes qui ont pris la parole connaissaient plusieurs personnes méritant davantage le qualificatif de leader. Et ainsi ils « reconnaissent le rôle de la chance dans leurs parcours ». En conclusion de cette lettre, AJ cite une anecdote concernant le Maroc : lors du dîner de Gala, présidé par la reine Rania de Jordanie, Kumi Naidoo « secrétaire général et directeur exécutif de Civicus, alliance mondiale pour la participation citoyenne, et militant proche de Nelson Mandela s'adresse à d'autres YGL assis autour de sa table pour leur dire son admiration d'un jeune marocain, le capitaine Mustapha Adib, qu'il considère comme un véritable héros, et à qui Civicus a octroyé son prix international pour avoir dénoncé la corruption dans l'armée marocaine. »

2- Leadership en réseaux

Pour ce journaliste, qui revient dans sa chronique sur le contenu de cette lettre, c'est l'ambassade de Suisse à Rabat qui aurait choisi AJ pour participer au sommet des YGL⁵³³. Dans cette perspective, il est utile de souligner que AJ rend compte, souvent dans la page consacrée à l'éditorial, de ses activités hors du Maroc (distinctions reçues, formations) ; *Le Journal* étant un journal de référence, pour les chancelleries présentes au Maroc, on présume que leurs services de communication et de relations presse regardent ce qui y est écrit. Ceci

⁵³² « Lettre de... », *op. cit.*

⁵³³ AJ raconte qu'il a rencontré en 2004 à l'occasion d'un déjeuner organisé par l'ambassadeur de Suisse à Rabat, « qui appréciait particulièrement *Le Journal* », le sociologue Jean Ziegler et l'ancien Premier ministre A. Youssoufi notamment. Interview *Al-Massae*, *op. cit.*

nous amène précisément à observer le rôle du leader dans la construction de relations et de « réseaux de solidarité » qui opèrent entre journalistes et d'autres secteurs d'élites à travers le monde. Ainsi lors de l'interdiction du LJ en décembre 2000⁵³⁴, et la campagne de mobilisation qui s'en est suivie, AJ joue le rôle central d'*entrepreneur de mobilisation* dans la mesure où c'est lui qui anime des conférences de presse, défend la position du LJ au Maroc et à l'étranger, prononce une allocution au congrès international de la Fédération internationale des droits de l'Homme tenu à Rabat, au terme de laquelle il annonce sa décision d'entamer une grève de la faim. Les réseaux construits avec l'étranger sont donc importants⁵³⁵. Si en 2001, AJ estime qu'« il n'a pas de réseaux relationnels au Maroc, qu'il appartient à une simple famille qui n'a pas un statut remarquable et que [son] père est un simple journaliste »⁵³⁶, il reconnaît néanmoins que sur le plan international, « on a pu coopérer avec des gens qu'on connaissait dans un cadre professionnel »⁵³⁷. Durant cette crise, des médias internationaux, comme l'hebdomadaire français *Courrier international*, accueillent dans leurs colonnes les journalistes des trois journaux interdits⁵³⁸, et une organisation comme RSF soutient LJ.

La comparaison ici avec un journal de Bosnie peut nous introduire dans les logiques de travail de RSF et celles de son fondateur, Robert Ménard. C'est durant la désintégration de la Yougoslavie en 1991, que RSF apporte son aide à *Oslobodenje*, un quotidien bosniaque qui réunit des journalistes serbes, croates, bosniaques, juifs, chrétiens et musulmans qui écrivent, mangent et dorment sur leur lieu de travail. Pour R. Ménard « à les voir, on comprend immédiatement, sans discours, pourquoi la liberté de la presse est essentielle, pourquoi il faut qu'ils continuent à témoigner de la réalité de leur pays. Reporters sans frontières va les aider »⁵³⁹. Zlatko, le fondateur d'*Oslobodenje*, a de son côté des qualités qui « facilitent » le travail de RSF. Voici ce qu'en dit R. Ménard.

« L'argent afflue, l'incroyable énergie de Zlatko, sa grande gueule, sa personnalité exceptionnelle font le reste. Il incarne d'autant mieux le combat pour la liberté qu'il défend ses idées en français comme en anglais. Autrement dit, il est « filmable », « interviewable » par les télévisions, qui ne s'en privent pas. Ce n'est pas un mince avantage pour convaincre l'opinion publique occidentale. Avec son équipe,

⁵³⁴ À cause de la publication de la lettre de Fquih Basri, voir chap. 2 : LJ mal-entendu.

⁵³⁵ Cf. Yafout (2003), « Processus de mobilisation des ressources appliqué au cas de l'interdiction de "Le Journal" », Mémoire de DEA de sciences politiques.

⁵³⁶ *Idem.*, p. 51.

⁵³⁷ *Ibid.*

⁵³⁸ *Le Journal*, son pendant arabophone *Assahifa* ainsi que le magazine satirique *Demain*.

⁵³⁹ Ménard, *Ces journalistes que l'on veut faire taire. op. cit.*, p. 70.

Zlatko – qui sera le premier *lauréat du prix* RSF-Fondation de France – réussit l'impossible. »⁵⁴⁰

Une espèce de « visibilité circulaire » apparaît ici : ceci signifie, d'une part, que les journalistes ont intérêt à bénéficier du soutien (souvent le seul) matériel et symbolique que leur apporte une organisation de défense de journalistes comme RSF, en médiatisant leurs « combats » et en les citant dans ses rapports annuels ; d'autre part, RSF a besoin également, pour sa notoriété, de la médiatisation, faite par les journalistes, de son travail et du soutien qu'elle leur apporte⁵⁴¹.

3- La consécration par les Prix internationaux

Le portrait d'AJ, produit par la presse internationale, est celui de quelqu'un « critique, [aimant] la confrontation, en colère, et didactique » à l'image du LJ⁵⁴². Lorsque des médias et organismes rendent compte du travail « remarquable » d'un journaliste, ceci forme une sorte de consécration. Le travail de consécration « non-officielle » produit par des journalistes et chercheurs internationaux, par la publication d'articles et de rapports, peut ainsi anticiper et *suggérer* la consécration officielle. C'est le cas par exemple d'un article publié en 2002, sur l'histoire du LJ et de son directeur, par un chercheur associé au *Committee To Protect Journalists* (CPJ) sur les questions de l'Afrique du Nord, et ce avant la consécration publique du « Prix annuel de la liberté de presse » du CPJ décerné à AJ en 2003 à New York⁵⁴³.

Aussi, on apprend que le Prix Gebran Tueni – journaliste libanais assassiné dans un attentat à la bombe à Beyrouth en 2005 - « honore l'engagement d'un rédacteur en chef ou d'un éditeur pour la défense des valeurs incarnées par Gebran Tueni : attachement à la liberté de la presse, courage, sens du leadership, ambition, grande compétence managériale et professionnalisme de haut niveau »⁵⁴⁴. Lors de la cérémonie tenue à Beyrouth, ce prix a été remis à AJ par Bengt Braun, « ancien président et ambassadeur senior de la WAN-IFRA⁵⁴⁵, et par Nayla Tueni, membre du conseil d'administration et directrice générale adjointe du

⁵⁴⁰ *Idem.*, p. 72. [SPN]

⁵⁴¹ *Ibid.*

⁵⁴² Jane Kramer, «Letter from Morocco: The Crusader», *The New Yorker*, 16 octobre 2006, p. 108.

⁵⁴³ Hani Sabra, «The Business of Journalism», *Dangerous Assignments*, CPJ, Fall/Winter, 2002, p. 20-22.

⁵⁴⁴ <<http://www.wan-ifra.org/fr/articles/2011/02/24/un-journaliste-marocain-laureat-du-prix-gebran-tueni>>

(dernier accès : 01/05/2014)

⁵⁴⁵ The World Association of Newspapers and News Publishers < <http://www.wan-ifra.org/>>

quotidien libanais *An Nahar* et fille de l'éditeur assassiné Gebran Tueni »⁵⁴⁶. Pour B. Braun « ce prix souhaite honorer le combat constant d'Aboubakr Jamaï pour la liberté d'expression. »

« L'homme auquel nous rendons hommage aujourd'hui, Aboubakr Jamaï, est un pionnier en la matière et *Le Journal* qu'il a fondé s'est taillé une réputation de voix critique qui a fait autorité dans la presse marocaine. "À la suite de la vague de libéralisation et de démocratisation dans le pays, *Le Journal* chercha à faire respecter les engagements pris par les autorités pour manifester une plus grande transparence et mettre fin à la corruption et aux abus des droits de l'homme. Malheureusement, il n'a pas réussi. *Le journal* a été fermé en 2010, victime d'un boycott publicitaire, criblé de dettes et condamné à une lourde amende de 270 000 euros. Mais sa liberté de ton et ses analyses caustiques sont un exemple pour la presse indépendante de toute la région et c'est cela que nous célébrons aujourd'hui. »⁵⁴⁷

Les articles écrits sur AJ comme les Prix qu'il reçoit constituent une célébration et une « certification » médiatiques⁵⁴⁸. Du côté des journalistes, on observe un processus de promotion-normalisation des Prix, car ils ont à voir avec la *reconnaissance* sociale de l'*autre*. À ce titre, AJ présente son confrère, Ali Lmrabet, comme un journaliste médiatique ayant remporté plusieurs Prix en Europe ; ces prix représentant la reconnaissance par l'étranger de son statut et de son travail⁵⁴⁹.

La visibilité des journalistes et patrons de presse s'opère aussi grâce à un autre média : la télévision. L'intérêt porté à la chaîne francophone TV5-Monde s'explique par le fait qu'AJ y a fait plusieurs interventions dans l'émission « Kiosque ». La démarche va nous permettre ici de voir les logiques d'invitation sur les plateaux de télévision. En vérité, c'est un journaliste-chercheur à TV5⁵⁵⁰, ami d'AJ, qui fait comprendre à la responsable de Kiosque que le journaliste marocain qui avait l'habitude de participer à cette émission représente la voix officielle du Maroc et lui conseille donc un autre journaliste, AJ, qui a lui une position critique. « On avait besoin de ça, K. m'a présenté AJ et je l'ai trouvé remarquable, qu'il apportait à Kiosque une dimension nouvelle. »⁵⁵¹ Cette dimension nouvelle signifie que « [AJ] fait partie de ces gens qui sont à la lisière du journalisme, d'une réflexion sur le journalisme et sur le monde, de ces éditorialistes... en plus ils apportent une connaissance sur

⁵⁴⁶ *Idem.*

⁵⁴⁷ *Ibid.*

⁵⁴⁸ Neveu, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *op. cit.*, p. 26.

⁵⁴⁹ La brève « Une poignée de dollars pour Lmrabet » évoque l'aide financière symbolique de 2000 dollars octroyée à ce journaliste par la fondation Hellaman-Hammett « qui vole au secours des journalistes persécutés ». LJ n° 209, 21 au 27 mai 2005, p. 12.

⁵⁵⁰ Chercheur à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), il a été chroniqueur au LJ sur les questions internationales.

⁵⁵¹ Entretien avec B., décembre 2013.

l'Islam. AJ, comme la journaliste algérienne Rania Mouaffok, apportent de plus une connaissance sur la France, ils connaissent nos codes.»⁵⁵² Sur Kiosque, AJ sera le représentant de la presse marocaine critique et indépendante⁵⁵³. On verra qu'il a d'autres qualités (et des défauts), que ses interlocuteurs autant marocains qu'étrangers lui reconnaissent, qui participent de son influence et de celle du LJ⁵⁵⁴.

C- Charisme de l'orateur et style du gourou

Les chroniques de Z., teintées d'humour et d'ironie, ont le mérite toutefois de nous introduire dans la « cuisine » du LJ, et dans les réunions de rédaction. Sa chronique « Boubker, le retour » évoque le retour d'AJ au Maroc après son séjour en 2004 aux Etats-Unis à l'Université Yale dans le cadre du *Yale World Fellows*⁵⁵⁵. Z. décrit AJ comme « Grand, imposant et rayonnant. Le Grand Boubker, en chair et en os. » Disant ne pas comprendre ce pourquoi AJ est parti à Yale, il écrit : « [...] Apparemment, ce sont des conférences durant toute l'année pour apprendre à diriger le monde. [...] Sur 6 milliards d'êtres humains, ils ont choisi 18 personnes, et Boubker en fait partie !!! » Concernant l'ordre du jour de cette réunion, à l'issue de laquelle Z. se dit « fier » d'avoir pris son café avec lui :

« De quoi on a parlé ? De globalité ! Il y a encore un an, Boubker avait une vue globale sur les petites choses de la vie. On lui parlait de Sidi Moumen ou du Mâarif [quartiers de Casablanca], il nous sortait sa vision globale sur Moumen ou Mâarif. Aujourd'hui, ça l'ennuie. Lui, il a une vision globale sur le monde. Vous lui parlez du prochain congrès du parti USFP, il vous parle du rôle du Maroc au sein de l'UMA [Union du Maghreb arabe], de l'Afrique et du monde. Vous lui demandez l'heure et il vous fait une conférence globale sur le gouvernement, le Sahara et la coupe du monde 2034. »⁵⁵⁶

Dans une autre chronique, il écrit : « si un jour on me demandait quelles sont les personnalités qui ont marqué l'histoire de l'Histoire, je répondrai Mahatma Gandhi, Nelson

⁵⁵² *Idem.*

⁵⁵³ Pour Philippe Dessaint, l'animateur de Kiosque, les journalistes invités « sont des hommes et femmes de toutes nationalités, de toutes cultures, ayant en commun le talent, la passion et aussi, faut-il le rappeler, une connaissance formidable des cultures francophones et de la langue française. », « Kiosque fête ses 15 ans (1995-2000) », numéro spécial.

⁵⁵⁴ AJ a reçu d'autres distinctions : Prix *Leaders for Democracy* (2014), Prix *Tully Center Free Speech* de la Syracuse University (2008).

⁵⁵⁵ Sa mission consiste à cultiver et à renforcer un réseau global de leaders engagés dans un changement positif à travers le dialogue et l'action. <<http://worldfellows.yale.edu/>>

⁵⁵⁶ LJ n° 210, 28 mai au 3 juin 2005, p. 35.

Mandela et Aboubakr Jamaï. Tous ont un point commun : Gandhi a souffert du tout sécuritaire, Mandela a souffert du tout sécuritaire et Jamaï ne parle que du tout sécuritaire. »
557

S'agissant des aspects proprement *physiques*, il est intéressant de noter que ce leader, qui se destinait jeune à l'athlétisme, est grand de taille⁵⁵⁸. De plus, « AJ ne fume pas, ne boit pas et fait du sport »⁵⁵⁹. Les chroniques de Z. parlent aussi du « boss, le beau gosse », de quelqu'un « bon, beau et intelligent »⁵⁶⁰ et qui a du *style*. Le style est défini ainsi : « Cette somme d'actes, de gestes, de décisions, d'expressions de physionomie constitue un ensemble *sui generis* et constitue le style, aspect dynamique de l'image, lié à la personnalité, à sa plus ou moins grande capacité de produire une impression. »⁵⁶¹ Voici comment il est vu par des confrères marocains.

« Avec son paraître de jeune premier, Aboubakr Jamaï paie de sa personne par plusieurs apparitions à la télévision. Éloquent, volontiers impertinent, il fait bonne impression. [...] Il apparaît comme le *prototype médiatique* du patron de presse qui peut accompagner et la transition politique en cours, depuis la désignation d'Abderrahmane Youssoufi à la primature, et le changement de règne qui se profile à l'horizon. »⁵⁶²

Une chose que confirme cette responsable à Kiosque. Outre mes questions sur le contexte dans lequel elle a fait la connaissance d'AJ, je voulais savoir ce qui distinguait AJ comme « Kiosqueur », comme on dit à TV5, s'il disposait de qualités particulières qui ont « joué » pour qu'il intervienne dans ce programme.

« Ah oui je trouve qu'il est télégénique, je trouve que c'est un beau garçon, c'est un beau garçon (rires), il a une excellente rhétorique, un esprit clair et synthétique contrairement à d'autres journalistes qui peuvent se perdre quand ils parlent, un savoir assez encyclopédique. Il avait le profil idéal pour ce genre d'émissions. En plus, il parle plusieurs langues, il connaît nos codes. »⁵⁶³

⁵⁵⁷ LJ n° 189, 1^{er} au 7 janvier 2005, p. 60.

⁵⁵⁸ Certains auteurs ont déjà souligné « le rôle de la taille chez les gouvernants ». Grawitz, « Psychologie... », *op. cit.*, p. 9.

⁵⁵⁹ Entretien avec M., février 2011.

⁵⁶⁰ LJ n° 189, *op. cit.*

⁵⁶¹ Grawitz, *op. cit.*, p. 77.

⁵⁶² A. Amourag, N. Jouhari, « Jusqu'où ira Aboubakr Jamaï dans son maquis contre le "makhzen" ? », « Le roi et moi » [http://www.maroc-hebdo.press.ma/Site-Maroc_hebdo/archive/Archives_687/html_687/leroi.html] (SPN, dernier accès : 07/05/2014)

⁵⁶³ Entretien avec B., décembre 2013.

Le propos précédent se comprend du point de vue de la logique de l'audimat des chaînes de télévision. D'une part, la réussite de l'émission Kiosque est tributaire notamment de la qualité des journalistes internationaux qui y interviennent, de leur capacité à *capter l'attention* des spectateurs et/ou auditeurs. Il nous rappelle combien l'apparence, le physique, l'image, la forme autant que le fond du discours sont importants dans ces logiques. D'autre part, il peut suggérer, comme le note A. Memmi à juste titre, que les hommes beaux [et les femmes belles] qui ont du charme ont besoin des scènes de plateaux de télévision pour exister et y ont de plus grandes chances que d'autres qui ne le sont pas⁵⁶⁴.

Par ailleurs, une journaliste résume LJ à une espèce de secte où « AJ était le gourou » et « nous (les journalistes) devons être les adeptes et être toujours d'accord. »⁵⁶⁵ Plusieurs journalistes, en soulignant le caractère intellectuel fécond d'AJ, me signifiaient implicitement qu'ils apprenaient des choses en l'écoutant. Dan Sperber écrit : « Les gourous honnêtes n'essaient pas de tromper leur public. Toutefois, ils peuvent produire des arguments qui vont persuader une grande partie de leurs lecteurs [*ou auditeurs*] non en vertu de leur force logique, mais à cause de leur difficulté même. »⁵⁶⁶

Dans le fait d'être gourou, il y a le fait également de retenir « l'attention »⁵⁶⁷ ; cette attention pouvant découler de la qualité des informations dont dispose le leader. Hermalin propose, dans le cadre de petits groupes constitués, ce qu'il appelle un leadership « par l'exemple », lequel se base sur l'asymétrie d'information, c'est-à-dire que le leader possède une/des informations privées que ne détiennent pas les autres membres de son groupe. Mais ce type de leadership se définit surtout par l'audace, le courage et la prise de risque réels (et pas seulement des discours) du leader exemplaire qui font que les membres de son groupe, confiants dans ses propos et actes, sont séduits et tentés de suivre ses pas⁵⁶⁸. Le leader/entrepreneur possède aussi des aptitudes de *transfert* de ses qualités personnelles (perspicacité, intuition, sens de l'anticipation, rapidité, habilité, etc.) aux autres individus du

⁵⁶⁴ Pont-Humbert, Memmi, *L'individu face à ses dépendances*, *op. cit.*

⁵⁶⁵ Cf. chap. 8 : Partir du LJ.

⁵⁶⁶ Voir « l'Effet-Gourou », *op. cit.* Des journalistes du LJ s'amusaient à dire à AJ : « il [nous] faut un dictionnaire pour comprendre certains mots que [tu] emploies ». Cet aspect est « lisible » dans ses éditoriaux comme on le verra plus loin.

⁵⁶⁷ Grawitz, *op. cit.*, p. 10.

⁵⁶⁸ L'exemple cité est celui d'Ernesto Guevara qui prend des risques en allant au front contrairement au leader « visionnaire » qu'est Fidel Castro. Hermalin (1998), « Toward an economic theory of leadership: leading by example », *American Economic Review*, vol. 88, p.1188-1206. Voir avec profit Tazdaït, Nessah (2008), *Les théories du choix révolutionnaire*, p. 62-67.

groupe qui se les (ré) approprient en en faisant des vertus collectives. C'est par son charisme notamment que le leader influe sur les autres⁵⁶⁹.

L'étymologie du charisme provient du mot grec « grâce »⁵⁷⁰ ; le charisme est un « aspect particulier de l'interaction » entre le leader et la personne ou le groupe de personnes qu'il a en face de lui. D'après M. Weber, le charisme « est une qualité extraordinaire d'un personnage doué de capacités surhumaines ou surnaturelle »⁵⁷¹. Pour lui : « Le leader charismatique n'est ni un saint ni un homme admirable, c'est un homme qui suscite l'enthousiasme, une dévotion passionnée, et le plus souvent désintéressée. »⁵⁷² D'autre part, « le charisme implique le don de convaincre », et il est attaché au prestige qui est « un mélange de respect et d'admiration »⁵⁷³. J. Lazar explique dans ce sens que l'influence d'universitaires et de penseurs procède, en partie, de leur charisme⁵⁷⁴. Il y a donc dans le charisme une dimension de reconnaissance par les pairs des qualités surhumaines et morales du leader.

Chez les suiveurs, il peut exister aussi des perceptions négatives de la volonté de « supériorité » du leader qui peut être critiqué pour son « ego surdimensionné ». « AJ se voit comme le plus intelligent sur terre ! »⁵⁷⁵ Si AJ défendait avec dignité et courage les journalistes, leur liberté d'action face aux pressions potentielles du service commercial, il lui arrivait des fois de se moquer de leur travail⁵⁷⁶. Le prince Moulay Hicham écrit à son propos :

« (...) Je ne voudrais pas me montrer ingrat envers ceux [journalistes] qui m'ont défendu bec et ongles, défendant à travers moi les principes de la démocratie. Le premier d'entre eux est Aboubakr Jamaï, un journaliste intelligent, patriote aux idées claires qui, malheureusement, souffre un peu du syndrome de la prima donna, ce qui lui joue de mauvais tours. »⁵⁷⁷

⁵⁶⁹ À partir de la célèbre formule de McLuhan « the medium is the message », D. Cornu donne deux exemples historiques de l'utilisation des médias par des hommes politiques. D'un côté, Hitler qui se sert de la radio dans son travail de persuasion des masses en Allemagne ; de l'autre John Kennedy qui, aidé par son charisme à la télévision, l'emporte face à Richard Nixon durant les élections de 1960, en dépit de la qualité des prestations de ce dernier lors des débats radiophoniques. Voir Cornu (2010), *Les médias ont-ils trop de pouvoir ?*, p. 132.

⁵⁷⁰ D'après M. Grawitz, il s'agirait d'un terme emprunté à l'historien des religions Rudolf Sohm (1892), *op. cit.*, p. 113-114.

⁵⁷¹ Grawitz, *op. cit.*, p. 114.

⁵⁷² *Idem.*, [SPN]

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 115, [SPN]

⁵⁷⁴ D'après Lazar, l'influence de Amartya Sen doit au fait que ses ouvrages sont médiatisés et répondent aux besoins et attentes du grand public sur les questions liées à la pauvreté, à la liberté, aux inégalités, etc. mais doit aussi au « charisme peu ordinaire » de cet économiste-philosophe. Lazar, « Variations sur le malentendu : ambiguïté, ignorance, déformation », *op. cit.*,

⁵⁷⁵ Entretien avec N., juin 2012.

⁵⁷⁶ Entretien avec E., juin 2012.

⁵⁷⁷ El Alaoui, *Journal d'un prince banni*, *op. cit.*, p. 248-249.

Le leadership d'AJ correspond à celui du *big-man* mélanésien proposé par M. Sahlins, qui est basé sur des relations interpersonnelles. « Ce leadership correspond à la constitution d'une faction autour d'un individu distingué par d'autres, ses « suiveurs », qui lui reconnaissent une supériorité sur la base de ses qualités et mérites personnels. Catalyseur et pivot d'un groupe restreint, le *big-man* y accumule des ressources de pouvoir propices à l'exercice d'une influence au-delà de ce segment. »⁵⁷⁸

Le fait d'aimer parler, d'être un « bon » orateur sont des conditions essentielles pour réussir en politique comme en journalisme. F. Le Bon insiste sur « l'action des mots et des formules » du meneur sur les foules mais aussi sur les gens ordinaires⁵⁷⁹. Lorsque cette journaliste énonce que « AJ parle bien, c'est un beau parleur, c'est-à-dire qu'il ne cherche à pas à t'embobiner », elle semble dire qu'il a des chances que ce qu'il dit soit vrai. Suivant P. Bourdieu, « parler bien » sous-entend que les formes phonologiques, syntaxiques et grammaticales sont correctes, mais aussi que le discours tenu est *légitime*. Les journalistes du LJ seraient des « mandataires »⁵⁸⁰ octroyant une espèce de « procuration » à leur représentant, AJ en l'occurrence, afin que ce dernier parle en leur nom, car il est le meilleur qui soit pour parler d'eux et de leur travail. Cette capacité de parler *au nom de* « est ce qui autorise le passage de l'indicatif à l'*impératif* »⁵⁸¹. Du reste, AJ est désigné, par les journalistes du LJ « Monsieur il faut », à force de les interpeller par cette formule impérative.

Le style de l'Homme se révèle non seulement par le dit, mais aussi par l'écrit. D'où la formule de P. Riutort « le style, c'est l'éditorialiste »⁵⁸². Dès lors, il importe de voir ce leadership qui s'exerce en partie par l'éditorial, c'est-à-dire de considérer ce dernier, par les prises de position qui y sont exprimées, comme vecteur de leadership. La démarche nous évite ainsi de faire de l'aspect oral (et de l'éditorial) le seul attribut du leadership de AJ et du pouvoir d'influence du LJ⁵⁸³.

⁵⁷⁸ Camau, *op. cit.*, p. 61. [SPN]

⁵⁷⁹ Grawitz, *op. cit.*, p. 100.

⁵⁸⁰ Fretel, *op. cit.*, p. 463.

⁵⁸¹ Bourdieu, *op. cit.*, p. 52.

⁵⁸² Riutort (1996), « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste », *Réseaux*, n° 76, p. 61-81.

⁵⁸³ Aubert, *op. cit.*

D- De l'influence de l'éditorial-iste

L'éditorial est *a priori* le premier texte qu'on lit dans un journal dans la mesure où celui-ci figure souvent dans la première page. Il s'agit d'« un article souvent signé et considéré comme énonçant la position du journal. »⁵⁸⁴ À travers sa lecture des éditoriaux d'AJ, ce dernier apparaissait comme « une idole, un mec courageux » pour cet étudiant devenu journaliste au LJ. Et c'est dans cet esprit qu'il faut « lire » l'éditorial dans lequel AJ justifie son départ par le besoin de protéger LJ et ses employés⁵⁸⁵. D'autre part, AJ possède « une belle plume »⁵⁸⁶ selon le dirigeant d'une agence de communication. Les médias internationaux eux le présentent ainsi : « Aboubakr Jamaï réputé pour sa plume acerbe et ses éditoriaux sans concession »⁵⁸⁷. D'après N. Lee:

« L'éditorial est « un texte qui réveille » et dont le but n'est pas alors d'informer les lecteurs. En constituant les faits quotidiens en « événements », en adoptant la position de l'historien, l'éditorialiste est cependant présent dans l'actualité. Il n'effectue ce travail que pour agir sur elle. Son but n'est pas la simple connaissance, la constitution d'un savoir, mais à partir d'une certaine mise en scène du réel, mise en mots, *une action sur* la société. La mise en mots des événements est donc un préliminaire à l'action. »⁵⁸⁸

Cette mise en mots serait « une manifestation de l'influence sur les actions des destinataires. »⁵⁸⁹ L'éditorial est écrit, selon J. De Broucker, par « une personnalité importante du journal et engageant la responsabilité morale de l'équipe tout entière »⁵⁹⁰. Dès lors, la légitimité accordée par le groupe de travail (les journalistes) est importante. Si AJ est dit influent, c'est parce que son entourage lui reconnaît une légitimité à dire/écrire ce qu'il a à dire/écrire. C'est tout à la fois une légitimité de droit (il est propriétaire du LJ) et de fait ; une identité à la fois institutionnelle et « d'énonciation légitime »⁵⁹¹. Autrement dit, outre

⁵⁸⁴ Lee (2003), *Identité langagière du genre. Analyse du discours éditorial*, p. 50.

⁵⁸⁵ Suite au procès Moniquet dans lequel il est condamné à payer, avec un autre journaliste, une amende d'environ 270 000 euros. Editorial « Pourquoi je pars », LJ n° 286, 20 au 26 janvier 2007.

⁵⁸⁶ Entretien avec N., janvier 2013.

⁵⁸⁷ Site Web du Doha Center For Media Freedom, [<http://www.dc4mf.org/fr/content/interview-avec-aboubakr-jamai>] (dernier accès : 12/05/14) ; presque la même présentation est reprise dans un autre article écrit par Mehmet Koksak, qui est le correspondant à Bruxelles du *Courrier international* [<http://www.minorites.org/index.php/2-la-revue/1168-aboubakr-jamai-au-maroc-cest-toujours-le-moyen-age-institutionnel.html>] (dernier accès : 12/05/14)]

⁵⁸⁸ Martin-Lagardette (1989), *Les secrets de l'écriture journalistique*, p. 82. Cité dans Lee, *Identité... op. cit.*, p. 133. [SPN]

⁵⁸⁹ Lee, *op. cit.*, p. 50.

⁵⁹⁰ *Idem.*, p. 134.

⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 48.

l'autorité hiérarchique, il a la plume, le style, la compétence, la culture, etc. pour écrire ce qu'il écrit.

Dans un éditorial, la *forme* (le style) compte autant que les qualités intellectuelles de l'éditorialiste lequel peut appuyer son propos par des citations d'intellectuels, de penseurs, de chercheurs, etc. D'autre part, le fond de l'écrit renvoie aux convictions et à aux « prises de positions »⁵⁹² de son auteur (gauche/droite ; libéral/conservateur).

1- Jugement moral et autorité académique

Le choix des alliés dans les médias ainsi que parmi les responsables politiques est crucial pour le leader⁵⁹³. Si AJ juge moralement les hommes politiques qui « trahissent », ceux qui sont allés du côté du Pouvoir, c'est qu'il est dans la nature de l'innovateur - et du journaliste-éditorialiste qui s'assigne pour fonction « d'être sceptique vis-à-vis du pouvoir »⁵⁹⁴ - dans la réalisation et la poursuite de son projet, de juger et les personnes avec lesquels il travaille et les personnes dont il est censé parler et relater les activités.

« Pour tracer son chemin, l'innovateur juge en permanence les êtres qu'ils rencontrent ou avec lesquels il travaille: il y a ceux qui vont trahir ou qui ont déjà trahi, ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent, ceux qui sont des fidèles ou des inconditionnels et que l'on est décidé à croire en toute occasion, il y a les tièdes et les opportunistes dont on se méfie mais qu'on ne peut prendre le risque d'ignorer. »⁵⁹⁵

Pour appuyer ses arguments et donner du poids à ce qu'il écrit, l'éditorialiste peut faire appel aussi à l'autorité académique. C'est le cas d'un éditorial dans lequel AJ revient sur la leçon inaugurale de Pierre Rosanvallon, titulaire de la Chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique au Collège de France. AJ reprend dans ce texte la distinction, dite avec « éloquence » par Rosanvallon, entre le politique et la politique, et lui offre l'occasion de faire de tancer « la médiocrité des intellectuels de cour » incapables qu'ils sont de faire cette distinction⁵⁹⁶.

⁵⁹² Marchetti (2006), « La division du travail journalistique et ses effets sur le traitement de l'« événement ». L'exemple du « scandale du sang contaminé » », p. 141-159.

⁵⁹³ Akrich, « A quoi tient le succès des innovations ? 2 : Le choix des porte-parole », *op. cit.*

⁵⁹⁴ Entretien avec AJ, janvier 2014.

⁵⁹⁵ Akrich, *op. cit.*

⁵⁹⁶ Après avoir retranscrit des extraits significatifs de la leçon de Rosanvallon, AJ ajoute en conclusion : « Ces mots de l'historien/politologue français nous sont d'une grande actualité. C'est une caractéristique de la médiocrité des intellectuels de cour d'entretenir la confusion entre ces deux concepts du politique et de la politique. C'est aussi un mécanisme de défense d'un système qui a de plus en plus de mal à justifier son mode de fonctionnement. », Editorial, « Le politique et la politique », LJ n° 191, 15 au 21 janvier 2005.

2- Se mettre en scène dans l'éditorial

On comprend alors que l'éditorial puisse permettre à l'éditorialiste de se mettre en scène, de mettre en valeur ses compétences, ses connaissances, sa « crédibilité aux Etats-Unis »⁵⁹⁷ et dévaloriser, chemin faisant, celles des autres. Pour cette journaliste, plusieurs editoriaux d'AJ ressemblent à des « demandes d'emploi » adressées au roi⁵⁹⁸. C'est ce que confirme, à sa façon, un autre journaliste : « Si tu prends les 20 derniers editoriaux de AJ, les 20 c'est le même editorial qui se répète. Il dit au roi que ceux qui t'entourent ne pigent rien, moi je peux t'aider. C'est une offre de service claire et nette. Il lui dit Himma et Majidi, c'est des connards, moi je peux t'aider ! »⁵⁹⁹

L'influence de AJ découle enfin de sa compétence, c'est-à-dire d'une certaine maîtrise des logiques politiques du « régime » et de son économie politique qui est, rappelons-le encore une fois, la marque de fabrique du LJ. Toutefois, le reproche fait au LJ par des acteurs concernant la fixation et « l'obsession du roi » ainsi que la lassitude ressentie par les lecteurs rejoignent l'idée de R. Park, selon laquelle l'influence de l'éditorial auprès des lecteurs peut décliner lorsque « l'analyse des infos devient « doctrinaire » et se mue en « dogme politique » »⁶⁰⁰. Dire ceci ne doit pas nous faire oublier que les leaders - comme beaucoup de personnes finalement - ont des motivations bien entendu et vivent des frustrations qui peuvent engendrer chez eux un « esprit de revanche » et un « manque de tolérance »⁶⁰¹.

« Pour [Van Belle], les personnes les plus aptes à assumer le rôle de leader sont celles qui ont le plus à gagner dans le système qui se substituera à la situation de *statu quo*, surtout si, dans cette situation de *statu quo*, il leur est imposé d'importants coûts de répression ou de persécution. Ces personnes doivent également disposer de qualités exceptionnelles pour être capables de détecter les faiblesses du régime et proposer une alternative convaincante. De telles qualités découlent nécessairement d'une éducation et d'une expérience que l'on ne retrouve que chez les membres d'une certaine élite, celle qui malgré ses atouts ne bénéficie pas des opportunités qu'elle est en droit d'escompter. Aussi paraît-il raisonnable de voir dans les leaders des personnes issues d'une élite frustrée venant des classes moyennes et non des composantes les plus pauvres de la société. »⁶⁰²

⁵⁹⁷ Entretien avec P., février 2012.

⁵⁹⁸ Entretien avec S., février 2012.

⁵⁹⁹ Entretien avec P., février 2012.

⁶⁰⁰ Park, *op. cit.*, p. 116-117.

⁶⁰¹ Voir en ce sens la définition du « dogmatisme », Grawitz, *op. cit.*, p. 27.

⁶⁰² Van Belle (1996), « Leadership and collective action: the case of revolution », *International Studies Quarterly*, vol. 40, p. 107-132. Cité in Tazdait, Nessah, *op. cit.*, p. 45-46.

Madeleine Grawitz observe, à juste titre, que « les êtres doués sont rarement simples »⁶⁰³. On pourrait ajouter à sa remarque que c'est précisément pour cette raison qu'ils ne sont pas simples à étudier. Certains considèrent que le prestige du leader réside dans son éloignement. Ainsi pour de Gaulle : « un tel chef est distant, car l'autorité ne va pas sans prestige, ni le prestige sans éloignement. »⁶⁰⁴ En réalité, malgré les qualités qu'on lui attribue, AJ est néanmoins quelqu'un de réservé dans la vraie vie. « Les gens, les hommes politiques, croyaient que je les dédaignais, que je faisais un peu la grosse tête. Or, je suis quelqu'un qui ne sort pas beaucoup. J'ai pas beaucoup d'amis. C'est comme ça, c'est ma nature. » Il souligne qu'« On [le Pouvoir] n'a pas compris notre psychologie, la mienne et celle de mon associé, F. Iraki »⁶⁰⁵, et reconnaît avec amusement que les « Jamai » sont tout de même des personnes *roufix* [têtues].

Par ailleurs, il ne faut perdre de vue que le contexte politique (et économique), que d'aucuns appellent « opportunité »⁶⁰⁶, favorise l'émergence de leaders. Ainsi un contexte d'ouverture politique par exemple est plus propice à l'apparition ainsi qu'à l'épanouissement intellectuel et professionnel des leaders qu'un environnement national et international tendu⁶⁰⁷.

Parmi les limites des études sur les élites et les leaders, c'est qu'ils engagent des vues normatives sur la démocratie⁶⁰⁸. De ce point de vue, il est utile de préciser que les idées défendues par AJ dans les réunions de rédaction comme dans ses articles et éditoriaux sont des positions normatives sur la démocratie, la gouvernance au Maroc, les rapports entretenus entre politique et économie, sur la question notamment du *business* de la monarchie. L'invitation que nous fait par ailleurs Nannerl Keohane, dans la conclusion de son ouvrage, est que les recherches sur le leadership s'intéressent dorénavant aux « dilemmes moraux » auxquels font face les leaders et les voies variées qu'ils ont à les traiter et les déjouer⁶⁰⁹. À vrai dire, seuls des leaders « intelligents », disposant de capacités réflexives, d'autocritique et honnêtes de surcroît sont à même de juger leurs actions passées. L'allocution prononcée lors de la réception du Prix Gebran Tueni permet à AJ de mettre en exergue le « dilemme » auquel

⁶⁰³ Grawitz, « Psychologie... », *op. cit.*, p. 57.

⁶⁰⁴ De Gaulle (1932), *Le fil de l'épée*, p. 47. Voir Grawitz, *op. cit.*, p. 77.

⁶⁰⁵ Entretien avec AJ, janvier 2014.

⁶⁰⁶ Aubert, *op. cit.*

⁶⁰⁷ Ceci a été souligné à juste titre dans le chap. 1 : LJ bien-entendu.

⁶⁰⁸ Ysmal, *op. cit.*, p. 638.

⁶⁰⁹ N. Keohane parle bien entendu des leaders politiques. Keohane, *op. cit.*, p. 234.

est confronté tout patron de presse qui se doit de choisir entre le profit d'une part et le respect de l'éthique (payer les charges sociales dues) d'autre part.

Le cas étudié nous a permis de souligner la somme d'articulations entre le culturel, le physique, le psychologique, l'intellectuel, le politique, l'économique, le journalistique, etc. dans la personnalité du leader. On a pu ainsi démontrer comment le leadership du directeur et éditorialiste du LJ sert l'influence et la visibilité de cet organe de presse tant au Maroc qu'à l'étranger favorisant son intervention sur des chaînes satellitaires, la réception de Prix et le soutien d'organisations internationales de défense de journalistes⁶¹⁰. Articulé à d'autres paramètres (la compétence des journalistes et l'étiquette d'indépendance), le leadership médiatique participe du pouvoir d'influence du LJ.

C'est en somme ce « mélange » qui doit tant à la filiation, à des propriétés physiques, à des traits psychologiques, à des qualités intellectuelles innées ainsi qu'à d'autres aptitudes acquises, de formations et d'expériences, de capital social (réseaux) construit, que l'on a tenté ici de reconstruire ce que le pouvoir d'influence du LJ doit à son directeur de publication dans ses qualités et dans ses défauts, c'est-à-dire pour le meilleur et pour le pire du LJ. Dans cette perspective, on peut voir autrement l'influence de ce personnage dans la « radicalisation » des positions de son journal contre le Pouvoir marocain et inversement. Si l'on considère en effet LJ comme innovation, avec un début et une fin – les deux dépendant de « *l'identité* des protagonistes qui sont mobilisés »⁶¹¹ - on peut faire nôtre la formule : « [...] Dites moi *avec qui* et avec quoi vous innovez et je vous dirai en quoi consiste vos innovations et *jusqu'où* elles se répandront »⁶¹². On comprendra mieux, dans les chapitres suivants, que le « poids » d'A. Jamaï autant dans le recrutement, l'engagement que dans le désengagement des journalistes du LJ n'est pas négligeable⁶¹³.

⁶¹⁰ D'autres exemples peuvent illustrer l'influence des directeurs de journaux : Jean Daniel pour *Le Nouvel observateur* ou encore Abdel-bari Atwan, ancien rédacteur en chef du quotidien *Al-Quds al-Arabi*, qui a été élu par la revue britannique *Middle East* parmi les 50 personnalités arabes les plus influentes dans le monde.

⁶¹¹ Akrich, *op. cit.* [SPN]

⁶¹² *Idem.* [SPN]

⁶¹³ Après la fermeture du LJ en 2010, AJ a dirigé la version francophone du site d'informations Lakome.com, a assuré différentes missions de conseil aux médias en Espagne, a bénéficié en 2013 d'un séjour de recherche de six mois en tant que « chercheur associé » au sein de la Fondation Bosch à Berlin, avant d'occuper à partir de janvier 2014, le poste de professeur puis de doyen de la *Business School* en charge des relations internationales à l'Institut américain des Universités (IAU) d'Aix-en-Provence.

Partie III : Entrer, rester, partir du Journal

Les journalistes au travail

Note liminaire

Les éléments constitutifs du pouvoir d'influence du LJ précédemment étudiés (compétence des journalistes, indépendance, leadership médiatique du directeur de publication) exercent plus ou moins une « attraction » sur les journalistes souhaitant entrer au LJ. On verra ici que ces propriétés sont partiellement déterminantes non seulement pour entrer, mais également pour rester dans LJ comme dans le fait de partir du LJ. Autrement dit, ces éléments d'influence sont présents autant dans le vécu des « entrants » et des « restants » que dans celui des « sortants » du LJ.

Quelques précisions de méthode s'imposent avant d'aborder les trois chapitres de cette dernière partie. J'aurais pu « suivre » bien entendu *a posteriori* quatre ou cinq journalistes - voire plus - dans les trois étapes suggérées (Entrer-Rester-Partir), c'est-à-dire suivre les mêmes personnes dans leurs différents cycles de « vie » au sein du LJ, de l'intégration (entrée) jusqu'à leur départ (sortie). La limite de ce choix méthodologique est de réduire l'expérience de près de 100 journalistes⁶¹⁴, ayant travaillé dans ce journal, à quatre ou cinq témoignages, aussi importants et intéressants soient-ils. L'autre raison est que ceux qui décident d'entrer au LJ, parce que cet organe peut présenter simplement pour eux un moyen de gagner leur vie, diffèrent de ceux qui font le choix d'y rester par conviction. Pareillement, les journalistes qui choisissent, à un moment donné, de quitter LJ en connaissance de cause, en raison par exemple de crises et de malentendus, sont eux aussi différents de ceux qui préfèrent y rester par conviction, en dépit de ses problèmes internes. Au lieu donc de suivre les *variations* d'un certain nombre, somme toute limité, de parcours durant les trois phases considérées, j'ai préféré plutôt faire voir la *variété* des parcours (plus de 15 journalistes représentatifs) selon les différentes phases afin de livrer dans chaque chapitre, les témoignages de journalistes (cinq journalistes dans chacun), différents du chapitre qui le suit ou/et le précède.

Ceci dit, précisons que les deux chapitres « Entrer au LJ » et « Rester dans LJ » suggèrent – leurs intitulés le soulignent –, dans le premier, le rapport de l'acteur-journaliste, sa participation *au* LJ et accessoirement donc au journalisme et à la politique ; dans le deuxième,

⁶¹⁴ Entretien avec AA, juin 2011. Mes vérifications dans les Ours permettent néanmoins de donner le chiffre de 60 journalistes dont des correspondants à l'étranger [à Alger : K. Abderrahim ; à Paris : C. Graciet ; à Washington : A. Rhanim], sans compter les nombreux stagiaires qui y sont passés.

la direction de son action *dans* (au sein du) LJ et dans la politique. Autrement dit, « entrer » est entendu comme participer, intégrer, alors que « rester » signifie s'engager, c'est-à-dire donner une *orientation* à son action et à sa participation au sein du LJ laquelle « vise à avoir une influence »⁶¹⁵ en l'occurrence sur diverses entités (roi, gouvernants, lecteurs potentiels, intellectuels, etc.)

Conscient du fait que le chercheur, quel qu'il soit, modèle à sa guise sa recherche, son objet, la réalité en somme qu'il observe et décrit, il n'a pas été possible d'esquiver cette question : qu'est-ce qui fait que mon choix porte sur certains journalistes plutôt que sur d'autres pour les faire intégrer (de force ?) dans le groupe des entrants, des restants ou des sortants ? En vérité, c'est l'élément du fort engagement militant qui a été déterminant pour le groupe des journalistes restants. Ce qui a été aussi essentiel est que ces derniers aient passé au moins trois années au LJ et qu'ils y soient restés jusqu'à sa fermeture en 2010. On peut dès lors se (et me) demander pour quelles raisons certains journalistes disposant *a priori* des caractéristiques du groupe des restants, quant à leur engagement, figurent dans celui des sortants ou des entrants. Pourquoi K. Jamaï, par exemple, qui est le plus « vieux » et le plus ancien de l'équipe du LJ figure parmi le groupe des entrants alors qu'il aurait dû *normalement* apparaître dans celui des restants. La raison est que ce journaliste, malgré son ancienneté au LJ, a toujours été « chroniqueur » et que son nom l'a été dans l'Ours à ce titre et non dans l'équipe de journalistes même s'il lui arrivait d'écrire, outre sa chronique hebdomadaire, des articles. Comme on le verra, par son âge, son expérience journalistique et militante comme par ses liens de parenté avec l'un des fondateurs, qu'il fasse partie du groupe des entrants se justifie amplement. D'autre part, AY qui est entré au LJ en 2008, lui, est resté, il est vrai, jusqu'à sa fermeture, et il aurait dû dès lors faire partie de l'échantillon des restants. Le choix de l'inclure dans le groupe des entrants s'explique par le fait qu'il soit resté seulement deux années, mais surtout parce que son entrée au LJ comporte, à mon sens, des enseignements importants comme on le verra même si ce journaliste se considère, dès le départ, comme militant engagé censé faire de la « résistance » au sein du LJ.

Quant au groupe des sortants, c'est le caractère plus ou moins marqué/marquante de la sortie du LJ qui a été déterminant. Ainsi l'*exit* découlant d'une crise interne, les difficultés à s'intégrer au sein du LJ comme la prise de parole des « proches », avant leur départ, ont été

⁶¹⁵ Memmi (1985), « L'engagement politique », p. 311.

des éléments décisifs dans le choix des journalistes représentatifs de ce groupe. Sur le plan méthodologique, je tente d'observer, dans le temps, les vagues de départ successives du LJ avec la supposition que les journalistes sortants en 2001 ont dû côtoyer, entendre parler des raisons qui ont amené leurs anciens collègues à quitter LJ en 1999. Et que, pareillement, celles et ceux qui l'ont quitté en 2006 ont eu vent du contexte de départ de leurs collègues sortis en 1999 et 2003, etc. Concernant ce groupe, l'intérêt ne porte pas sur les personnes qui ont quitté LJ quelques mois avant sa disparition ni sur celles qui y sont au moment de sa fermeture par les autorités.

Il va de soi que l'ensemble des journalistes restants et sortants sont entrés, un jour, au LJ. Et il va de soi que chacun des journalistes passés par LJ a vécu les trois phases de manière plus ou moins intensive. Pour le groupe des entrants précisément, j'ai favorisé les trajectoires de journalistes « importants » auxquels l'on a fait appel, lors des premières années du lancement du LJ (1997-1999) dans l'environnement politique enthousiasmant préalablement décrit, et qui, par leur entrée, font bousculer/basculer plus ou moins sa ligne éditoriale. Ceci dit, l'étude ne se limite pas aux « meilleurs » profils de journalistes, dont le recrutement au LJ a été déterminant pour sa continuité, d'où le recours aux trajectoires de journalistes « ordinaires ». Concernant ce groupe, l'on insiste sur le caractère rationnel/irrationnel, sur la contingence de l'entrée, sur les logiques de sélection des recruteurs, sur les journalistes dont l'intégration ne se fait pas sans heurts et difficultés, de même sur les journalistes marocains et « étrangers », dont l'entrée au LJ forme une espèce d'introduction-initiation tantôt au journalisme, tantôt à la politique et au pays.

Par ailleurs, la notion de « carrière militante »⁶¹⁶, empruntée à H. Becker, vise à mettre en relief les articulations entre l'histoire individuelle de l'acteur, l'institution d'appartenance et le contexte d'action. Elle concerne « l'ensemble des questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie (défection(s) et déplacement(s) d'un collectif à l'autre, d'un type de militantisme à l'autre) et de la rétraction ou extension des engagements. »⁶¹⁷ Admettons, néanmoins, que l'étude des carrières (journalistiques ici) se trouve confrontée à plusieurs obstacles, soulignés à juste titre par M.

⁶¹⁶ Becker, *Outsiders...*, p. 126.

⁶¹⁷ Cf. Fillieule (2001), « Postscriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel »; Bennani-Chraïbi, Fillieule (2003), « Exit, voice, loyalty et d'autres choses encore... », *op. cit.*, p. 114-115.

Bennani-Chraïbi et O. Fillieule. En effet, les chercheurs s'intéressent souvent aux « stocks » de militants présents et non aux « flux » d'entrée et de sortie ; ensuite la difficulté de suivre et de retracer les itinéraires militants ; enfin un « obstacle de méthode inhérent à toute enquête longitudinale, qu'elle soit prospective ou rétrospective. »⁶¹⁸

À ces difficultés méthodologiques soulignées⁶¹⁹ s'ajoutent le fait notable que les différents auteurs « trouvés » ne traitent les trois phases considérées que de manière parcellaire, et que les travaux concernant spécifiquement l'engagement/désengagement de journalistes sont rares⁶²⁰. Ceci explique que les travaux mobilisés ici empruntent aux cadres d'analyse de l'action dans les partis politiques, les associations ainsi que dans les mouvements sociaux. Enfin, pour l'ensemble des journalistes étudiés, il est utile de (faire) voir de quelles origines sociales – lorsque les données sont disponibles et que les acteurs trouvent bon d'en parler – mais surtout de quelles formations supérieures et expériences professionnelles ils proviennent ainsi que les motivations des uns et les attentes des autres.

⁶¹⁸ *Idem.*, p. 119.

⁶¹⁹ Dans l'introduction et dans cette note liminaire.

⁶²⁰ Siméant (2001), « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », p. 47-72. Voir la bibliographie générale ainsi que les auteurs mobilisés dans chaque chapitre de cette partie.

Chapitre 6 : Entrer au *Journal*

Ce qui me semble fondamental ici est de m'interroger sur *pourquoi* et *comment* on entre au LJ, c'est-à-dire sur les raisons des journalistes, quand ils font eux-mêmes la demande d'entrer, mais aussi de voir les cas d'entrants qui sont eux « choisis » et invités par les responsables du LJ pour faire partie de l'équipe de cet hebdomadaire. Quel est le « profil » de journalistes dont LJ a besoin. Quelles sont donc, durant ces premières années, puis dans le temps, les *logiques d'entrée* et les motivations des journalistes mais aussi les *logiques de sélection* des responsables du LJ chargés du recrutement des premiers. De quelle façon les deux logiques, logiques d'une part d'*intérêt* personnel pour le LJ, exprimé par des journalistes, et/ou les logiques d'*intéressement* par les dirigeants/collègues d'autre part se croisent-elles. En d'autres termes, quelles sont les articulations entre les logiques de motivation et les logiques de sélection.

Les entrants au LJ quittent d'autres lieux de travail, si l'on suppose que LJ n'est pas leur première expérience professionnelle et/ou journalistique. De ce point de vue, il est utile de relever ce qui motive la *conversion* au journalisme et par quels dispositifs (de socialisation) celle-ci s'accomplit, comme il importe d'étudier ce que LJ représente, comme expérience, dans la trajectoire de mobilité sociale et professionnelle des entrants qu'ils soient Marocains ou étrangers. L'interrogation porte, d'autre part, sur « l'ambiance » d'entrée exprimée par les journalistes, et donc sur les premiers jours et semaines au sein du LJ⁶²¹. Cela suppose de mettre en exergue des difficultés, des sentiments d'incertitude, de confusion peut-être, d'apprentissage en somme qui accompagnent le fait d'entrer dans un journal indépendant, mais ceci nécessite surtout de voir, en termes d'interaction, comment réagissent les journalistes qui y sont déjà (autant les restants et les sortants que les entrants plus anciens) qui peuvent faire en sorte que l'entrée soit plus ou moins aisée pour les nouveaux entrants. Par ailleurs, si « tout le monde » n'a pu entrer au LJ, il serait intéressant de s'interroger sur les *barrières à l'entrée* relatives peut-être à l'âge, au sexe, à la formation initiale, aux expériences précédentes, à la maîtrise linguistique, à l'adhésion à la ligne éditoriale, etc.

⁶²¹ Il va sans dire qu'il est impossible d'évoquer ici les trajectoires de l'ensemble des journalistes ayant travaillé au LJ qu'on a pu interroger.

Les travaux qui mettent en évidence les questions se rapportant à l'entrée dans les institutions puis bien entendu ceux consacrés particulièrement au journalisme sont peu nombreux. En 1954 déjà, H. Gerth et C. W. Mills nous affirment que « les institutions sélectionnent et éjectent leurs membres en fonction d'une grande variété de règles formelles et de codes informels. Les critères formels permettant d'assumer ou d'abandonner un rôle peuvent être des critères spécifiques comme l'âge, le sexe, l'état de santé. »⁶²² Ceci dit, des travaux ont tenté de voir le recrutement spécifiquement *politique* au sein de partis politiques, privilégiant une analyse en termes de « classes sociales »⁶²³. D'autre part, dans un article J. Siméant étudie, elle, le processus de conversion en humanitaire chez les fondateurs de Médecins sans frontières (MSF) puis, dans le temps, chez les membres d'ONG médicales de soins d'urgence. Elle tente notamment d'observer les articulations entre les dispositions individuelles au militantisme humanitaire et leur actualisation dans différents moments de l'engagement. Elle étudie donc les logiques de l'engagement en humanitaire et comment l'on peut y « faire carrière »⁶²⁴.

S'agissant du journalisme proprement dit, C. Aubret a étudié les mécanismes de recrutement de journalistes et éditorialistes dans deux quotidiens libanais, *As-Safir* et *An-Nahar* mettant l'accent sur le fait que les compétences politiques des entrants sont recherchées, et qu'elles deviennent *elles-mêmes* des compétences journalistiques⁶²⁵. M.-L. Sourp-Taillardas analyse, pour sa part, les processus de conversion au journalisme des journalistes politiques de presse écrite généraliste, et comment s'opère le désengagement militant de la politique au profit de l'engagement en journalisme. Elle s'appuie pour cela sur le cas des Rubricards Front national⁶²⁶. L'auteure fait appel à W. James pour définir la conversion (au sens religieux) : « Dans le cours de notre existence, nos groupes de préférence

⁶²² Gerth, Mills W. (1954), *Character and Social Structure. The Psychology of Social Institutions*, p. 165. Voir Fillieule (2009), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, p. 90.

⁶²³ Cf. Gaxie (1980), « Logiques du recrutement politique ». Sur le recrutement au sein des partis politiques français, D. Gaxie privilégie à l'époque l'explication en termes de classes sociales supérieures avec ses pôles « intellectuel » ou « économique » pour le recrutement du personnel dirigeant ; et pour les agents et membres « ordinaires » l'explication en termes de classes « moyennes » ou « populaires » ainsi que par leur origine sociale dichotomique : dominants (UDF et RPR)/dominés (PC et PS). L'influence de Bourdieu est palpable dans son texte. Voir dans le même esprit : Pudal (1989). *Prendre parti. Une sociologie historique du PCF*.

⁶²⁴ Siméant, « Entrer, rester en humanitaire... », *op. cit.*

⁶²⁵ Aubret (2010), « Les journalistes politiques libanais, entre engagements professionnels et militants. Quelques usages des convictions politiques chez les journalistes de presse au Liban ».

⁶²⁶ Sourp-Taillardas (2010), « Un travail de conversion au journalisme. Désengagement militant des journalistes politiques de presse écrite généraliste. Le cas des *rubricards* Front national », p. 73-90.

et les faisceaux d'idées qui les accompagnent se déplacent peu à peu du centre à la périphérie et de la périphérie au centre de notre vie consciente [...] Nous dirons que la conversion d'un homme est le passage de la périphérie au centre d'un groupe d'idées et d'impulsions religieuses qui devient dorénavant son foyer habituel d'énergie personnelle. »⁶²⁷

Le seul travail consacré pleinement, à notre connaissance, à la sociologie de l'entrée de journalistes sur le marché du travail journalistique, en France du moins, est dû à D. Ruellan et D. Marchetti⁶²⁸. Leur étude met l'accent sur des variables statistiques et les témoignages non des journalistes eux-mêmes, mais s'intéresse plutôt à l'avis de leurs employeurs, c'est-à-dire aux directeurs/responsables de journaux et aux patrons de médias. Le but ici n'est pas de fournir une photographie générale de l'ensemble des journalistes entrés au LJ en fonction de leur âge, sexe, niveau et discipline d'études, leur expérience dans le métier, leur grade, type de poste occupé, le niveau de salaire à l'entrée, etc. Dans *Devenir journalistes*, D. Ruellan l'a bien fait pour la population de journalistes français des nouveaux titulaires de la carte professionnelle en 1990 puis en 1998, ce qui lui a permis de marquer les évolutions dans le temps. Or une telle étude, si elle présente un intérêt informatif certain, n'en demeure pas moins quantitative et peu « problématique » à notre sens. En termes de pourcentages, affirmer par exemple que 52% des titulaires de la carte sont des hommes (ou des femmes) en 1990 et qu'ils sont seulement 48% huit ans plus tard ne nous semble pas dire beaucoup de choses. De l'avis même de son auteur, cette étude comporte des limites, « l'imprécision des données » des dossiers individuels des titulaires de la carte professionnelle fait que l'on ne dispose pas d'indications sur la nature du contrat (CDD, CDI) ou du calcul du revenu par exemple. A *contrario* l'analyse qualitative réalisée par D. Marchetti, dans la seconde partie de l'étude, sur les marchés du travail journalistique, à partir d'interviews notamment avec des employeurs de journalistes sur leurs « logiques » de sélection, semble plus intéressante et correspond à l'esprit des questionnements posés ici. Marchetti reconnaît toutefois qu'il a recueilli les points de vue des employeurs et non des employés ; ceux de directeurs et responsables de formations plutôt que ceux d'étudiants et enseignants en journalisme⁶²⁹. L'entreprise consiste ici à y pallier par les témoignages des journalistes eux-mêmes, et accessoirement par ceux de leurs recruteurs. Au fond, le but poursuivi est la recherche des *mécanismes d'entrée* par-delà la cas étudié.

⁶²⁷ James (2001), *Les formes multiples de l'expérience religieuse*, p. 207-208. Cité in Taillardas, p. 78.

⁶²⁸ Marchetti, Ruellan, *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*.

⁶²⁹ *Idem*, p. 86.

Dans un premier temps, il est question du phénomène d'intéressement qui nous permet de voir l'entrée de journalistes « importants » invités/incités par les fondateurs à rejoindre LJ, et en particulier sur quels critères se basent les recruteurs pour faire appel à eux et comment ces recrues jouent un rôle plus ou moins important dans l'évolution de la ligne éditoriale du LJ. Ensuite, c'est l'intérêt manifesté pour LJ par des journalistes « anonymes » qui est étudié, et l'on verra d'où il vient à partir des trajectoires de deux journalistes, l'une Marocaine l'autre Française, pour lesquelles LJ constitue leur première expérience professionnelle en journalisme, et comment s'opère leur conversion à ce métier. Enfin, à partir du cas d'un journaliste, on s'intéressera aux conditions et difficultés d'intégration ainsi qu'aux barrières à l'entrée de journalistes, et donc aux dispositifs de contrôle éditorial qui opèrent au sein du LJ.

A- La famille au LJ : intéresser le père et l'oncle

Né dans les années 1940 à Fès, Khalid Jamaï, rappelons-le, est le père d'A. Jamaï. Personnage atypique avec un style d'écriture qui lui est propre, et un passé militant au sein du bureau politique du parti de l'Istiqlal ; il a été rédacteur en chef de *L'Opinion* (quotidien francophone du parti). En raison de son activisme, il a passé près de six mois en prison en 1973, au centre secret de détention « Derb Moulay Cherif » à Casablanca⁶³⁰. Titulaire d'une licence en lettres, il revient sur comment il en est venu au journalisme puis à entrer au LJ.

« J'ai toujours rêvé de faire du journalisme. À 15, 16 ans je lisais beaucoup les revues. J'ai toujours voulu faire du journalisme mais ma vie professionnelle... j'ai commencé par travailler avec l'Etat. J'ai été membre du cabinet du ministre de la Culture dans les années 1968-69. Mais lorsqu'il y a eu le premier coup d'Etat [connu sous le nom du putsch de Skhirat, mené par des militaires en 1971], j'ai décidé de passer à l'opposition, j'étais jeune, j'avais 23 ans et on gagnait bien sa vie, c'était une autoroute. J'ai laissé tomber, je suis parti à *L'Opinion* qui était dans l'opposition. Pour moi, je n'ai jamais été un journaliste, j'étais plutôt un militant. [Être] journaliste à l'époque, c'était un moyen de militer. »⁶³¹

On a eu l'occasion de voir que son militantisme s'inscrit dans une « tradition », découlant du nationalisme de son père - soit le grand-père d'AJ - et qu'il est pour des

⁶³⁰ Jamaï, 1973. *Présumés coupables*, op. cit. Il y revient sur son enfance, son engagement, son passage par la prison, les difficultés de sa famille lorsqu'il y était, son conflit ainsi que ses prises de positions courageuses, durant les années de plomb, avec le puissant ministre de l'Intérieur, D. Basri.

⁶³¹ Entretien avec K., mars 2011.

« valeurs » qui consistent à être contre la dictature, le fascisme, la monarchie absolue⁶³². KJ poursuit à propos du contexte de son intégration du LJ.

« C'est très comique, je n'ai jamais pensé que Boubker allait faire du journalisme. Pour moi, AJ c'est un BCBG. Pour moi, c'était la dernière chose..., parce qu'il a fait des études économiques et financières, il a un job, t'as vu son parcours rien ne le prédestinait. Et ce qui est assez anecdotique, c'est que son rêve c'était l'athlétisme. Un jour il vient me dire que je vais faire ce que t'as été incapable toi de faire, c'était l'époque de l'Œdipe ! (rires) Il me dit toi tu as toujours travaillé dans un journal, moi je vais créer un journal. Qu'est-ce que tu en penses ? Je lui dis si on n'est pas fou à ton âge on le deviendra jamais ! Il me dit [que] je veux que tu prennes la direction. Je lui dis non, je refuse. Pourquoi, me dit-il. Parce que je t'aime beaucoup. Il me dit si tu m'aimes, il faut que tu me donnes un coup de main. Je lui dis que je veux que tu aies un prénom. Si je prends la direction du LJ, on dira toujours c'est le fils de... Je préfère qu'ils disent que c'est le père de... Je veux que tu sois toi le patron. Si dans trois ou quatre mois, ton canard tient la route, tu vas m'engager comme journaliste et tu vas me payer comme tout le monde. Et c'est ce qui a été fait. Si je l'avais... les gens auraient toujours dit c'est *Bah, bah, bah* [il le répète trois fois] ! Le jour où tu auras un prénom, *dak saa* [à ce moment là] c'est bon. J'ai travaillé en tant que chroniqueur, et je parlais pas beaucoup avec lui de ligne éditoriale. À cette époque, il fallait s'affirmer, donc je ne suis pas intervenu. Au fil des ans, quand on a commencé à avoir des discussions sur comment il fallait faire... voilà comment j'ai intégré LJ. »⁶³³

Le passé militant de K. Jamaï, son expérience connue et reconnue en journalisme politique, les liens de parenté, tout ceci explique que son fils aîné ait fait appel à lui. En plus du père, LJ a compté également parmi ses premiers journalistes « éminents », Jamal Berraoui (JB), qui est l'oncle maternel d'A. Jamaï. En vérité, le manque de confiance d'AJ dans ses capacités intellectuelles au début de cette expérience comme on l'a vu ; son oncle représentait pour lui une idole ainsi que le modèle intellectuel « qu'il lui faut » au LJ afin de combler ses lacunes historiques, politiques et d'écriture. « JB était pour moi une idole, j'appréciais ses analyses, ses convictions, sa façon d'écrire... »⁶³⁴ Son entrée au LJ est motivée par plusieurs raisons, et se déroule dans un contexte particulier. Dans l'extrait d'entretien suivant, JB explique comment il a choisi d'exercer le journalisme et intégré LJ⁶³⁵.

⁶³² Chap. 5 : « Leadership médiatique ».

⁶³³ Entretien avec KJ, janvier 2012. KJ est le seul chroniqueur/journaliste qui est resté le plus longtemps au LJ, jusqu'à sa disparition, beaucoup plus que les fondateurs.

⁶³⁴ Interview *Almassae, op. cit.*

⁶³⁵ Son récit « passionné » m'a semblé comporter toutefois quelques contradictions et une certaine amertume. Je le prends donc avec beaucoup de précautions. Mon entretien se déroule dans une certaine ambiance que je souhaite restituer tant sur la forme que sur le fond. C'est après plusieurs tentatives que j'arrive à décrocher une interview avec ce journaliste, qui m'invite chez lui. Avant son arrivée, on m'offre du thé dans le salon où je m'installe, je parle un peu avec son fils aîné qui entre entre-temps et avec qui j'échange quelques mots sur ma

« J'ai fait du journalisme bien avant *Le Journal*. Comme j'étais à gauche, j'ai travaillé pour un journal qui s'appelait *Almaghrib*, qui était le journal du RNI [parti du Rassemblement national des indépendants], je leur faisais la page de politique internationale et un peu de sport pour ne pas m'impliquer dans la politique locale. Ils étaient à droite, j'étais à gauche ! Après quand j'ai eu mon diplôme [de licence], j'ai intégré la fonction publique mais je continuais à écrire de temps en temps dans *al-Ittihad al-ichtiraki* [quotidien arabophone de l'USPF] etc. Au début des années 1990, il y avait l'expérience de *l'Economiste* qui commençait. Nadia Salah [chef des rédactions et fondatrice de ce quotidien] qui m'appelle, j'étais haut cadre dans la banque... je suis revenu au journalisme avec Nadia Salah. J'ai été créateur et parmi les fondateurs de *l'Economiste* sans être actionnaire. On m'a demandé un peu d'argent puis moi ça m'intéresse pas d'être actionnaire... Après [avoir] fait *l'Economiste* puis intégré *La Vie éco* que j'ai dirigé par la suite... et par rapport au LJ qui vous intéresse... moi je devais faire un journal *Maroc info*, j'avais l'argent, j'avais réuni le capital et Driss Basri qui était omnipotent a appelé tous les actionnaires qui voulaient y entrer, les a appelé en leur disant si vous entrez avec lui, je vous casse et donc [les assurances] *Al-wataniyya* dirigée par Chraïbi s'est retirée. Driss Jettou [patron d'entreprise et ancien ministre] qui était à l'époque indépendant, m'a dit tu prends l'argent et tu ne me cites pas. Donc, je lui ai rendu son chèque et j'ai eu la défection de ces gens. Entre-temps AJ et Hassan Mansouri étaient en train de monter LJ, [qu'ils] voyaient comme un journal économique pour concurrencer *l'Economiste*. Je leur ai dit, ça ne m'intéresse pas un journal économique, moi je suis un militant politique. Ça s'est arrêté, Driss Basri a donné ses instructions à tout le monde pour ne pas me recruter, j'ai donc chômé pendant deux ans. Mes amis me donnaient de l'argent, en me disant on n'a pas envie d'avoir des problèmes avec Driss Basri. Ils ont commencé à faire LJ (le chômage entre 1995 et 1998), j'étais pas avec eux, et un jour il y a eu un problème entre AJ et... Hassan Mansouri. Hassan Mansouri a dit à AJ on reste pas ensemble, LJ ne sort pas, soit tu achètes mes parts soit j'achète tes parts, mais en fait A. Amar était minoritaire, Amar et Mansouri voulaient éjecter AJ. AJ vient me voir : il me dit je n'achète pas, suis obligé de leur vendre. Moi j'ai contacté quelqu'un de ma famille que je connaissais bien, Fadel Iraki. Je suis allé le voir et il me dit on déjeune ensemble, on l'a fait à quatre moi, Fadel, Hassan Mansouri et Ali Amar. H. Mansouri était convaincu qu'AJ ne pouvait racheter dans les 24 ou 48 heures. On

formation, ma thèse, nos études respectives (il était en classes prépa dans un lycée privé de Casablanca), etc. Entre-temps, une jeune journaliste étrangère était venue ; à l'arrivée de JB, je le salue, il me demande de l'attendre quelques minutes. Je reste donc avec son fils. Dans le hall d'entrée, c'est-à-dire dans la pièce attenante, lui et son épouse discutent avec cette journaliste de l'histoire et des difficultés de leur jeune fille trisomique. Lorsque je commence mon entretien avec JB, et m'apercevant que son fils est toujours présent à nos côtés, je dis à S qu'il peut s'en aller s'il se sent fatigué après ses cours. Son père semble approuver et lui demande la même chose. À vrai dire, j'anticipe l'influence qu'une telle présence peut avoir comme biais pour l'interviewé (son père) mais j'anticipe surtout le fait que les relations familiales sont rompues depuis plusieurs années déjà entre l'oncle et son neveu (AJ), avec la probabilité bien entendu que l'on me dise des choses « méchantes ». Vu qu'il s'agit d'une histoire de vie privée, cette note ne figurera pas, pour des raisons éthiques, dans les versions ultérieures éditées de cette thèse. Par ailleurs, ce journaliste a écrit un livre sur les combats de sa fille qui a eu son bac en juin 2014 avec la mention assez bien, et s'est inscrite à l'École de gouvernance et d'économie de Rabat (EGE). Voir <<http://www.challenge.ma/trisomie-un-espoir-pour-les-parents-par-jamal-berraoui-29230/>> (dernier accès : 08/02/2015)

voulait voir les bilans pour valoriser l'entreprise ; Mansouri nous rappelle après 15 minutes et nous dit si vous me donnez pas le chèque tout de suite, vous perdez le *deal*. Fadel Iraki va chercher un chèque certifié, en plus Mansouri [nous dit] vous me payez une plus value de 10%, et on le lui a donné alors que LJ était déficitaire sur [le] plan comptable. On a tout fait, mais Fadel Iraki a exigé que je vienne au LJ alors que j'étais à *La Gazette du Maroc* [hebdomadaire indépendant appartenant à Kamal Lahlou]. Je faisais deux édito, l'un pour *La Gazette*, l'autre pour *Le Journal* le même jour, c'est unique dans le monde, c'est anti déontologie, j'étais obligé de le faire. »

Du temps où il est au LJ, JB considère que c'était lui « le patron », qu'AJ s'occupait de la gestion, qu'A. Amar travaillait sous « ses » ordres et en tant que patron, c'est lui qui faisait l'éditorial. C'est suite à ma question sur la ligne éditoriale du LJ, qu'il restitue ce qui se passe à son arrivée.

« Quand je suis arrivé, ils faisaient beaucoup d'économie et très peu de politique. Je leur ai dit, on était en pleine alternance, le seul moyen de développer du lectorat, c'est [de] faire de la politique, et ils m'ont dit comment on va faire, je leur ai dit voilà ma ligne éditoriale. Qu'on va s'arc-bouter autour d'une charte de valeurs. Quels sont les valeurs qu'on défend : la démocratie, l'égalité homme/femme, la transparence, la modernité. Vous êtes d'accord ? On m'a dit oui, on parle politique, on parle islamisme mais la ligne éditoriale, c'est de défendre ce genre de valeurs, ce corpus. On était d'accord, et tous les éditoriaux qu'on a faits étaient dans ce sens, les billets que faisaient les autres. Maintenant au niveau politique, on faisait de l'info, nous avons très bien couverts l'islamisme, personne ne le faisait, nous on savait qu'ils [les islamistes] étaient importants puis par rapport aux questions économiques, nous étions pour la transparence et l'égalité de chances des entrepreneurs, etc. Quand je suis parti, ils ont un peu viré... »

Outre les affinités familiales et intellectuelles entre AJ et son oncle, l'on peut relever dans ce qui précède « don » et « contre-don » : le fait que ce journaliste ait été intermédiaire dans le rachat par F. Iraki des parts du capital détenues par H. Mansouri joue dans l'invitation d'entrer au LJ adressée par le nouvel actionnaire. De plus, le poids de JB dans la hiérarchie du LJ s'explique par son « carnet d'adresses » ainsi que par le fait qu'il représente, au regard de son expérience professionnelle, une référence importante, dans la sphère politique surtout, pour des journalistes débutants et inexpérimentés. « Nos sources d'information étaient très diverses. Je connaissais tout le monde politique, tout le monde économique. Mes journalistes, je les faisais bénéficier de mes relations et donc toutes les sources aussi bien au niveau de l'Etat et des services, toutes les sources pour un journal respectable, on n'était manipulé par

personne (...) »⁶³⁶ D'autre part, l'invitation faite par les deux associés, AJ puis F. Iraki, à des journalistes à la fois proches et de renom d'accéder au LJ peut être vue comme un acte d'innovation⁶³⁷ dans le sens où « l'innovation, c'est l'art d'intéresser un nombre croissant d'alliés qui vous rendent de plus en plus fort. »⁶³⁸ Il s'agit à présent de voir les trajectoires de journalistes « ordinaires » dont l'entrée au LJ est synonyme d'entrée dans le journalisme.

B- Entrer dans *Le Journal*...« isme » : socialisation, conversion et apprentissage du métier

On met successivement la focale sur les trajectoires de deux journalistes, l'une marocaine (D.), l'autre française (L.) Titulaire d'un baccalauréat « français » obtenu au lycée Lyautey de Casablanca, formée ensuite en marketing dans une école de commerce privée de cette ville, D. indique ci-après comment elle en est venue au journalisme et au LJ⁶³⁹.

« L'écriture était une passion et en fait ... je ne le savais pas. Comme j'étais à l'ESCA [Ecole supérieure de commerce et des affaires] avec Thami Ghorfi [fondateur de l'école] et comme il faisait l'émission « Entreprendre », ça part d'une anecdote parce que c'est très marron. J'ai assisté de loin à la préparation de l'émission « Entreprendre », donc de loin un jour je voyais les fils conducteurs, les entretiens mais de très loin parce que j'étais dans une autre activité. Et ça commençait à attirer mon attention, je te dis que c'est une anecdote. Il [Ghorfi] est venu un jour, il a pris *Le Journal* et me dit tiens c'est un nouvel hebdomadaire et me dis : ça c'est un bon

⁶³⁶ Entretien avec J., février 2012. En 2013, il dit de lui : « Moi, le vieux de la vieille, le super-informé, le « renseigné » selon certains confrères pas très amicaux... » <<http://www.challenge.ma/je-suis-jaloux-par-jamal-berraoui-14175/>>

⁶³⁷ Cf. Chap. 1 : LJ bien-entendu.

⁶³⁸ Akrich, « A quoi tient le succès des innovations? 1 : L'art de l'intéressement », *op. cit.*, p. 22.

⁶³⁹ Il me semble important de souligner ici que je lisais les papiers de cette journaliste quand j'achetais LJ. Ses articles, portant sur l'économie et les affaires, m'intéressaient dans les études universitaires du même type que je menais au début des années 2000. Mais c'est en décembre 2006 que je la rencontre personnellement lors de l'entretien d'embauche que je devais passer avec MB, patron du groupe de presse spécialisé en éducation que j'ai fini par intégrer par la suite. Je sortais d'une expérience professionnelle avec quelques frustrations et suis resté plus d'un mois au chômage. Une annonce de rédacteurs pour le compte d'un groupe de presse anonyme sur un site Web avait attiré mon attention, et j'y ai répondu en envoyant mon CV et ma lettre de motivation. La secrétaire de direction m'appelle quelques jours après pour m'inviter à passer un entretien avec le PDG. Lorsque je me présente le jour venu, le PDG m'accueille et me présente DE qui à l'époque avait le poste de « directrice de développement » et qui sera ma supérieure hiérarchique en charge du service Rédaction. Je me rappelle que LJ a constitué, quelques minutes durant, un sujet d'échange, en ce sens que je lui ai dit que je lisais ses articles. Le patron assistait bien entendu à cet échange et on peut supposer *a posteriori* qu'il aurait vu que le courant était plus ou moins passé entre elle et moi puis avec lui, par des rires notamment. On m'avait posé des questions sur mon parcours et mes précédentes expériences et fournit un ordinateur en me demandant d'écrire un papier en rapport avec le système éducatif au Maroc pendant 30 minutes. Je ne me souviens plus avec exactitude des étapes de cet entretien, si j'ai rencontré seul au départ le patron ou si DE s'est jointe à nous après ; si la sélection écrite a précédé ou suivi l'entretien. Durant mon passage par ce groupe (2007-2008), on était moi et cette journaliste dans le même bureau. On a eu donc l'occasion de discuter de l'histoire du LJ, on le lisait ensemble, et certains faits et anecdotes qu'elle m'avait racontées alors, elle les a reprises dans notre entretien de recherche des années après. C'est dire qu'ils les avaient marquées.

canard ! Moi je venais d'être diplômée de l'école en 1992-1993, je lisais les journaux mais sans faire attention à tel ou tel sujet, je lisais pour lire. Avant de le lui remettre, j'ai pris LJ je l'ai lu, il m'a plu, je l'ai posé sans plus. Mais comme T. Ghorfi était une référence pour moi, c'était un de mes premiers employeurs, alors je l'ai gardé [LJ] en tête, et ce qui s'est passé c'est quand je suis sortie en congé de maternité, j'ai saturé au niveau de l'ESCA et j'ai décidé de changer de voie⁶⁴⁰. Donc j'avais redémarré en lançant un plan marketing dans une société d'électroménager, ça ne m'avait pas plu et l'histoire du LJ m'est revenue dans la tête et, justement, ils avaient lancé une annonce pour des commerciaux. J'ai passé donc un entretien commercial avec Bargach [directeur commercial du LJ], ça s'est bien passé, le courant est passé. Et à la fin de l'entretien, je lui dis mais franchement moi ce que je voudrais c'est la rédaction, je l'ai dit spontanément, je ne sais pas ce qui m'a pris parce que, à l'époque, je n'étais ni journaliste... j'étais diplômée d'une école de marketing, et le plus logique c'était le commercial. Il m'a dit qu'il y a un besoin et tu peux voir avec A. Amar, il va te rappeler. Il m'a appelé, l'entretien s'est bien passé. À la fin de l'entretien, je lui dis que je ne suis pas journaliste, est-ce que ce n'est pas grave ? Il a commencé à rigoler. Il me dit : tu sais écrire en français, t'as fait Lyautey et d'ailleurs de toute façon, nous ce n'est pas dans notre philosophie de recruter des gens de l'institut [de journalisme, ISIC] parce qu'ils sont déjà [ils] sont préformatés. Nous, on veut des gens qui font du terrain, qui ont de la culture générale. J'ai aimé cette démarche. Et c'est comme ça que j'ai intégré, et sincèrement je n'ai pas regretté... »

Q. : tu entres donc en 1999 en tant que journaliste économiste ?

« Mon cas est très particulier. Mon intégration a été très difficile dans le sens où déjà j'étais novice dans la presse. J'étais pas de formation journalistique et je suis entrée pour renforcer, pour écrire exclusivement dans les dossiers spéciaux avec Fadel Agoumi qui est maintenant président du directoire de *La Vie éco* qui m'en a fait passer des... mais je lui résistais et il est parti avant moi (rires). Oui je comprends (rires) que tu ne puisses pas citer des gens parce que là tu nous fais sortir des choses qui sortent de là [elle utilise ses mains, de ses tripes semble-t-elle dire]. J'imagine ce qu'a dû te dire Saad parce qu'il est amer, il est très amer par rapport à certaines choses et je le comprends. Donc quand je suis arrivée avec Ali Lmrabet⁶⁴¹ qui était dans le pôle politique, il y avait des chefs de service, il n'y avait pas de rédacteur et il y avait Agoumi qui était en charge... je me passe tu ne veux pas les détails j'imagine [je réponds : si] parce que ce sont des détails organisationnels de personnes... »

Q. : j'aimerais bien savoir comment ça se passait de l'intérieur, les rapports entre journalistes...

⁶⁴⁰ Pour le modèle circulaire « Entrer, rester, partir » suggéré dans cette partie, il est intéressant d'expliquer la saturation qu'elle ressent avant de partir de l'ESCA par ses propres mots, et par la comparaison qu'elle établit avec LJ quand elle souhaite y entrer. « Je suis passé d'une entreprise où il fallait vraiment être soumise avec Thami Ghorfi, je dénigre pas, on apprend beaucoup de choses mais c'est lui le patron. Mais quand tu dépasses tes limites même dans les propositions d'idées, il te dit *Chane-tane* il peut te mettre un hara-kiri sur le plan psychologique (rires). Et là [au LJ] c'était le contraire, c'était l'épanouissement, tu connaissais des gens, tu étais respectée, tout un changement qui a conduit à prendre des décisions sur le plan personnel, entre les deux il y avait une explication et une corrélation. »

⁶⁴¹ J'ai fait plusieurs tentatives, en vain, pour interviewer le journaliste A. Lmrabet.

« C'est vrai ? Moi je vais te dire. Fadel Agoumi était tellement... je n'avais ni de lien ni avec Ali ni avec AJ. AJ était à Londres à l'époque et Fadel était mon patron et me faisait faire plus de l'exécution qu'autre chose mais bon. Mais comme je voulais devenir journaliste de métier ... donc j'ai fait l'apprentissage. Un exemple il me demande de faire 10 articles, il m'en publiait deux ou trois il me mettait... Ce sont des choses qui arrivent dans le truc mais quelque part, à certains moments, tes papiers parlent d'eux-mêmes. Ce qui m'a aidée, c'est quand j'étais avec Thami Ghorfi, comme il y a un réseau et une base de données comme j'étais dans les RP, attachée de direction, j'avais des contacts, ce qui m'a permis d'avoir mon réseau rapidement parce que là où le bas blesse lorsqu'un journaliste... et qu'il n'a pas de contacts, qu'il n'a pas de réseau. Moi j'avais quand même des gens qui connaissaient et respectaient Thami Ghorfi, donc ça m'a facilité la tâche. C'est quelque part, c'est là où tu as la force parce que quand quelqu'un vient et te dit appelle celui-là, tu deviens comme une petite secrétaire ; là Fadel n'a pas pu jouer sur ça mais ça pesait dans le sens où les techniques journalistiques, je ne les ai pas apprises avec Fadel. Le chapeau, le titre, etc. ou par exemple il me dit non tu prends le truc brut, il ne m'encadrerait pas. Et c'était... il voulait vraiment faire le chef entre guillemets, il était sympa de toute façon je lui ai dit, c'est parti très loin. Je peux te parler de l'histoire de Fadel. Ensuite quand il y a eu un besoin au niveau de la rédaction générale, et il y avait comme secrétaire de rédaction Alié Ndour, le sénégalais. À un certain moment spontanément, j'avais envie d'aller de l'autre côté, d'aller vers la rédaction, aller dans les conférences, parce que moi c'était plus des thématiques [dossiers spéciaux], je n'allais pas dans les conférences, donc je ne « goutais » pas et ça été une frustration pour moi ! Et à un certain moment, j'ai demandé à Alié de commencer à couvrir les conférences... bon ça a créé un clash entre Alié et Fadel, mais bon l'essentiel c'est que j'ai pu intégrer, c'est-à-dire vraiment la vie d'un journaliste en allant, en me déplaçant, tout de suite il y a eu une réorganisation, il y a eu pas mal de choses en 1999 ... »⁶⁴²

Suivant une terminologie marketing, l'on peut dire que l'ancien patron de cette journaliste, T. Ghorfi, agit comme prescripteur (inconscient ?) du LJ⁶⁴³. Et comme leader d'opinion, connu dans le milieu des affaires, notamment pour ses réseaux, il représente une référence pour elle et un facilitateur de ses contacts professionnels. La socialisation plus ou moins réussie avec un nouveau métier, l'apprentissage des techniques et pratiques journalistiques - la trajectoire de D. nous le rappelle – suppose un investissement qui implique de supporter les coûts psychologiques comme les « coups » donnés par des personnes hiérarchiquement supérieures et/ou par des confrères/concurrents.

Quant à cette « philosophie » de recrutement appliquée par les fondateurs du LJ, elle veut que l'on s'éloigne de tout ce qui provient de l'Etat, et par conséquent du « formatage »

⁶⁴² Entretien avec D., juin 2012.

⁶⁴³ Son témoignage nous fait voir que c'est à la fois grâce et à cause de son patron, qu'elle quitte son ancienne structure pour aller au LJ.

des journalistes qui sont diplômés d'une école publique de journalisme. L'idée sous-jacente est que ce type de cursus ne forme pas des personnes dotées d'esprit critique et d'une culture générale. Seules donc des personnes formées dans d'autres sphères (écoles de commerce, facultés de droit et de lettres au Maroc et à l'étranger) moins formatées, et donc plus libres et critiques, peuvent assumer ce rôle de journaliste « spécialisé » de surcroît⁶⁴⁴. Ceci dit, dans un autre sens, le recrutement de journalistes, n'ayant pas reçu de formation en journalisme, offre plus de liberté éditoriale, et moins de critique d'ordre professionnel et déontologique qui pourrait provenir de journalistes professionnels connaissant plus ou moins les règles du métier⁶⁴⁵. C'est ce que D. Ruellan appelle « un professionnalisme du flou » qui se veut la marque de fabrique du journalisme contemporain⁶⁴⁶. Par ailleurs, certains « enjeux » au LJ finissent par faire intéresser cette journaliste à « la politique ».

C'est en février 1999 que D. entre au LJ, soit six mois à peine avant le décès du roi Hassan II en juillet de la même année, et le déclenchement, lors de cet événement, d'une crise interne au LJ.

« [tenants et aboutissants de cette crise interne, réactions d'AJ contre deux journalistes et licenciement de l'un d'eux, cf. Chap. 8⁶⁴⁷] je me suis dit mais qu'est-ce qu'il me dit celui-là [AJ] et j'ai commencé à me dire si j'ai fait le bon choix éditorial, et c'est à ce moment que j'ai commencé à essayer de comprendre la politique parce que moi je suis entrée quand il y avait les spéciaux, et quand ils ont éclaté il y avait plus de spéciaux. J'ai commencé à écrire en société et en économie, mais si tu veux je n'avais pas de background politique mais je me suis dit purée ! Ce canard a eu une connotation politique derrière, il y a de la politique mais on met en avant l'économie pour avoir de la pub, et ça marchait très bien, parce qu'on écrivait beaucoup d'articles. Et quand tu arrivais dans le kiosque le lendemain pour voir LJ, tu trouvais deux ou trois articles qui ne sont pas sortis parce qu'il y avait de la pub. Donc il y avait de la pub à n'en plus finir [...] »⁶⁴⁸

En réalité, D. tente de comprendre *après coup* ces enjeux et de quelle façon s'opère pour elle leur « neutralisation ». Elle revient ci-après sur sa « naïveté » à l'époque ainsi que sur ce que certains acteurs de la communication-publicité ont essayé de lui faire comprendre.

⁶⁴⁴ Par ailleurs, Schudson incite les étudiants en journalisme ainsi que les journalistes de diversifier leurs cursus de formation, afin d'exercer un journalisme critique et détestable dans le cadre démocratique. Voir Schudson (2009), « Pourquoi les démocraties ont-elles besoin d'un journalisme détestable ? »

⁶⁴⁵ Voir dans le chap. 8, le témoignage intéressant de N. qui est diplômée elle de l'ISIC.

⁶⁴⁶ Du moins en France, cf. Ruellan (2003), *Le professionnalisme du flou*. C'est en réalité la dimension de la liberté qui est importante dans ce type de travail.

⁶⁴⁷ D. restitue dans les détails ce qui s'est passé lors de cet épisode.

⁶⁴⁸ Ces premières années du développement du LJ nous renvoient à l'époque bien-entendu (chap. 1)

Elle raconte, cependant, sa volonté de les occulter car ce qui compte pour elle c'est de « faire un nom », d'apprendre le métier. De plus, se sentant de surcroît dans son élément dans une équipe de jeunes idéalistes, elle ne donne pas par conséquent beaucoup d'importance à ces enjeux tacites des fondateurs du LJ.

« Donc cet épisode [crise interne] est passé, [au] LJ il y avait un rédac en chef Ali Lmrabet, des services et une nouvelle maquette en gestation, donc c'était LJ dans toute sa splendeur, une équipe de jeunes qui était idéaliste sans se soucier peut-être des intérêts réels des fondateurs, des enjeux, bon tu viens, tu veux être journaliste, tu veux apprendre le métier, tu vois ce que tu fais toi mais pas ce qui se passe derrière. Ça je le dis maintenant, mais on a essayé de me le dire à l'époque, je défendais à 100 % LJ sans dire « oui effectivement... », parce que je ne le voyais pas comme d'autres. Donc j'ai eu une longue discussion à Seattle avec Denis Germain de Mosaïque [une agence de communication-publicité], c'était juste après les attentats du 11 septembre, on avait été invité à Boeing et je me rappelle il y avait, on était invité au dîner le premier jour parce qu'il y avait le marché de la RAM [Royal Air Maroc] et comme il y a eu les attentats, ils [les Américains] ont eu peur de perdre le marché de la RAM, ils nous ont invité et je me rappelle et j'étais en face de Ihssane Mounir qui était Vice-président des opérations... et c'est un Slaoui [de la ville de Salé] du quartier d'Ali Amar et comme j'étais en face de lui, on a commencé à parler du LJ et moi automatiquement, c'était en 2001, j'avais passé deux ans au LJ et je parlais de l'épanouissement, LJ a fait ceci...et Denis Germain, c'était l'organisateur, me fait comme ça [on sort !] donc je suis parti avec Denis Germain qui me dit est-ce que tu es réellement consciente des enjeux politiques derrière LJ et moi je fais comme ça [signe d'étonnement] moi je dis quels enjeux politiques, moi je suis dans la rubrique « Economie et entreprises », on traite l'info, on est des jeunes, le terrain, on fait avancer les choses. Il me dit ma petite D., il faut bien lire entre les lignes, je n'ai compris que dalle. A l'époque j'ai compris que dalle, je n'ai pas compris et, à la limite, ça m'arrangeait parce que je voulais faire un nom et il faut reconnaître que AJ, quand on était en réunion de rédaction et quand tu défendais ton sujet, quand il [fait] passer le sujet, c'était sur des critères professionnels qui n'engageaient... et pourquoi je vais moi endosser la ligne éditoriale, je ne suis pas le directeur de publication ! J'endosse la responsabilité de ce que je fais et ça m'arrangeait à l'époque parce que je me retrouvais dans mon élément, dans un environnement de jeunes qui avaient le même profil que moi. »

Avec distanciation, il est possible d'affirmer que le fait de ne pas s'apercevoir de ces enjeux découle du constat suivant : les journalistes - politiques ou non - investis dans le jeu journalistique, dans l'apprentissage, n'ont pas toujours la possibilité de voir comment se déroule le jeu et ont peu de recul sur les enjeux⁶⁴⁹.

⁶⁴⁹ Legavre (2005), « les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique ? »

Par ailleurs, c'est cette même socialisation avec le journalisme ainsi qu'avec la politique marocaine que cette journaliste française accomplit en arrivant au Maroc puis en intégrant LJ. Outre les journalistes marocains, LJ a vu en effet de nombreux journalistes « étrangers » parmi ses effectifs, dont plusieurs stagiaires⁶⁵⁰. L'intérêt du cas de L. réside dans le fait que son séjour au Maroc et sa lecture du LJ l'incitent à présenter spontanément sa candidature à cet organe. Titulaire d'une maîtrise en communication en France, elle a « compris » que ce n'était pas ce qui lui convenait. Pendant la dernière année de sa formation, elle réalise un stage dans une ONG qui défend la liberté de la presse, qui lui a « beaucoup plu ». L'année suivante, son diplôme obtenu, elle intègre RSF puis le service économique et social de la RTL et, à partir de là, elle « enchaîne » moins par formation que par intérêt pour le journalisme.

« Je viens de Paris, je suis Parisienne, je suis arrivée au Maroc, j'étais à Meknès... Quand suis arrivée, la semaine où LJ titrait « Driss Basri doit partir », je me suis dit que c'était pas banal. J'ai commencé à suivre ce qu'il [LJ] faisait et trouvait que c'était très intéressant. Comme l'année suivante suis venue m'installer à Rabat, j'ai candidaté, je leur ai envoyé mon CV et ma lettre de motivation, eh bien voilà j'aimais bien leur position éditoriale et puis, vu le contexte, la dernière année du règne d'Hassan II, je trouvais une liberté de ton et de sujets qui était très intéressante... format *Courrier international*. »⁶⁵¹

Q : quel est le poste que tu as intégré ?

« J'étais journaliste, dans les sujets plutôt société. En fait ce qui s'est passé, c'est que six mois après mon arrivée, LJ a été interdit par le gouvernement Youssoufi, donc j'ai eu l'occasion de vivre, étant française, de vivre une interdiction ce qui n'était pas le cas de tous les journalistes. Une expérience très enrichissante humainement et politiquement mais qui a eu bien évidemment des conséquences sur le fonctionnement de la rédaction, et quand LJ est réapparu sous le nom du Journal hebdo, suis passée au poste de secrétaire de rédaction. En tout suis resté un an, j'ai intégré LJ en avril 2000 jusqu'à juillet 2001 ; après l'interdiction c'est devenu très compliqué financièrement, en même temps le projet naissait... comme j'avais l'occasion de participer à la création et au lancement de *TelQuel* et que c'était une expérience que j'avais jamais vécue, j'ai quitté LJ pour *TelQuel*. Suis resté donc un peu plus d'un an au LJ : six mois journaliste, six mois secrétaire de rédaction. »

Q : en octobre 1998 ?

« Je suis arrivée au Maroc, une année ah oui... j'ai passé en fait un mois au LJ mais je ne m'entendais pas bien avec Ali Lmrabet. Je suis partie, j'ai intégré *La Vie éco* et

⁶⁵⁰ Un étudiant français rencontré à l'IEP d'Aix-en-Provence, où il poursuivait en 2008-2009 un Master professionnel de « journalisme international », avait passé l'année même son stage d'études au sein du LJ, et m'exprimait le fait d'avoir travaillé dans une « bonne ambiance ».

⁶⁵¹ Entretien avec L., février 2012.

deux mois après Ali Lmrabet était parti. AA me rappelle pour me dire que tu peux revenir, voilà c'était en avril 2000. »

Q : et concernant le travail en tant que tel, les rapports entre hiérarchie ...

« C'était super, c'est une rédaction très jeune on avait tous à peu près le même âge entre 23 et 28 ans, la rédaction... commun... générationnel, francophones, beaucoup avait fait la mission [française] donc références communes, on avait les mêmes... j'étais pas du tout perdue, et avec la rédaction ça se passait très bien, super accessibles... L'interdiction a un petit peu compliqué les choses, je trouve que l'après interdiction a été mal géré en interne, et voilà sinon franchement les relations étaient très bonnes. »

L. ne connaissait quasiment rien sur le Maroc « politique » avant son arrivée dans ce pays. D'une part, sa lecture du LJ dans le contexte d'ouverture de la fin des années 1990 et son appréciation de sa liberté de ton l'incitent à vouloir y travailler. D'autre part, c'est grâce à des personnalités associatives avec lesquelles elle a travaillé, et qui avaient l'avantage d'avoir eu des vécus politiques dans les années de plomb que sa socialisation avec des sujets liés à l'histoire du Maroc s'est opérée. Si dans le cas de D., l'entrée au LJ suggère l'idée d'une "introduction" au journalisme et ensuite à la politique à travers sa prise de conscience que LJ est « politisé à fond » et que les enjeux y sont proprement politiques ; dans celui de L., l'entrée constitue une introduction intellectuelle et politique au pays, à son histoire comme à ses « tabous » politiques et sociaux.

Les promoteurs du LJ, AA et AJ notamment, on l'a vu, sont de formation financière, économique et managériale⁶⁵², avec des vécus professionnels dans le secteur bancaire. De plus, en termes d'expérience médiatique, les deux fondateurs, comme d'autres journalistes entrants, passent par l'hebdomadaire *La Vie éco* lequel représente une école. De fait, le recrutement lors de la création du LJ prenait en compte ce paramètre affinitaire relatif d'une part au fait que de nombreux entrants sont de formation économique et managériale. L'entrée signifie, d'autre part, une adhésion plus ou moins à la vision du LJ, qui implique des affinités avec les logiques de l'entreprise⁶⁵³. De plus, entre les recruteurs et les recrues, des éléments subjectifs entrent en ligne de compte. Ainsi, AJ a tendance à faire appel tantôt à des membres de sa famille, tantôt à des personnes parmi ses anciens « copains » de promotion à

⁶⁵² A l'époque où il est à *La Vie éco*, AJ déclare avoir dit à son oncle J. Berraoui, à propos de AA : 'tu ne trouveras pas meilleur que lui comme économiste. Interview *Almassae*, *op. cit.*

⁶⁵³ Marchetti, *Devenir journalistes*, *op.cit.*, p. 128.

l'ISCAE⁶⁵⁴. A. Amar a tendance, lui, à faire appel à des journalistes marocains (et français) qui sont passés, comme lui, par la « mission française » ; Il privilégie des éléments relatifs à la trajectoire scolaire et personnelle du prétendant, son carnet d'adresses, sa culture générale, sa maîtrise linguistique. Néanmoins, cette ambiance « francophone » ou « frenchy », suivant l'expression d'un journaliste, peut former un obstacle pour un certain nombre de journalistes⁶⁵⁵.

C- Des « barrières à l'entrée » du *Journal...isme*

Les barrières à l'entrée désignent, dans la terminologie économique, les « obstacles que doit surmonter une entreprise désirant se lancer sur un nouveau marché. Les barrières à l'entrée sont établies par les acteurs déjà en place sur le secteur en question. »⁶⁵⁶ On se sert ici de ce concept d'économie industrielle pour renvoyer plutôt à l'environnement et aux obstacles auxquels des individus font face lorsqu'ils commencent à exercer un métier nouveau pour eux (le journalisme) et lorsque, en l'occurrence, ils souhaitent entrer au LJ. Ce qui est intéressant dans la trajectoire du journaliste Y., c'est tout à la fois son origine sociale, la nécessaire mobilité géographique que la recherche d'un travail impose, ses différents *jobs* exercés qui l'amènent, au bout du compte, au journalisme et *enfin* au LJ.

« Je suis fils du sud, *ould el-janoub*. À l'époque, il n'y avait pas l'économie [entendons la fac d'économie] et le droit à Agadir, donc on étudiait à Marrakech à [l'Université] Caddi Ayad. J'ai eu ma maîtrise là-bas, j'ai essayé le troisième cycle mais ça n'a pas marché, il n'y avait pas de bourse donc financièrement c'était impossible. Mais c'était le chômage. Tu sais de 2001 à 2005, avant la reprise économique, c'était très dur au Maroc. Je suis resté un an à ne rien foutre et puis je suis parti à Casa *dakchi dyal chleuh* [un truc de berbères quoi⁶⁵⁷] (rires). J'ai commencé à travailler dans de petits trucs, des [salons de] cafés, des pressing, et puis il y avait la vague des centres d'appel, *takhchit f wahad* [je me suis casé dans un centre]. J'ai changé de centre d'appel, après quelques mois. »⁶⁵⁸

⁶⁵⁴ Dans *L'intelligence en action*, L. Pinto revient sur le « groupe ouvert » au *Nouvel observateur* dont l'intégration des membres fait appel à des « affinités électives » basées sur la proximité familiale, intellectuelle, amicale, *op. cit.*, p. 81-129.

⁶⁵⁵ Voir aussi chap. 7 : Rester dans LJ, plus précisément le point concernant l'identité du LJ.

⁶⁵⁶ Consulté sur <<http://fr.wikipedia.org/>>

⁶⁵⁷ Dans l'imaginaire collectif de nombre de Marocains, les *chleuh* [berbères, amazighs] seraient doués pour le commerce, seraient les *seuls* propriétaires d'épiceries et auraient l'esprit « radin ». Comme pour les *fassis* (originaires de Fès), les *aroubi* (campagnards), il y a plusieurs blagues qui reprennent ces clichés et idées-reçues.

⁶⁵⁸ Le fait que je lui dise, à ce moment de l'entretien, que je suis passé également par un centre d'appel a créé, me semble-t-il, un peu plus de confiance et d'empathie entre nous deux.

« Pour pouvoir rester à Casa, c'était ça le défi. Financièrement, une fois que tu n'as pas la possibilité de payer le loyer, tu seras obligé de quitter Casa et donc voilà. J'ai rencontré un gars qui a été rédacteur en chef du site Ménara⁶⁵⁹ qui m'a demandé « si tu écris », je lui dis j'essaie d'écrire mais c'est difficile ... je lui dis ok. Et moi c'est comme si je suis venu à Casa pour *cette* opportunité. Et moi, de mon côté, parce qu'il est journaliste, je profitais de son statut, donc je l'appelais pour boire un café et donc je suis entré effectivement... je suis resté deux ans [à Menara], après je suis parti à *l'Economiste* et tout ce que j'ai fait, je l'ai fait dans l'espoir d'atterrir un jour au *Journal*. »

Q. : quand tu étais à Menara tu pensais déjà au LJ ?

« Exactement, c'était *TelQuel* ou *Le Journal* mais c'était LJ, car c'est lui qui a marqué mes années de fac à l'université. J'ai passé 10 mois à *l'Economiste* et quelqu'un m'a dit tu sais LJ cherche des journalistes, et à l'époque A. Amar venait d'être débarqué du LJ, c'était 2008. J'y ai été [au LJ] durant les deux dernières années. Et donc AA a été débarqué et a été remplacé par Fahd Iraki. J'ai appelé F. Iraki et lui dis est-ce que c'est vrai que vous cherchez des journalistes. Il me dit oui, mais tu sais Y. [il cite son vrai prénom], je ne te connais pas, je n'ai jamais lu un article de toi et *l'Economiste*, c'est des nègres, c'est des anonymes qui remplissent les pages de ce journal. [Y. s'adresse alors à moi pour que je confirme son propos] Je te pose moi une question, tu connais un journaliste de *l'Economiste*, si tu le connais personnellement mais garder [en tête] sa signature... Il [F. Iraki] me dit je ne peux te recruter *daba* [tout de suite] mais j'ai besoin de quelque chose [d'un papier]... [silence, j'ai l'impression qu'il n'a pas aimé à l'époque ceci de la part d'Iraki]... Une fois je suis sorti de *l'Economiste*, je suis rentré chez moi et j'ai ouvert Facebook, à l'époque c'était les débuts de Facebook. J'ai ouvert Facebook et j'ai trouvé que quelqu'un *oueld lblad* [un type de notre région] qui dit qu'il y a des inondations, que c'est très grave, des affrontements avec les autorités locales dans une petite localité qui s'appelle Imintanoute. Et moi j'ai vu que c'était l'occasion, j'ai appelé Fahd et je lui ai dit voilà ce qui se passe, je lui dis que je peux y aller, je connais des gens, il me dit vas-y. Il était 17 heures, j'ai pris la route, je suis arrivé le lendemain matin, je suis resté deux jours. *L'Economiste* je leur ais ...le truc que je suis malade, j'ai juste disparu... je lui ai envoyé le papier. Il [Iraki] l'a lu et il m'a appelé pour me dire « je suis agréablement surpris », c'est *cool*, tu peux nous rejoindre à partir du mois prochain, *marhababik* [tu es le bienvenu]. Il me dit que LJ ne paie pas la CNSS, mais au moins tu auras un bon salaire. Et c'est vrai, à *l'Economiste*, j'avais 9000 dirhams et, eux, ils m'ont donné 14 000 dirhams directs, donc j'ai accepté le *deal*. [silence, il tape sur la table] bon tu prends 14 000 *tatsmah f-dakchi lakhour* [tu laisses tomber le reste] mais tu le fais en connaissance de cause bien sûr. Et donc je suis parti, c'est comme ça que ça a commencé, une histoire aussi bête que réelle... [il continue de taper sur la table] »

Q. : pour quelles raisons tu as intégré LJ, il représentait quoi pour toi ?

« LJ représentait la résistance [silence]... tu sais, moi je viens d'une région montagnarde, pendant mes dix premières années je ne savais pas ce que représentait l'électricité ou ce qu'est la télévision, je les ai découverts au collège... et tu sais...

⁶⁵⁹ Portail d'informations affilié au groupe Maroc Telecom : <www.menara.ma>

quand tu débarques à lire les journaux, déjà la nature comment elle t'a faite, automatiquement tu es contre *had tkharmiz dyalhoum* [leurs magouilles, il accentue ses mots], déjà ça te parle pas leurs histoires, ça te parle pas leur propagande. T'as même pas besoin de formation politique *walou* [rien] si tu parles aux gens du Maroc profond, sans aucune formation politique *walou* sans rien tu les trouves ... là où le formatage a eu lieu, et il a réussi, c'est dans les grandes villes. Tu vois, c'est pourquoi maintenant le régime patauge *temma* [là-bas] dans toutes les petites localités alors que Casablanca *nass dyla koura* [les supporters de foot] sinon rien !! Et quand j'ai commencé à lire LJ, putain, c'était juste moi et donc voilà *safi* [bon]. Et dans l'imaginaire avec les procès. Tu sais quand tu es jeune et que tu entends que boubker Jamaï a fait une grève de la faim, que putain ils ont payé [il continue de taper sur la table] un institut en Belgique [qui a] rédigé un rapport *koulou din-mou* loin de la réalité, ça te réveille quoi, tu lis que LJ... et tu trouves le Sahara occidental, c'est le seul média qui ne ment pas aux Marocains et donc voilà. Et quand tu es jeune tu prends ça à cœur ...et donc *safi* [enfin] tu idéalises *gaa* [tout] le truc donc. C'est comme ça que le journalisme était une cible et LJ était *la* cible. »

Dans les extraits d'entretien précédents, Y. restitue des éléments de sa biographie et nous introduit dans son univers de sens, dans « son » Maroc « profond », évoquant ce faisant ses différents vécus professionnels. Cependant, à l'opposé de cette idéalisation du LJ élaborée avant que ce journaliste ne l'intègre, la réalité, une fois entré, se présente sous un autre jour. Y. évoque ici l'environnement interne et ses rapports avec ses collègues. Son arrivée au LJ ne se fait pas sans heurts et difficultés.

« Je suis arrivé à une époque très très difficile, déjà financièrement ça commençait à être très très grave. Et Fahd est venu, il a été débarqué de *TelQuel*, bon je crois que les collègues t'ont déjà parlé de cet épisode. Sauf que moi j'étais recruté par Fahd, donc j'étais considéré comme le nouveau venu *maa* [avec] le nouveau rédacteur en chef. Si tu veux que j'abrège dis-le moi [*non c'est bien continue comme ça*] Ce que je dis c'est vraiment pas objectif, c'est comment moi j'ai vécu les choses. Tu sais quand tu es dans le bain, il y a beaucoup de choses que tu ne comprends pas, c'est avec le recul que tu comprends plein de choses. J'y étais donc et chaque semaine mon objectif était de trouver là où ça ne va pas pour tirer là où ça ne va pas. Donc je suis arrivé à une période très difficile et selon moi, c'est mon avis personnel, Fahd c'est quelqu'un de borné, c'est un type qui n'a pas eu une connaissance profonde du pays, c'est un mec qui reste focalisé sur Rabat et Casa, sur l'économie aussi mais sur l'économie d'une certaine manière. Je crois qu'il n'a jamais fait de terrain, de reportage dans sa vie, je ne suis pas sûr de ce que je dis c'est juste [il tape sur la table]. Mais c'est lui qui m'a recruté, c'est lui qui m'a fait confiance. J'arrive la première semaine, et une guerre a éclaté entre les anciens et Fahd. Parce qu'il a ramené quatre ou cinq journalistes de

TelQuel, l'armée *dyalou* [son armée] pour équilibrer les choses, parce qu'il savait qu'il y aura de la résistance. »⁶⁶⁰

Y. cherche à justifier sa position et l'ambiguïté de sa situation de nouvel entrant recruté par un nouveau rédacteur en chef. Il tente, non sans difficultés, de trouver une place entre les « anciens », déjà installés au LJ, qui cherchent à le rallier à leur cause « contre la *Telquelisation* du LJ », et les « nouveaux » arrivés de *TelQuel* dont le « chef », F. Iraki, est son recruteur qui lui a fait confiance, mais que Y. explique-t-il finit par « trahir » en rejoignant le camp des anciens. À quelques exceptions près (cas ici de Y.), les nombreux entrants au LJ n'ont pas une volonté initiale de « militer », de faire changer les choses, à la différence des journalistes qui s'engagent à y rester⁶⁶¹. Les entrants n'ont pas donc d'idées primaires sur l'engagement, c'est plutôt par le travail, par une socialisation plus ou moins importante avec le journalisme politique, par les interactions avec leurs supérieurs (AJ et AA) et collègues, qu'ils réactivent des dispositions, qu'ils deviennent portés par les « causes » du LJ. Dans le même sens, à l'instar des types de sortants du LJ, comme on le verra⁶⁶², il existe des entrants plus ou moins « ordinaires » (ici D., L. et Y.) ainsi que d'autres plus ou moins « extraordinaires » (KJ, JB).

Il a été dit que les critères de sélection des recruteurs dépendent de leurs personnalités propres, de leurs trajectoires et sensibilités. AJ par exemple admet le fait que LJ recherchait des gens qui ont une « forte personnalité et une force de caractère. Ceux qui n'avaient pas ça ont fini par partir d'eux-mêmes. »⁶⁶³ Si ceci est vrai dans les cas d'AJ et d'AA, lesquels se basent sur des éléments affinitaires, cela est vrai aussi pour F. Iraki qui, devenu rédacteur en chef du LJ et donc recruteur, s'appuie à son tour sur des critères affinitaires en faisant appel à des journalistes qui ont travaillé avec lui à *TelQuel*. Ainsi le recrutement relève autant de critères objectifs (formation, expériences professionnelles) que d'éléments subjectifs qui ont à voir avec la personnalité du journaliste/candidat voire au simple fait formulé par l'idée que « le courant est passé » lors de l'entretien d'embauche. D. Marchetti se demande à juste titre

⁶⁶⁰ Entretien avec Y., mai 2013. Rappelons que nous sommes en 2008, et ces « anciens » dont parle ce journaliste sont les journalistes entrés au LJ en 2004 et 2005 (Voir chap. suivant) : Hicham Houdaifa, Kenza Sefrioui, Omar Brouksy, Taieb Chadi, Kawtar Bencheikh, Fedoua Tounassi, Aida Semlali, Amélie Amilhou notamment. Y. affirme qu'il remplace à la rubrique « Economie » la journaliste F. Tounassi qui est partie à *TelQuel*. Outre F. Iraki, les « nouveaux » sont des journalistes et un directeur artistique venus de *TelQuel* : Youssef Zghari, Hicham Smeyej (secrétaire de rédaction), Youssef Ait Akdim et Saïd Najjar.

⁶⁶¹ Voir chap. 7 : Rester dans LJ

⁶⁶² Voir chap. 8 : Partir du LJ

⁶⁶³ Entretien avec AJ, octobre 2014.

« comment [le recruteur] évalue les candidats à l'aune de sa propre trajectoire sociale, scolaire ou professionnelle, comment des indices corporels, des manières de parler sont des révélateurs de dispositions ajustées ou désajustées aux « attentes », etc. »⁶⁶⁴ Les recruteurs s'attendent effectivement à ce que les journalistes-candidats correspondent plus ou moins à leurs attentes, et que leur adhésion à la ligne éditoriale soit importante. Et aussi trivial que cela puisse paraître, les recruteurs/journalistes peuvent être simplement à la recherche de « personnes sympathiques »⁶⁶⁵. Ceci dit, les promoteurs-recruteurs savent que le succès comme l'échec du LJ, comme entreprise d'innovation, dépendent d'une soigneuse sélection de journalistes⁶⁶⁶. Ce qui laisse supposer qu'ils peuvent regretter *après coup* le choix de certains journalistes « à problèmes », c'est-à-dire d'avoir fait un « mauvais » recrutement⁶⁶⁷.

Au LJ, l'on a besoin aussi de journalistes « vierges » de toute formation journalistique car ceux-ci constitueraient le « carburant » permettant au LJ de « huiler » son fonctionnement. Faisant abstraction des enjeux à l'intérieur du LJ, ce que des entrants espèrent avant tout est de « se faire un nom » dans l'espace médiatique, et d'acquérir une expérience en la matière dans un journal de référence. Leur intégration est plus ou moins facile en fonction des besoins du moment, et des supérieurs « disponibles » lors de l'entrée. D'autre part, la prescription du LJ par des leaders d'opinion, sa lecture, l'adhésion à sa ligne éditoriale, la visite de ses locaux, le fait de « faire des sorties » avec ses journalistes, sont autant d'entrées au LJ (d'introductions) qui s'effectuent avant l'entrée effective, en ce sens qu'elles constituent autant de procédés préalables, de modes de socialisation avec ce journal.

On a tenté d'esquisser ici une sociologie de l'entrée, de l'intéressement et de l'intérêt pour une organisation, et de quoi l'entrée au LJ est-elle le nom. Plus généralement, les mécanismes d'entrée renvoient à ceci à peu près. L'entrée s'effectue de deux manières : soit être invité par quelqu'un à entrer soit s'inviter soi-même, c'est-à-dire présenter sa candidature en montrant sa motivation ainsi que son apport potentiel à la structure. Qu'il s'agisse d'une

⁶⁶⁴ Marchetti, *op. cit.*, p. 128. L'exemple de l'entretien de la journaliste D. avec A. Amar l'illustre bien.

⁶⁶⁵ Le témoignage d'une rédactrice en chef d'une publication professionnelle note le fait qu'elle était à la recherche d'une candidate *vraiment* sympathique avec qui il est facile de travailler car précisément la journaliste que la nouvelle recrue souhaite remplacer était partie « sur un mode dépressif-agressif ». Ruellan, Marchetti, p. 129.

⁶⁶⁶ Si l'on parle ici de journalistes, il peut s'agir dans un autre cas d'ingénieurs chargés de mettre en œuvre un objet technologique, Akrich, « A quoi tient le succès des innovations? 1 : L'art de l'intéressement », art. cité, p. 7.

⁶⁶⁷ *A posteriori*, le cas évoqué est celui du journaliste A. Lmrabet.

candidature spontanée ou de la proposition/invitation à rejoindre l'organisation, la procédure de recrutement n'est pas vécue avec la même intensité par la personne recrutée comme d'ailleurs par le recruteur, dans le sens que l'on se pose moins de questions quand est invité, on ressent moins d'obligation d'y aller que lorsque l'on en fait soi-même la demande. Quand le recruteur cherche par tous les moyens à faire entrer quelqu'un dans son organisation, il serait en principe enclin à accepter ses conditions (cas de JB), ce qui n'est pas le cas de la personne qui elle-même en fait la demande (cas de D., Y.). En outre, l'entrée s'opère au sortir d'une expérience (peut-être de chômage), pas nécessairement douloureuse, à un moment où l'on est à la recherche d'un nouveau travail/activité qui soit meilleur sur le plan humain, matériel et professionnel. La possibilité qui s'offre alors est de se présenter aux recruteurs, de présenter sa candidature ("se vendre" dans le jargon professionnel) avec l'espoir d'être retenu. Dans tous les cas, il existe bel et bien un *besoin* ressenti par l'organisation/journal d'occuper un poste vacant ou d'en créer un nouveau afin de répondre à une nouvelle stratégie/politique de l'organisation. Lorsque le candidat fait montre de talents particuliers, on peut supposer qu'il peut aussi créer ce besoin en donnant envie au recruteur de le « prendre » même si le besoin de recrutement n'est pas urgent au niveau de l'organisation. Enfin, c'est en fonction de la manière dont on est accueilli, de ce que l'on vit à l'entrée durant les premières semaines et mois d'activité qu'un double choix se présente : rester ou partir.

Par-delà le cas considéré, l'étude des mécanismes d'entrée soulève néanmoins des limites pratiques et méthodologiques. Si l'observation participante avait été possible, l'idée d'une part de pouvoir consulter les dossiers de candidats (CV et lettre de motivation) s'agissant des candidatures spontanées, et d'obtenir par la suite les réactions des recruteurs à celles-ci pour cette première sélection sur dossier nous semble néanmoins difficile ; comme d'ailleurs l'idée, d'autre part, de pouvoir assister à des entretiens de recrutement de journalistes nous paraît difficilement imaginable pour la raison simple que la présence du chercheur peut être perçue comme parasitaire. Observer un tel rituel permet de voir *in situ* sur quels critères objectifs et subjectifs (apparence, façon de parler, gestuelle, etc.) se basent les responsables du LJ pour sélectionner l'équipe journalistique dans les cas bien entendu où le recrutement passe aussi par la phase « entretien ». Le fait d'observer des entretiens de recrutement serait une entreprise intéressante dans le sens où elle permettrait au chercheur autant de voir comment l'entretien évolue, quelles sont les questions des recruteurs et de quelle manière les candidats y répondent que de rendre compte de ce fait *a priori* banal et mystérieux qui est rapporté par les acteurs : « le courant est passé » et par quels éléments

(rhétorique, rires, voix, etc.) ceci a été possible⁶⁶⁸. En réalité, ce « courant » peut passer au téléphone déjà lors d'un premier contact lorsque le candidat est invité à se présenter à l'entretien. Enfin, le fait de questionner les recruteurs, à l'issue de cette sélection orale, sur leur évaluation des candidats peut être d'un grand intérêt pour le chercheur. Une dernière limite non négligeable de l'étude des mécanismes d'entrée réside dans le fait suivant : si on connaît plus ou moins le nombre et l'histoire des personnes qui sont entrées dans une organisation, l'on ne sait (quasiment) rien sur celles qui n'ont pas pu y accéder et pour quels motifs. Autrement dit, pour quelles raisons d'autres demandes d'entrée au LJ n'ont pas eu de réponses favorables, et sur quels critères les recruteurs ont effectué leurs choix y compris pour les candidats qui ont passé l'étape des entretiens, mais qui n'ont pas été sélectionnés⁶⁶⁹.

Les raisons qui font que les journalistes entrent au LJ peuvent se confondre avec celles qui les amènent à y rester, comme on le verra, et c'est là toute la difficulté de ce type d'étude. En effet, le fait que LJ soit considéré parmi les meilleurs journaux de sa catégorie, qu'il s'agisse d'un organe de presse indépendant notamment sont des facteurs d'attraction assez forts expliquant autant l'entrée au LJ que le fait d'y rester. Si l'intérêt a porté jusque-là sur les entrants et plus généralement sur les mécanismes d'entrée, on s'intéresse dans les pages suivantes aux journalistes qui s'engagent à rester dans LJ, en dépit de ses « problèmes ».

⁶⁶⁸ Les contributions d'un ouvrage collectif montrent, à partir de cas empiriques, la possibilité d'utiliser la technique d'observation notamment dans l'étude des processus de recrutement, de sélection, de consécration à divers univers artistiques (musique, danse, chant, etc.), même si elles restent néanmoins ancrées dans le programme de la « théorie des champs » de Bourdieu. Cf. Mauger (2006), *Droits d'entrée. Modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*.

⁶⁶⁹ Sur ma propre expérience par exemple, j'avais répondu à une offre de recrutement de journalistes francophones sur les colonnes du LJ, et envoyé par mail à deux reprises, en 2004 ou 2005 me semble-t-il, mon dossier de candidature (CV et lettre de motivation). Je n'ai pas eu de réponse favorable ou défavorable du LJ, et ce malgré le fait que j'avais publié trois tribunes dans ce journal et que je connaissais plus ou moins AJ. Voir en Annexes un modèle d'offre d'emploi dans un numéro du LJ.

Chapitre 7 : Rester dans *Le Journal*

“Le Journal, c’était notre maison, on pouvait y bosser comme des fous, sans voir nos femmes, sans rentrer chez nous, sans nous laver, car on était obnubilé par ce qu’on faisait.”

M. (journaliste au *Journal*)

L’interrogation porte ici sur le fait que les problèmes de gestion et les difficultés financières du LJ n’empêchent pas certains journalistes de faire le choix d’y rester jusqu’à sa fermeture, lorsque d’autres choisissent de le quitter. Fondamentalement, il s’agit de répondre à cette question : qu’est-ce qui fait que des personnes (des journalistes) travaillant au sein d’une organisation (un journal et une entreprise de presse en l’occurrence) y demeurent « malgré tout », c’est-à-dire malgré le malaise ressenti, les difficultés financières et les rapports conflictuels avec le Pouvoir ? Rester dans une organisation est l’expression quelque part d’un *loyalisme*. La loyauté « implique la fidélité, l’attachement à la parole donnée, à une personne, à une organisation, à un parti, à un Etat. »⁶⁷⁰ Le loyaliste, d’après A. Hirschmann, « est celui qui hésite à quitter l’organisation à laquelle il appartient, même s’il est en désaccord avec elle. »⁶⁷¹ D’où, pour le « groupe de loyalistes », une série de questions relatives aux motivations et mécanismes qui les amènent à demeurer au LJ, les causes qu’ils défendent, les revendications qu’ils portent, etc. Ceci dit, rester dans LJ peut désigner également le fait de s’engager au sein d’un collectif afin de contester l’ordre établi, et de proposer une autre vision du Maroc et du monde. La contestation, entendue ici, concerne l’ordre *externe* et non pas le fonctionnement interne du LJ⁶⁷².

La définition que donnent Allen et Meyer de l’engagement, autour de trois aspects, nous semble intéressante. Ainsi l’engagement est vu « comme attachement affectif à l’organisation, comme coût perçu d’une éventuelle défection et comme obligation de

⁶⁷⁰ Grawitz, *Lexique des sciences sociales, op. cit.*, p. 260.

⁶⁷¹ Hirschman, *op. cit.*, p. 107.

⁶⁷² Bien entendu, il s’agit ici d’une reconstruction postérieure du loyalisme de quelques journalistes du LJ avec les biais que l’on sait sur la surévaluation comme sur la sous-évaluation par les acteurs de leurs récits.

demeurer dans l'organisation »⁶⁷³. Le modèle de W. Gamson qui identifie, lui, trois composantes des cadres de l'action collective : *Injustice* (sentiment d'indignation), *Agency* (possibilité de modifier cet état par l'action collective) et *Identity* (le « nous » contre « eux ») constitue ici une source d'inspiration majeure dans l'explication du loyalisme des restants⁶⁷⁴. Soulignons que les deux tendances/conceptions française et anglo-saxonne du social, basées d'un côté sur le conflit, de l'autre sur le sentiment d'injustice nous paraissent moins contradictoires que complémentaires. Dans notre esprit, il est possible, en effet, de défendre des principes de justice socio-économique et politique tout à la fois en recourant à un discours d'opposition conflictuelle avec le Pouvoir. Ajoutons à juste titre que les trois dimensions du modèle considéré (*Injustice, Agency, Identity*) s'imbriquent souvent, au niveau des entretiens menés, et qu'on les distingue ci-après à des fins de clarté pédagogique. Encore une fois, la question fondamentale est de savoir ce qui amène des journalistes à rester dans LJ, en dépit de ses dysfonctionnements. De celle-ci découle trois questions non moins fondamentales : Pourquoi restent-ils ? Qu'est-ce qu'ils font (le type de journalisme pratiqué) lorsqu'ils acceptent de rester dans LJ ; *comment* restent-ils ? Enfin que *deviennent*-ils en restant dans LJ ?

A- Un journalisme « juste » de dignité contre les injustices

O. est le journaliste « politique » le plus ancien du groupe des journalistes interviewés. Il passe au total dix années au LJ, et le quitte deux mois seulement avant sa fermeture. Les journalistes qui intègrent cet organe dans les années 2004 et 2005 le « croisent », et le citent souvent dans leurs propos comme étant quelqu'un qui composait le « noyau dur » du LJ. Rentré de France en janvier 2001, après avoir fait un DESS en science politique à l'Université Paris 1 tout en terminant parallèlement sa thèse à la faculté de droit de Rabat, O. est contacté par des journalistes « amis » pour intégrer LJ, et finit par accepter. Bien qu'il n'ait jamais voulu faire du journalisme, comme il l'explique, O. dit y être entré par *conviction* avec l'idée que « c'est un journal qu'il faut aider ». Son entrée au LJ, notons-le, se produit dans le contexte de l'interdiction de ce titre par A. Youssoufi en décembre 2000, et les campagnes de mobilisation-solidarité qui s'en suivent. Lorsqu'il entre au LJ, ce journaliste dit *adhérer* déjà à

⁶⁷³ Allen, Meyer (1995), "Affective, Continuance and Normative Commitment to the Organization: An Examination of Construct Validity". Cité in Klandermans (2005), « Une psychologie sociale de l'exit », p. 98.

⁶⁷⁴ Gamson (1992), *Talking Politics*. Le rapprochement peut être fait, avec il est vrai quelques nuances, avec B. Klandermans qui propose également trois notions : *instrumentalité* (participer au changement social et politique), *idéologie* (exprimer ses sentiments et défendre ses points de vue) et *identité*. Voir Klandermans, *op. cit.*, p. 96.

sa ligne éditoriale, ce qui explique le fait qu'il « plonge » directement dans sa rubrique politique.

« Il y avait des journalistes comme N. qui travaillait à la rubrique politique. Je suis arrivé au LJ en janvier-février 2001. Un an après, elle [N.] a quitté LJ. Elle n'a pas adhéré à la nouvelle ligne éditoriale. *Pour elle*, c'est le gouvernement qui est responsable de la politique de l'Etat. *Pour nous*, ce n'est pas le gouvernement. Tu fais de la science politique, et tu sais très bien que le patron véritable de l'exécutif, c'est le roi. Le gouvernement fait presque de la figuration et de l'administration. Si tu lis les articles de la Constitution, tu vas t'en rendre compte de manière évidente. Après le départ de N., j'ai pris ma place dans la rubrique politique, et je peux te dire que c'était *la liberté...* avec des paramètres précis. C'est-à-dire partir de l'information et non pas de l'analyse. On part d'une information traitée sous le prisme d'une ligne éditoriale claire que tu dois connaître maintenant vu que tu travailles sur LJ, c'est-à-dire des réformes politiques importantes « à l'espagnole » avec une démocratisation de tous les aspects de la vie politique et sociale, un débat ouvert à toutes les sensibilités politiques non-violentes. C'est dans ce contexte-là que je suis entré au LJ. »⁶⁷⁵

Entrer au LJ par conviction signifie ici la volonté d'y rester. L'adhésion à la ligne éditoriale amène O. à participer à la vie du LJ en apportant sa contribution, son « aide ». On peut supposer en effet que l'on apporte son aide aux personnes/organisations qui en ont besoin voire à ceux qu'on estime être en difficulté et/ou qui ont subi des injustices. Le sentiment que LJ ait subi une *injustice* de la part du Pouvoir qui l'a interdit est implicitement reconnu. Ce sentiment d'injustice est également présent chez un autre journaliste du groupe des restants.

H. n'a pas reçu de formation en journalisme, mais a suivi plutôt un cursus scientifique au Maroc en « physique des matériaux ». Parti aux Etats-Unis en 1999, il y passe quatre années où il travaille notamment comme correspondant d'*Afrique Magazine* avant de rentrer au Maroc en 2004. Après avoir fait le tour « virtuel » des rédactions (il n'est pas parti les voir), il conclut que LJ est « le seul journal » où il peut exercer son métier de journaliste avec le minimum de dignité possible, contrairement au magazine *TelQuel* qui n'est pas « viril » à ses yeux. De plus, en raison d'une « démocratie » salariale, H. peut prétendre au même salaire que celui de journalistes plus anciens que lui ainsi qu'au statut de journaliste attitré s'occupant

⁶⁷⁵ Entretien avec O., janvier 2011. [SPN]

des pages Société⁶⁷⁶. Pour lui, rester dans LJ s'explique par la nature de sa ligne éditoriale dans ses versions politique et sociétale.

« En politique, on nous reprochait de faire une fixation sur la personne du roi. Nous avons toujours pensé que puisque le roi condense tous les pouvoirs, tu ne peux pas ne pas parler de lui, l'interpeller, le critiquer par rapport aux décisions prises, politiques, économiques et de politique extérieure. Au niveau social, nos enquêtes de société étaient très proches de la *veuve* et de *l'orphelin*, des préoccupations des Marocains qui forment la majorité de ce pays. On a fait beaucoup dans le milieu rural et les petites villes. Et nous avons beaucoup fait pour encourager l'émergence d'une société civile indépendante, car nous avons toujours cru que ça pouvait constituer un contrepoids, et ça peut aussi avoir une influence positive sur la vie des gens, sur la démocratie participative, la démocratie locale, le co-développement, le développement, etc. Moi, j'ai beaucoup bossé dans les droits de l'Homme aussi. Il y avait toute une actualité là-dessus avec l'Instance équité et réconciliation (IER) et toutes les déceptions qui ont suivi ce processus, que ce soit le processus de « justice transitionnelle » entre guillemets incarné par l'IER ; ou les droits des femmes à travers la *Moudawana*, qui était certes un texte bon en théorie mais que le pouvoir, le Makhzen n'a jamais jugé bon de défendre jusqu'au bout, de sensibiliser les gens dans le milieu rural, etc. J'ai eu l'impression, que dans les deux cas, c'était destiné à l'étranger et non pas à l'intérieur, c'est-à-dire aux Marocains. Et c'est ce qui m'attirait beaucoup dans LJ, et c'est ce qui fait qu'on la [ligne éditoriale] supportait jusqu'à la fin. J'étais là jusqu'en janvier 2010. Mon dernier dossier, un décryptage sur l'AMDH [Association marocaine des droits de l'Homme], datait de cette époque. Le mercredi, jour de fermeture du LJ, j'étais en train de l'écrire. Mes affaires sont encore à l'intérieur. Forcément, on était subversifs, à pointer du doigt ce qui ne marchait pas. »

H. note en outre qu'au LJ, « on partageait les mêmes valeurs de démocratie, d'égalité, de justice sociale ». Et même lorsque les deux directeurs du LJ sont allés se former à l'étranger, des gens sont restés et se sont battus. Ce qui amène H. à rester, c'est aussi le fait de constater que l'indépendance du LJ – entendue comme *liberté* d'expression et de rédaction - n'existe pas ailleurs dans les organes médiatiques au Maroc. D'après lui, « la liberté vient de cette *dignité* d'exercer son métier dans le respect de l'éthique journalistique et non pas en référence à des lignes rouge, brune, violette, arc-en-ciel que le Pouvoir instaure au fur et à mesure ! »⁶⁷⁷

⁶⁷⁶ H. insiste, beaucoup plus que les autres journalistes interrogés, sur les dimensions de dignité et de justice. Ses prises de position s'expliquent vraisemblablement par son travail dans la rubrique « Société ». Entretien avec H., mars 2011. [SPN]

⁶⁷⁷ *Idem.*

Ce sont ces raisons, à peu près, qui poussent une autre journaliste à demeurer au LJ. Après une formation supérieure en Gestion des entreprises et des administrations (GEA) puis en journalisme à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Tours, F. retourne au Maroc pour travailler deux années durant au *Quotidien du Maroc* (journal disparu), puis sept années au sein du quotidien *L'Economiste* avant de rejoindre LJ en septembre 2005 qu'elle finit par quitter en novembre 2009, deux mois donc avant sa fermeture. En tout, elle demeure cinq années au LJ qui a été, pour elle, une « formidable expérience » autant sur le plan professionnel que personnel. Après le départ du directeur de publication, A. Amar, elle « essaie » *TelQuel* trois mois durant avant de « vite » revenir au LJ.

« Je ne dirais pas que [la ligne éditoriale] c'était une ligne éditoriale d'opposition. On essayait d'être juste et d'être avec les gens qui ne pouvaient pas se défendre, de défendre leurs causes. En fin de compte, c'était beaucoup plus une action humanitaire que du journalisme (rires). Les gens venaient nombreux, et LJ est devenu à un certain moment *Diwan al-madhalim*⁶⁷⁸, Hicham le disait. Ces gens qui n'avaient pas d'autre moyen pour se défendre venaient au LJ. Ils savaient que leur cause sera entendue et défendue par LJ. La ligne éditoriale, c'était aussi de l'opposition... »

Q. : c'était un peu la voix des sans-voix ?

« Oui et on le faisait avec plaisir au détriment de plusieurs choses. On n'avait pas de CNSS. Nous on n'en avait rien à foutre. L'essentiel pour nous, c'est d'exister et d'être là. »

Cette journaliste précise également que « les dossiers [*entendu doléances*] de citoyens arrivaient en masse au *Journal*. C'était le dernier recours après le passage au tribunal. C'était un peu [semblable au quotidien] *Al-Massae* pour les arabophones. » À la question de savoir ce qu'elle a trouvé de particulier au LJ qu'elle n'a pas pu trouver ailleurs au sein d'un quotidien économique par exemple, F. explique :

« De la sincérité tout simplement. Une volonté acharnée à dire la vérité et à la servir. À *L'Economiste*, c'est du fonctionnariat. C'est plus des entreprises que des journaux. La pratique journalistique, c'est au *Journal* que je l'ai apprise. J'ai essayé de faire des choses à *L'Economiste* qui étaient tout le temps refusées que ce soit par rapport au choix de sujets, de leur traitement, de l'objectivité. Ça été rejeté alors qu'au LJ c'était ce qu'ils [dirigeants] voulaient. Du temps où j'étais à *L'Economiste*, Nadia Salah m'appelait pour aller à telle conférence de presse, couvrir tel événement. On prenait le papier et on me demandait de le refaire en disant autre chose que ce que j'y disais au départ. Je me suis révoltée. Je ne comprends pas pourquoi je suis resté tout ce temps là-bas. Au LJ, la seule fois où Aboubakr Jamaï m'a demandé de parler avec quelqu'un

⁶⁷⁸ Voir chap. 2 : LJ mal-entendu.

par rapport à un sujet... Pendant cinq ans, il l'a fait une seule fois. Et avant de partir, il m'a bien précisé que j'étais libre de dire ce que je voulais, de faire mon travail de journaliste. Et si ça ne m'arrangeait pas, je n'avais pas à le faire. En fin de compte, cela s'est bien passé. Donc pendant cinq ans, je n'ai reçu d'ordre entre guillemets qu'une seule fois. Et encore on m'a bien précisé que j'étais libre de le faire sans conséquences pour moi ; alors que dans les autres supports, c'est du quotidien ! »⁶⁷⁹

C'est souvent à partir d'une comparaison avec de précédents vécus et de la connaissance du milieu du travail dans son domaine d'activité que l'on fait le choix de rester là où on estime être le mieux. Les journalistes s'indignent de leurs expériences professionnelles antérieures ainsi que du sort réservé à leurs confrères « frustrés » dans des organes médiatiques concurrents. C'est ce que souligne une ancienne secrétaire de rédaction : « la ligne conductrice durant toutes ces années, c'est une grande liberté de choix de sujets, et puis dans la rédaction des articles et leur approche. Franchement, c'est très important. Car pratiquement dans la plupart des rédactions du Maroc, ce n'est pas le cas. C'est très encadré, on a très peur, on se méfie beaucoup. Et au LJ, c'est la liberté. Il fallait être jeune pour la vivre. Et la moyenne d'âge de l'équipe, c'est 30-35 ans maximum. Et les personnes qui en sont sorties, l'ont été avec une expérience ; peu importe le salaire, etc. » LJ donne ainsi de la valeur, et permet la liberté de croyance et d'expression de ses journalistes quelque soient leurs personnalités, leur offrant surtout la possibilité de travailler dignement⁶⁸⁰. Au LJ, des athées côtoient, dans le respect, des personnes pratiquantes. De plus, les journalistes « mal » entendus dans d'autres structures et organes médiatiques deviennent plus ou moins « bien » entendus au LJ. Si cette journaliste (F.) choisit d'y demeurer, c'est aussi parce que LJ constitue une école où elle a appris, en compagnie du directeur de publication et du directeur général, « chacun à sa manière », bien plus que dans une école de journalisme ou durant ses sept années passées à *l'Economiste*. En somme, c'est le sentiment que LJ représente une espèce de « justice retrouvée » dans un système empli de profondes injustices qui pousse des journalistes, en restant bien entendu dans le cadre de travail offert par LJ, à « l'action collective »⁶⁸¹ afin de dénoncer par le biais de l'écrit cet état de fait et réclamer diverses réformes.

⁶⁷⁹ Entretien avec F., juin 2011.

⁶⁸⁰ B. Pudal souligne par exemple, concernant les militants ouvriers entrés au Parti communiste français (PCF), la volonté de passer de l'indignité sociale à la dignité politique. Voir Pudal, *Prendre parti*, op. cit.

⁶⁸¹ Soit la « coordination des efforts en vue d'intérêts et de programmes partagés » suivant la définition donnée par Tilly, *Politique(s) du conflit*, op. cit.

B- Un journalisme engagé de mission « critique »

On aborde à présent le *type* de journalisme exercé et la façon dont chaque journaliste conçoit son travail et sa mission au sein du LJ. Il s'agit de répondre à la question de *comment* rester ; c'est donc la *manière* de demeurer à l'intérieur du LJ qui nous occupe ici. Outre le caractère « humanitaire » de leur action, différentes représentations sont attribuées au journalisme pratiqué dans cet hebdomadaire. La nature du journalisme exercé est intimement liée à la ligne éditoriale du LJ, qui n'était pas formulée dans un document écrit. « On savait néanmoins quand on adhère au LJ de quoi il s'agit, et à quel journal on fait partie », suivant O. précédemment cité. Il s'agit d'une ligne éditoriale claire qui consiste dans un ensemble d'idées tournant autour de la « nécessaire modernité de la société » : les droits des femmes, les choix et libertés individuels, les réformes politiques devant concerner le « cœur » du pouvoir, en limitant le pouvoir du roi et en faisant en sorte que celui-ci règne sans gouverner pour autant. Elle concerne aussi la répartition des richesses nationales et, en somme, l'urgence des réformes économiques et sociales. D'où un certain type de journalisme dont les tenants et aboutissants sont décrits par O. :

« [LJ] c'est l'expérience de ma vie. Elle m'a apporté énormément aussi bien sur le plan professionnel que personnel. Sur le plan professionnel, j'ai exercé un journalisme sérieux et honnête, un peu militant. Il n'y a pas de honte à le dire. Un journalisme militant mais honnête. On parlait de l'info, mais son traitement se faisait selon une ligne éditoriale, que je t'ai expliquée. Les articles n'étaient pas des articles dogmatiques. On n'était pas dans la critique systématique. Mais nous produisons des articles critiques. Pour nous, un train qui arrive à l'heure ne nous intéresse pas. Ce qui nous intéresse, ce sont les trains qui n'arrivent pas à l'heure. C'est ça le journalisme auquel je crois. C'est un *journalisme critique*. Un journalisme qui fait l'éloge de quelque chose s'appelle de la propagande, ce n'est pas du journalisme. Le journalisme est là pour mettre le doigt sur quelque chose qui ne fonctionne pas bien, pour enquêter, pour faire du reportage, mais pas pour dire du bien, pour faire les éloges. Il y a d'autres organismes qui font ça : les boîtes de communication, etc. Mais le journalisme est par nature critique. Il met en avant les points et angles divergents. C'est ça le journalisme, c'est un journalisme critique. »

Quant à la conception par ailleurs que se fait O. du LJ ainsi que les conséquences de son « positionnement » critique :

« [LJ est] un journal critique, qui met le doigt sur ce qui ne marche pas, qui part de l'info. Ce n'est pas des brochures ou des tracts. C'est un magazine avec des normes européennes. Le reportage est fait selon les normes européennes. Et pour cela, il fallait

des moyens. D'où la nécessité de la publicité. Il fallait avoir des pages publicitaires. Un journalisme sérieux demande des moyens. C'est pour cela que le système l'a compris. L'étouffement financier était une stratégie efficace pour affaiblir LJ, pour affaiblir ce journalisme. En affaiblissant LJ, on affaiblit un journalisme honnête, un journalisme qui crée des débats, qui participe à la conciliation de la société. On avait organisé en ce sens des débats entre islamistes et laïques. On a tout fait, tout a été fait... »⁶⁸²

Si la trajectoire d'O. relève de l'engagement conscient dès son entrée au LJ (bien avant même), celle de K. semble plutôt découler d'un engagement progressif. Ayant grandi et vécue en France, K. y poursuit des études supérieures de littérature à l'Université de la Sorbonne. Sa « socialisation » avec LJ s'opère grâce à sa lecture de cet hebdomadaire, mais aussi par l'intermédiaire de son cousin Fahd, journaliste financier au LJ, qui, raconte-t-elle, l'invite à des soirées dans lesquelles elle a l'opportunité de rencontrer des journalistes y travaillant. C'est en 2005 (elle a 26 ans) qu'elle entre au LJ en préparant parallèlement sa thèse de littérature comparée sur la revue culturelle *Souffles*⁶⁸³ [Anfass] à la Sorbonne. Elle commence d'abord par un stage d'un mois (juin-juillet 2004) avant d'être rattachée à la rubrique Culture dans laquelle elle demeure jusqu'à la fermeture du LJ, soit donc cinq années au total. À l'instar d'O., cette journaliste note la dimension du projet de société, basé sur différentes réformes, que LJ comme tribune revendique, plaide, « demande » au Pouvoir. Remarquons par ailleurs qu'elle demeure vraisemblablement⁶⁸⁴ dans LJ parce que sa recherche universitaire sur la revue *Souffles* coïncide avec le journalisme culturel qu'elle y pratique ; son carnet d'adresses (artistes, écrivains, peintres, etc.) rassemblé dans la première (sa recherche) lui permet de nourrir les papiers du second⁶⁸⁵. K. met l'accent également sur l'aspect « relax » et « mignon » de son travail dans la rubrique Culture, le peu de manipulation exercé par ses sources contrairement aux rubriques « politique », « économie » et « société »⁶⁸⁶. Son travail de journaliste culturelle ressemblerait, suivant ses mots, à une mise en contexte qui échappe aux manipulations.

⁶⁸² Entretien avec O., janvier 2011.

⁶⁸³ Fondée en 1966 par un groupe d'intellectuels d'extrême gauche autour d'Abdellatif Laâbi, elle symbolise le combat pour la liberté et la modernité. Elle est interdite en 1973 sous le règne d'Hassan II. Voir son livre tiré de sa thèse, Sefrioui (2013), *La revue Souffles (1966-1973). Espoirs de révolution culturelle au Maroc*.

⁶⁸⁴ Bien entendu, cette journaliste ne dit pas expressément : « je suis resté dans LJ car ce que j'ai réalisé comme entretiens pour ma thèse de littérature m'aidaient dans les papiers que je faisais pour LJ. »

⁶⁸⁵ Dans les « remerciements » en préambule de son livre, K. remercie A. Jamaï et A. Amar pour « les ouvertures qu'ils lui ont données » dans la préparation de sa thèse. Sefrioui, *op. cit.*

⁶⁸⁶ A titre comparatif, une journaliste-présentatrice explique ses raisons de rester à TV5 : « T'as plein de bonnes raisons de rester : on te fait pas chier, t'es bien payé, tu peux grimper dans les échelons très rapidement, même quand t'es à la pige, t'es sur autre chose que sur des micro-événements nationaux, de l'actu locale, t'es sur une

« En culture, c'est très relax. Les artistes et intellectuels sont super demandeurs qu'il y ait un retour. Tu n'as pas les mêmes problèmes qu'en politique ou en économie où t'as davantage de difficultés à faire parler les gens. Alors que là, c'est du sucre, tu t'éclates. Les gens ont envie de parler et en sont ravis. Le problème, c'est de pouvoir les arrêter (rires). »⁶⁸⁷

Par ailleurs, concernant la part d'engagement dans son travail, K. admet que le journalisme n'est pas un métier comme les autres, que ce n'est pas un « boulot » ordinaire, pas plus qu'un travail administratif où « il faut être » entre huit et 12 heures et de 14 heures à 18 heures. « On était là parce qu'il y avait un projet. » Ce qui lui a « plu » en entrant au LJ, c'est qu'il y avait des parcours très différents, et la volonté de défendre des principes. Et elle ne pouvait pas « faire ça » dans l'indifférence. Une dose plus ou moins forte d'engagement est présente en effet chez les restants dans la mesure où l'on insiste sur la dimension militante du projet que représente LJ, dans lequel les journalistes demeurent malgré ses dysfonctionnements. L'expérience du LJ donnait ainsi « des ailes » à F., journaliste économique : « Je peux attester que ça n'a pas été toujours une partie de plaisir au LJ. Il y avait beaucoup de problèmes. Chaque fois, on se disait que ça passe, on ferme les yeux sur pas mal de choses pourvu que ce journal existe encore. On était payé le 15 du mois. La gestion du LJ était rocambolesque. Des gens n'ont pas pu supporter et sont partis. Mais le noyau dur du LJ est resté quand même. » Travailler au LJ était pour elle une « manière de s'[nous] éclater », de faire du bon journalisme, de toucher à tout, de faire un peu de provocation pour essayer de pousser les limites pour davantage d'ouverture en politique, en économie, en société et en culture. D'autre part, la force du LJ réside dans le fait de ne pas tenir compte des pressions des annonceurs et de ne pas dépendre de la publicité (du moins selon elle durant la période 2001-2009), d'où le sens du journalisme pratiqué.

« On était là pour faire du journalisme, du *vrai* journalisme et rien n'entrait en compte en dehors de la bonne information, du traitement de l'information objectivement sans aucune pression et sans aucune subjectivité. On a essayé de le faire et vous voyez le résultat. (...) Mais, à un moment, on se dit qu'il faut continuer à taper sur la table pour que ces gens [du Pouvoir] comprennent. On a été mal compris... Personnellement, CNSS ou pas, l'essentiel pour moi était de pouvoir exister, qu'on puisse s'exprimer, dire notre avis, critiquer. Tout ce que les autres ne voulaient pas faire ou ne pouvaient

actu mondiale, donc au niveau intellectuel, c'est un avantage, t'as une bonne marge de manœuvre, plus grande en tout cas que sur la plupart des autres chaînes, t'as pas de contrainte d'audimat. » Il s'agit d'un entretien réalisé avec cette journaliste après six années passées dans cette chaîne. Cité in Charpentier, Pierru (2006), « Un journalisme de "luxe". Les logiques spécifiques de production de l'« information internationale » au sein de la rédaction de TV5 », p. 228.

⁶⁸⁷ Entretien avec K., mars 2011.

pas faire, qu'on puisse nous le faire. J'avais l'impression que c'était une *mission*. Je ne suis pourtant ni riche ni *hadi* [quoique ce soit]. Pour moi, c'était ça notre mission. »⁶⁸⁸

Quant à ce journaliste financier, « faire bien son travail » au LJ était pour lui une forme de militantisme. « Dénoncer Maroc Télécom, l'ONA-SNI [*des dossiers qu'il a beaucoup traités*], c'était une part de militantisme. » Ceci dit, pour lui, c'est une triste réalité que la presse indépendante au Maroc soit la seule opposition qui soit, d'où l'idée répandue, chez nombre de journalistes, du « contre-pouvoir » joué par LJ.

« [LJ est] une tribune très clairement indépendante et d'opposition. Il y avait un professionnalisme qui valait au LJ une réputation au Maroc et à l'étranger. On aurait été des blaireaux à broyer dans notre coin, on n'en aurait pas dérangé. Ils n'auraient [le Pouvoir] pas eu besoin de procès ou de boycott publicitaire. On a été du bon poil à gratter. On a dû les emmerder sérieusement. Ça nous passionnait et on a très mal vécu la fin du LJ. Ça été très douloureux. Même s'il y avait des problèmes, finir comme ça, c'est triste. Et puis personne n'a retrouvé du travail avec autant de satisfaction. C'est quand même un critère... Moi, je m'emmerde [aujourd'hui] à la radio, et encore il faut bosser. Il y a ceux qui n'ont pas réussi à trouver du boulot ! »⁶⁸⁹

Chez K., comme chez d'autres journalistes du groupe des restants, une « nostalgie » s'exprime vis-à-vis du LJ lequel a été un « noyau de cerveaux militants ». Du reste, c'est un bilan extrêmement positif que cette journaliste élabore de son passage par LJ, vu son caractère « très » formateur. Ayant été sa première expérience professionnelle, LJ lui a ouvert « une tonne de portes », elle y a fait des amis et a pu y rencontrer son fiancé⁶⁹⁰. Ici, on peut souligner à juste titre le rôle des rétributions symboliques du militantisme⁶⁹¹. Par ailleurs, pour des journalistes décidés à rester, et optimistes quant à la nature et le rythme du changement au Maroc, l'action militante engagée ne va pas sans frustrations.

« Le souci, ce qui est révoltant, c'est que tu écris, on écrit, mais on voit que ça n'évolue pas, on a envie que ça évolue un peu. C'est une vocation. L'essentiel après avoir traité un événement [est] de revenir dessus. Pourquoi ça n'a pas évolué ? La crise d'Angfou⁶⁹², par exemple, qu'on a pointé du doigt pour ce qui s'est passé car c'est dramatique... mais on revient plusieurs fois sur le même sujet. Tant que ça n'a pas été réglé, on est obligé d'y revenir. C'est un peu partisan comme démarche. Soit on fait du journalisme engagé, soit on n'en fait pas. Soit on fait un journalisme commercial, de la pub, en parlant de belles choses. »⁶⁹³

⁶⁸⁸ Entretien avec F., *op. cit.*

⁶⁸⁹ Entretien avec K., mars 2011.

⁶⁹⁰ Son fiancé est le journaliste de société [H.] précédemment interrogé.

⁶⁹¹ Voir Gaxie, « économie des partis et rétributions du militantisme », *op. cit.*

⁶⁹² Petite localité tristement célèbre du Haut Atlas dont on a appris l'existence en raison de son isolement et des difficultés rencontrées par sa population durant les vagues de froid hivernales.

⁶⁹³ Entretien avec K.B., février 2011.

Outre les éléments relatés antérieurement, il est utile de rappeler que les dimensions de passion, de satisfaction et de plaisir sont importantes pour le groupe considéré. De fait, il existe une dimension plaisante relative à « l’amusement »⁶⁹⁴ et à l’épanouissement personnel⁶⁹⁵ lorsqu’on choisit de rester dans LJ, et qui l’est de surcroît quand on est jeune⁶⁹⁶. Enfin, une fois acceptée la ligne éditoriale du LJ, celle-ci est *traduite* en actes par une certaine façon de pratiquer le journalisme.

Le journalisme engagé pratiqué au LJ *s’oppose* au journalisme commercial ou de propagande élogieuse pratiqué par les autres médias et, par conséquent, c’est un journalisme *différent*. Cette volonté de différenciation en effet l’est autant vis-à-vis des journalistes pratiquant un journalisme militant (journaux partisans de gauche comme de droite) - mais qui ne seraient pas sérieux et honnêtes comme le sont les journalistes du LJ – que des journaux qui font l’éloge de quelqu’un (le roi) et/ou de quelque chose (la politique gouvernementale) en faisant leur propagande⁶⁹⁷. Les restants valorisent LJ, leur travail, ce qu’ils font et dévalorisent ce que font les autres. Ce journalisme engagé poursuit des objectifs de dénonciation, de critique et d’opposition à l’ordre établi. LJ forme, par conséquent, un espace de militantisme dans lequel les journalistes qui s’y engagent ont la conviction qu’ils ont un rôle à jouer et qu’ils peuvent par leur action participative faire changer les choses. Et c’est en écrivant, en menant des investigations, en publiant des reportages, des enquêtes, etc. qu’ils estiment que les choses vont changer. En somme, est présent l’espoir⁶⁹⁸ que, grâce à « nos » écrits, les choses changeront enfin et que « notre » combat pour plus de démocratie et de justice portera ses fruits. Le fait même de rester dans LJ devient presque un devoir et une « responsabilité » morale ; et forme donc un acte conscient de militantisme. D’autre part, à l’image de la sociologie critique de P. Bourdieu notamment qui met l’accent sur les aspects *négatifs* de l’ordre social et politique⁶⁹⁹, le « journalisme critique »⁷⁰⁰, pratiqué par les journalistes ayant choisi de rester dans LJ, devient en quelque sorte un journalisme et un

⁶⁹⁴ Que les travaux relatifs à l’engagement et au militantisme ne soulignent pas suffisamment.

⁶⁹⁵ Cf. Ansart (1983), *La gestion des passions politiques*.

⁶⁹⁶ Il ressort néanmoins des interviews que, avec l’âge et le changement du statut matrimonial (mariage, naissance d’enfants), on se rend compte qu’on ne peut plus accepter les conditions « précaires » antérieures.

⁶⁹⁷ L’exemple emblématique qui revient dans les propos des journalistes interviewés concerne le quotidien francophone officiel, *Le Matin du Sahara*.

⁶⁹⁸ K. Sefrioui insiste sur l’idéologie porteuse d’espoir à propos de la revue *Souffles* qui n’aurait pas eu cette ampleur « sans cette dimension mobilisatrice et porteuse d’espoir inhérente à l’idéologie », *op. cit.*, p. 253.

⁶⁹⁹ Corcuff (2002), « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l’après-1995 », p. 182.

⁷⁰⁰ Sur cette dimension critique du journalisme et pour une comparaison avec les journalistes français de la presse quotidienne régionale, voir avec intérêt Frisque (2010), « Des militants du journalisme ? Les journalistes « critiques » comme militants de l’autonomie professionnelle ».

« sport » de combat. L'action journalistique collective, celle de pratiquer un journalisme *libéré* des contraintes imposées ailleurs (pressions des actionnaires et annonceurs notamment), donne corps à l'identité et sens au combat du « nous » collectif du groupe des loyalistes créant *in fine* des effets d'identification et d'attachement au LJ plus ou moins forts.

C- Une identité « supérieure » : “Nous sommes les meilleurs !”

On poursuit notre questionnement sur les raisons qui conduisent des journalistes à rester dans LJ, malgré ses dysfonctionnements. Il a été dit que LJ en donnant de la valeur, de la liberté et de la dignité à ses travailleurs contribue à les associer autour de sa ligne éditoriale dite « juste », laquelle a pour objet de dénoncer les injustices, de mettre le doigt sur ce qui ne va pas, de « contester l'ordre régnant à tous les niveaux »⁷⁰¹, de demander plus d'ouverture et de démocratie. Ce journalisme engagé de mission critique donne sens et crée un sentiment plus ou moins fort d'identification au LJ. Les journalistes restants estiment avoir travaillé dans le « meilleur » journal au Maroc, et emploient des expressions significatives : « on a été les premiers » ; « le top » ; « LJ a été le premier à avoir... » ; « une des seules voix d'opposition dans la presse marocaine » ; « le journal marocain et arabe le plus indépendant » ; « on a été assez fort par rapport aux autres et assez vrai et assez juste »⁷⁰² ; « qui peut écrire que... les gens de Bouarfa⁷⁰³ scandent *Jetski wou al-hafalat, flouss chaab fine mchate* [Jet-ski, festivals, qu'a-t-on fait de l'argent du peuple ?! ⁷⁰⁴], etc. Après m'avoir expliqué le fait que les gens de l'entourage royal [entendons par ceci les conseillers du roi] sont peu instruits, O. revient dans une espèce d'« exaltation » identitaire sur LJ qui a été, suivant ses termes, à l'avant-garde dans le sens où « [LJ] a surpassé de très loin » la société, les intellectuels et les médias.

« Le système éducationnel n'a pas produit des gens intelligents, critiques et dotés d'une pensée structurée capables de créer une dynamique de réflexion et de débats

⁷⁰¹ C'est ce que dit par exemple A. Lâabi à propos du rôle de *Souffles* dans les années 1960-1970.

⁷⁰² Entretien avec H., *op. cit.*

⁷⁰³ Petite ville située dans la région de l'Oriental à l'est du Maroc. Les difficultés économiques rencontrées par les jeunes de cette ville les ont poussés en 2005 à organiser, en signe de protestation, des marches collectives pour émigrer clandestinement vers l'Algérie voisine.

⁷⁰⁴ Le Jet-ski est associé à l'image du roi, à « Sa Majesté ». C'est en effet le sport favori du roi Mohammed VI, d'où l'appellation ironique de « Sa majetski » qui lui est donnée par l'humoriste marocain Bziz, reprise par des journalistes et essayistes étrangers. Par ailleurs, l'augmentation numérique du nombre de festivals, sous le règne de Mohammed VI, a donné lieu à des protestations publiques contre leur financement et leur gestion douteux. Le festival « Mawazine musiques du monde » notamment, dont le promoteur est M. Mounir Majidi, le secrétaire particulier du roi, a subi de nombreuses critiques.

dans la société. Ça joue et on l'oublie. On était plongé dans notre monde et notre liberté limitée qu'on avait arrachée. Ça nous amusait et nous flattait aussi. Quand LJ a été interdit, on pensait que quelque chose se passerait au Maroc. Même les collègues n'ont pas réagi, personne n'a réagi. Au contraire, ils s'en sont félicités ! Il y a beaucoup d'amertume. Et au final, on se dit qu'on a surpassé la société de très loin. »⁷⁰⁵

Quant à K. B., voici les raisons qui l'incitent à rester dans LJ.

« Ceux qui n'ont pas réussi à s'adapter à cet état d'esprit [du LJ] sont partis. Celui qui arrive au LJ en connaît un minimum sur son histoire (...) Travailler au LJ, c'était une vocation parce que ce n'était pas le meilleur salaire, les meilleures conditions de travail, il y avait beaucoup de menaces, un travail artisanal, mais c'était une vocation encore une fois. »⁷⁰⁶

L'état d'esprit, dont parle cette journaliste, renvoie aux conditions de travail ainsi qu'aux conséquences qui en découlent. Diplômée en histoire de l'Université Paris 4 (son mémoire de DEA a porté sur la presse marocaine sous le Protectorat), cette journaliste décide, après une période de stage, de rester dans LJ avec pour objectif de « l'organiser ». Dans une phase de crises, en effet, marquée par le départ d'A. Jamaï ainsi que par la baisse des ventes et celle des recettes publicitaires, A. Amar assure la direction du LJ⁷⁰⁷. Connaissant l'intérêt de cette journaliste pour « tout ce qui est organisation d'un journal », il est décidé en concertation avec elle qu'elle devienne Secrétaire de rédaction avec pour mission d'organiser LJ. De janvier 2007 à janvier 2010 (les trois dernières années d'activité du LJ), différentes personnes vont assurer au gré des circonstances les postes de « secrétaire de rédaction » et de « rédacteur en chef » après les départs successifs d'AJ en janvier 2007 puis d'AA en septembre 2008. Entre la volonté de certains journalistes de « reJournaliser » LJ, et la tentative d'autres

⁷⁰⁵ Entretien avec O., janvier 2011.

⁷⁰⁶ Entretien avec K., mars 2011.

⁷⁰⁷ Voir son éditorial « The show must go on » qui précède le texte « Pourquoi je pars » d'A. Jamaï où ce dernier revient sur les raisons de son départ du LJ. AA regrette au nom de l'équipe du LJ le départ d'AJ. Il y dit notamment « Notre ligne éditoriale, forgée à la force de nos convictions depuis la fondation du « Journal » est, au-delà des nos positions spécifiques, parfois divergentes, le ciment inaltérable de notre projet. Nous continuerons à scruter l'actualité comme nous l'avons toujours fait, mener nos enquêtes sans bride aucune et débattre de tout en dépit des lignes rouges que veulent nous imposer les ennemis réels de la modernité. Malgré leurs coups de boutoir, « Le Journal » demeure un titre-phare du Maroc, son impact éditorial est indéniable au-delà même des frontières. Il ne saurait être question d'en infléchir l'orientation. » Et de conclure que malgré le boycott publicitaire, LJ enregistre une légère amélioration de sa situation financière grâce à « une diffusion plus que satisfaisante » ; ainsi des chantiers ouverts depuis des années mais ralentis par une « précarité subie » sortiront de leurs cartons à court terme ; LJ n° 286, 20 au 26 janvier 2007, p. 3.

journalistes de le « Telqueliser »⁷⁰⁸, la reconstruction du LJ est l'expression d'une défense de son identité.

1- Reconstruire *Le Journal*, défendre son identité

F. I. est entré au LJ en juin 2000. De formation financière, il travaillait pour un autre hebdomadaire financier quand les dirigeants du LJ le contactent avant de le consacrer finalement chargé de la rubrique Finance. Son travail au sein du LJ se déroule sur deux phases. La première va de juin 2000 à mars 2006. Cependant, au moment où il est poursuivi et condamné avec A. Jamaï dans l'affaire Moniquet, il quitte LJ et part travailler à *TelQuel* en 2006. Son retour au LJ se fait en septembre 2008 après le départ d'A. Amar ; il est alors appelé à occuper le poste de Rédacteur en chef jusqu'en février 2009. Il revient ici sur la deuxième phase de son passage au LJ :

« A. Jamaï et A. Amar n'étaient plus là. Fadel Iraki a fait appel à moi. Il avait besoin de quelqu'un pour faire tourner la boîte ; il avait de l'argent à l'époque et promettait de renflouer, d'investir. Je suis parti de là, j'ai repris LJ et négocié cette phase d'investissement qui n'est jamais venue. Je ne pouvais pas faire ce pourquoi je suis venu : rétablir LJ, constituer une équipe avec des gens expérimentés. Mais lorsque j'ai vu qu'il n'y avait même pas un dirham qui a été injecté pour régler les affaires du fisc, CNSS, banque, j'ai préféré me retirer. Ce que je voulais faire dépendait de ce volet. Quand on recrute des journalistes, c'est important. On ne recrute pas des militants mais des journalistes. On peut être militant mais on est d'abord journaliste. »

Je l'interroge donc sur cette nouvelle responsabilité ainsi que sur le déroulement des réunions de rédaction pendant cette seconde phase.

« Ce qui m'avait le plus marqué, c'est que j'avais affaire à de nouvelles personnes, avec deux ans dans la boîte. Moi, j'ai débarqué après sept ans d'expérience. Ce qui me faisait marrer, c'est que les journalistes me disaient, ça partait de bonne intention : non, LJ c'est pas comme ça, c'est pas notre ligne éditoriale ; ils me parlaient comme si j'étais venu de Mars. J'étais tenté de répondre mais que connais-tu à la ligne éditoriale du LJ ?! Quand cette ligne a été pensée, tu n'étais même pas à l'époque journaliste. Il y a eu des réunions, il y a eu une légère augmentation des ventes, mais il fallait davantage de moyens pour se développer, pour que les gens s'y sentent bien. »⁷⁰⁹

⁷⁰⁸ Des journalistes ayant travaillé dans le magazine *TelQuel*, et plus ou moins attachés à sa ligne éditoriale « sociétale » centrée sur la « libération des mœurs », tentent au LJ de faire prévaloir ce positionnement.

⁷⁰⁹ Entretien avec F., mai 2012.

Une concurrence dans la définition de l'identité du LJ entre fondateurs, journalistes, responsables chargés du secrétariat de rédaction et de la rédaction en chef ressort de ce qui précède. Voici par exemple ce qu'affirme O. :

« Après le départ de AJ en janvier 2007, A. Amar est devenu directeur de publication. Il a estimé que LJ ne devait pas rester un journal politique virulent et devait ressembler un peu à *TelQuel*. Moi, j'ai estimé qu'il ne faut pas « telqueliser » LJ. C'est l'expression que j'ai introduite et qui s'est répandue. J'ai dit à A. Amar, c'est bien, mais LJ a une identité maintenant. Tu ne peux pas ressembler à un autre journal. Lui pensait qu'en ressemblant un peu à *TelQuel*, il allait faire augmenter les ventes. *TelQuel* est monté rapidement parce que les Couv concernant le sexe étaient vendeuses. »⁷¹⁰

Rappelons que O. est parmi les journalistes les plus anciens de ce noyau dur, et un des premiers à avoir intégré LJ en 2001. Ses propos, on l'a souligné, ressemblent quant à leur substance à ceux défendus par A. Jamaï dans le sens où il semble en effet « admiratif » de la ligne éditoriale « authentique » du LJ, et se sent ainsi plus proche des idées et de la ligne défendues par A. Jamaï que de celles d'A. Amar. Pour lui, l'identité du LJ est celle d'être *d'abord* un journal politique virulent. Son attachement au LJ peut se mesurer par le fait que, après six années passées dans ce journal, ce journaliste défende l'identité du LJ contre les changements d'orientation opérés sous les responsabilités de AA puis de Fahd Iraki⁷¹¹ qui font prévaloir les impératifs économiques et s'avèrent plus intéressés par des sujets de société « vendeurs » à l'instar des dossiers proposés par le magazine *TelQuel*. Après les départs de AA puis de F. Iraki, O. espère, en tant que nouveau rédacteur en chef, « rejournaliser » LJ après que les premiers l'aient « Telquelisé »⁷¹². Il est, explique-t-il, dans une *logique de reconstruction* du LJ tel qu'il a été. « J'ai essayé de "rejournaliser" LJ en rétablissant les sujets politiques qu'on abordait auparavant (...) Les sujets comme la voracité économique, le royaume de la rente, l'autre Maroc, etc. je les ai rétablis au LJ. »

Au-delà des raisons citées plus haut relatives au fait de travailler dans le meilleur journal qui soit, et le contexte dans lequel certains journalistes sont appelés à jouer un rôle – souvent pendant des périodes de crise - dans sa reconstruction et dans le rétablissement de sa

⁷¹⁰ Entretien avec O., janvier 2011.

⁷¹¹ Concernant une question sur la définition de la ligne éditoriale du LJ, ce journaliste (qui a passé quelques années à *TelQuel*) répond : « dire les choses telles quelles » ; ce qui est assez significatif et nous rapproche du slogan de *TelQuel* : « Le Maroc tel qu'il est ». C'est par ailleurs au siège de *TelQuel* à Casablanca que se déroule l'interview. Entretien avec F. I., mars 2011.

⁷¹² Dans la dernière page du LJ intitulée « Bloc-notes d'Ali Amar », il dit à propos de *TelQuel* que c'est « un journal intéressant et vivace », LJ n° 229, 5 au 11 novembre 2005, p. 66.

ligne éditoriale qui est quelque part son identité, l'on demeure également dans LJ car on estime vivre dans sa propre famille.

2- Le Journal est une famille

« LJ c'était vraiment une famille. Les gens partaient et revenaient. On vivait pour quelque chose. Ce n'était pas que les salaires. La nana de l'accueil était là depuis dix ans. Et c'est ça ce que je n'apprécie pas. Ça me fait encore plus mal. Les journalistes n'ont aucun mal à rebondir avant le lendemain de leur départ. Mais les gens de l'administration, les infographistes, ce n'était pas digne du LJ ! », témoigne cette journaliste. D'autre part, K. tente de justifier le « peu de choses » dit par les fondateurs et les journalistes sur la gestion interne du LJ, à l'inverse de la rhétorique ressassée sur le boycott publicitaire et les procès dont LJ a été victime.

« C'est la *solidarité* que tu as avec l'entreprise qui te nourrit quelque part. Je n'ai pas eu une aussi *forte identification* qu'avec la ligne éditoriale du *Journal*. Dans mon expérience professionnelle actuelle⁷¹³, je me sens beaucoup plus distanciée, beaucoup plus détachée, tandis que là on faisait ce journal. Chacun avec ses compétences, chacun dans sa rubrique de prédilection, avec ses choix personnels, avec des personnalités très différentes, mais c'était *notre truc* quoi. »⁷¹⁴

Sur la base de ce qui précède, on peut voir l'expression d'une *supériorité* par rapport aux « autres » et pas seulement vis-à-vis des médias concurrents. Le « on » et le « nous » employés s'opposent *qualitativement* et même *quantitativement*⁷¹⁵ au « eux ». À l'image du magazine *Le Nouvel observateur* étudié par L. Pinto, LJ représenterait à son tour « l'intelligence en action »⁷¹⁶. De plus, LJ constitue une famille que l'on ne quitte pas⁷¹⁷. Comme le souligne A. Hirschman, on ne quitte pas sans conséquences sa vraie famille biologique, son ethnie ou son pays. La défection dans lesdits cas se paie « chèrement », contrairement aux situations dans lesquelles on quitte un parti politique, une association, une entreprise, etc. Ceci dit, le fait d'avoir travaillé dans un journal étiqueté *dasserine* [insolent]

⁷¹³ Au moment de l'interview (mars 2011), elle travaillait pour une radio privée et s'y sentait moins libre qu'au *Journal*. Son nouvel environnement manque de professionnalisme estime-t-elle.

⁷¹⁴ Entretien avec K, mars 2011. [SPN]

⁷¹⁵ Du moins durant la période où LJ est certifié par l'Organisme de justification de la diffusion (OJD) comme premier hebdomadaire francophone en termes de ventes. Cf. Annexes.

⁷¹⁶ Pinto, *op. cit.* Que cet hebdomadaire soit à son tour gauche de tendance est intéressant à noter.

⁷¹⁷ Ceci est d'autant plus vrai qu'il existe plusieurs couples mariés au sein du LJ : ainsi la directrice commerciale, Salwa Bencheikh (la sœur de la secrétaire de rédaction Kawtar Bencheikh) et le directeur général, Issam Bargach ; des journalistes Hicham Houdaïfa et Kenza Sefrioui. Cette dernière étant, rappelons-le, la cousine du journaliste, Fahd Iraki.

par le Pouvoir, comme le remarque K. B., implique d'en supporter les conséquences. Autrement dit, l'engagement induit des coûts qu'il importe de supporter.

« Notre passé au LJ nous poursuit. On est toujours traqué par l'Etat. Cela fait un an que je travaille à l'AFP, et l'Etat marocain ne veut pas me donner d'accréditation en disant...on ne veut pas que ce Monsieur travaille pour l'AFP, pour des raisons politiques. J'assume, avec les rares journalistes dans la même situation que moi, d'avoir travaillé au LJ. Je suis fier d'y avoir travaillé et si c'était à refaire, je le referai mille fois. C'est le journal le plus indépendant de toute l'histoire du Maroc. C'est un privilège et une chance d'avoir travaillé au LJ, et c'est une expérience qui a marqué ma vie et qui me marquera à jamais. »⁷¹⁸

« Un journal est un lieu qui rassemble des gens qui partagent quand même l'essentiel, qui sont amenés à alimenter cette tribune et à travailler ensemble. Chacun a son parcours, ses préoccupations personnelles. C'est cette diversité, c'est ça qui est important dans ce projet. Ce n'est pas un livre individuel avec une ou deux signatures, mais avec plusieurs signatures. C'est un ouvrage collectif qui se fait dans le temps. »⁷¹⁹ C'est dans ces termes que cette journaliste définit ce qu'est un journal. Autour de cet œuvre-ouvrage, le fonds commun ou « l'essentiel » partagé par les journalistes loyalistes est le sentiment de vivre dans un système empli d'injustices. Ce qui est partagé également est le sens donné à la ligne éditoriale du LJ à laquelle on adhère « naturellement ». Un quasi-consensus existe en effet pour qualifier celle-ci de clairement critique et d'indépendante.

Les réponses apportées au final, concernant le groupe des restants, peuvent s'articuler autour de la thèse suivante supposée être exprimée individuellement par chacun : « à la différence des *autres*, Vous [LJ] me donnez de la valeur, de la dignité et de la liberté. Pour ma part, je m'engage à rester avec vous pour défendre ensemble *notre* cause, malgré les problèmes du LJ »⁷²⁰. Ainsi la première question relative au *pourquoi* rester nous a amenés à considérer LJ comme un espace de dignité, de liberté et de justice (de salaire, de traitement) où les journalistes jouissent de l'estime et de la valorisation de leurs croyances et expressions. Lorsque les avantages matériels font défaut au sein d'une organisation, c'est donc du

⁷¹⁸ Entretien avec O., janvier 2011.

⁷¹⁹ Entretien avec K., février 2011.

⁷²⁰ Toutes proportions gardées, cette thèse peut être transposée, au-delà des organisations, à la vie conjugale. On peut, en effet, rester ensemble car il y a des deux côtés, de l'homme comme de la femme, de l'amour, du respect et de la valorisation du partenaire. Mais selon les personnalités de chacun, les situations et les contextes culturels, l'enjeu que représente le fait d'avoir des « enfants » peut être la raison qui fait que les conjoints restent ensemble, en dépit des malaises ressentis dans le couple.

symbolique qui s'y substitue⁷²¹. Les rétributions engendrées par le fait de rester dans LJ relèvent, pour l'essentiel, d'une espèce de triptyque : dignité-liberté-justice. Les journalistes s'en rendent compte en établissant des comparaisons avec les entreprises et supports médiatiques concurrents marqués par leur caractère « encadré ». LJ forme, par conséquent, une tribune des sans-voix à un double titre : d'une part, il joue le rôle de « justicier » en ouvrant ses portes aux citoyens en recueillant leurs doléances ; d'autre part, il accueille non seulement les journalistes « mal » entendus ailleurs, mais il se met également à leur écoute. Et l'on sait l'importance de l'écoute pour les acteurs d'une organisation⁷²².

Le fait de rester implique fondamentalement de se mettre au travail, donc à l'action. Au sein du LJ, on pratique un certain type de journalisme. Il est « bon », « vrai » et il est différent en ce sens que c'est un journalisme engagé qui s'oppose au journalisme commercial ou de propagande élogieuse pratiqué par les confrères. Au LJ, on peut ainsi dire et faire tout ce que les autres journaux et journalistes ne peuvent ou ne veulent pas dire ou/et faire. Adhérer à la ligne (programme) éditoriale du LJ suppose notamment de s'occuper des trains qui n'arrivent pas à l'heure. Ce journalisme « déviant » conduit le journaliste engagé à s'entendre moins avec des collègues qui considèrent ce qu'il fait comme mauvais qu'avec des journalistes du groupe qui partagent plus ou moins sa déviance, et trouvent donc son action juste⁷²³. D'autre part, l'engagement journalistique au sein du LJ ne va pas sans préférence – du moins une certaine sympathie – pour les idées de partis d'extrême gauche. A. Lancelot remarque à juste titre qu'à une attitude marquée par une préférence (politique ou autre) pour quelque chose située à l'extrême (gauche par exemple) correspond un engagement qui va en s'intensifiant⁷²⁴. L'acte de rester, afin d'écrire dans les rubriques du LJ, constitue un acte militant qui a pour mission suprême de s'opposer au système, de le dénoncer, de démonter les mécanismes de domination, etc. en en proposant des alternatives basées sur les idéaux de justice sociale et de démocratie. Suivant D. Martuccelli, la critique, comme levier d'action, tire sa force de sa capacité de convaincre, de persuasion et de l'imagination narrative de son protagoniste. La posture critique s'appuie *subjectivement* sur des indignations morales, des colères personnelles avec pour arrière-fond une volonté de modifier le réel en proposant un

⁷²¹ Après deux années passées au sein du quotidien *L'Economiste*, un journaliste m'explique que des dizaines de cadeaux (chocolat, Ipad, etc.), adressés nominativement aux journalistes par de grandes entreprises, arrivaient à la rédaction de ce support. « Chose impensable au LJ » selon lui.

⁷²² Cf. Crozier, *La crise de l'intelligence*, *op. cit.* Mais elle l'est aussi pour les chercheurs que nous sommes censés être. L'écoute étant « la vertu professionnelle majeure du sociologue » d'après D. Martuccelli, *op. cit.*, p. 148.

⁷²³ Becker, « Notes sur le concept d'engagement », *op. cit.*, p. 180.

⁷²⁴ Lancelot (1985), « L'orientation du comportement politique », p. 370.

autre monde⁷²⁵. L'attitude des restants consiste à affirmer l'idée selon laquelle on va tenter de faire changer le régime politique par sa critique. Que des journalistes constatent, par ailleurs, que leur action ne débouche pas sur des résultats tangibles ne va pas sans frustration. L'action journalistique collective va enfin donner corps à l'identité et sens au combat du « nous » en créant des effets d'identification et d'attachement au LJ plus ou moins forts.

En demeurant plusieurs années au sein du LJ, le sens de l'appartenance s'y développe. Les restants estiment travailler autant dans leur propre famille que dans le meilleur journal marocain qui soit. Non seulement on reste et vit dans LJ mais on vit *pour* LJ. On reste non seulement parce que c'est un privilège de travailler dans ce journal de référence (avec une histoire de combats, un courage éditorial, une visibilité à l'étranger) mais aussi parce que LJ constitue une école de formation dans laquelle on apprend des choses nouvelles. On ne quitte pas un cadre de travail de cette nature. Comparé aux autres médias et organes de presse écrite, LJ aurait une identité supérieure au regard de son indépendance, de sa liberté de ton et son état d'esprit. L'identité entendue ici n'est pas seulement celle du LJ, mais aussi celle du groupe des restants dans LJ. Rester dans une organisation suggère d'une certaine façon le fait de ne pas la quitter. De ce point de vue, il semble inapproprié de changer un journal considéré comme l'incarnation même du changement, « le modèle d'éclosion », en comparaison avec la « stagnation » des autres entreprises de presse. Non seulement LJ acquiert une identité propre mais *à travers lui* on en acquiert une. Dans les représentations des restants, LJ est *quelque chose*, et en assurant de surcroît en son sein diverses responsabilités, l'on *devient* par conséquent *quelqu'un* (plus ou moins important). La lutte pour les fonctions, qui est une lutte pour le pouvoir à l'intérieur du LJ, constitue une compétition pour la (re)définition de son identité « authentique ». Pourvoir à la fonction de Rédacteur en chef, par exemple, admet de défendre une certaine identité du LJ contre celle (*telquelisation*) promue par d'autres. Les personnes qui y ont assuré des responsabilités ont été - chacun à sa manière et à partir de sa propre expérience, ses affinités et ses visions - dans des logiques de reconstruction et de rétablissement du LJ. Ces logiques, qui sont des actions qui visent à (re)définir sa ligne éditoriale, s'accompagnent souvent de conflits sur la « vraie » identité du LJ, et donc sur le sens qu'on lui donne. Il n'est pas inapproprié de parler ici de mécanismes de délégation et de fétichisme « journalistique » pour détourner la formule de P. Bourdieu. En effet, en s'identifiant plus ou moins fortement au LJ, on devient LE JOURNAL et celui-ci s'exprime

⁷²⁵ Ce qui l'éloigne, toujours selon Martuccelli, des exigences de vérité et de rigueur méthodologique de la sociologie ainsi que le fait que celle-ci doit absolument coller à la réalité. *op. cit.*, p. 140-141.

par notre voix ou si l'on préfère par la voix de chacun des journalistes restants. Parce qu'on « aime » LJ, parce que l'attachement à son égard est tel, on est ainsi « prêt à tout » pour l'aider à garder son influence, participer à sa reconstruction, le « rejournaliser », etc.

Par ailleurs, l'action militante de rester peut transcender la préposition « malgré (les problèmes) » pour déboucher sur une situation qui en est proche. Les problèmes internes du LJ peuvent devenir eux-mêmes les raisons qui poussent certains journalistes à y demeurer. En d'autres termes, c'est à cause *précisément* des contraintes imposées au LJ par son environnement (boycott publicitaire notamment) que des journalistes choisissent d'y rester afin de le soutenir symboliquement et moralement⁷²⁶. Le quitter, dans de telles conditions, s'apparenterait à de la trahison⁷²⁷, à quelque chose d'immoral voire d'indigne vis-à-vis d'un journal qui « nous a rendus » quelque part « notre » dignité. Rester enfin, dans un journal étiqueté « anti-pouvoir », suggère de supporter les coûts de son engagement.

Si le fait de s'engager signifie de « rester jusqu'au bout », nous ne perdons pas de vue, néanmoins, que le fait de rester dans une organisation peut s'expliquer également par des *habitudes* qui s'instaurent, et qui font que le besoin de changer de journal, en l'occurrence, ne se manifeste pas chez les journalistes. Les collectifs militants, nous rappellent F. Sawicki et R. Lefebvre, fonctionnent selon des « règles écrites et non écrites, où se transmettent des habitudes et des modes de croire, largement intériorisés par ses militants et responsables. »⁷²⁸ Rester peut donc évoquer l'idée de ne pas avoir envie de changement, d'où cette interrogation : « Mais pour aller travailler où ? Tu connais le milieu de la presse au Maroc ! »⁷²⁹ Bien que n'étant pas en effet destinés à l'exercice du journalisme, le fait d'avoir « essayé » ce métier peut suggérer d'y prendre goût, de s'y identifier et de s'y adapter⁷³⁰. Comme le note H. Becker, avec le temps un mécanisme d'identification et d'association advient avec ce que l'on a pris l'habitude de faire ; on devient « à l'aise » dans son travail et par conséquent on « s'engage à y rester »⁷³¹. Plusieurs explications peuvent être avancées

⁷²⁶Encore une fois, il est possible de soutenir concernant les couples que des « problèmes de santé » de l'un des partenaires peuvent être la raison qui les amènent à rester ensemble, malgré le fait qu'ils ne s'entendent plus.

⁷²⁷ Il est notable que certains journalistes qui ont quitté LJ, et que ceux surtout qui sont allés travailler dans des institutions officielles (ou pour le compte de l'Etat), sont qualifiés de « traîtres » par le directeur de publication ; on peut dire aussi à leur propos qu'ils se sont « makhzanisés ». Ce sentiment de trahison est présent dans le témoignage de Y. Voir « Des barrières à l'entrée du Journal (isme) » in chap. 6 : Entrer au LJ.

⁷²⁸ Sawicki, Lefebvre (2006), p. 42-43, Cité in Fillieule (2009), « carrière militante », p. 91.

⁷²⁹ Entretien avec H., février 2011.

⁷³⁰ Voir Becker, Carper (1956), "The Development of Identification with an Occupation"; Voir aussi Becker, « Notes sur le concept d'engagement », *op. cit.*, p. 179.

⁷³¹ Becker, *op. cit.*, p. 187.

quant au fait de rester dans LJ. D'une part, les journalistes qui s'abstiennent de quitter LJ sont conscients de la pénalité (intériorisée) - selon Hirschman - qu'ils devront payer en allant travailler ailleurs dans des conditions de liberté moindres. De plus, si peu de critique interne surgit à propos des dysfonctionnements du LJ de la part de notre groupe, l'explication avancée est que « les membres des organisations dont l'accès est coûteux ou qui exigent une sévère période d'initiation seront lents à en percevoir les faiblesses et à agir pour y porter remède. »⁷³² D'autre part, lorsque des journalistes reconnaissent les problèmes du LJ mais désirent y demeurer malgré le malaise ressenti, il faut dire ici qu'ils sont à la recherche d'une certaine *cohérence* de leurs attitudes par le « refoulement de contradictions »⁷³³. Ce besoin de « cohérence »⁷³⁴ consiste à maintenir un « équilibre dynamique »⁷³⁵ de l'identité de l'individu dans le temps.

Résumons : les journalistes ont des raisons de rester dans LJ, et pour *ça*, ils adoptent et appliquent une certaine conception du journalisme qui fait qu'une identité (et une solidarité) collective voit le jour. Cette identité néanmoins n'est pas figée, c'est-à-dire qu'elle évolue et « obéit à la loi du changement interne et externe »⁷³⁶. Autrement dit, elle change en fonction de prédispositions personnelles, de situations nouvelles et de facteurs d'environnement. Il arrive un moment où l'aspect matériel (un salaire meilleur) l'emporte sur l'aspect symbolique (liberté et dignité pour militer) ; où les finalités (lutte contre le Pouvoir) deviennent inopérantes et les moyens humains et logistiques pour y parvenir insuffisants, d'où une lassitude et une perte d'identité. Il arrive enfin un temps où le loyalisme atteint ses limites, où les acteurs se rendent compte qu'ils sont en train de changer autant que leur environnement. Comme l'écrit bien A. Lancelot « rester un alors qu'on change et que tout change autour de soi ne se fait pas sans quelque concession au changement. »⁷³⁷ D'où des départs qui s'accompagnent souvent, pour les journalistes les mieux établis, de prises de parole (*Voices*) à propos de l'organisation du LJ, son fonctionnement interne et ses orientations. C'est donc *l'exit* qui fera l'objet du dernier chapitre.

⁷³² Hirschman, *op. cit.*, p. 147-148.

⁷³³ Lancelot, *op. cit.*, p. 369.

⁷³⁴ Soullignons, avec H. Becker, que le concept d'engagement en sociologie entend résoudre le problème de l'explication sociologique de la cohérence des comportements humains. Cf. Becker, « Notes... », *op. cit.*, p. 182.

⁷³⁵ Lancelot, *op. cit.*

⁷³⁶ *Idem.*

⁷³⁷ *Ibid.*

Chapitre 8 : Partir du *Journal*

On s'est interrogé auparavant sur ce qui conduit des journalistes à rester dans LJ lorsque d'autres font le choix de le quitter⁷³⁸. C'est la démarche inverse qui est suivie à présent. Contrairement au chapitre précédent, celui-ci s'intéresse à ceux qui sortent du LJ au bout de quelques mois et années de travail. Et si l'intérêt a porté antérieurement sur les avantages tirés de l'expérience du LJ ; ici c'est sur les *inconvenients* et dysfonctionnements internes du LJ que l'attention est portée. Dès lors, il devient aisé de comprendre que, contrairement à la contestation de l'ordre politique et socio-économique externe qui définit les restants dans LJ, c'est plutôt la critique de l'ordre (désordre ?) interne du LJ qui caractérise les journalistes sortants, et elle fait ici l'objet de l'étude.

La question fondamentale est ainsi formulée : pourquoi et comment on quitte LJ ?⁷³⁹ A celle-ci, on peut ajouter celle de *quand* partir. Le temps de partir nous semble en effet être une variable non négligeable dans le processus d'*exit* dans la mesure où, de la création du LJ en 1997 à sa disparition en 2010, des journalistes le quittent à des époques et dans des contextes différents. Parmi eux, quel est le *type* de journalistes à même de porter la voix avant de sortir. S'interroger sur celles et ceux qui expriment leur mécontentement de manière active ou passive vis-à-vis du fonctionnement du LJ pour en sortir de manière silencieuse ou au contraire fracassante présuppose nécessairement d'évoquer d'où ils viennent (formation et expériences professionnelles), leurs représentations du LJ et de journalisme ainsi que le type de relations qu'ils entretiennent avec les fondateurs du LJ et leurs collègues de travail. Si des journalistes décident de quitter LJ, c'est peut-être parce que cet organe de presse ne symbolise plus ce qu'il a été pour eux lorsqu'ils y ont accédé le premier jour. Par ailleurs, l'étude présente l'avantage de voir ce que LJ *devient* pour les journalistes sortants, et ce qu'ils deviennent eux-mêmes après leur sortie du LJ ; et par conséquent de suivre les continuités/discontinuités dans le journalisme⁷⁴⁰.

⁷³⁸ J'utilise indifféremment les termes : *exit*, défection, sortie, désengagement, départ, etc.

⁷³⁹ Question pouvant s'appliquer à d'autres structures : partis politiques, associations, entreprises, etc. Par ailleurs, elle peut concerner les personnes qui quittent leur pays (émigration) pour absence ou manque de perspectives afin de profiter, ailleurs, de nouvelles opportunités.

⁷⁴⁰ A propos de l'engagement/désengagement du mouvement marocain « 20 février », voir : Hivert (2013), « Se désengager du mouvement du « 20 février ». Le cas des étudiants du supérieur de la coordination de Rabat ».

La littérature des sciences sociales s'est intéressée depuis longtemps au phénomène de *l'exit*. Sans doute pas de manière aussi explicite et formalisée, mais on trouve avant même le travail d'A. Hirschman des questionnements et des réponses apportés par des auteurs au sujet de la « vie » des régimes et institutions. Plus près de nous, l'intérêt a porté sur la vie des individus dans les organisations. H. Gerth et C. W. Mills nous disent, rappelons-le, que « les institutions sélectionnent et éjectent leurs membres en fonction d'une grande variété de règles formelles et de codes informels. Les critères formels permettant d'assumer ou d'abandonner un rôle peuvent être des critères spécifiques comme l'âge, le sexe, l'état de santé »⁷⁴¹. Comme pour les critères de sélection, il est ainsi des modalités d'éjection au sein des institutions. Mais c'est à l'économiste A. Hirschman que l'on doit un travail intéressant consacré au sujet. Bien que son analyse concerne principalement les agents économiques, l'ampleur de son travail a vu néanmoins sa diffusion s'élargir autant à des structures non-économiques qu'à d'autres disciplines comme la science politique et la sociologie. On trouve chez lui des questions simples et, somme toute, intéressantes : comment réagissent les clients d'une firme ou les membres d'une organisation face à la baisse de la qualité des produits et/ou services qu'on leur propose ? ; Comment cherchent-ils à exprimer leur mécontentement, avec quelles conséquences pour eux-mêmes et pour l'organisation ? Schématiquement, la défection exprime, d'après Hirschman, un mécontentement silencieux à l'inverse de la *Voice* dont l'auteur cherche à protester de façon plus ou moins virulente à des fins critiques, cherchant par son acte à modifier/améliorer autant l'organisation de l'intérieur que les produits/services qu'elle offre. La défection fonctionne ainsi comme « instrument de redressement » de l'organisation; les sortants pouvant être soit des individus attentifs et vigilants qui jouent la fonction de « système d'alarme »⁷⁴² soit, à l'opposé, des individus passifs et moins vigilants.

Fuchs-Ebaugh propose elle trois stades de sortie de rôle : celui d'abord où s'expriment des « doutes » (changements organisationnels et/ou relationnels, recherche d'individus renforçant le doute, réactions positives/négatives des autres, etc.); le deuxième correspond ensuite à la « recherche d'alternatives » (soutien social positif/négatif, évaluation de choix alternatifs); le

⁷⁴¹ Gerth, Mills (1954), *Character and Social Structure. The Psychology of Social Institutions*, p.165, cité in Fillieule, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, op. cit., p. 90.

⁷⁴² Hirschman, op. cit., p. 45.

dernier stade enfin de « points de retournements » (événements spécifiques déclencheurs, annonce faite aux autres, excuses, etc.) qui débouchent sur la sortie finale⁷⁴³.

La défection dépend en vérité de plusieurs facteurs et ses coûts diffèrent selon les personnes. Comme le soulignent M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule, « le coût psychique ou matériel de la défection, et donc sa probabilité, sont redevables de plusieurs facteurs parmi lesquels on mentionnera l'étendue des sacrifices consentis pour entrer dans le groupe (rites d'initiation, mises à l'épreuve, hiérarchisation et cloisonnement des collectifs), la socialisation plus ou moins forte au sein du groupe, qui se traduit notamment par le renforcement de l'attachement émotionnel, lequel varie en fonction du degré de renonciation aux relations sociales extérieures au groupe (réseaux familiaux et amicaux), les règles enfin qui président à la défection, quelquefois rendue impossible par la dépendance matérielle ou la menace d'être pourchassé comme traître. »⁷⁴⁴

Dans *psychologie sociale de l'exit*, B. Klandermans présente un modèle simplifié qui restitue, dans le temps, les mécanismes d'*exit*. Selon lui, il y a dans ce processus autant un déclin de l'engagement qu'une baisse des rétributions qui s'accompagnent de l'intention croissante de faire défection ; c'est alors qu'un événement critique majeur vienne convaincre la personne sortante de mettre à exécution sa décision d'*exit*⁷⁴⁵. Pour le raffinement conceptuel de ce modèle, on peut y ajouter la *voice* - qui est l'expression orale du mécontentement - mais aussi les éléments proposés par Fuchs-Ebaugh et par d'autres auteurs.

Faut-il insister alors sur les *types* de sortie et de sortants (isolé, individuel, collectif, départs volontaires/involontaires⁷⁴⁶, départs affinitaires, partants ordinaires, apostats et *defectors*⁷⁴⁷, exclusion, etc.) et en rester par conséquent au « catalogue » ou faut-il s'intéresser aux mécanismes sinon aux « processus conduisant au désengagement »⁷⁴⁸. Les deux approches sont, à vrai dire, complémentaires : restituer rétrospectivement les raisons qui poussent des

⁷⁴³ Pour plus de détails sur ces différents stades, Cf. Ebaugh-Fuchs (1988), *Becoming an Ex. The Process of Role Exit*, p. 84 ; et 120-147. Cité in Fillieule (2005), « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », p. 28-31.

⁷⁴⁴ Bennani-Chraïbi, Fillieule (2003), « Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore... », p. 123.

⁷⁴⁵ Klandermans, « Une psychologie sociale de l'exit », *op. cit.*

⁷⁴⁶ Les journalistes restés jusqu'à la fermeture du LJ correspondent, à leur tour, à des défections involontaires.

⁷⁴⁷ Les « partants ordinaires » invisibles sont de loin les plus nombreux; les *defectors* quittent de manière négociée ; les « apostats » deviendraient les ennemis professionnels de leur organisation. Sur cette typologie, cf. Fillieule, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 183.

⁷⁴⁸ Fillieule, 2005 et 2009.

journalistes à quitter LJ implique forcément que l'on s'intéresse aux représentations des acteurs, et l'on comprend, dès lors, que la question de pourquoi partir (raisons) ne peut faire l'économie des mécanismes d'exit et donc des questions de *quand*, *comment* (histoire) et *par quoi* adviennent le départ. De ce point de vue, O. Fillieule a raison de noter que le processus de désengagement « a toutes les chances de changer de nature selon *qui* le provoque, le *coût* de la défection, la *manière* dont il se déroule et donc ce que *deviennent* ceux qui sortent. »⁷⁴⁹

S'il est possible d'observer des convergences explicatives de défection dans les différents travaux cités, on peut présumer toutefois que l'ensemble des modèles théoriques d'abstraction, de description et d'explication d'*exit* n'épuisent pas l'infini des situations du réel. La totalité des histoires personnelles, des situations et des contextes de sortie dépassent les catégories explicatives qui les réduisent. L'intérêt consiste ici à tester la pertinence de ces modèles ainsi que leurs limites ; et de voir en quoi LJ et les vécus de ses acteurs permettent de les affiner.

Il s'agit donc d'une tentative de compréhension, par-delà le cas étudié, des mécanismes d'exit d'une part, qui donne à voir en même temps les conséquences de la défection du LJ. Ce faisant, on cherche d'autre part à tester une des hypothèses de recherche [H3] selon laquelle la disparition du LJ doit moins à des facteurs externes (pressions du Pouvoir) qu'à des facteurs internes. L'idée sous-jacente est que les départs successifs d'une organisation, la réduction et le non-renouvellement de ses effectifs peuvent informer sur son (dys)fonctionnement ainsi que sur sa gestion. À défaut d'éclairer sur les raisons de sa disparition, du moins ils peuvent renseigner sur les facteurs de son déclin et de baisse de la qualité de sa production⁷⁵⁰.

Dans un premier temps, on verra comment l'expulsion de quelques journalistes, au lendemain du décès du roi Hassan II en 1999, a pour visée, dans un contexte de crise interne, de maintenir l'ordre et la solidarité de l'équipe du LJ. Il s'agit ensuite de saisir de quelle façon l'épuisement professionnel et militant opère et comment l'*exclusion* de certaines formes d'amitié et de relations de sociabilité pousse certains à partir pour ne pas rester *l'autre* ; enfin ce sont ces mêmes relations de sociabilité transformées et développées qui conduisent des journalistes - possédant il est vrai des affinités familiales, intellectuelles et amicales avec les

⁷⁴⁹ Fillieule, « Temps biographique... », *op. cit.*, p. 19. [SPN]

⁷⁵⁰ Pour Hirschman, l'*exit* présuppose l'idée de déclin ; la version originale de son livre parle précisément des réponses apportées face au déclin. Hirschman (1970), *Exit, Voice and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations and States*.

dirigeants du LJ - à l'exit ; attachés à la qualité du LJ, ils cherchent, avant de faire défection, à faire entendre leur voix pour critiquer autant le fonctionnement que les orientations du LJ, et réclamer en vain le départ de certains qui nuisent à la notoriété de ce titre. Il s'agit de proposer, en dernière instance, quelques conclusions générales concernant l'étude de l'exit et ses limites.

A- Crise interne, départ et maintien de l'ordre

La particularité du groupe présenté ici tient à deux éléments : d'une part, au fait que les deux membres de l'équipe du LJ sont des copains d'études d'A. Jamai que ce dernier invite à rejoindre LJ ; d'autre part, au fait que leur départ survient dans le contexte particulier du décès du roi Hassan II. On évoquera successivement les trajectoires de F. et S. ainsi que le contexte de leur départ. Avant d'entrer au LJ, F. a différentes expériences à son actif professionnel : banquier, travail dans une entreprise de communication et d'événementiel. C'est en mars 1998 qu'il rencontre par hasard AJ, un « copain de promotion » à l'ISCAE, qui l'invite à rejoindre LJ récemment créé. F. y demeure d'avril 1998 à août 1999 ; il effectue alors ses premiers « pas » journalistiques dans ce journal, au secrétariat de rédaction puis il est amené à s'occuper des éditions spéciales, consacrées chaque mois à des thématiques spécifiques. L'anecdote relatée par le journaliste D. Ksikes sur le fait que LJ aurait été perçu paradoxalement comme un journal du Palais, à force de réaliser des couvertures sur le roi et la monarchie, le fait réagir⁷⁵¹. Il revient ici sur le contexte de son départ.

« Le jour de la mort de Hassan II, le 23 juillet 1999, nous étions à Marrakech pour une réunion annuelle du personnel. La couverture de cette semaine titrait « Basri et les islamistes ». On sait que le roi est mort, on ne va pas sortir un journal sur Basri ! Que va-t-on faire, le pays est en ébullition. On est resté comme ça pendant quatre jours et le mercredi matin, LJ est sorti avec un papier A4 agrafé où l'on dit que ce journal était déjà imprimé au moment de l'annonce de la mort du roi, et dans ce mot il n'y a même pas le mot condoléances⁷⁵². Une partie de la rédaction, dont moi, était choquée. Car quelque soit les reproches qu'on peut faire à Hassan II et à son système *wa dkourou amwatakoum bikhayr* [dites du bien de vos morts]. Il est mort, paix à son âme et on tourne la page ; le message était mauvais à mon sens ; il y avait des remous dans la rédaction. Trois ou quatre personnes ont quitté dont moi. J'ai eu un clash avec AJ, il

⁷⁵¹ Une étude menée par le Centre d'analyse et de recherche politique sur les dossiers et éditoriaux du *Journal et TelQuel* prouve que, quantitativement, le roi est le premier sujet abordé. La boutade citée par D. Ksikes est fort significative: « une étrangère, voyant quelqu'un tenant *Le Journal* entre ses mains, lui demande s'il s'agit d'un magazine du Palais. Le lecteur voulant s'informer davantage auprès d'elle sur cette curieuse impression a eu cette réponse : " À force de voir le roi en couverture, je me suis dit que ça servait son image" ». Ksikes, « Liberté fragile pour la presse écrite... », *op. cit.*

⁷⁵² Voir Annexes.

m'a dit : tu pars ! Je dirai qu'il faut de la mesure dans toute chose ; je suis quelqu'un de très respectueux des institutions, on peut les critiquer mais pas les insulter ; un parlement, c'est un parlement, la monarchie, le gouvernement, il y a un système qui est installé et dans chaque pays les institutions ça se respecte ; ce n'est pas parce que ça va mal qu'on va commencer à insulter. Moi je n'ai pas toléré, je suis parti à *La Vie économique*. »⁷⁵³

Si le directeur de publication ordonne à F. de quitter LJ, il a un traitement différent avec un autre journaliste ayant manifesté lui aussi sa grogne pendant cette crise. S. considère qu'il est « tombé » par hasard dans le journalisme. Son diplôme de commerce en poche, il passe sept années à la *Wafabank* avec AJ, son « copromotionnaire », qui lui propose de rejoindre LJ en décembre 1997, où S. va passer deux années environ, avant de le quitter en décembre 1999. Contrairement à son collègue licencié, c'est une mise à pied qu'il reçoit. Il revient sur les raisons de son départ ainsi que sur le « clash » avec AJ.

« C'est un mélange. Quand j'ai rejoint LJ, c'était une belle aventure qui finalement m'avait séduit, c'était un journal hebdo à forte dominante économique, un domaine que je connais très bien ; au bout d'un an, après l'arrivée de deux journalistes J. Berraoui et A. Lmrabet, LJ va prendre une tournure politique très forte. Tu vas me dire que c'est normal parce que, à l'époque on était plein dedans, l'alternance venait de commencer, Hassan II c'était la fin de règne... c'était très politique même si LJ se revendiquait comme économique, il était difficile pour lui de rester sur des Unes économiques pures et dures, et ça avait pris une tournure politique que moi à l'époque, je ne sentais pas le politique et c'était pas mon truc. Il y a ça, et au fil des mois une ambiance assez spéciale s'est installée au LJ. AJ est parti à Londres poursuivre ses études, et A. Amar [et] moi avions à gérer... ; moi la proximité, l'affinité et le *feeling* que j'avais avec AJ ne sont pas les mêmes que j'avais avec Ali. C'est une question de personnes, je n'étais plus à l'aise comme avant, et puis il y a eu la goutte qui a fait déborder le vase, une petite crise interne au niveau du LJ après le décès de Hassan II... il y a eu un tollé au niveau de la rédaction qui était un peu offusquée, c'est quand même le décès du roi, tu ne fais rien, tu attends une semaine et puis tu ne fais rien, tu sors une Une comme ça ! Il y a eu un tollé au niveau de la rédaction, là on se désolidarise, il y a eu une mutinerie. »

Q. : c'était qui ?

« C'était tout le monde, dans une rédaction l'un chauffe l'autre et donc il y a eu mutinerie, on n'accepte pas ça ; quelqu'un de la rédaction a alerté je pense A. Jamaï, Ali Lmrabet et Jamal Berraoui. AJ nous appelle pour nous dire demain réunion... j'en parle comme si c'était hier ! [silence, mon interlocuteur me semble pensif à cet instant] Donc il nous réunit tous pour nous dire qu'il proteste contre la réaction de la rédaction, et il dit que c'est une décision qu'il a prise lui et qu'il assume pleinement, c'est *mon* journal et ceux, celui qui n'est pas content n'a qu'à partir. Donc on s'est calmé puis juste après la réunion, il appelle F. pour lui dire... on m'a dit que c'était toi

⁷⁵³ Entretien avec F., juillet 2011.

qui avait un peu mené cette mutinerie, donc tu es licencié ; il m'appelle moi pour me dire, écoute tu avais un devoir en tant que membre le plus ancien de la rédaction de ne pas te solidariser avec cette mutinerie et tu devais prendre l'initiative pour lutter contre ça, pour calmer les gens, les remettre. Je lui ai dit je n'ai aucun titre, je suis journaliste, aucune autorité sur cette rédaction, pour leur dire oui ou non ; il me dit oui cela dit, F. on a décidé de le licencier, toi par contre on a statué sur ton cas. En fait, ils étaient partagés, me licencier ou me sanctionner. Finalement on a décidé qu'on va te garder mais tu vas être sanctionné pour ne pas avoir... j'ai dit Ok c'était une mise à pied à l'époque, donc j'ai dit c'est bon *meziane* [super], j'ai accusé le coup et me suis tu, puis au fil des mois, quelques mois plus tard, le journaliste A. Lmrabet ne s'entendait plus avec AJ et A. Amar. Et comme moi, j'en avais un peu ras-le-bol et encore sous le choc de la crise de juillet, il m'a proposé de partir et je suis parti avec lui. »⁷⁵⁴

Ces deux journalistes sont poussés à quitter LJ. Dans le premier cas (F.) la décision d'exclusion est manifeste ; dans le second (S.) c'est une sanction qui lui est donnée⁷⁵⁵. Comme on peut l'observer ailleurs, le désengagement résulte ici de « dispositifs disciplinaires »⁷⁵⁶. Dans ces deux trajectoires, on peut voir plusieurs facteurs s'imbriquer dans le temps pour aboutir à la défection. L'orientation politique prise par LJ, à l'inverse de ses débuts économiques, l'arrivée de nouvelles personnes, le départ d'autres (de AJ à l'étranger) constituent autant de facteurs explicatifs de frustration. Contrairement à l'ambiance « bon enfant » qui régnait au LJ, un journal fabriqué par une « bande de copains », S. évoque l'installation progressive d'une ambiance malsaine, par l'arrivée de certains journalistes, laquelle voit ainsi de petits clans se former; certains faisant les « mouchards », portant des coups bas à leurs collègues et se rapprochant des responsables afin de bénéficier de certains privilèges. Les doutes, sur le fait de rester dans LJ, s'installent et s'accompagnent d'une recherche d'appuis/soutiens à propos de la décision de partir ainsi que de recherche d'alternatives. Pour preuve, S. dit s'entendre avec le journaliste A. Lmrabet qui commence à avoir des désaccords avec les deux fondateurs. Quand ce dernier l'informe de son intention de fonder son propre journal et l'y invite, S. accepte. Ainsi lorsqu'on a développé des réseaux de sociabilité et d'amitié, la défection ne présente plus les mêmes risques (de chômage notamment) et n'est plus onéreuse pour autant⁷⁵⁷.

⁷⁵⁴ Entretien avec S., mars 2012.

⁷⁵⁵ Pour cette journaliste, S. représente un modèle car il est le plus ancien de l'équipe, d'où l'incompréhension qui règne à l'époque parmi les journalistes débutants comme elle. Entretien avec E., juin 2012.

⁷⁵⁶ Grojean (2013), « Comment gérer une crise politique interne ? Façonnage organisationnel du militantisme, maintien de l'engagement et trajectoires de défection », p. 68.

⁷⁵⁷ À sa sortie du LJ, ce journaliste commence une nouvelle aventure à *Demain*, magazine satirique fondé par A. Lmrabet, un autre journaliste sorti du LJ. Pendant huit mois, S. recrute du monde, gère la rédaction, l'organisation et le montage tandis que Lmrabet s'occupe de la partie financière. En août 2000, las par cette aventure, il décide d'arrêter en se jurant de ne plus remettre les pieds dans le journalisme. Il intègre alors une

Le traitement réservé par la direction du LJ à l'annonce du décès du roi Hassan II, au bout de quatre jours d'atermoiements, irrite enfin le groupe en question. Le temps passé dans la concertation (des heures), celui séparant la sortie du LJ en kiosque (samedi matin) et sa sortie exceptionnelle (mercredi) ; le fait de surcroît de ne pas respecter les usages en pareille circonstance (adresser des condoléances), apparaissent comme des manquements professionnels et éthiques inacceptables. Derrière le mécontentement formulé, deux logiques s'affrontent : logique de respect *contre* celle du non-respect des institutions et des hommes d'Etat. Du côté des dirigeants du LJ, ce qui apparait c'est la volonté de marquer l'autorité hiérarchique et de montrer autant aux journalistes sanctionnés qu'à leurs collègues que cette décision n'avait pas à être remise en cause. La détermination de maintenir l'ordre et la cohésion de l'équipe implique la décision de « punir » les personnes qui sortent du consensus établi. Cette « crise de juillet » opère, on vient de le voir, comme événement critique déclencheur de l'*exit*. Les trajectoires suivantes montrent par ailleurs que l'épuisement ressenti forme également un facteur non négligeable de défection.

B- *Exit* pour « épuisement professionnel et militant »

Dans un ensemble composé de journalistes arrivés au LJ à l'issue de formations diverses autres que le journalisme, N. constitue une exception. Diplômée du principal institut public de journalisme de Rabat, elle a toujours rêvé de faire du journalisme. Avant de rejoindre LJ, elle collabore avec un journal de parti mais le quitte très vite. « Grande amie » par ailleurs du directeur de publication du LJ et de son père, ces derniers la sollicitaient lorsqu'elle travaillait dans son ancien journal pour réaliser quelques papiers et finissent par lui demander « gentiment » d'intégrer l'équipe du LJ. Dans son travail, N. s'occupe avec deux autres journalistes de la rubrique « politique ». Elle demeure un peu plus d'une année au LJ, et évoque ici les tenants et aboutissants de son départ.

« J'ai quitté LJ pour des raisons professionnelles parce que je sentais mon épanouissement professionnel se limiter, j'étouffais. Pour moi, le journaliste n'est pas la personne en guerre contre tout le monde, le journaliste est là pour raconter ce qui se passe, pour rendre compte d'une réalité. Moi je fais mon métier avec beaucoup d'humilité, je suis juste un vecteur qui transmet à l'opinion publique, je ne suis pas

« grosse boîte » de la place qui lui propose un poste dans la direction de la Communication et les relations-presse ; S. et F., les deux amis sortis du LJ restent en contact. En raison d'opportunités à *La Vie économique*, F. qui y est déjà invite son ancien collègue à le rejoindre.

l'événement⁷⁵⁸. J'avais l'impression d'évoluer dans une secte. AJ était le gourou et nous devons être les adeptes et être toujours d'accord...Je veux dire, comme journaliste mon carnet d'adresses s'est rétréci comme peau de chagrin quand je travaillais au LJ, parce qu'il y avait les ennemis avec lesquels il ne fallait pas parler, parce que LJ avait décidé qui était crédible dans le champ politique, dans les sphères du pouvoir et qui ne l'était pas. Toute cette ambiguïté était finalement difficile à vivre...nous étions par moment vraiment aveuglés. C'était pas toujours un travail d'équipe, la rédaction n'en était pas vraiment une, il y avait des sujets qui se traitaient derrière le rideau de manière clandestine et ça d'abord ça m'a beaucoup gêné sur un plan professionnel ; il y a une autre ambiguïté qui m'a gênée, c'était la question du journalisme et de l'appartenance partisane : faire le journalisme est une chose, militer en est une autre. C'était une expérience exaltante mais, en même temps, c'était une expérience très douloureuse. Il y avait les bons et les méchants ... c'est cette inadéquation à laquelle je ne me suis jamais arrivée à m'adapter en tant que journaliste. »

Elle poursuit dans la même veine :

« Cette schizophrénie m'a un peu gênée...ce sont des choses dont je n'ai jamais parlé depuis que j'ai quitté...et en plus le fait de quitter les gens du LJ, AJ et AA, font de toi une inimitié alors que non, nos chemins se sont croisés, se sont séparés sans pour autant qu'on devienne des ennemis. Et ça toujours été ça LJ, toujours cette méthode de fonctionner quasi fusionnelle des journalistes qui doivent penser la même chose que le top management, un truc politisé à fond. Moi on m'a appris que le journalisme, c'était d'aller à la rencontre et d'écouter du plus grand nombre, de confronter les différents sons de cloche, de donner la parole à ceux qui sont pour, à ceux qui sont contre et c'est comme ça qu'on arrive à tendre vers l'objectivité et non l'Objectivité. J'avais l'impression qu'il ne fallait monter que des dossiers à charge. Est-ce qu'on est crédible quand on ne monte que des dossiers à charge. On est crédible quand on dit la vérité. Il y a autre chose qui m'a gênée. Quand tu fais sept couvertures de suite contre Youssoufi ou contre le roi Mohammed VI, ça a un nom : l'acharnement, c'est pas du journalisme, c'est une obsession, tu te dis il y a un problème pathologique alors qu'il y a des millions de sujets qui intéressent les Marocains...C'est un peu ça qui m'a un peu gênée pendant cette année passée au LJ et, cerise sur le gâteau, c'était l'interdiction [de décembre 2000], l'obstination et la grève de la faim de AJ, et ensuite et ça on a eu tout un débat à l'intérieur du LJ, sur le numéro à faire paraître après l'interdiction et qui s'est appelé « Les 40 jours qui ont ébranlé le Maroc »⁷⁵⁹. Là encore, c'était un ego hypertrophié des fondateurs... LJ n'a pas fermé pour des raisons politiques mais pour des raisons économiques. Il s'est déclaré en faillite pour des raisons économiques mais pas à cause de harcèlement et ça moi j'en suis profondément convaincu (rires). »⁷⁶⁰

Ce qui transcende le propos de N. est l'existence au moins de deux logiques de représentation de journalisme qui se mettent en concurrence : celle d'une part qui le considère

⁷⁵⁸ Commentant des textes du sociologue R. Park, Edwy Plenel estime que « le journaliste est un passeur plutôt qu'un créateur », cité in Plenel (2008), « Actualité de Park » in Park, *Le journaliste et le sociologue, op. cit.*, p. 7.

⁷⁵⁹ LJ hebdomadaire, n° 1 (vol. 2), 20 au 26 janvier 2001. Voir Annexes.

⁷⁶⁰ Entretien avec N., mars 2012.

comme militantisme ne pouvant être que subjectif et critique; d'autre part, celle qui y voit comme elle, un métier avec des règles professionnelles à respecter et qui nécessite, pour ce faire, de confronter les différents points de vue d'acteurs et de tendre plus ou moins vers l'objectivité. Son exaspération découle surtout de constats d'ordre professionnel : le travail qu'on lui demande de faire et surtout la manière de le faire s'opposent avec ce qu'elle a apprise en école de journalisme et lors de ses précédents vécus professionnels : voir le plus de monde possible, confronter les points de vue, les sujets devant faire l'objet de consensus *dans* les réunions de rédaction, etc. Le mimétisme est, pour N., quelque chose d'insupportable, dans le sens où toute l'équipe du LJ devait penser la même chose que la direction. Et pour une journaliste comme elle qui pense à son avenir professionnel, le sentiment de stagnation se fait sentir. Les sentiments vécus d'inadéquation et d'amertume qu'elle formule renvoient à ceux de « décalage » et de « déception » rencontrés ailleurs⁷⁶¹. Au bout d'une année de travail au LJ, cette journaliste exprime ainsi un sentiment de malaise à propos de la ligne éditoriale, et ce que LJ est devenu, au regard surtout de l'acharnement du directeur de publication. On verra que l'idée exprimée d'évoluer dans une espèce de secte, d'autres journalistes l'expriment par d'autres termes.

C- Partir pour ne pas rester *l'autre*

Une autre trajectoire atypique est celle de K. qui, dans l'incapacité de faire une école de cinéma en France, ce qui l'a toujours passionné, se dirige vers la médecine puis bifurque vers le journalisme. Jeune étudiant à la faculté de médecine de Casablanca, il partage ses journées entre l'hôpital et les rédactions. Le journalisme est, pour lui, une façon de vivre sa passion pour le cinéma. Il passe quelques années dans un journal de parti, dans un hebdomadaire puis à *TelQuel*, le magazine concurrent du LJ, avant d'y entrer en 2002. Il dit appartenir, comme ses deux « amis » fondateurs, à la même génération : ils ont 42 à 46 ans (en 2012) et ils sont passés par les mêmes journaux. K. aimait bien la ligne du LJ et il avait surtout le souci « d'être là où ça se passe ». C'est AJ qui l'invite à rejoindre l'équipe. Le rédacteur en chef à l'époque étant sur le départ, on propose à K. ce poste dans ce qui était « le principal journal marocain en français ». C'est dans un contexte « dur » marqué par de fortes

⁷⁶¹ Toutes proportions gardées, c'est ainsi des militants de gauche de la fin des années 1970 en Turquie, victimes de la répression et de l'expérience carcérale. Le décalage qu'ils ressentent à leur sortie de prison provient du fait qu'ils voient la Turquie et le monde changer ainsi qu'un nouvel ordre de valeurs (individualisme, américanisme, consumérisme) s'installer. Leur déception découle du sentiment de « trahison » de leurs anciens camarades et de leur entourage. Uysal (2013), « Comme des pépins de grenade dispersés. Répression et devenir des militants de Devrimci-Yol en Turquie », p. 109-128.

pressions sur les libertés publiques qu'il entre au LJ pour y rester 14 mois environ⁷⁶². Arrivé lors d'une rentrée, il était « déjà » sur le départ la rentrée suivante. Il évoque ses rapports avec ses supérieurs hiérarchiques comme ceux avec ses collègues.

« Les journalistes qui sont ici [à *Telquel*] c'est moi qui les ai pris. Au LJ non, j'étais une greffe ; et historiquement tu vas voir que la plupart des greffes n'ont pas marché. Tu as par exemple le cas de N. qui était à l'époque très bien, elle avait de la côte, elle n'a pas tenu plus de trois mois. Ils ont pris d'autres qui ont fait des passages. Moi je n'ai pas été parachuté, j'ai été sur ce poste clé même si les directeurs étaient mes amis mais *je suis resté toujours l'autre* un peu. LJ vivait toujours, c'est ce qu'on me disait de l'extérieur, en vase clos : les gens du LJ sortaient entre eux, ils fréquentaient peu de gens à l'extérieur, c'était presque une clique, que j'ai intégrée mais suis resté l'autre. Il y avait également deux autres problèmes beaucoup plus sérieux. Sur le plan du fonctionnement, il y avait moi, AA à mon époque et AJ. Je cherchais à trouver une place entre les deux personnages, y avait trop de têtes et chacun avait ses amis à lui. Troisième vrai problème, c'est que les conditions de travail étaient très dures ; c'est là que j'ai senti que j'allais partir. On était au début dans un siège où il y a la Bourse maintenant, c'était sympa, il y avait deux plateaux mieux que ceux que nous avons ici [à *Telquel*]. Après une année, après la saisie [du LJ], il y avait trop de problèmes, des ardoises avec le fisc, les pressions de l'Etat alors que LJ cartonnait dans les kiosques, bien devant *Telquel*, mais très peu d'argent. Par exemple, moi j'avais le meilleur salaire, moi et d'autres (15 000 dirhams, soit 1400 euros) c'est pas génial, ça a beaucoup changé, ça a monté, mais avant de partir au LJ, quand j'étais à *Telquel* j'avais plus que ça. Mais 15 000 dirhams sans papiers, sans sécurité [sociale], donc tu ne pouvais pas prendre un crédit [bancaire]. Après on était obligé d'aller dans un petit appartement de Fadel Iraki. Alors que j'avais un grand bureau, je me retrouve dans un petit truc au milieu de gens en face des toilettes, et si quelqu'un m'appelle, il faut que je sorte pour que je puisse parler à l'aise, sinon tout le monde peut entendre ce que je dis. Les conditions de travail devenaient de plus en plus difficiles et pour moi, il devenait de plus en plus compliqué de faire du bon travail. C'est comme ça que j'ai quitté. »⁷⁶³

Les raisons de sortie s'enchevêtrent dans la trajectoire de ce journaliste. S'il se sent « marginal », s'il ne réussit pas son « intégration », s'il n'arrive pas à se greffer à l'équipe, plus exactement à cette clique laquelle comprend outre les deux principaux fondateurs d'autres journalistes qui leur sont liés par des relations familiales, d'amitiés et d'affinités intellectuelles, il faut trouver l'explication dans le fait que les personnes du *dedans* disposent

⁷⁶² Le 16 mai 2003, des attentats-suicides sont perpétrés dans des endroits stratégiques de Casablanca par des jeunes issus de quartiers paupérisés. Le pays connaît alors un « tour de vis » sécuritaire par l'adoption notamment d'une loi contre le terrorisme.

⁷⁶³ Entretien avec K., février 2012. Il est le directeur de publication de ce magazine depuis 2004.

aussi de capacités d'exclusion vis-à-vis de personnes perçues comme venant du *dehors*⁷⁶⁴. C'est ce que laisse entendre un des journalistes de ce « noyau dur ».

« La périphérie, non pas en termes de hiérarchie, a eu du mal à se greffer. K. a passé six mois en tant que rédacteur en chef puis il est reparti. Peut-être qu'on n'était pas systématiquement disciplinés. Une partie du succès du LJ est due au fait qu'on était insolents et indisciplinés, au sens noble du terme. Les rédacteurs en chef, on en a consommé un paquet. À un rédacteur en chef, je dis : moi je ne vis que pour ça [pour LJ], alors que c'est un métier pour toi. Au moment où AJ et AA étaient partis étudier à l'étranger, on n'avait pas de rédacteurs en chef, et LJ continuait à vendre 14000 exemplaires. Maintenant qu'on te dit voilà ton boss, on se dit quelle légitimité il a pour être mon boss. Et puis chacun était à la pointe de ce qu'il faisait. Moi et F. étions à la pointe de ce qui se faisait en économie et finance. M. l'était en politique. Et c'était très difficile de trouver quelqu'un avec une emprise transversale sur tout le monde. K. pouvait être fort en culture et en politique, mais en finance ou en économie, c'était du chinois pour lui. Il lui fallait trente ans de bagage pour tout maîtriser, pour avoir une autorité professionnelle sur nous. »⁷⁶⁵

Le vécu de K. rappelle les conclusions de Kanter : « lorsque des groupes sont sous-représentés dans une organisation, ils subissent des tensions et sont généralement *exclus* des réseaux amicaux informels créés dans l'action. »⁷⁶⁶ De plus, dans la mesure où les frontières de compétences ne sont pas définies entre les dirigeants du LJ, ce rédacteur en chef n'arrive pas à se situer dans ces conflits de rôles. L'idée enfin de quitter LJ suggère de vouloir changer de cadre et de conditions de travail car ceux-ci deviennent insupportables, et les rétributions (le salaire notamment) insatisfaisantes. Les difficultés financières cumulées du LJ le conduisent à changer de siège social ; l'étroitesse du nouvel espace de travail et les conséquences professionnelles qui en découlent forment ici l'événement déclencheur d'*exit*. On verra maintenant que l'expression du mécontentement, concernant le fonctionnement du LJ, c'est parmi les anciens et les *proches* qu'elle est la plus forte.

D- Prendre la parole avant de partir

Les trajectoires des deux journalistes décrites initialement rappellent le fait qu'ils ont mené ensemble leurs études avec AJ ; celles qui suivent concernent elles deux journalistes

⁷⁶⁴ Pendant plusieurs périodes de l'existence du LJ (périodes d'absence des directeurs), on y applique ce qu'on appelle « une rédaction en chef tournante » en ce sens que cinq journalistes, parmi les plus anciens, se relaient toutes les semaines pour assurer le poste vacant de rédacteur en chef.

⁷⁶⁵ Entretien avec M., février 2011.

⁷⁶⁶ Voir Fillieule, « Désengagement », *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 187.

ayant des rapports familiaux et d'amitié avec les deux fondateurs du LJ : A. Amar et A. Jamaï. L'étude nous a permis de voir que plusieurs journalistes passés par LJ osent le comparer à une famille. C'est le cas ici de M. qui dit appartenir au « clan ». Il est en effet le frère du directeur de publication et, on le verra, l'ami d'enfance de R., journaliste politique. Après des études financières, il acquiert une expérience d'une année dans le secteur financier ; Issu d'une famille de journalistes⁷⁶⁷, la reproduction sociale M. n'en voulait pas *a priori* mais, voulant vivre une nouvelle expérience, il prend des risques et finit par intégrer LJ en 2002. M. commence par la rédaction de « papiers » dans les pages Finance et progressivement, il « émigre » des papiers techniques financiers à l'économie, au social et à la politique. Il restitue ici les tenants et aboutissants de sa défection.

« Le sujet qui a causé mon départ. J'ai proposé une lecture institutionnelle à partir de la loi de finances. C'est-à-dire plutôt que de dire que le roi accapare tous les pouvoirs, le gouvernement ne fait rien, blabla blabla, pourquoi ne pas voir à partir d'une analyse de la loi de finances que le budget de l'Etat va naturellement aux centres de décision les plus névralgiques. C'est un travail de fourmi que j'ai proposé de faire. Et j'ai tenu à ce que le traitement soit froid, lucide et il l'a été. Mais qu'on n'essaie pas de survendre ! C'est un terme technique, c'est-à-dire du packaging : le titre, la couverture donnent au lecteur l'envie de lire. Ce n'est pas un crime en soi. Sauf que dans des sujets aussi délicats, il n'y a pas de vérité. J'ai commencé à écrire mon papier et Amar m'appelle pour [me faire] voir la Une. Ce qui en ressort est un acte démocratique puisqu'il est le rédacteur en chef. Et je n'ai jamais eu aucun privilège étant le frère de AJ, bien au contraire. Puisque j'écris la partie principale, il me consulte pour valider, la Une que je regarde, il y a le roi dans une Ferrari : *Marocains, où va votre argent ?* Je lui dis qu'on n'est pas dans le sujet ; c'est pas très clair et c'est *people*, c'est pas sérieux et ça diminue un peu le degré de notre travail. Ali me répond : il faut que je vende quand même. On ne peut pas faire un truc froid, on n'est pas *Le Monde diplomatique*, c'est un magazine. Je réponds, oui mais sur ça vaut mieux rester froid quitte à ne pas vendre très bien. Oui mais, me dit-il, nous il faut qu'on paie vos salaires. Ma réponse : on va vendre combien 2000 ou 3000 exemplaires, ça représente deux mois de salaire pour moi, tu m'enlèves deux mois de salaire. Et on laisse les trucs comme convenu ...Mais ça c'est venu avec un cumul, on était tous partants. Je me suis énervé, je lui dis ça sera sans moi et je suis parti. Car j'estimais vraiment qu'on avait une histoire, au sens américain, à raconter aux Marocains, des explications à leur donner, à rationaliser le discours sur qui a le pouvoir et qui ne l'a pas. Je me suis cassé. C'est une histoire finie. Mais la gouvernance du roi, aux présentations de l'ONA, ça me faisais « chier » car je connais les chiffres aussi bien que le Président. On tournait en rond. Je suis revenu [au LJ] en tant que *freelance*, pour un moment. C'est une chance, mais LJ c'était un édito de 62 pages... Moi et F. étions des financiers, Ali était banquier, Aboubakr a dirigé une banque d'affaires ; il y avait donc

⁷⁶⁷ Son père, son oncle maternel et son frère sont journalistes.

autant de financiers que de banquiers ; c'est paradoxal pour un journal qui a coulé en partie à cause de sa mauvaise gestion. »⁷⁶⁸

M. n'est pas la seule personne du « clan » à quitter LJ puisque d'autres journalistes du clan ainsi que son ami d'enfance R. le feront juste après. Du fait de cette relation d'amitié, R. connaît AJ depuis très longtemps, et c'est encore ce dernier qui l'invite à les rejoindre. R. est resté au total sept ans au LJ de 2000 à 2007, et c'est « par choix » qu'il se dirige vers la rédaction d'articles politiques. Il revient ici sur la ligne éditoriale et le contexte de son départ de cet organe.

« À la fin on commençait à se disputer à cause de la ligne éditoriale. Il y a eu un décalage depuis le départ de AA et AJ à l'étranger. Pendant leur absence, on se mettait toujours d'accord. Il y a eu un clash et j'ai déposé ma démission, ils l'ont refusée... A propos de l'affaire de l'assassinat de l'opposant politique Mehdi Ben Barka, nous ne sommes pas mis d'accord sur le traitement. Pour Amar, il fallait écrire sur la fortune du Général Hosni Benslimane [soupçonné d'en savoir plus sur cet assassinat]. Mais pour moi, ce n'était pas le sujet. C'est un autre sujet. Il voulait faire un dossier sur le Général en question. Pour nous, c'est Mehdi Ben Barka notre sujet. On boucle moi et Y. [M.] m'appelle et m'informe que Ali veut qu'on ajoute des choses. Qu'il ajoute des choses ! J'ai dit à M., je ne signe pas. Y. a fait de même. Et ils se sont fâchés. On est passé à une étape « je ne suis pas d'accord avec toi, on ne signe pas ensemble ». Le problème était uniquement avec Amar. Moi et Y. avons dit à AJ, si tu veux qu'on reste, il faut que Ali parte. À un certain moment, on s'est dit nous ne travaillons ni pour X ni pour Y [hauts responsables politiques]. Sur ce général, pourquoi me dire Tazmamart⁷⁶⁹, *nssibou* [son gendre] c'est P. [dirigeant d'un parti politique]. À un certain moment, on avait des soupçons pour qui roulait ce type. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai démissionné. M. a démissionné. Il a fait un dossier sur la loi de finances. Amar lui a dit qu'il faut faire un truc sur le roi, la gouvernance. Ce n'est pas le sujet ! AJ avait un problème profond avec H. [un homme d'Etat]. Mais c'est quelqu'un d'une honnêteté exceptionnelle, carré. Il s'est radicalisé pour X raisons. Mais je ne doute point de son honnêteté, pas AA. On a travaillé, avec eux, comme *freelance*. Ils ont voulu faire un dossier sur S. [richissime promoteur immobilier] j'ai claqué la porte en demandant à AA s'il a pris de l'argent chez S. ! »⁷⁷⁰

Dans les processus de désengagement de ces deux journalistes, on constate que la saturation, exprimée notamment par M., renvoie à l'état de stagnation ainsi qu'à la lassitude de traiter avec récurrence les mêmes sujets. Plusieurs logiques semblent ainsi s'affronter :

⁷⁶⁸ Entretien avec M., février 2011. Il codirige à l'époque avec R. (ancien collègue au LJ) une entreprise de production de contenu.

⁷⁶⁹ De triste mémoire, c'est le nom donné au bagnon situé au sud du Maroc dans lequel des centaines d'opposants politiques et militaires sont incarcérés dans les années 1970 dans des conditions inhumaines. Cf. le témoignage d'un ancien détenu qui a passé 18 années dans cette prison. Voir Marzouki (2000), *Tazmamart. Cellule 10*.

⁷⁷⁰ Entretien avec M., février 2011.

journalisme militant « chaud » *versus* journalisme professionnel « froid » ; une logique de quantité (vendre le plus et donc de rentabilité commerciale) contre une logique d'un travail de qualité. La « Une » est ainsi travaillée par plusieurs impératifs : elle est un lieu de luttes internes entre rédacteurs ; elle doit déclencher l'acte d'achat et elle constitue enfin une prérogative des responsables (directeur de publication, rédacteur en chef, etc.) au sommet de la hiérarchie⁷⁷¹. Par ailleurs, des attitudes d'apathie apparaissent dans ce qui précède⁷⁷². La coopération devient altérée, la participation inactive et on ne prend plus d'initiative. En raison d'un « cumul » de facteurs, l'intention de faire défection se fait sentir et nécessite l'appui/soutien d'autres personnes qui ont plus ou moins cette intention. L'*exit* a surtout « besoin »⁷⁷³ d'un événement déclencheur. Dans les deux cas, il y a un malentendu d'ordre *professionnel* avec un des deux directeurs, et indirectement avec l'autre, sur le traitement plus ou moins distancié à réserver aux dossiers réalisés par ces journalistes. Il se double d'un malentendu d'ordre *moral* qui découle de soupçons sur son intégrité morale. À vrai dire, cette dimension morale au LJ passe avant tout et constitue une « ligne rouge » à ne pas franchir en ce sens que les soupçons de corruption sont impardonnables⁷⁷⁴.

Ainsi c'est l'expression du mécontentement qui caractérise ce groupe de journalistes. Derrière la menace de défection exposée « si tu ne le renvoie pas, on part », il subsiste un objectif de redressement visant à contrer le déclin du LJ. De ce point de vue, on rejoint les conclusions de Hirschman pour qui la prise de parole est certes une « opération critique » mais qui peut toutefois avoir des visées constructives positives : améliorer la situation et corriger les choses⁷⁷⁵. Cette menace n'a d'efficacité que parce que la parole de ces journalistes « compte » ; les personnes sur le départ savent, en effet, que leur défection sera onéreuse pour les dirigeants, ne serait-ce que parce qu'il est difficile de faire remplacer des profils aussi expérimentés.

Si les deux journalistes osent réclamer le départ d'un actionnaire de ce journal, c'est que les affinités qu'ils ont avec l'autre dirigeant sont assez fortes. S'ils l'interpellent de manière frontale sur ses liens douteux avec un grand patron de l'immobilier qui aurait la

⁷⁷¹ Legavre, « Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », *op. cit.*, p. 117-142.

⁷⁷² Voir Bajoit (1988) « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement ».

⁷⁷³ Pour des personnes ayant l'intention de partir, l'idée est que l'événement déclencheur peut devenir le prétexte, l'occasion (in)espérée justifiant et légitimant l'acte de défection.

⁷⁷⁴ Ce qui, sur un ton humoristique, donne lieu à ce type d'avertissement entre journalistes-amis : « gare à toi, si un jour on vient m'apprendre que t'as touché des pots de vin ! ». Entretien avec V., mai 2013.

⁷⁷⁵ Hirschman, *op. cit.*, p. 24.

réputation de « corrupteur », s'ils « tiennent tête » aux deux dirigeants, c'est qu'ils disposent d'assez de « poids » dans la hiérarchie sociale du LJ, de proximité ainsi que de ressources professionnelles et intellectuelles qui leur permettent de les affronter au sein des réunions hebdomadaires de rédaction.

« Les réunions de rédaction, c'était des batailles rangées. C'était hallucinant, ça commençait à 10h du matin jusqu'à 17h. Sept heures de débat non stop, ça commence gentiment et ça se termine méchamment. Il n'y a pas beaucoup d'espaces où tu peux parler aussi librement, un espace où quatre journalistes peuvent se mettre ensemble pour faire changer d'avis le patron et le pilonner. Chaque réunion de rédaction, c'était dix ans d'expérience pour les autres journalistes. Les débutants et les stagiaires étaient complètement largués. C'était dur pour eux. Mais c'était une équipe tellement soudée, tellement compétente dans ce qu'elle faisait. »⁷⁷⁶

Les témoignages recueillis correspondent, par ailleurs, à la défection qui est précédée de prise de parole dans le sens où l'on exprime de façon plus ou moins forte le fait qu'on n'est pas d'accord avec des personnes et certaines orientations du LJ. Suivant A. Hirschman, la *voice* exige non seulement qu'il y ait « une base solide sur laquelle fonder la critique » mais d'avoir aussi « des instruments d'analyse compatibles et que l'on parle une langue assez proche pour trouver un accord. »⁷⁷⁷ Contrairement à la *voice* verticale, la *voice* horizontale provient d'amis proches ou/et de membres de famille⁷⁷⁸. On a pu montrer ici que la critique la plus acerbe émane de journalistes proches des deux fondateurs avec lesquels ils partagent plus ou moins des liens : son frère ainsi que leurs amis. Las de soumettre leurs doléances sans voir pour autant leurs requêtes satisfaites ni poindre d'améliorations, un calcul rétrospectif est fait sur l'intérêt, le coût et l'efficacité de la prise de parole⁷⁷⁹ avant de se diriger enfin vers la sortie.

La « vertu » épistémologique du questionnement sur *l'exit* est de relativiser l'engouement rapporté par différents acteurs de cette expérience comme de leur engagement. Ainsi, au bout de quelques années passées au LJ, des journalistes expriment l'envie de le quitter. Ceci dépend de plusieurs facteurs qui renvoient en somme à la trajectoire des

⁷⁷⁶ Entretien avec M., février 2011.

⁷⁷⁷ Voir avec intérêt Hirschman, Cardon, Heurtin, Lemieux (1995), « Vertus et limites de la prise de parole en public. Entretien avec Albert Hirschman », *op. cit.*

⁷⁷⁸ Ainsi du régime autoritaire en Argentine décrit par G. O'Donnell, cité in Hirschman *et al.*, *op. cit.*

⁷⁷⁹ Hirschman (2010), *op. cit.*, p. 74.

personnes sortantes dans et par-delà LJ: formation, personnalité, représentations du métier, conditions de travail, positions et relations entretenues dans l'organisation, opportunités externes, etc. Les journalistes quittent d'ordinaire LJ de leur gré, mais il y a eu aussi ceux qui ont été poussés à le quitter dans un contexte de crise interne dans lequel le contrôle et le maintien de l'ordre au LJ sont importants. La « multiplicité des formes d'exit »⁷⁸⁰ suggère qu'il peut exister autant de types de sortie que d'individus sortants.

L'exit se passe dans une *ambiance* composée d'éléments interdépendants. L'ambiance malsaine succède à l'ambiance « bon enfant » de départ. Et à la différence du moment d'entrée lequel constitue schématiquement celui où les logiques des entrants au LJ et de ceux qui les recrutent coïncident à *peu près* ; ces logiques commencent à s'éloigner les unes des autres progressivement dans le temps dans les moments précédant la sortie. Les logiques en confrontation renvoient à des façons différentes de représentation du LJ et du journalisme ainsi que de conceptions différenciées du travail lui-même.

Les mécanismes d'exit se présentent plus ou moins ainsi : à l'espoir et à l'euphorie de l'entrée succède la déception⁷⁸¹ à l'approche de la sortie. On assiste à un déclin d'engagement, autrement dit une certaine distanciation, et à une baisse de rétributions matérielles et/ou symboliques. Le doute s'installe et l'intention de partir augmente ; on est à la recherche de soutiens et d'alternatives. En fonction de la personnalité du sortant et de sa position dans la hiérarchie sociale de l'organisation, il est possible de faire une sortie silencieuse sinon d'exprimer son désaccord et son mécontentement de manière plus ou moins audible ; avec l'intention sous-jacente de redresser la situation et/ou le déclin de l'organisation. La non-réponse des supérieurs hiérarchiques aux doléances, à ce que l'on considère être les *causes* du mécontentement entraîne à terme l'apathie. La sortie devenant imminente, un événement critique déclenche *enfin*⁷⁸² l'acte final de départ. B. Klandermans note, à juste titre, la multiplicité des formes que peuvent prendre les événements critiques qui fonctionnent souvent comme les dernières gouttes qui font déborder le vase⁷⁸³.

⁷⁸⁰ Bennani-Chraïbi, Fillieule, « Exit, voice... » *op. cit.*, p. 71.

⁷⁸¹ Hirschman, *Exit, voice...*, *op. cit.* ; Grawitz, « Psychologie et politique », *op. cit.*, p. 118. Les apports de ces deux auteurs peuvent donner lieu au cycle circulaire : Ras-le-bol/Espoir/Déception.

⁷⁸² La fin de « l'histoire » peut signifier un soulagement vu l'aspect « libérateur » de la sortie.

⁷⁸³ Klandermans, *op. cit.*, p. 100.

Il n'est pas sans intérêt de transposer ici le modèle engagement/distanciation proposé par N. Elias au questionnaire sur l'*exit*⁷⁸⁴. Ainsi, à la différence du groupe des « restants » qui demeure plus engagé et attaché affectivement au LJ, les « sortants » eux développent un esprit et des arguments critiques, prennent du recul concernant leur expérience, ce qu'ils font au LJ ainsi que sur les actions des autres. Ce retrait et cette réflexivité correspondent à une démarche de distanciation ; tant il est vrai que prendre ses distances, c'est s'éloigner tant *physiquement* (de l'espace de travail et d'action) qu'intellectuellement. Ce désengagement/distanciation a pour conséquence un « délitement du groupe, des sociabilités et des liens affectifs »⁷⁸⁵ qui, se déroulant sur un continuum, peut aller jusqu'au sentiment d'« épuisement militant »⁷⁸⁶ total, de *burn out*.

Les moments de doute amènent les journalistes sur le départ à chercher des alternatives. S'ils veulent que leur défection du LJ ne soit pas coûteuse, du moins professionnellement, il devient nécessaire de trouver de meilleures opportunités de travail. Les réseaux de sociabilité construits à l'intérieur et à l'extérieur du journal, de même que la *reconversion* des compétences/rerelations acquises servent à décrocher des postes plus attrayants. Par ailleurs, l'opération de défection n'est pas toujours affaire de déception et de frustration, contrairement à l'idée courante. Quitter une organisation peut avoir des raisons plus simples qui incitent les acteurs, d'un point de vue professionnel, à vouloir « passer à autre chose » au bout d'un certain temps⁷⁸⁷.

La prise de conscience traduite en une prise de parole sur les dérives éditoriales et professionnelles du LJ peut difficilement s'exercer sans confrontation avec ses responsables. Si seuls quelques journalistes se permettent de critiquer le fonctionnement du LJ, et de donner leurs avis sur les orientations de ses dirigeants, c'est en raison à la fois de leur légitimité militante, leur proximité avec le « noyau dur », leur compétence respective (financière, politique, sociétale), leur ancienneté dans LJ, leur intégrité morale, etc. En somme « autant d'éléments déterminants de la capacité à résister et éventuellement à redéfinir les visions du

⁷⁸⁴ Elias (1993), *Engagement et distanciation*.

⁷⁸⁵ Sommier (2009), « Engagement et distanciation à Sauvons la recherche (SLR). Une sociologue des mouvements sociaux dans l'action », p. 149

⁷⁸⁶ *Idem.*, p. 137-151.

⁷⁸⁷ C'est le cas de H., qui a occupé notamment le poste de rédactrice en chef du LJ. Elle explique ainsi qu'elle travaille depuis des années suivant des cycles professionnels de quatre ans, à l'issue desquels elle est contrainte de « passer à autre chose ». Après un passage dans la communication institutionnelle et par la chaîne de télévision 2M, elle s'apprête, au moment de l'interview, à entamer une thèse de science politique à l'IEP d'Aix-en-Provence et exprime l'envie d'y passer quatre années seulement. Entretien avec H., mars 2013.

monde imposées par l'organisation. »⁷⁸⁸ La question éthique, soulignée par les acteurs, soulève les contradictions entre le discours et la pratique, entre le message affirmé à l'extérieur du LJ (plus de justice) et ce que l'on vit à l'intérieur comme injustices (retard de paiement de salaire, absence de sécurité sociale).

Comme B. Klandermans l'évoque au sujet des raisons de la défection syndicale aux Pays-Bas, le manque ou la mauvaise *qualité de contact* peut conduire des individus, encore hésitants, à devenir convaincus de leur sortie⁷⁸⁹. Plus qu'une question de quantité, l'*exit* renvoie plus fondamentalement à des éléments de qualité. La mauvaise gestion du LJ forme une des causes majeures de défection et, pour de nombreux acteurs interrogés, a « joué » dans la baisse de la qualité du produit (ici LJ) ainsi qu'à son déclin et à sa disparition à terme.

Outre l'idée de déclin, la prise de parole et l'*exit* ont à voir donc avec ce que l'on peut appeler une critique distanciée. Avec ce que la notion de distanciation suggère comme recul et réflexivité⁷⁹⁰, l'observation permet d'attester que ceux-là le sont *a posteriori* pendant les interviews, avec la distance acquise par mes interlocuteurs plusieurs années après leur sortie du LJ. Mais on peut simplement considérer la défection en soi comme acte de distanciation spatial, temporel et affectif. Autrement dit, on quitte certes un lieu d'action mais aussi, à un temps donné, des personnes et une ambiance. Et de ce point de vue, la distanciation-défection forme un moment de rupture dans le temps présent⁷⁹¹.

En résumé, la thèse défendue à propos des sortants du LJ consiste à soulever l'idée d'un environnement interne lequel, en devenant malsain, pousse les journalistes à le quitter⁷⁹². Contrairement à la rhétorique qui présente LJ comme « victime » du Pouvoir (ce qui est en partie vrai), on a pu démontrer que ce sont des raisons internes au fonctionnement du LJ et aux orientations de ses dirigeants qui poussent ses membres à la défection. Et c'est moins des raisons politiques qu'économiques qui entraînent sa disparition.

⁷⁸⁸ Fillieule, « Carrière militante », *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 92.

⁷⁸⁹ Klandermans, *op. cit.*, p. 102.

⁷⁹⁰ Elias, *op. cit.*

⁷⁹¹ Pour N. Elias, « les concepts d' « engagement » et de « distanciation [...] ne se rapportent pas à deux groupes séparés de phénomènes psychiques. ». Selon lui, « entre ces deux pôles [engagement et distanciation] s'étend un continuum, et c'est lui qui constitue le véritable problème », *op. cit.*, p. 10-11.

⁷⁹² On peut s'apercevoir ici que même le terme « quitter » sous-entend quelque chose de négatif, une trahison, une lâcheté de l'autre. Ce « Elle/il m'a quitté » suggère que c'est l'autre qui est lâche/infidèle/mauvais, etc.

Quitter un journal, et plus généralement une organisation, n'est pas cependant un fait total et « fatal ». On est en présence de configurations où *la défection totale est impossible*⁷⁹³ dans le sens où les journalistes sortant du LJ de leur propre chef ; ceux qui sont poussés à le quitter, comme ceux qui y sont restés jusque sa fermeture demeurent attachés malgré tout au LJ. Ils continuent à lire et à *suivre* LJ après leur départ. Ils restent donc attachés *virtuellement* au LJ même après l'avoir quitté, bien des années après sa disparition. C'est ce que souligne une fois encore A. Hirschman à propos de ces liens affectifs qui vont par-delà l'espace des organisations en voyageant avec leurs membres dans le temps⁷⁹⁴. Au final, ce que nous enseigne *l'exit* comme expérience humaine de désengagement/détachement/distanciation/défection, c'est peut-être le fait que la raison autant que le cœur, l'espace autant que le temps sont si entrelacés dans le vécu des acteurs.

⁷⁹³ Hirschman, *Exit...*, *op. cit.*, p. 109.

⁷⁹⁴ Entretien avec E., juin 2012.

Conclusion

“Ainsi, tout ce qui nous est arrivé, tout ce que nous avons vécu, était à la fois inhérent au pays et à la période. Ces événements, si on les regarde avec le recul qui, à mon sens, s’impose sont quasi normaux et se sont déroulés à l’identique, un peu partout dans le monde : ils tiennent aux bouleversements inévitables lorsqu’un ordre s’écroule ou chancelle et qu’un autre veut lui succéder. L’ancien cherche toujours à se rétablir, le nouveau tente de prendre sa place, et, au milieu du gué, il y a des itinéraires humains, des faiblesses humaines, des mensonges humains, des intérêts humains.”

Zakya Daoud, *Les années Lamalif, 30 ans de journalisme au Maroc (1958-1988)*, p. 18.

“Le savant n’est pas l’homme qui fournit de vraies réponses, c’est celui qui pose les vraies questions.”

C. Lévi-Strauss

À l’image des énigmes que les enquêtes policières sont censées résoudre, la recherche en sciences sociales ressemble à peu près à cela, à cette différence majeure tout de même que les enquêtés dans les secondes ne risquent pas d’être poursuivis en justice ! L’objet de recherche, *Le Journal* en l’occurrence, peut constituer en lui-même une énigme, et donner lieu ensuite à une somme d’énigmes à dénouer : la fondation puis le succès du LJ dans le contexte du changement politique des années 1990-2000 au Maroc, les contacts établis avec l’entourage royal, l’encouragement du Pouvoir puis la détérioration des relations-rapports des promoteurs du LJ avec le premier, l’énigme du « pouvoir » du LJ, son influence et son indépendance, le travail de ses journalistes, celle de la disparition de cet organe de presse, etc.

Pour des chercheurs qui veulent apprendre des choses sur un pays qui leur est « étranger », qu’ils souhaitent étudier, on leur conseille habituellement la lecture des organes de la presse « indépendante » ; cette dernière étant souvent une bonne « introduction » au pays à étudier. Pour ma part, un organe de cette presse a été l’objet de ma recherche, l’objet des énigmes que je me devais de résoudre. Bien entendu, pour dénouer des énigmes, il faut (se)

poser d'abord des questions et, pour tenter d'y répondre ensuite, l'on établit des hypothèses, l'on se demande quelles sont les pistes de recherche à suivre, quelles sont les personnes incontournables à rencontrer, par quels moyens les faire parler, quelles autres sources mobiliser, quels concepts utiliser, quelles « preuves » apporter, pour arriver au final sinon à une explication plausible et définitive du moins à une compréhension globale de l'énigme principale et des énigmes secondaires qui en découlent. Au bout de cinq années d'enquête, il s'agit surtout ici de valider/invalidier les hypothèses posées, de présenter les résultats de la résolution de ces énigmes, c'est-à-dire les résultats de la recherche, et ce faisant la thèse défendue⁷⁹⁵.

Rappelons ici que quatre hypothèses centrales, initialement posées, structurent cette recherche :

[H1] : La détérioration des relations entre les fondateurs du LJ et le Pouvoir s'explique par un malentendu d'ordre politique sur les sens donnés par chacun des protagonistes tant au changement politique et à la transition démocratique qu'au rôle que la presse est censée jouer.

[H2] : Le pouvoir d'influence du LJ relève d'un *réseau* construit de relations/interactions interdépendantes.

[H3] : La disparition du LJ doit moins à des facteurs externes qu'à des facteurs internes.

[H4] : LJ *accentue* la mise en scène du Pouvoir et participe à sa promotion-consécration.

Ces hypothèses établies au départ dérivent en réalité de l'évolution de la problématique, et de trois énigmes, qui sont devenues les trois parties de cette recherche. Au lieu de proposer une seule perspective exclusive dans l'étude du LJ, ce travail espérait relever le défi d'offrir trois perspectives qui se complètent : par l'analyse de l'environnement externe du LJ (partie I), par l'étude de son pouvoir d'influence (partie II), et enfin par l'analyse de son environnement interne (partie III).

La première partie concernant l'environnement externe du LJ, plus précisément ses rapports avec le Pouvoir marocain, est structurée en deux chapitres. Dans le premier chapitre,

⁷⁹⁵ Dans l'introduction, j'ai présenté différents points concernant les travaux sur les médias, la question de départ, l'évolution de la problématique, les questions posées, le cadre théorique et méthodologique mobilisé, les difficultés épistémologiques et méthodologiques rencontrées, les techniques de recueil de données, puis esquissé une réflexion « réflexive » sur la posture du politiste, sur l'écriture scientifique et décrit quelques tenants et aboutissants d'une « libération épistémologique » notamment.

qui relate la fondation du LJ, l'on a pu voir que, grâce à un ensemble de facteurs qui lui sont favorables, LJ se trouve dans une situation et dans un contexte bien-entendu. « LJ bien-entendu » peut donc être résumé ainsi : grâce à une ambiance politico-médiatique enthousiasmante de fin de règne, la monarchie semble vouloir encourager la presse indépendante et LJ en particulier. Né dans ce contexte, LJ est disposé *aussi* à « aider » la monarchie ainsi que l'expérience politique du gouvernement d'alternance. Mais l'encouragement mutuel des deux se comprend mieux si l'on observe les caractères et qualités *spécifiques* de ce projet vu alors comme *innovation*, laquelle bénéficie du soutien d'élites de multiples tendances, de médias, d'Etats et d'organisations nationales et internationales. Le bien-entendu, qui « répond en apparence aux attentes communes »⁷⁹⁶ des uns et des autres, comporte déjà en lui-même les germes du malentendu.

Le deuxième chapitre « LJ mal-entendu » tente de revenir principalement sur la « genèse » du malentendu, sur la nature des contacts établis entre les jeunes promoteurs du LJ et certaines figures du Pouvoir, sur le discours de changement en vogue à l'époque ainsi que sur la « jeunesse » du malentendu, celle-ci étant le facteur notable fourni dans l'explication du malentendu. Le malentendu souligne les écarts, les dissensions de représentations qui surviennent entre les acteurs. Le malentendu est ici un malentendu politique qui porte autant sur les représentations différentes qu'ont les journalistes et les Hommes politiques de la « transition démocratique » que sur leurs appréciations divergentes de la situation politique au Maroc. Ce malentendu porte aussi sur la compréhension et sur l'usage que font les journalistes et les Politiques de la liberté d'expression ; Autrement dit, c'est un malentendu sur les limites de cette liberté. Dans ce temps mal-entendu, la vie du LJ est ponctuée de différentes crises plus ou moins aiguës qui marquent des rapports plus ou moins conflictuels avec le Pouvoir allant du refus d'impression du LJ au Maroc jusqu'à sa fermeture par les autorités en passant par les interdictions, la grève de la faim de son directeur de publication, les procès couplés au paiement de fortes amendes, le boycott publicitaire des annonceurs, la crise interne relative à sa gestion administrative et financière. Ces crises soulignent la baisse d'influence du LJ, dont la disparition en janvier 2010 marque la « fin » du mal-entendu⁷⁹⁷.

⁷⁹⁶ Le Breton, « Entre malentendu et bien-entendu ... », *op. cit.*

⁷⁹⁷ Le dernier numéro du LJ comporte un dossier consacré aux « Enfants de salafistes. Victimes malgré eux », LJ n° 426, 23 au 29 janvier 2010. Voir Annexes.

Les séquences « bien » et « mal » entendu correspondent donc, d'une certaine façon, à l'évolution du système politique marocain des années 1990-2000, aux espérances qu'il nourrit chez certains, à une époque dite « nouvelle ère », ainsi qu'aux déceptions qu'il occasionne chez d'autres à une autre époque. Par ailleurs, l'évolution des rapports du LJ avec le Pouvoir marocain, entre 1997 et 2010, le passage du bien-entendu au mal-entendu peut être exprimé de manière « typologique » si l'on veut. L'histoire du LJ est marquée en effet par différentes configurations dans ses rapports avec le Pouvoir : de la coopération *plus ou moins* entre les joueurs (dans l'ère bien-entendu), à la « méfiance réciproque entre protagonistes » (dans l'ère mal-entendu), avec une revendication toujours plus ou moins importante par LJ de la « liberté d'expression des rédacteurs. »⁷⁹⁸ En vérité, les déceptions décrites surviennent lorsque les réalités entrent en contradiction avec les discours, lorsque ce que l'on voit comme réalités, comme résultats, n'est pas au niveau des espérances, des attentes, celle notamment d'une démocratisation avancée.

L'hypothèse [H1] selon laquelle « La détérioration des relations entre les fondateurs du LJ et le Pouvoir s'explique par un malentendu d'ordre politique sur les sens donnés par chacun des protagonistes tant au changement politique et à la transition démocratique qu'au rôle que la presse est censée jouer » est ainsi vérifiée.

La deuxième partie, relative au pouvoir d'influence du LJ, est structurée quant à elle en trois chapitres. Le chapitre 3 s'intéresse à la « compétence » comme pouvoir adaptatif aux situations nouvelles. La compétence sous-entend ici le pouvoir de construire la situation, le pouvoir de s'y positionner ensuite ainsi que le pouvoir de la transformer enfin. Ces trois pouvoirs constitutifs de la compétence correspondent à la réflexion-*en*-action. Mais la compétence résulte également du pouvoir de recul réflexif sur la situation, qui est la réflexion *sur* l'action. La démonstration s'appuie sur un dossier réalisé par deux journalistes financiers du LJ, et sur le témoignage de l'un d'eux. Le quatrième chapitre sur « l'étiquette d'indépendance » s'interroge sur les représentations et les variantes de l'indépendance pour les journalistes du LJ spécialement, propose ce faisant une « typologie » de l'indépendance mais tente surtout de questionner ce que l'indépendance veut dire. Outre le secteur des médias, le label « indépendant » offre en effet des possibilités de visibilité, de crédibilité et de soutiens

⁷⁹⁸ A la différence de l'idée suggérée, celle de rapports s'inscrivant quasi exclusivement dans une seule configuration. Cf. Le Bohec, *Les Rapports Presse-Politique. Mise au point d'une typologie idéale*, *op. cit.*

divers notamment par-delà le cas spécifique du LJ. Ceci dit, ces deux éléments du pouvoir d'influence du LJ ont « besoin » d'un troisième. L'on soutient en effet que la « compétence » et « l'indépendance » n'ont de sens et de portée que grâce à l'existence d'Hommes capables de les porter et de leur donner du sens.

De ce point de vue, le chapitre 5 étudie le « leadership médiatique » d'Aboubakr Jamaï qui est, des années durant, l'éditorialiste et le directeur de publication du LJ. Il met l'accent sur sa filiation familiale et intellectuelle, sa trajectoire personnelle et professionnelle lesquels servent son leadership. Ses qualités physiques, intellectuelles, expressives et comment il agit, fait sens pour les journalistes du LJ, et favorise par ailleurs sa visibilité à l'étranger dans les médias ainsi que dans la réception de Prix internationaux notamment. L'analyse de l'éditorial permet d'observer enfin la dimension écrite de son engagement et de son influence. Si l'on a pu souligner *l'interdépendance* des trois variables du pouvoir d'influence du LJ (compétence, indépendance, leadership), s'il a été dit que la deuxième partie sur le pouvoir du LJ constitue le trait d'union entre les parties I et III, c'est pour une raison pratique notamment : AJ assure le lien, la médiation entre les environnements interne et externe du LJ dans la mesure où il est le représentant et le promoteur-défenseur du LJ à l'extérieur d'une part, et le fédérateur intellectuel de l'équipe à l'intérieur du LJ d'autre part.

L'hypothèse [H2] selon laquelle « Le pouvoir d'influence du LJ relève d'un *réseau* construit de relations/interactions interdépendantes » est donc validée.

La troisième partie, concernant l'environnement interne du LJ, analyse l'action passée de ses journalistes, et elle est construite en trois chapitres. Le chapitre 6 « Entrer au LJ » tente de décrire globalement les mécanismes d'entrée dans une organisation, LJ en l'occurrence, les motivations des journalistes « entrants », leurs formations et expériences antérieures, les attentes de leurs recruteurs notamment. Dans le même ordre, le chapitre 7 « Rester dans LJ » décrit lui une autre catégorie de journalistes, celle des « restants », c'est-à-dire ceux qui s'engagent à rester plus ou moins longtemps au sein du LJ, en dépit de ses dysfonctionnements et ses difficultés de gestion. Il revient ainsi sur les mécanismes d'engagement, sur la mission journalistique des restants, sur l'identité et la culture collective du groupe des journalistes engagés. Le chapitre 8 « Partir du LJ » se propose enfin de penser les mécanismes d'exit à partir d'un échantillon de journalistes sortis du LJ. On y décrit comment les expulsions de quelques journalistes du LJ, au lendemain du décès du roi Hassan

II en 1999, ont pour visée, dans un contexte de crise interne, de maintenir l'ordre et la solidarité de l'équipe ; l'on y voit ensuite de quelle façon l'épuisement professionnel et militant opère et comment l'*exclusion* de certaines formes d'amitié, d'affinité et de relations de sociabilité pousse certains à partir pour ne pas rester *l'autre* ; enfin ce sont ces mêmes relations de sociabilité transformées et développées qui conduisent quelques journalistes, possédant il est vrai des affinités familiales, intellectuelles et amicales avec les dirigeants du LJ, à l'exit ; attachés à la qualité du LJ, ils cherchent, avant de faire défection, à faire entendre leur voix pour critiquer le fonctionnement et les orientations du LJ et réclamer en vain le départ de certains qui nuisent, selon leurs dires, à sa notoriété. À vrai dire, le modèle « Entrer-rester-partir » suggéré dans cette partie, ce qu'il soulève comme questions d'engagement, de militantisme, de passion, de désengagement, etc. peut s'appliquer, au-delà du LJ, à d'autres institutions et expériences⁷⁹⁹.

Avant de vérifier la validité des hypothèses [H3] et [H4], il est intéressant de mettre en exergue le caractère interdépendant et des parties de recherche et des hypothèses ainsi que leurs imbrications. L'interdépendance démontrée par exemple dans la partie II, concernant les variables du pouvoir d'influence du LJ, est aussi à l'œuvre dans la dernière partie relative à l'action des journalistes, dans la mesure où l'on peut observer l'interdépendance des catégories *Exit*, *Voice*, *Loyalty* proposées par Hirschman⁸⁰⁰ que l'on a pu voir à travers le modèle « Entrer-rester-partir » du LJ. Par ailleurs, il est possible d'observer, à la fois dans la première et la dernière parties, une espèce de « boucle » qui commence par le bien-entendu et finit par le malentendu : c'est le cas de l'évolution des rapports du LJ avec le Pouvoir (partie I) ; c'est le cas également des journalistes travaillant dans cet organe de presse, dont l'action débute par le bien-entendu - l'entrée dans une organisation étant souvent le cas – pour finir par l'*exit* lequel exprime d'une certaine façon une situation de malentendu dans/avec l'organisation (partie III).

⁷⁹⁹ Dont mon expérience de doctorant. Mon engagement de m'inscrire en thèse (d'entrer), puis de rester en thèse, ceci signifie m'y engager ; m'engager non seulement vis-à-vis du sujet de thèse, du directeur de recherche, des enquêtés, mais aussi m'engager à avancer, à faire des lectures, à rédiger enfin. Entre le temps de l'inscription en thèse (première année) et celui de la sortie de thèse, dont la soutenance est l'aboutissement, des années (trois au minimum) se sont écoulées. Le regard que l'on a sur la problématique, sur soi et sur le monde n'est plus le même au cours de ce cycle de vie. Si on choisit de se désengager, de marquer *l'exit* de thèse, c'est que l'on peut ressentir une certaine fatigue, une lassitude et l'envie d' « en finir avec ça » (avec l'instabilité ou la précarité qui l'accompagne) pour « passer à autre chose » qui renvoie à des possibilités qui ne sont pas exclusives les unes des autres : un Post-doc, un poste d'enseignant-chercheur, un voyage à l'étranger, etc.

⁸⁰⁰ Voir Bennani-Chraïbi, *Dictionnaire...*, *op. cit.*,

Si les trois parties sont articulées entre elles, les hypothèses de recherche sous-jacentes le sont aussi. Autrement dit, il s'agit d'hypothèses « circulairement » interdépendantes. Les contacts plus ou moins positifs noués initialement puis la détérioration des rapports des promoteurs du LJ avec le Pouvoir que l'on a expliqué par un malentendu d'ordre politique entre les deux protagonistes [H1] se trouvent mieux compris si l'on a à l'esprit les éléments composant le pouvoir d'influence en réseau du LJ [H2], c'est-à-dire la compétence journalistique, la volonté d'indépendance ainsi que le leadership médiatique de son directeur de publication. D'autre part, l'environnement externe qui se détériore, à cause du malentendu, a des conséquences sur l'environnement interne. Les fortes amendes, que LJ est condamné à verser à cause des nombreux procès, ainsi que le boycott publicitaire des grands annonceurs ont des effets négatifs sur les finances du LJ. Si en outre les promoteurs et journalistes du LJ admettent une « mauvaise gestion », l'on comprend mieux alors le départ des journalistes les plus anciens, la baisse du lectorat et à terme, pour ces raisons, la disparition du LJ. L'idée sous-jacente notamment par le chapitre 8 sur l'exit, est que les départs successifs d'une organisation, la réduction et le non-renouvellement de ses effectifs de journalistes peuvent renseigner sur son (dys)fonctionnement et sur l'état de sa gestion.

Par ailleurs, le retour d'AJ au LJ en 2009, après son séjour aux Etats-Unis depuis 2007, est lié à la disparition du LJ et à l'accentuation du malentendu avec le Pouvoir, lequel « personnalise » sa lutte contre LJ dans le personnage de son directeur de publication⁸⁰¹. Son leadership, qui est un élément du pouvoir d'influence du LJ, contribue au meilleur comme au pire du LJ, donc tout à la fois au bien-entendu et au mal-entendu. C. Tilly et S. Tarrow expliquent justement que, par les contraintes qu'elles représentent, deux activités font appel au sens des équilibres des responsables : la lutte collective d'une part ; la construction de l'organisation et de ses moyens d'existence d'autre part⁸⁰². Il est possible d'affirmer, sur la base des parties I et III, que LJ a fait prévaloir la première ainsi que les intérêts et passions personnels de ses dirigeants au détriment de l'organisation et l'assainissement des finances du LJ. Des témoignages nombreux, des fondateurs notamment, corroborent l'idée selon laquelle LJ est allé au-dessus de ses moyens financiers concernant surtout son impression coûteuse ainsi que celle de son pendant arabophone *Assahifa* à l'étranger comme de la mégalomanie,

⁸⁰¹ Le fait que des gens du Pouvoir aient réclamé que « Aboubakr doit partir [du LJ] ». Voir Baudouin Loos, « L'histoire d'un journal qui déplaisait au roi du Maroc », *Le Soir*, 22 février 2013.

⁸⁰² Tilly, Tarrow, *op. cit.*, p. 133.

« la folie des grandeurs » de ces promoteurs au temps du bien-entendu⁸⁰³. Et ce bien avant qu'il ne subisse des procès ou ne devienne victime de boycott publicitaire.

L'hypothèse [H3] selon laquelle « La disparition du LJ doit moins à des facteurs externes qu'à des facteurs internes » se trouve donc confirmée.

Par ailleurs, l'on sait que les médias ont ce « pouvoir », par le biais de couvertures, d'éditoriaux, de dossiers, de consacrer certaines personnalités au détriment d'autres, de faire la promotion d'un livre et de son auteur par exemple au détriment d'autres œuvres⁸⁰⁴. LJ participe à des phénomènes de consécration, de hiérarchisation et de promotion de personnages politiques, économiques mais également à leur relégation⁸⁰⁵. Autant à l'ère du bien-entendu qu'à l'époque du mal-entendu, LJ promeut (légitime), à son corps défendant, des figures du Pouvoir en *accentuant* leur mise en scène : les membres du gouvernement d'alternance, les rois Hassan II et Mohammed VI, leurs conseillers respectifs, le prince Moulay Hicham notamment⁸⁰⁶. Et l'on peut considérer que LJ ne met en scène le Pouvoir (le roi, la monarchie) d'une *certaine façon* que parce que le Pouvoir lui-même se met en scène de cette même façon ou d'une autre⁸⁰⁷. En d'autres termes, en plus de la reproduction à l'identique de ces images du Pouvoir telle que LJ les perçoit, il y a aussi chez LJ « innovation » en la matière, dans le sens où l'indépendance du LJ, la liberté d'action et l'engagement de ses journalistes, la plume de son éditorialiste, constituent autant d'éléments qui lui offrent la possibilité d'accentuer certains traits du Pouvoir.

L'hypothèse [H4] selon laquelle « LJ *accentue* la mise en scène du Pouvoir et participe à sa promotion-consécration » est donc validée.

En vérité, l'hypothèse [H4] ne se rattache pas spécialement à une partie de cette recherche puisqu'elle est liée tout à la fois aux parties I, II et III, c'est-à-dire aux situations de bien et de mal-entendu, à la promotion et à la critique du trône comme au personnage du

⁸⁰³ De manière tournante, chaque week-end un journaliste se rend à Paris aux frais du LJ pour remettre « le film » à l'imprimeur. Il existe surtout le fait notable que LJ ait pensé faire sa publicité en inscrivant *Le Journal* sur un des avions de la compagnie aérienne Royal Air Maroc. Voir par ailleurs Zaleznik (2008), « De la monomanie à la mégalomanie : Harold Geneen et ITT ».

⁸⁰⁴ Voir Bourdieu, *Sur la télévision*, *op. cit.* Par ailleurs, le travail d'Eliseo Veron met l'accent sur le rôle des journalistes et des médias dans la construction des événements et la mise en scène du pouvoir. Véron (1981), *Construire l'événement : les médias et l'événement de Three Mile Island*.

⁸⁰⁵ Cf. n° du LJ titré : « Les 60 qui plombent le Maroc ».

⁸⁰⁶ Voir la boutade citée dans D. Ksikes, *op. cit.*

⁸⁰⁷ Voir Riutort (2009), « Mises en scène du pouvoir politique », p. 555-568.

directeur de publication, à son leadership, à l'indépendance du LJ (partie II) mais aussi à l'engagement « militant » de certains journalistes comme à leur défection de cet organe de presse (partie III). De plus, le caractère interdépendant précédemment souligné signifie que l'hypothèse [H4] se comprend mieux grâce aux autres hypothèses : par les bien et le mal-entendu, donc par la détérioration des rapports entre LJ et le Pouvoir [H1], par le rôle des facteurs internes dans la disparition du LJ [H3] comme par la volonté d'indépendance, par la compétence journalistique et par le leadership, c'est-à-dire par le pouvoir d'influence en réseau du LJ [H2].

À partir de l'ensemble des éléments démontrés et de leurs articulations, la thèse défendue ici est que LJ a été le « promoteur » du trône, avant de devenir son critique et sa « victime ». Et, de ce point de vue, il a été promoteur et victime du malentendu politique sur la transition démocratique au Maroc. Plus généralement, les médias ne sortiront vraisemblablement pas de cette double tendance dans le sens où ils présentent « un enjeu de *régulation* pour les autorités publiques et un enjeu d'*auto régulation* pour la profession »⁸⁰⁸.

Au final, ce travail appelle des réflexions sur les enseignements tirés de cette recherche ainsi que des observations sur la posture du doctorant politiste. En menant cette étude, je m'aperçois, il est vrai, que les « meilleures questions viennent du terrain » et qu'elles sont souvent formulées par les acteurs⁸⁰⁹. Un second enseignement majeur réside dans le fait que les terrains qui nous semblent tellement proches peuvent donner lieu à de nouvelles manières de considérer les Hommes, si l'on prend la peine, encore une fois avec la même rigueur, de prendre ses distances vis-à-vis des « siens ».

D'autres thèses de science politique portant sur ce journal ou sur d'autres médias marocains auraient pu l'analyser « autrement » suivant différentes perspectives (liberté d'expression, censure, transition démocratique, indépendance, déontologie) ; en utilisant d'autres approches (analyse de discours/contenu, analyse de procès de presse, comparaison entre LJ et d'autres journaux...). De même, pour les raisons avancées dans l'introduction à propos des limites de cette étude, l'on peut affirmer que d'autres chercheurs - politistes ou non - pourraient voir concrètement, par l'observation participante notamment, un ensemble de

⁸⁰⁸ El Ayadi, *Presse écrite et transition*, op. cit.

⁸⁰⁹ Akrich et al., op. cit., p. 6. C'est en me parlant par exemple du pouvoir du LJ que l'exemple cité précédemment vient à l'esprit de ce journaliste financier. Cf. chapitre 3.

« choses » concernant le fonctionnement des médias : comment s'exerce l'influence des éditorialistes et directeurs de publication dans et par-delà les réunions de rédaction, prendre part à des entretiens de recrutement, assister aux « entrées » de journalistes, suivre leur travail quotidien, observer des processus de défection, voir comment se forment et s'opposent des clans au sein des collectifs, suivre les processus de fabrication des Unes et des articles, afin de chercher à confirmer/infirmier les hypothèses de recherche esquissées ici.

Malgré tout, je reste conscient du fait que ce travail est une reconstruction élaborée par le chercheur de la reconstruction faite par les acteurs. Je me demande par exemple si telle journaliste pense la même chose quand elle quitte LJ en 2001, ou est-ce une reconstruction après coup qu'elle effectue en 2012 (11 ans plus tard) avec le recul et la distanciation qui l'accompagnent. Le fait que LJ ait disparu influe indéniablement les réponses de mes interlocuteurs. Si LJ n'avait pas disparu, aurais-je eu les mêmes réponses. Sa disparition peut donner « raison » à mes interlocuteurs, en ce sens d'appuyer leurs arguments critiques, car pour mes interviewés précisément, l'opération d'interview correspond à peu près à ceci : « je » quitte le moment présent pour revenir en arrière en ayant présent à l'esprit ce que je suis devenu, ce que LJ est devenu (disparu) et ce que ses fondateurs sont devenus après moi/nous. C'est cette réflexivité distante et libératrice que la « science » devrait permettre plus généralement. À mon sens, la science n'a pas de sens si elle ne permet pas de remettre en cause des idées-réalités qui, pour beaucoup de personnes, vont de soi. Je me rends compte *a posteriori* que discuter d'une notion comme « l'indépendance » (et bien sûr des notions d'autonomie, de professionnalisation) ne va pas de soi. Celles-ci sont recherchées par les acteurs (et par les scientifiques, c'est-à-dire qu'elles sont l'objet de leurs recherches) en ce sens qu'elles comportent des visées normatives sous-jacentes à la vie moderne⁸¹⁰. On considère en effet aujourd'hui que l'on ne gagne en « rationalité » et en « efficacité » qu'en exerçant des activités autonomes, professionnelles et indépendantes.

Au lieu d'affirmer, par-dessus tout, une prétendue objectivité scientifique, il s'agissait dans ce travail de maîtriser, autant que faire se peut, ma subjectivité, laquelle appelle en dernière analyse quelques réflexions et précisions.

⁸¹⁰ Cette tendance peut être observée dans plusieurs travaux de sciences sociales par-delà les études portant strictement sur les médias. Concernant ces derniers, voir pour le Maroc : Klaus « La presse non partisane marocaine : enjeux de professionnalisation et d'autonomisation », *op. cit.* Pour les travaux en France, voir à titre d'exemples Ruellan, *Journalisme. Le professionnalisme du flou* ; Frisque, « Des militants du journalisme ? Les journalistes « critiques » comme militants de l'autonomie professionnelle », *op. cit.*

En raison de la nature historique de l'objet de recherche, le défi dans ce travail a été de « raconter » une histoire, celle du *Journal* ; mais il fallait la raconter en évoquant ce faisant des mécanismes surtout. Seul par l'étude des mécanismes et des concepts, le travail acquiert plus ou moins une scientificité, une certaine rigueur, n'est plus seulement une histoire racontée. C'est ce qui fait que je n'ai pas été « séduit » par une reconstruction suivant une répartition par phases historiques successives de l'existence du LJ. Il fallait d'abord d'une certaine manière politiser l'histoire, puis la « socio-politiser » avant de tenter enfin l'entreprise, non sans risques et difficultés comme il a été souligné, d'une « psycho-socio-anthropologie historique du journalisme politique ».

Au fond, en menant cette recherche, j'espérais peut-être en finir avec un certain discours « victimaire » ressassé par des acteurs importants du LJ faisant de celui-ci la victime du système, du Makhzen, du boycott publicitaire, de *l'autre* en somme. Se demander de quel côté se situe le bien et le mal, qui est « dominant » et qui est « dominé » dans cette histoire sont autant de questions que j'ai trouvées « scientifiquement » peu intéressantes. En allant chercher ce qui s'est passé à l'intérieur du LJ notamment, en écoutant les acteurs, j'étais à vrai dire à la recherche d'un autre principe de *responsabilité* qui, tout en reconnaissant le poids des contraintes de l'environnement externe, n'occulte pas ce qui a été fait et/ou ce qui n'a pas été fait par LJ, et qui a participé à sa disparition.

Dès lors, un dernier malentendu doit être dissipé si ce travail devait intéresser les acteurs du LJ, et plus généralement les lecteurs du Maroc qu'ils soient journalistes ou non. Ceux-ci pourraient me reprocher, dans mon choix d'étudier LJ, d'avoir négligé la « grande responsabilité » du régime politique marocain, de la monarchie en particulier. On pourrait ainsi me dire que le fait d'étudier les logiques de travail journalistique, de s'intéresser au pouvoir médiatique, de souligner la responsabilité des concepteurs et journalistes du LJ, l'on en vient, au bout du compte, à dédouaner le Pouvoir et à expier un régime politique qui dispose tout de même de grandes ressources de coercition. Car l'on reste conscient que dans un contexte politique non-démocratique, pour ne pas dire despotique, même un travail « scientifique » peut être utilisé à mauvais escient, être « perverti » par les uns ou par les autres ; pourrait servir à légitimer certaines pratiques dans la profession ou donner raison à des pratiques désuètes du Pouvoir.

Des études fort intéressantes ont tenté d'explicitier les fondations et les ressorts de légitimité de la monarchie marocaine et, de ce point de vue, il m'a semblé scientifiquement peu « sage » que de consacrer tant d'années d'études et de recherches à lui trouver encore d'autres « travers ». De même, il m'est apparu que mon travail n'aurait pas eu de valeur ajoutée s'il avait pour seul objectif de souligner *une fois encore* les recompositions, les reconfigurations - comme certains politistes aiment dire - de la monarchie dans ses rapports avec les médias et avec les journalistes.

Le Journal et son histoire méritaient, à mon sens, mieux que « ça », plus qu'une étude scientifique qui vienne annoncer *exclusivement* la nature de l'autoritarisme, ses ressorts, ses modes opératoires de censure et d'intimidation, ses conséquences sur les médias et les journalistes, etc. En vérité, LJ constitue une entreprise d'innovation menée par des entrepreneurs d'exception aux personnalités fort différentes, et c'est ce qui explique sans doute son succès dans une certaine mesure⁸¹¹. C'est précisément cet aspect entrepreneurial qui fait que des jeunes, cadres à l'époque, investissent de l'argent, prennent des risques, trouvent des idées, réunissent des hommes et des femmes pour mener tant bien que mal une entreprise humaine et intellectuelle ; c'est cela qu'A. Jamaï voudrait que les jeunes du Maroc - et peut-être d'ailleurs - retiennent plus que tout de cette aventure du *Journal*⁸¹².

Une dernière chose enfin. Peut-on encore demander au chercheur en sciences sociales, quel qu'il soit, quelque que soit sa discipline, de rester indifférent aux « malaises » des personnes qu'il a pris du plaisir à connaître, à étudier, au nom du « dogme » de la neutralité axiologique ? Ce n'est aucunement ma position. Si ce modeste travail sur *Le Journal* peut contribuer à rétablir les relations rompues, entre proches et amis, en partie à cause du LJ, que les uns et les autres puissent « discipliner » leur orgueil afin de voir ce qui les rassemble (les a rassemblé) et non seulement ce qui les sépare, ce sera sans doute ma plus grande satisfaction, que ces années passées à lire puis à étudier *Le Journal* n'ont pas été vaines. Les sciences sociales peuvent alors espérer avoir une utilité : comprendre certes mais comprendre afin de mieux agir, de mieux vivre, surmonter ce qui semble insurmontable. Espérer cela, c'est croire que la force de la raison peut céder la place à l'amour du cœur car cette thèse sur *Le Journal* a été pour moi aussi une aventure, une histoire d'amour, de cœur et de raison.

⁸¹¹ Akrich, « A quoi tient le succès des innovations... », *op. cit.*

⁸¹² Entretien avec AJ, octobre 2014.

Bibliographie⁸¹³

Références générales

Abd-errahmane (Taha), *Rouhou al-hadatha* [Esprit de la modernité], Casablanca-Beyrouth, Centre culturel arabe, 2006 [en arabe]

Abd-errahmane (Taha), *Sou'al al-akhlak*, [La question de l'éthique], Casablanca-Beyrouth, Centre culturel arabe, 2006 (3^{ème} édition) [en arabe]

Agrikoliansky (Éric), « leaders » dans Fillieule (O.) *et al.*, dir., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009.

Akrich (Madeleine) *et al.*, « Michel Callon, chercheur « a-discipliné » », in *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Presses des Mines, 2010, p. 5-7.

Akrich (M.), Callon (Michel), Latour (Bruno), « A quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement », *Annales des Mines. Gérer et comprendre*, n° 11, 1988, p. 4-17.

Akrich (M.), Callon (M.), Latour (B.), « A quoi tient le succès des innovations ? 2 : Le choix des porte-parole », *Annales des Mines. Gérer et comprendre*, n° 12, 1988, p. 14-29.

Al-Ansari (Farid), *Le retour des cavaliers. Biographie de Mohamed Fethullah Gülen*, Le Caire, Dar al-nil, 2011 [en arabe]

Al-Jabri (Mohammed Abed), *La Raison politique en Islam. Hier et aujourd'hui*, trad. B. Ouasti, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2007[1990].

Al-Jahed, *Al-Boukhala'*, annoté par Fouad Barakat, Le Caire, Alquds, 2010 [en arabe]

Alter (Norbert), « Cultures et identités au travail », in Alter (N.), dir., *Sociologie du monde du travail*, PUF, 2012, p. 103-119.

Ansart (Pierre), *La gestion des passions politiques*, L'Age d'Homme, 1983

Aron (Raymond), *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, 1967

Aubert (Nicole), « Relations de pouvoir et leadership », in De Coster (M.), Pichault (F.), dir., *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 1994, p. 421-452.

Aubret (Camille), « Les journalistes politiques libanais, entre engagements professionnels et militants. Quelques usages des convictions politiques chez les journalistes de presse au Liban » in Levêque (S.), Ruellan (D.), dir., *Journalistes engagés*, Rennes, PUR, 2010

⁸¹³ Paris étant le lieu d'édition par excellence de la majorité des ouvrages en France, cette bibliographie mentionne uniquement les autres villes d'édition.

Bajoit (Guy), « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, 29(2), 1988, p. 325-345.

Banner (James), Cannon (Harold), *L'art d'enseigner*, Nouveaux horizons, 2008(1997)

Barthe (Y.) *et al.*, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, vol. 26, n° 103, 2013, p. 175-204.

Bastin (Gilles), « La presse au miroir du capitalisme moderne. Un projet d'enquête de Max Weber sur les journaux et le journalisme », *Réseaux*, n° 109, 2001/5, p. 172-208.
<<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2001-5-page-172.htm>> (dernier accès : 29/01/13)

Becker (Howard), "Notes on the Concept of Commitment", *The American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 1, 1960, p. 32-40.

Becker (Howard), « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 11 | 2006, mis en ligne le 11 février 2008, consulté le 11 mars 2014.
<<http://traces.revues.org/257> ; DOI : 10.4000/traces.257>

Becker (Howard), Carper (James), "The Development of Identification with an Occupation", *American Journal of Sociology*, LXI, 1956, p. 289-298.

Becker (Howard), *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Economica, 2004

Becker (Howard), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985[1967]

Bennani-Chraïbi (Mounia), « Exit, voice, loyalty », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Fillieule (O.) *et al.*, dir., Presses de Sciences Po, 2009

Bennani-Chraïbi (Mounia), Fillieule (Olivier), « Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore... », in *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Bennani-Chraïbi (M.), Fillieule (O.), dir., Presses de la FNSP, 2003, p. 43-126.

Bertaux (Daniel), « Ecrire la sociologie », *Social Science Information*, vol. 18, n°1, 1979, p. 7-25.

Blanchet (Alain), Gotman (Anne), *L'entretien*, Dunod, 2010

Blanchot (Fabien), Padioleau (Jean-Gustave), « Une économie politique du travail journalistique », *Hermès La Revue*, n°35, 2003/1, p. 63-71.

Blondiaux (Loïc), « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? Retour critique sur un concept classique de la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 57, 2007/6, p. 759-774.

Bougeois (Elizabeth), Ghosn (Catherine), « L'indépendance journalistique en télévision. Approches structurelles et procédures professionnelles sur le terrain. Le cas de France 3

- Toulouse », *Communication* [en ligne], vol. 28/2, 2011
 <<http://communication.revues.org/1743>> ; DOI : 10.4000/communication.1743
- Bourdieu (Pierre), « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 101-102, mars 1994, p. 3-9.
- Bourdieu (Pierre), « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52-53, juin 1984, p. 49-55.
- Bourdieu (Pierre), *Questions de sociologie*, Editions de minuit, 2002(1984)
- Bourdieu (Pierre), *Sur la télévision*, Liber Raisons d'agir, 1996
- Bouzidi (Mohamed), *Histoire économique et sociale. Les sociétés pré-développées*. vol. 1, Casablanca, Editions de l'avenir, 1986
- Braud (Philippe), « Du pouvoir en général au pouvoir politique », *Traité de science politique* vol. 1, Grawitz (Madeleine), Leca (Jean), dir., Presses universitaires de France, 1985.
- Braud (Philippe), *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*, Presses de Sciences Po, 1996.
- Brelay (Ernest), *Le malentendu social. Entretiens économiques familiers*, Guillaumin et Cie Librairies, Editeurs du Journal des Economistes, de la Collection des principaux Economistes, du Dictionnaire de l'Economie politique, du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, 1873
- Broch (H.), *Massenwahntheorie*, Francfort-sur-le-Main, Surekampff, 1979
- Burns (J.), *Leadership*, New York, Harper & Roy, 1978
- Camau (Michel), « Le leadership politique aux confins des démocraties et des autoritarismes », in Dabène (O.) et al., dir., *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI^e siècle. Convergences Nord-Sud*, La découverte « Recherches », 2008, p. 57-87.
- Chalkia (Angélique), « Grèce : M*A*R*S au pays des Hellènes », *Médias Pouvoirs*, dossier « Déontologie des médias, les exigences de la démocratie », n° 4, Nouvelle série, 3^e trimestre 1998, p. 98-105.
- Champagne (Patrick), « La double dépendance, quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès La revue*, n° 17/18, 1995, p. 215-229.
- Charaudeau (Patrick), *Le discours d'information médiatique*, Nathan, 1997
- Charon (Jean-Marie), Mercier (Arnaud), « Pour en finir avec « le pouvoir des journalistes » », *Hermès La revue*, 2003/1, n°35, p. 23-31.
- Charon (Jean-Marie), *Les journalistes et leur public : le grand malentendu*, Clemi/Vuibert, 2007.

Charpentier (Isabelle), Pierru (Emmanuel), « Un journalisme de « luxe ». Les logiques spécifiques de production de l'« information internationale » au sein de la rédaction de TV5 », in Chupin (I.), Nollet (J.), *Journalisme et dépendances*, L'Harmattan « Cahiers politiques », 2006, p. 213-237.

Charron (Jean), *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques au Québec*, Montréal, Boréal, 1994

Chevrier (Sylvie), « Publish... and Perish ! », *Annales des Mines. Gérer et comprendre*, n° 115, 2014/1, p. 18-21. <DOI : 10.3917/geco.115.0018>

Chomsky (Noam), *Comprendre le pouvoir. Deuxième mouvement*, Bruxelles, Aden, 2008

Chupin (Ivan), Nollet (Jérémie), « Jalons pour une sociologie historique des interdépendances du journalisme à d'autres univers sociaux », in Chupin (I.), Nollet (J.), *Journalisme et dépendances*, L'Harmattan « Cahiers politiques », 2006, p. 15-36.

Coman (Mihai), *Pour une anthropologie des médias*, Grenoble, PUG coll. « Communication médias société », 2003

Corcuff (Philippe), « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », in Lahire (B.), dir., *A quoi sert la sociologie ?*, La découverte, 2002, p. 175-194.

Cornu (Daniel), *Les médias ont-ils trop de pouvoir ?*, Seuil, 2010

Coulet (J.-C.), « La notion de compétence : un modèle pour décrire, évaluer et développer les compétences », *Le travail humain*, vol. 74, 2011/1, p. 1-30. <DOI : 10.3917/th.741.0001>

Crozier (Michel), *La crise de l'intelligence. Essai sur l'impuissance des élites à se réformer*, InterÉditions, 1995.

Darras (Eric), « Le pouvoir “médiocratique” ? », *Politix*, n° 30, 1995, p. 183-198.

De Broucker (J.), *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, CFPJ, 1995.

De Gaulle (Charles), *Le fil de l'épée*, Berger-Levrault, 1932

De Nolf (Rik), « Le pouvoir de la presse » in Thoveron (G.), Doutreloupont (C.), *La presse : pouvoir en devenir*, Bruxelles, Revue de l'Université de Bruxelles, 3/4., 1996, p. 81-87.

Déloye (Yves), Voutat (Bernard), « Entre histoire et sociologie : l'hybridation de la science politique », in Déloye (Y.), Voutat (B.), dir., *Faire de la science politique : Pour une socio-histoire du politique*, Belin « collection Socio-histoires », 2002

Derville (G.), *Le Pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, PUG, 1997

Droz-Vincent (Philippe), « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe ? », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 6, décembre 2004, p. 945-979.

Du Roy (Albert), « Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique », *Hermès La Revue*, n°35, 2003/1, p. 131-136.

Dupret (Baudouin), Ferrié (Jean-Noël), « L'idée d'une science sociale et sa relation à la science politique », *Revue française de science politique*, vol. 60, 2010/6, p. 1159-1172.

Ebaugh Fuchs (H. R.), *Becoming an Ex. The Process of Role Exit*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988

Einstein (Albert), *Comment je vois le monde*, Flammarion « champs Sciences », 2009(1979)

Elias (Norbert), *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Fayard, 1993

Elster (Jon), *Proverbes. Maximes, émotions*, PUF, 2003

Elster (Jon), *Psychologie politique*, Editions de minuit, 1990

Eveno (Patrick), *Histoire du journal Le Monde*, Albin Michel, 2004

Eveno (Patrick), *Le journal Le Monde. Une histoire d'indépendance*, Odile Jacob, 2001

Feyerabend K. (Paul), *Farewell to Reason*, London-New York, Verso, 1987

Fillieule (Olivier), « carrière militante », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Fillieule (O.) et al. , dir., Presses de Sciences Po, 2009, p. 85-94.

Fillieule (Olivier), « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions » in Fillieule (O.), dir., *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p. 17-47.

Foucault (Michel) « Le sujet et le pouvoir », in *Dits et Ecrits*, IV, Gallimard, 1994

Fretel (Julien), « Le leadership partisan », in Cohen (A.) et al., dir., *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte, 2009

Freund (Julien), *L'Essence du politique*, Dalloz, 2004(1965)

Frisque (Cécolène), « Des militants du journalisme ? Les journalistes « critiques » comme militants de l'autonomie professionnelle », in Levêque (S.), Ruellan (D.), dir., *Journalistes engagés*, Rennes, PUR, 2010, p. 145-164.

Gamson (William), *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992

Gaxie (Daniel), « économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27e année, n°1, 1977, p. 123-154.

Gaxie (Daniel), « Logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, vol. 30, n°1, février 1980, p. 5-45.

Geisser (Vincent), « L'autoritarisme des "dominés" : un mode paradoxal de l'autoritarisme politique ? », in Dabène (O.), dir., *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle*, La découverte, 2008, p. 181-212.

Gerstlé (Jacques), « Presse écrite et comportements politiques. Analyse empirique de l'influence », in Legavre (Jean-Baptiste), dir., *La presse écrite : objets délaissés*, L'Harmattan, 2004, p. 337-350.

Gerth (Hans), Mills Wright (Charles), *Character and Social Structure. The Psychology of Social Institutions*, Londres, Routledge, 1954

Gingras (Anne-Marie), *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1999

Gitlin (T.), « Media Sociology : The Dominant Paradigm », *Theory and Society*, vol. 6, 1978, p. 205-253.

Grawitz (Madeleine), « Psychologie et politique », in Grawitz (M.), Leca (J.), dir., *Traité de science politique*, vol. 3, PUF, 1985, p. 1-143.

Grawitz (M.), *Lexique des sciences sociales*, Dalloz, 2004 (8^{ème} édition)

Grawitz (Madeleine), *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, 2001 (11^{ème} édition)

Grojean (Olivier), « Comment gérer une crise politique interne ? Façonnage organisationnel du militantisme, maintien de l'engagement et trajectoires de défection », *Politix*, vol. 26, n° 102, 2013, p. 63-88.

Gurr (T.), *Why Men Rebel*, Princeton, Princeton University Press, 1970

Hamidi (Camille), « De quoi un cas est-il le cas ? Penser les cas limites », *Politix*, vol. 25, n°100, 2012, p. 85-98.

Heydemann (Steven) « La question de la démocratie dans les travaux sur le monde arabe », *Critique internationale*, n°17, 2002/4, p. 54-62.

Hidass (Ahmed), « La liberté d'opinion et d'expression au Maroc », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXXIX, 2001-2002, CNRS éditions, p. 255-278

Hirschman (A.), Cardon (D.), Heurtin (J.-P.), Lemieux (C.), « Vertus et limites de la prise de parole en public. Entretien avec Albert Hirschman », *Politix*, vol. 8, n° 31, 1995, p. 20-29.

Hirschman O. (Albert), *Exit, voice, loyalty. Défection et prise de parole*, Bruxelles, Presses de l'ULB, 2011. [*Exit, Voice and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1970]

Hirschman O. (Albert), *Défection et prise de parole*, Fayard, 1995

Hivert (Joseph), « Se désengager du mouvement du « 20 février ». Le cas des étudiants du supérieur de la coordination de Rabat », *European Journal of Turkish Studies*, 17, 2013 [en ligne depuis le 1^{er} avril 2014], URL : <<http://ejts.revues.org/4811>>

Imbert (Gérard), *Le discours du journal : A propos d'El Pais. Pour une approche socio-sémiotique du discours de la presse*, Editions du CNRS, 1988

- James (William), *Les formes multiples de l'expérience religieuse*, Exergue, 2001
- Jankélévitch (Vladimir), *Le-je-ne-sais-quoi et le presque-rien. La méconnaissance, le malentendu*, Seuil, 1980(1956)
- Joly (Marc), « Socialisation, sociologie des champs et psychanalyse. Jusqu'où pousser l'unité des sciences humaines et sociales ? », *Genèses*, n° 92, septembre 2013, p. 147-160.
- Kawtharani (Wajih), *Tarikh atta' rikh. Ittijahat, madariss, manahij* [History of Historiography. Trends, Schools and Methodologies], Beyrouth-Doha, Arab Center for Research and Policy Studies, 2012
- Keohane O. (Nannerl), *Thinking about Leadership*, Princeton New Jersey, Princeton University Press, 2010
- Klandermans (Bert), « Une psychologie sociale de l'exit », in Fillieule (O.), dir, *Le désengagement militant*, Belin, 2005, p. 95-110.
- La Cecla (Franco), *Le malentendu*, Balland, 2002
- Lalande (André), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, 1983
- Lancelot (Alain), « L'orientation du comportement politique », *Traité de science politique*, vol. 3, 1985, p. 367-419.
- Latour (Bruno), « Avoir ou ne pas avoir de réseau : *that's the question* », in Akrich (M.) et al., dir., *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Presses des Mines, 2010, p. 257-267.
- Laurens (Stéphane), « L'influence, entre science et fantasme », *Hermès La Revue*, n° 41, 2005/1, p. 83-90.
- Lazar (Judith), « Variations sur le malentendu : ambiguïté, ignorance, déformation », *Géographie, économie, société*, 2005/1, Vol. 7, p. 109-118. <<http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2005-1-page-109.htm>>
- Le Bohec (Jacques), *Les Rapports Presse-Politique. Mise au point d'une typologie idéale*, L'Harmattan, 1997
- Le Breton (David), « Entre malentendu et bien-entendu dans l'accueil des migrants », *Revue des sciences sociales*, n° 50, 2013, p. 16-21.
- Le Breton (David), Profita (Gabriele), « Le malentendu : un questionnement », *Revue des sciences sociales*, n° 50, 2013, p. 8-13.
- Leal Adghirni (Zelia), « Les antennes diaboliques au Maroc », *Tiers-Monde*, n°146, tome 37, 1996, p. 331-338.
- Lee (Nam-Seong), *Identité langagière du genre. Analyse du discours éditorial*, L'Harmattan, 2003

- Legavre (J.-B.), « Les journalistes politiques : des spécialistes du jeu politique », in Matonti (F.), dir., *La démobilisation politique*, La Dispute, 2005, p. 117-142.
- Lemieux (Cyril), « L'objectivité du sociologue et l'objectivité du journaliste. Convergences, distinctions, malentendus », in Feldman (J.) et al., dir., *Ethique, épistémologie et sciences de l'homme*, L'Harmattan, 1996, p. 147-163.
- Lemieux (C.), *Le devoir et la grâce. Pour une analyse grammaticale de l'action*, Economica, coll. « Etudes sociologiques », 2009
- Lemieux (C.), *Mauvaise presse. Pour une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Métailié, 2000
- Luciana Silva (Carla), *Veja, o indispensavel partido neoliberal (1989-2002)*, Edunioste, Cascavel, 2009
- Marchetti (Dominique), « La division du travail journalistique et ses effets sur le traitement de l'« événement ». L'exemple du « scandale du sang contaminé » », in Chupin (I.), Nollet (J.), *Journalisme et dépendances*, L'Harmattan « Cahiers politiques », 2006, p. 141-159.
- Marchetti (D.), Ruellan (Denis), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée dans le marché du travail*, Documentation française, 2001
- Martin-Lagardette (J.-L.), *Les secrets de l'écriture journalistique*, Syros, 1989
- Martuccelli (Danilo), « Sociologie et posture critique », in Lahire (B.), dir., *A quoi sert la sociologie ?*, La découverte, 2002, p. 137-154.
- Mauger (Gérard), dir., *Droits d'entrée. Modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*, Fondation de la Maison des sciences de l'Homme, 2006
- McInerny (Dennis), *La logique facile*, Eyrolles, 2005 (2004)
- Memmi (Albert), Pont-Humbert (Catherine), *L'individu face à ses dépendances*, Vuibert, 2005
- Memmi (D.) « L'engagement politique », *Traité de science politique*, vol. 3, 1985, p. 310-366.
- Ménard (Robert), *Ces journalistes que l'on veut faire taire. L'étonnante aventure de Reporters sans frontières*, Albin Michel, 2001
- Metref (Arezki), « Une presse dans le dégel », *Maghreb-Machrek*, n° 154, 1996
- Morin (Edgar), *La méthode*, Seuil, coll. « Opus », 2008
- Morin (E.), *La méthode. La connaissance de la connaissance*, Seuil, 1992
- Morin (E.), *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil, 2000
- Morin (E.), *Science avec conscience*, Fayard, 1982

- Moscovici (Serge), « L'influence n'est pas la manipulation », *Sciences humaines*, 37, 1994, p. 38-41.
- Neveu (Erik), « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, 17(98), 1999, p. 17-85
- Neveu (E.), « Quel pouvoir des médias ? » in Holeindre (Jean-Vincent), dir., *Le Pouvoir. Concepts, Lieux, Dynamiques*, Éditions sciences humaines, 2014, p. 214-222.
- Neveu (E.), *Sociologie du journalisme*, La découverte, 2004
- Ockrent (Christine), *La liberté de la presse*, Toulouse, Milan, 1997
- Park E. (Robert), *Le journaliste et le sociologue*, Seuil coll. « Médiathèque », 2008
- Péan (P.), Cohen (P.), *La face cachée du Monde. Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*, Mille et une nuit, Fayard, 2003
- Pélissier (Nicolas), *Journalisme : avis de recherches. La production scientifique française dans son contexte international*, Bruxelles, Bruylant, coll. « Médias, sociétés et relations internationales », 2008
- Pinto (Louis), *L'intelligence en action : Le Nouvel observateur*, Métailié, 1984
- Plenel (Edwy), « Actualité de Park » in Park E. (R.), *Le journaliste et le sociologue*, Seuil/Médiathèque, 2008.
- Poulet (Bernard), *Le pouvoir du Monde. Quand un journal veut changer la France*, La découverte, 2003
- Profita (Gabriele), « Malentendu, différence et sens commun », *Revue des sciences sociales*, n° 50, 2013, p. 122-133.
- Pudal (Bernard), *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de la FNSP, 1989
- Rachik (Hassan), « Science politique et pratique de terrain au Maroc », *Revue marocaine de science politique*, n° 1, novembre 2010, p. 39-52.
- Reinhard (Philippe), *Presse et pouvoir. Un divorce impossible*, First Editions, 2011
- Riutort (Philippe), « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste », *Réseaux*, n°76, 1996, p. 61-81.
- Riutort (Philippe), « Mises en scène du pouvoir politique » in Lacroix (B.) et al., dir., *Nouveau manuel de science politique*, La découverte, 2009, p. 555-568.
- Ruellan (Denis), *Journalisme. Le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2007 (1993)
- Saaf (Abdallah), « Du débat sur les concepts, les méthodes, la théorie et la pratique du terrain dans la science politique ayant pour objet le Maroc

actuel », <http://www.abdallah-saaf.net/index.php?option=com_content&view=article&id=105:qdu-debat-sur-les-conceptes-les-methodes-la-theorie-et-la-pratique-du-terrain-dans-la-science-politique-ayant-pour-objet-le-maroc-actuelq-&catid=35:debats&Itemid=57> (édité le 22/10/2012, dernier accès : 10/06/2013)

Sartori (Giovanni), *Théorie de la démocratie*, Armand Colin, 1973

Sawicki (Frédéric), « Leadership politique : un concept à remettre sur le métier ? » in Smith (A.), Sorbets (C.), dir., *Le leadership politique et les territoires. Les cadres d'analyse en débat*, Rennes, PUR « Res publica », 2003, p. 71-88.

Sawicki (Frédéric), « Les politistes et le microscope », in Bachir (M.), dir., *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, CURAPP, PUF, 2000, p. 143-164.

Schemeil (Yves), *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, Presses de Sciences Po, 2012

Schlesinger (A. M.), *Les mille jours de Kennedy*, Denoël, 1965

Schmitter C. (Philippe), « La nature et le futur de la politique comparée », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 144, 2007/4, p. 613-650.

Schön (D. A.), *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Editions logiques, 1994

Schudson (Michael), « Pourquoi les démocraties ont-elles besoin d'un journalisme détestable ? », *Réseaux*, vol. 27, n°157-158, nov-décembre 2009, p. 213-232.

Shapiro (I.), Smith (R.), Masoud (T.), *Problems and Methods in the Study of Politics*, Massachusetts, Cambridge University Press, 2004

Siméant (Johanna), « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, vol. 51, 2001/1, p. 47-72.

Sommier (Isabelle), « Engagement et distanciation à Sauvons la recherche (SLR). Une sociologie des mouvements sociaux dans l'action », *Genèses*, n°77, décembre 2009, p. 137-151.

Sourp-Taillardas (M.-L.), « Un travail de conversion au journalisme. Désengagement militant des journalistes politiques de presse écrite généraliste. Le cas des *rubricards* Front national », in Lévêque (Sandrine), Ruellan (Denis), *Journalistes engagés*, Rennes, PUR, 2010, p. 73-90.

Spector (Céline), *Le pouvoir*, Flammarion, 1997

- Sperber (Dan), « L'Effet-Gourou », 2009, p. 1-13. <http://www.dan.sperber.fr/wpcontent/uploads/2009/10/EffetGourou.pdf> (dernier accès : 03/12/14)
- Tarrow (Sidney), Tilly (Charles), *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Presses de Sciences Po, 2008
- Tazdaït (Tarik), Nessah (Rabia), *Les théories du choix révolutionnaire*, La découverte, coll. « Repères », 2008
- UNESCO (collectif), « La science politique contemporaine. Contribution à la recherche, la méthode et l'enseignement », Unesco, 1950, 742 p.
- Uysal (Aysen), « Comme des pépins de grenade dispersés. Répression et devenir des militants de Devrimci-Yol en Turquie », *Politix*, vol. 26, n°102, 2013, p. 109-128.
- Van Belle (D. A.), « Leadership and collective action: the case of revolution », *International Studies Quarterly*, vol. 40, 1996, p.107-132.
- Véron (Eliseo), *Construire l'événement : les médias et l'événement de Three Mile Island*, les Editions de minuit, 1981
- Vidal-Beneyto (José), « L'espace public de référence dominante », *Métodos de analisis de la prensa*, Madrid, Casa de Velázquez, 1987
- Vivas (Maxime), *La face cachée de Reporters sans frontières. De la CIA aux faucons du Pentagone*, Bruxelles, Aden, 2008
- Wedeen (Lisa), « Savoir scientifique, libéralisme et empire. La science politique américaine et la région Afrique du Nord et Moyen-Orient aujourd'hui », in Kienle (Eberhard), dir., *Les sciences sociales en voyage. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient vus d'Europe, d'Amérique et de l'intérieur*, IREMAM/Kharthala, 2010, p. 185-224.
- Wright Mills (Charles), *L'imagination sociologique*, Maspero, 1967
- Ysmal (Colette), « Elites et leaders » in Grawitz (M.), Leca (J.), dir., *Traité de science politique*, vol. 3, PUF, 1985, p. 603-642.
- Zakaria (Fouad), *Attafkir al-ilmi* [La pensée scientifique], Alexandrie, Dar al-wafa, 2004(1977) [en arabe]
- Zaki (Lamia), « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », *Genèses*, n° 65, 2006, p. 112-125.
- Zaleznik (Abraham), « The Education of Robert S. McNamara, Secretary of Defense, 1961-1968 », *Revue française de gestion*, 159(6), 2005, p. 45-70
- Zaleznik (Abraham), « De la monomanie à la mégalomanie : Harold Geneen et ITT », *Gestion*, vol. 33, 2008/3, p. 83-93.

Ouvrages portant sur le Maroc et sur les médias en Afrique du Nord et Moyen-Orient

Al-Kadiri (Aboubakr), *Rijaloun 'araftouhoum [Ces Hommes que j'ai connus]*, Casablanca, Imprimerie Najah al-Jadida, 2001 [en arabe]

Amar (Ali), *Mohammed VI. Le grand malentendu*, Calmann-Lévy, 2009.

Arroub (Hind), *Al-makhzan fi-attakafa assiyassiya al-maghribiya* [le Makhzen dans la culture politique marocaine], Casablanca, Dar najah el-jadida, 2004 [en arabe]

Balakziz (Abdelilah), *Assoulta wa al-mou 'ârada. Almajâl assiyâssi al-'arabi al-mou 'âssir : hâlat al-maghrib* [Pouvoir et opposition. Le champ politique arabe contemporain : cas du Maroc], Casablanca-Beyrouth, le Centre culturel arabe, 2007 [en arabe]

Belvaude (Catherine), *Libre expression en Mauritanie. La presse francophone indépendante (1991-1992)*, L'Harmattan, 1995

Ben Sellam (Nadia), « L'illusion du quatrième pouvoir : blogueurs marocains en quête de reconnaissance », in Gonzalez-Quijano (Yves), Guaaybess (Tourya), *Les Arabes parlent aux Arabes. La révolution de l'information dans le monde arabe*, Actes Sud/Sindbad, 2009, p. 252-263.

Bennani (Abdelaziz), Ennaji (Jamal-Eddine), dir., *Liberté de la presse et de l'information au Maroc : limites et perspectives*, Casablanca, Editions maghrébines, 1995.

Bras (Jean-Philippe), Chouikha (Larbi), *Médias et technologies de communication au Maghreb et en Méditerranée : mondialisation, redéploiements et "arts de faire"*, Tunis, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2002

Brouksy (Omar), *Mohammed VI. Derrière les masques*, Nouveau monde, 2014

Dalle (Ignace), *Le règne de Hassan II (1961-1999). Une espérance brisée*, Maisonneuve & Larose, 2001

Daoud (Zakya), *Les années Lamalif. 30 ans de journalisme au Maroc (1958-1988)*, Mohammedia, Senso Unico Editions, 2007

Daoud (Zakya), *Casablanca en mouvement. Des innovateurs dans la ville*, Autrement, 2005

Derradji (Ahmed), *Le droit de la presse et la liberté d'information et d'opinion dans le monde arabe*, Publisud, 1995

El Alaoui (Moulay Hicham), *Journal d'un prince banni. Demain Le Maroc*, Grasset, 2014

El Mossadeq (Rkia), *Les labyrinthes de la transition démocratique*, Casablanca, Imp. Najah El jadida, 2001.

El-Ayadi (Mohamed), « Presse écrite et transition politique au Maroc » in Mohsen-Finan (K.), dir., *Les Médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Actes/Sud MMSH-Barzakh, 2009, p. 155-168.

Elias (Hanna), *La presse arabe*, Maisonneuve & Larose, 1993

Graciet (Catherine), Laurent (Eric), *Le Roi prédateur. Main basse sur le Maroc*, Seuil, 2012

Guaaybess (Tourya), *Les médias arabes : Confluences médiatiques et dynamique sociale*, CNRS « Hors coll. », 2012

Hammoudi (Abdellah), *Master and disciple. The Cultural Foundations of Moroccan Authoritarianism*, Chicago, Chicago University Press, 1997

Jamaï (Khalid), *1973. Présomés coupables*, Casablanca, Tarik éditions, 2003.

Jibril (Talha), *Sahafatoune takoulou abna-aha* [Une presse qui “dévore” ses enfants. Mémoires], Rabat, Dar Abi-Ragrag, 2013 [en arabe]

Kraemer (Gilles), *La presse francophone en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, 2001

Ksikes (Driss), « Liberté fragile pour la presse écrite au Maroc », in Mohsen-Finan (K.), dir., *Les Médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Actes/Sud MMSH-Barzakh, 2009, p. 169-177.

Laroui (Abdallah), *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Casablanca, Le centre culturel arabe, 2004

Leveau (Rémy), *Le Fellah marocain défenseur du trône*, FNSP, 1976

Marzouki (Ahmed), *Tazmamart. Cellule 10*, Gallimard, 2000

Monjib (Maâti), *La monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir*, L'Harmattan « Histoire et perspectives méditerranéennes », 1992

Mouhtadi (Najib), *Pouvoir et communication au Maroc. Monarchie, médias et acteurs politiques (1956-1999)*, L'Harmattan « Histoires et perspectives méditerranéennes », 2008

Perrault (Gilles), *Notre ami le roi*, Gallimard, 1990

Rugh A. (William), *Arab Mass Media: Newspapers, Radio and Television in Arab Politics*, Westport, CT and London, Praeger, 2004

Saaf (Abdallah), *La transition au Maroc : essai*, Casablanca, Eddif, 2001

Sefrioui (Kenza), *La revue Souffles (1966-1973). Projet de révolution culturelle au Maroc*, Casablanca, Editions du Sirocco, 2013

Souriau-Hobrechts (Christiane), *La presse maghrébine : Libye-Tunisie-Maroc-Algérie*, CNRS, 1975

Talon (Claire-Gabrielle), *Al Jazeera. Liberté d'expression et pétromonarchie*, PUF coll. « Proche-Orient », 2011

Vermeren (Pierre), *Le Maroc de Mohammed VI. La transition inachevée*, La Découverte, 2009

Vermeren (Pierre), *Le Maroc en transition*, La Découverte, 2001

Waterbury (John), *Le commandeur des croyants. La monarchie marocaine et son élite*, PUF, 1975

Zayani (Mohamed), *The Al Jazeera Phenomenon: Critical Perspectives on New Arab Media*, London, Pluto Press, 2005

Travaux de recherche, rapports, communications

- Benslimane K. (Mehdi), « Morts par asphyxie...financière. Sur la disparition de *Nichane* et du *Journal hebdomadaire* », *L'Année Marocaine*, n° 1, Centre Jacques Berque (CJB), Rabat, 2011. <www.cjb.ma/images/stories/journal_et_nichane.pdf>

- Charron (Jean), « La nature politique du journalisme politique », *Les Études de communication publique*, Cahier numéro 15, Département d'information et de communication, Université Laval Québec, 2000

- El Ayadi (M.) *et al.*, *Presse écrite et transition*, Cahiers bleus, Cercle d'analyse politique (CAP), n° 5, mars 2006, Rabat, Fondation Abderrahim Bouabid et Friedrich Ebert, 62 p.

- Klaus (Enrique), « La presse non partisane marocaine : enjeux de professionnalisation et d'autonomisation », *Mémoire du DEA Science politique comparative*, IEP Aix-en-Provence, 2003, 92 p.

- Masciotra (D.), Medzo (F.), « La compétence comme pouvoir adaptatif aux situations nouvelles », *ORE/UQAM*, [document produit pour le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la réforme de l'éducation des adultes], 2006, p. 1-17.

- Péquignot (Bruno), « On écrit toujours trop tard », tiré de sa Communication à l'Université de printemps du REDOC « Ecrire les sciences sociales », Tunis, 19-23 mars 2012.

- Sabra (Hani), "The Business of Journalism", *Dangerous Assignments*, CPJ, Fall/Winter 2002, p. 20-22.

-Allen (N.J.), Meyer (J.-P.), "Affective, Continuance and Normative Commitment to the Organization: An Examination of Construct Validity", *Communication au Kurt Levin Institute*, Schiermonnikoog, 23-24 février 1995.

-Yafout (Merieme), « Processus de mobilisation des ressources appliqué au cas de l'interdiction de “Le Journal ” », Mémoire de DEA (dir. M. Tozy), Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Hassan II de Casablanca, 2003, 85 p.

-Appel à communication « Malentendu : bien entendu, une affaire de communication », juillet 2006. <http://www.fabula.org/actualites/malentendu-missverstandnis_14929.php> (dernier accès : 22/01/2014)

Sources médiatiques

- Collection *Le Journal* (1997-2010)

- Houcine El-Majdoubi, « assahaf al-moustaquila fi al-maghrib : annachaa, al-khitab wa mou 'ikate atatawour, [Presse indépendante au Maroc : genèse, discours et freins au développement], Revue *Wijhat nadar*, n°44-45, printemps-été 2010, p. 31-34. [en arabe]

- Aissa Amourag, Noureddine Jouhari, « Jusqu'où ira Aboubakr Jamaï dans son maquis contre le “makhzen” ?, “Le roi et moi” » <http://www.maroc-hebdo.press.ma/Site-Maroc-hebdo/archive/Archives_687/html_687/leroi.html> (dernier accès : 07/05/2014)

- Jean Zaganiaris, « Soutien à la presse marocaine », *Libération* (Maroc), 3 février 2010.

- Mohamed Sassi, « Assayf wa al-kalam » [l'épée et la plume], *Al-jarida al-oula*, n° 538, 18 février 2010 [en arabe]

- Hicham Ben Abdallah El Alaoui, « Mortel attentisme au Maroc », *Le Monde*, 27 juin 2001

- Pascal Salin, « Gouvernance d'entreprise : le mythe de l'indépendance », <www.quebecoislibre.org/030329-3.htm> (29 mars 2003, n° 122, dernier accès : 19/09/2012)

- Pascal Salin, « L' “indépendance” des journalistes », <www.quebecoislibre.org/08/080315-2.htm> (15 mars 2008, n° 254, dernier accès : 5/05/2012)

- Isabelle Mandraud, « Maroc : ombres sur les relations entre la presse et le pouvoir », *Le Monde*, 23 juin 2010

- Baudouin Loos, « L'histoire d'un journal qui déplaisait au roi du Maroc », *Le Soir*, 22 février 2013. <<http://blog.lesoir.be/audouinloos/2013/02/22/lhistoire-dun-journal-qui-deplaisait-au-roi-du-maroc/>> (dernier accès : 18/03/2013)

- Mehmet Koksal, <<http://www.minorites.org/index.php/2-la-revue/1168-aboubakr-jamai-au-maroc-cest-toujours-le-moyen-age-institutionnel.html>> (dernier accès : 12/05/14)]

-<<http://www.challenge.ma/je-suis-jaloux-par-jamal-berraoui-14175/>> (dernier accès : 14/04/15)

- Hind Arroub, *al-maghariba ra 'aya wa layssou mouyatinine* « Les Marocains sont des sujets et non des citoyens », <www.hespress.com> (dernier accès : 13/06/10) [en arabe]
- Hassan Aourid : [source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Hassan_Aourid]
- Jean-Pierre Tuquoi, « Un ancien conseiller de Hassan II menace de révéler des informations compromettantes », *Le Monde*, 11 juin 1999
- Hassan Mansouri, « Cela fait 12 ans que je n'ai plus de lien avec le Journal Hebdo », *Aujourd'hui le Maroc*, 2 février 2010 < <http://www.aujourd'hui.ma/une/focus/hassan-mansouri-%C2%ABcela-fait-12-ans-que-je-n-ai-plus-de-lien-avec-le-journal-hebdo%C2%BB-68705#.VHTUb4vz2HQ>> (dernier accès : 30/06/12)
- <<http://www.demainonline.com/2014/04/23/moulay-hicham-tel-que-je-lai-connu-episode-1/>> (dernier accès : 24/04/14)
- Carla Luciana Silva, « *Veja*, le magazine qui compte au Brésil », *Le Monde diplomatique*, n° 705, décembre 2012, p. 10-11.
- José Garçon, « Maroc : un avertissement à la presse », *Libération*, 18 avril 2000
- Thierry Oberlé, « La fin du printemps médiatique », *Le Figaro*, 19 avril 2000
- Interview à *La Nouvelle tribune*, 25 avril 2000
- Interview du roi Mohammed VI avec Charles Lambroschini, *Le Figaro*, 4 septembre 2001
- *Le Temps*, n° 191, 24 au 30 mai 2013
- *Maghreb al-waym*, n° 206, 24 au 30 mai 2013
- « La nouvelle vie de Moulay Hicham », *TelQuel*, 18 au 24 décembre 2010
- <http://www.demainonline.com/2014/04/21/ali-amar-rectifie-certains-assertions-du-livre-de-moulay-hicham/> (dernier accès : 24/04/14)
- *Aujourd'hui le Maroc*, 02 février 2007
- Najib Refaïf, *La Vie Economique*, n° 4317, 3 au 9 juin 2005
- Amjad Nacer, <<http://www.alquds.co.uk/?p=62077>> ; <<http://www.alquds.co.uk/?p=61875>> (dernier accès : 11/07/13)
- *La Gazette du Maroc*, 26 juillet 2004, (<<http://www.maghress.com/fr/lagazette/4836>> dernier accès: 09/08/14)
- <<http://www.demainonline.com/2011/03/28/le-retour-de-demain/>> (dernier accès : 23/04/11)
- Jane Kramer, « Letter from Morocco: The Crusader », *The New Yorker*, 16 octobre 2006
- « Kiosque fête ses 15 ans (1995-2010) », TV5, numéro « spécial Kiosque ».
- « Interview avec Aboubakr Jamaï », *Al-Massae*, mai-juin 2012 (traduits de l'arabe)
- « Entretien avec Aboubakr Jamaï : Le Maroc me manque », *TelQuel*, 8 au 14 novembre 2008.

- Hassan Hamdani, « La folle histoire du *Journal* », *TelQuel*, n° 410, 6 au 12 février 2010.
- <<http://www.challenge.ma/trisomie-un-espoir-pour-les-parents-par-jamal-berraoui-29230/>> (dernier accès : 08/02/2015)
- <<http://www.challenge.ma/je-suis-jaloux-par-jamal-berraoui-14175/>> (dernier accès : 08/02/2015)

Références Web :

- Prix Gebran Tueni : <<http://www.wan-ifra.org/articles/2011/07/07/the-irresolvable-dilemma-of-the-newspaper-publisher>> (dernier accès : 01/05/2014)
- Said Business School, Oxford University: <<http://www.sbs.ox.ac.uk/programmes/degrees/mba/programme-outline/elective-courses>>
- Nieman Foundation of Journalism: <<http://nieman.harvard.edu/NiemanFoundation.aspx>>
- Mediapart : <<http://presite.mediapart.fr/contenu/le-projet.html>> (dernier accès : 27/05/12)
- Maghreb Arab Press (MAP) : <www.map.ma>
- Yale World Fellows: <<http://worldfellows.yale.edu/>>
- Fondation Moulay Hicham : <<http://moulayhicham.net/>>
- Centre sur les études transrégionales sur l’Afrique du nord, Moyen-Orient et l’Asie centrale contemporains : <<http://www.princeton.edu/transregional/>>
- Doha Center For Media Freedom: <<http://www.dc4mf.org/fr/content/interview-avec-aboubakr-jamai>> (dernier accès: 12/05/14)
- Site du FBI : <www.fbi.gov>
- Site Amazon : <www.amazon.com>
- Dictionnaire Larousse : <www.larousse.fr>
- The World Association of Newspapers and News Publishers: < <http://www.wan-ifra.org> >
- Haut commissariat au Plan : <<http://www.hcp.ma>>

ANNEXES

Annexe 1 : Ventes du *Journal* entre 1999 et 2008

Annexe 2 : Investissements publicitaires par media (presse écrite) et par support en 2007-2008

Annexe 3 : Les Unes du *Journal* entre bien-entendu et mal-entendu (1997-2010)

Annexe 4 : Correspondances du ministre de la Communication, M. Mohamed Larbi Messari, avec le Premier ministre M. Abderrahmane Youssoufi (Lettre n° 1) et le ministre de l'Intérieur, Ahmed El Midaoui (Lettre n° 2)

Annexe 5 : Soutien de RSF au *Journal* et à la liberté d'expression

Annexe 6 : *Le Journal* symbole du Maroc qui bouge

Annexe 7 : Offre de recrutement de journalistes

Annexe 8 : Ours et sommaires du *Journal*

Annexe 9 : *Le Journal* innove - Lancement du Supplément TV & loisirs

Annexe 10 : Couverture du livre « Mohammed VI. Le grand malentendu »

Annexe 1 : Ventes du *Journal* entre 1999 et 2008 (source : OJD France)

Année	Diffusion payée	Diff. non payée	Diff. totale
LE JOURNAL HEBDOMADAIRE (Maroc-OJD)			
1999	20967	2022	22989
2000	21797	2266	24063
2001	17931	767	18698
2002	16325	678	17003
2003	18328	372	18700
2004	15696	49	15745
2005	16811	160	16971
2006	15542	68	15610
2007	13898	127	14025
2008	12380	158	12538

Annexe 2 : Investissements publicitaires par media (presse écrite) et par support en 2007-2008

(Sont surlignés les chiffres du *Journal* en comparaison avec les supports de la presse magazine hebdomadaire généraliste francophone ; source : Groupement des annonceurs du Maroc <www.gam.co.ma>)

MEDIA	Support	2007	2008	Total
Presse	100% CONSO	198 000		198 000
	AD+		100 000	100 000
	AL AHDATH AL MAGHRIBIA	24 506 500	17 123 300	41 629 800
	AL AHDATH TV	975 000	1 297 000	2 272 000
	AL AKHBAR		420 750	420 750
	AL ALAM	2 635 915	3 016 000	5 651 915
	AL AYAM	5 422 500	5 164 400	10 586 900
	AL AYAM ARRIYADIA	356 000	230 000	586 000
	AL BAYANE	2 131 700	2 159 350	4 291 050
	AL BIDAQUI	16 000		16 000
	AL HAKA	146 000	162 000	308 000
	AL HAYAT AL JADIDA		1 373 000	1 373 000
	AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI	5 054 020	3 882 300	8 936 320
	AL JARIDA AL OULA		11 041 000	11 041 000
	AL MOUNAATAF	60 000	256 500	316 500

AL MOUNTAKHAB	2 795 500	3 188 250	5 983 750
AL WATAN	1 762 000	1 946 500	3 708 500
ALMAJALLA AL OULA		184 000	184 000
ALMASSAE	33 981 700	65 961 950	99 943 650
ANNAHAR ALMAGHRIBIA	2 331 500	8 492 500	10 824 000
ANNOUKHBA	215 500	132 000	347 500
ART DE VIVRE	3 455 000	3 853 800	7 308 800
ASSABAH	37 856 500	42 909 000	80 765 500
ASSABAHIYA	882 100	4 400 750	5 282 850
ASSADA AL MASSAIA		4 745 400	4 745 400
ASSAHARA AL MAGHRIBIA	1 653 400	1 812 300	3 465 700
ASSAHIFA	3 981 800		3 981 800
ATTAJDID	169 500	77 750	247 250
AU FAIT	6 211 500	15 730 300	21 941 800
AUJOURD HUI LE MAROC	29 682 850	34 377 100	64 059 950
AUJOURD'HUI LE MAROC - SUPPLEMENT	922 000		922 000
AUTO MAGAZINE MAROC	4 162 500	4 179 000	8 341 500
AUTONEWS	7 448 000	7 306 000	14 754 000
AUTONEWS (VERSION ARABE)	344 000		344 000
BAYANE AL YAOUNM	888 000	1 271 500	2 159 500
BIEN ETRE ET SANTE	252 000	788 000	1 040 000
CASA POCKET		504 400	504 400
CASAMAVILLE	5 732 000	2 675 000	8 407 000
C'GLAMOUR	1 646 000	1 961 500	3 607 500
CHALLENGE HEBDO	20 180 000	25 193 000	45 373 000
CLEFS EN MAIN	4 651 900	3 448 500	8 100 400
COMNEWS	5 821 000	4 461 500	10 282 500
CONJONCTURE	893 000	862 000	1 755 000
COULEURS MAROC		4 172 000	4 172 000
DECO ACTUELLE	3 817 000	4 258 000	8 075 000
ECONOMIE & ENTREPRISES	15 346 750	14 021 100	29 367 850
ECONOMIE ENTREPRISES LES 500		3 741 300	3 741 300
ENERGIE & MINES		273 500	273 500
ESSOR	5 640 050	5 771 000	11 411 050
EXIT	2 607 600	2 062 300	4 669 900
FAMILLE ACTUELLE	13 364 300	15 675 000	29 039 300
FASHION PEOPLE		163 650	163 650
FEMINA		1 474 000	1 474 000
FEMME DE PRESTIGE	1 478 000	6 877 000	8 355 000
FEMMES DU MAROC	19 947 600	22 575 600	42 523 200
FINANCES NEWS HEBDO	7 838 500	7 531 200	15 369 700
FINANCES NEWS HEBDO - HORS SERIE	923 000	802 500	1 725 500
IMMORAMA		224 000	224 000
JARDINS DU MAROC		694 000	694 000
JOURNAL SPORT (ARABE)	196 000		196 000
L ECONOMISTE	105 116 000	125 295 800	230 411 800
L OPINION	9 397 843	4 650 470	14 048 313
LA CITADINE	20 071 500	22 567 000	42 638 500
LA CITADINE (VERSION ARABE)	7 338 000	5 721 000	13 059 000
LA GAZETTE DU MAROC	12 206 750	14 657 750	26 864 500
LA NOUVELLE TRIBUNE	14 206 250	11 870 000	26 076 250
LA VERITE	2 990 500	4 228 500	7 219 000
LA VIE ECO	41 564 700	42 514 000	84 078 700
LALLA FATIMA	2 559 000	4 230 000	6 789 000

	LE CANARD LIBERE	558 000	4 159 000	4 717 000
	LE JOURNAL	25 348 000	26 464 000	51 812 000
	LE JOURNAL DU SPORT	681 000	436 000	1 117 000
	LE MATIN DU SAHARA ET DU MAGHREB	85 733 260	88 581 860	174 315 120
	LE MATIN HORS SERIE	150 000		150 000
	LE MENSUEL	373 000	2 115 000	2 488 000
	LE REPORTER	5 971 000	7 356 500	13 327 500
	LE SOIR ECHOS		22 744 500	22 744 500
	L'ECONOMISTE MAGAZINE		4 170 000	4 170 000
	LIBERATION	1 652 960	1 631 400	3 284 360
	LKOUNACHE (SUPPLEMENT DE TEL QUEL)	336 000	261 000	597 000
	L'OBSERVATEUR		2 950 000	2 950 000
	M MAGAZINE	4 521 350	3 753 150	8 274 500
	MADE IN CITY		2 123 900	2 123 900
	MADINATI	6 972 500	4 222 500	11 195 000
	MAGAZINE AL MASSAE		50 000	50 000
	MAGAZINE ASSABAH		3 083 000	3 083 000
	MAISION DU MAROC	6 802 400	6 957 500	13 759 900
	MAROC D'EXCEPTION	894 800	2 876 500	3 771 300
	MAROC HEBDO INTERNATIONAL	16 447 600	16 209 000	32 656 600
	MAROC PREMIUM	914 000	2 490 000	3 404 000
	MAROC PRESTIGE	5 756 000	7 255 000	13 011 000
	MEDINA	1 244 000	1 134 000	2 378 000
	NEJMA	1 510 000	4 295 000	5 805 000
	NESMA		1 205 000	1 205 000
	NICHANE	6 920 000	12 643 000	19 563 000
	NISSAA MIN AL MAGHREB	10 691 200	9 633 000	20 324 200
	OUSRA MAGAZINE	10 067 000	12 853 000	22 920 000
	PARADE	1 063 500		1 063 500
	PARFUMS, SAVEURS ET CUISINE DU MAROC	1 995 000	2 001 500	3 996 500
	PERSPECTIVES DU MAGHREB	8 480 000	6 893 000	15 373 000
	PLANET SPORT	665 000	1 719 500	2 384 500
	PLURIELLE	9 394 000	11 770 000	21 164 000
	POLICE MAGAZINE (VERSION ARABE)	1 096 000	1 345 000	2 441 000
	POLICE MAGAZINE (VERSION FRANCAISE)	1 997 000	1 950 000	3 947 000
	RISSALAT AL OUMMA	1 685 300	1 503 500	3 188 800
	ROYAL AIR MAROC MAGAZINE		15 164 000	15 164 000
	SAWT ANNASS	138 750		138 750
	SPORT HEBDO		13 222 000	13 222 000
	STADIUM	1 813 500	2 033 000	3 846 500
	SUR LA 2	2 039 500	2 147 200	4 186 700
	TELQUEL	33 043 000	45 707 000	78 750 000
	TELQUEL HORS SERIE	629 000		629 000
	TENDANCES & SHOPPING	7 733 000	8 909 000	16 642 000
	VERSION HOMME	7 221 000	8 916 500	16 137 500
	YAWMIYAT ANNAS	836 500		836 500
				1 767 076
	Total Presse	779 404 348	987 672 280	628
	Total (Affichage, Radio, Presse, TV)	4 059 467 028	4 459 086 325	8 518 553 353

Annexe 3 : Les Unes du *Journal* entre bien-entendu et mal-entendu (1997-2010)



le Journal

COLLECTEUR DE LA PUBLICATION: Aboubakr Jamaï Droit LEGAL 23/97 ISSN 1113 9382 www.lejournal.press.ma

SICAV	
N°	Titres
Code	Registres
Statut	et 26 ans 10 Performances
10000000000000000000	10000000000000000000
10000000000000000000	10000000000000000000
10000000000000000000	10000000000000000000
10000000000000000000	10000000000000000000
10000000000000000000	10000000000000000000
10000000000000000000	10000000000000000000
10000000000000000000	10000000000000000000
10000000000000000000	10000000000000000000
10000000000000000000	10000000000000000000

MALIKA OUFKIR L'ORPHELINE MAUDITE

*Pour la première fois,
la fille du général
Oufkir se confie à
une publication
marocaine.
Révélation.*

p. 5 & 6



N° 68
Semaine du
27 mars au
03 avril 1999
7 DH

Bourse : Les résultats de la SMI plombés par l'amnistie fiscale

Le groupe a réalisé un bénéfice en hausse de 7,3%. Il a versé 60 MDH pour la contribution libératoire. En revanche son endettement a été réduit de manière drastique.

Page 23

Investissements extérieurs: Un nouveau Fonds Framlington en gestion

Framlington Mediterranean Growth Fund sera doté d'environ millions de dollars. Il sera lancé au début de l'année.

Page 27

BMC		au 07 mai 99		Performances	
Index Scteur					
MAROC VALORS	2 000,00	71,95 %	Sur 1 an		
Index Obligations					
SICAVERIN	1 700,10	8,44 %	Sur 1 an		
Index de Liquidité					
IRAD	1 300,00	7,05 %	Sur 1 an		

Christine Daure-Serfaty à Abderrahmane Youssoufi

« VOUS ÊTES PREMIER MINISTRE, MONSIEUR, ET VOUS NE POUVEZ RIEN... »

Après son refolement de l'aéroport de Rabat-Salé, l'épouse d'Abraham Serfaty, très digne, écrit au Premier ministre marocain. Elle a aussi accordé au Journal un entretien.

Pages 6 & 7



N° 74
Semaine
du 8 au 14 mai
1999
7 DH

CRIME :
les banques à nouveaux lancées
 Les autorités monétaires veulent encore une baisse conséquente des taux de base tout en insistant sur le respect scrupuleux des règles prudentielles.

Page 25

La loi de Finances divise les acteurs économiques :
 M. Oualalou était vendredi 7 mai l'invité de la CGEM. Le patrona réclame des signaux de relance. Le ministre calme le jeu et s'abrite derrière un budget dit social.

Page

Nouvel organigramme à l'ONA.
 Mourad Chérif met en place ses hommes. Hafid El Elalamy a été remercié, Delort quitte ONA international et Abarro prend l'Agro-alimentaire.

Page

SPÉCIAL MR
 Sponsor Officiel



Le professionnel de l'immobilier

Voir notre Di...

ALLER-RETOUR*

Las Palmas	1600 dh
Lisbonne	1600 dh
Malaga	1600 dh
Madrid	2250 dh
Barcelone	2750 dh
Amsterdam	3250 dh
Londres	3250 dh
Paris	3250 dh
Rome	3250 dh

Enfants (-12 ans) : réduction de 33%
 Supplément de 300 dh départ Agadir, Essaouira, Laayoune, Marrakech, Tanger.

Prendre l'air, visiter un salon, faire du shopping... on a toujours une bonne raison de vouloir passer un week-end à l'étranger. Avec des départs jeudi ou vendredi, des retours dimanche ou lundi, profitez des tarifs Spécial week-end de Royal Air Maroc.

Tarifs week-end

du 20 mai au 30 juin 1999

Partez
 du bon prix !



www.royalairmaroc.ma
 Maroc - 051 2000000
 Maroc - 051 2000000
 www.royalairmaroc.ma

le Journal

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Aboubakr Jamaï DÉPÔT LÉGAL 23/97 ISSN 1113 9382 www.lejournal.press.ma

SICAV	Values Equivales au 14 mai 97	Performances
MAROC VALLEURS	1 983,36 DH	71,24 % (sur 1 an)
SICAVENER	1 784,43 DH	8,38 % (sur 1 an)
IRAD	1 504,50 DH	7,01 % (sur 1 an)

N° 75
Semaine du
15 au 21 mai
1999
7 DH

Le Journal s'expatrie pour être imprimé.

LA NÉBULEUSE VOUS MENACE

Toutes les imprimeries marocaines disposant des caractéristiques techniques pour nous imprimer ont refusé de le faire. Les raisons se situeraient au niveau de nos prises de position récentes.

P. 3 & 5

Le compte à rebours pour la privatisation des IAM commence.
Des experts anglais et portugais assistent le ministère de la Privatisation. Le Journal publie en exclusivité les termes de référence relatif au choix de la banque-conseil.

Page 13

La récolte attendra 35,6 millions de quintaux.

Les chiffres de la campagne agricole sont là. La croissance, déjà très molle, s'en ressentira. Le secteur industriel ne sera pas d'un grand secours.

Page 21

La réorganisation du Crédit du Maroc est finalisée.

C'est fait. Le Crédit du Maroc a une nouvelle organisation. L'activité est désormais élatée en trois pôles : Coporate, Middle Market et Bank Retail.

Page 28

La Bougeotte du syndicalisme istiglalien

Le syndicat de l'Istiglal, l'UGTM, serait en train de chercher une stratégie d'action. Pour cela, il a décidé de s'aligner inconditionnellement sur les positions de la formation mère.

Page 8

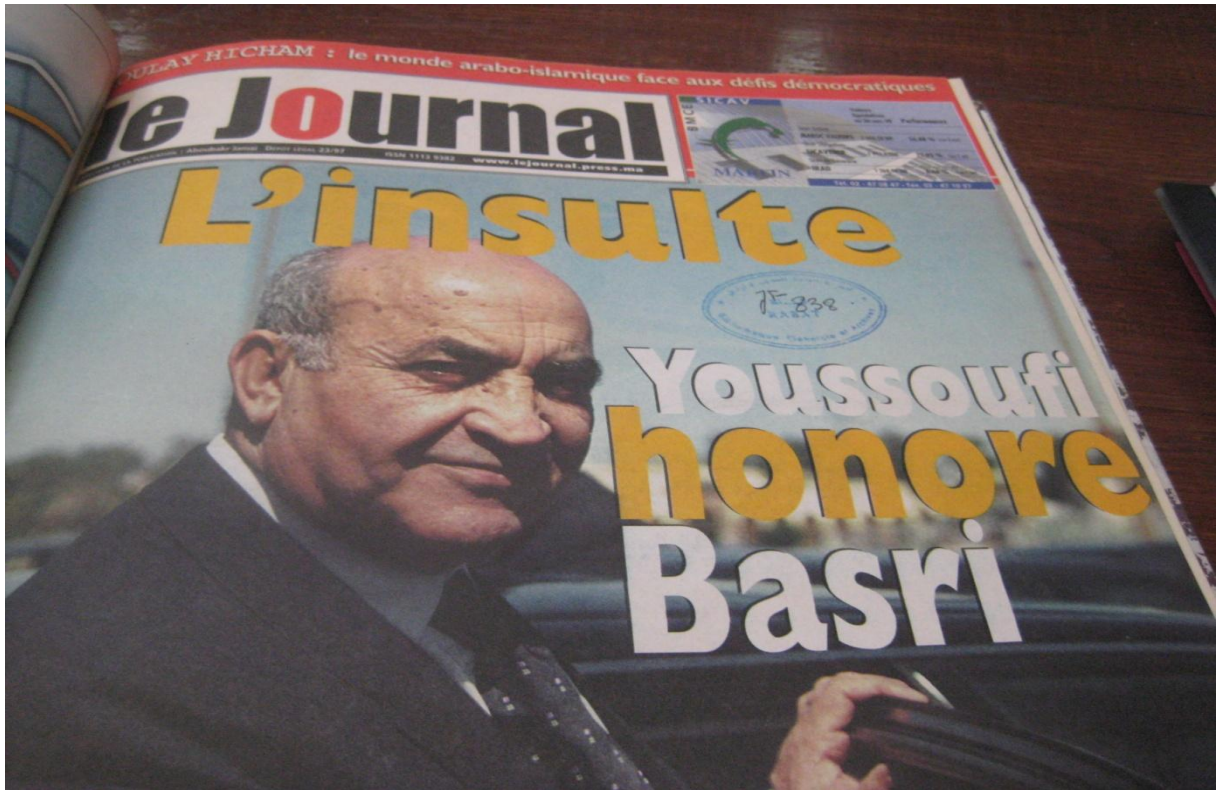
Reportage : Tournée dans les maisons closes du Maroc.

Ces lieux de plaisir qui obéissent à l'air du temps et aux humeurs des uns et des autres.

Page 40 et 41





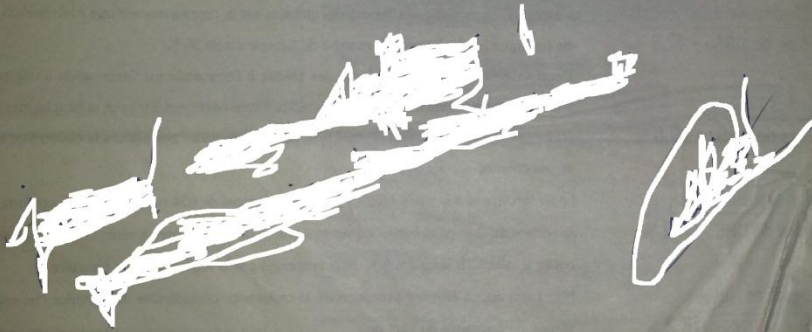


Suicide de Alili : scandale au ministère de la communication

le Journal

Directeur de la publication : Aboubakr Jamaï

E-mail: media@marocnet.net.ma



N°118 - semaine du 15 au 21 avril 2000 - 6 DH - 10 FF



Accidents : le Maroc en tête d'affiche p. 20

Un véhicule tue 18 fois plus au Maroc qu'en Italie, 7 fois plus qu'en France.



ONE : Des reconversions en vue p. 38

L'énergie fossile, une ressource de plus en plus rare.



Bebel le saltimbanque en tournée au Maroc p. 50

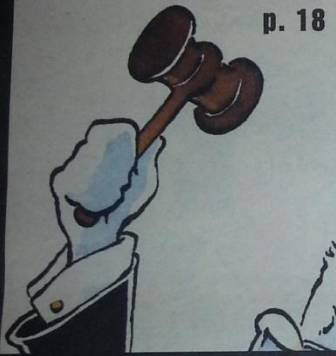
Entretien exclusif avec J.-P. Belmondo.

le Journal

Directeur de la publication : Aboubakr Jamaï

E-mail : media@marocnet.net.ma

Le jour le plus long
pour la presse
marocaine
p. 18

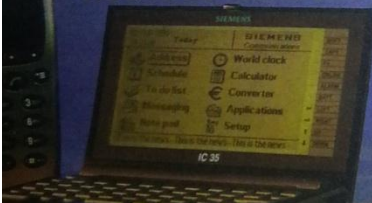


L'AFFAIRE BENAISSA

La révélation du Washington Post

Le quotidien américain a retrouvé la trace
du premier propriétaire de la résidence. Il
avoue avoir été approché par des "officiels
marocains" avant Clewerwall Corp. p. 16

Setel se paie un
nouveau nom p. 41



La Bibliothèque Générale tente de
s'adapter aux technologies. p. 50

YASSINE



Après la libération de Cheikh Yassine
Al Adl Wal Ihsan va-t-elle muer ? p. 12

M. Ramid explique le passage du PJD à l'opposition

le Journal

Directeur de la publication : Aboubakr Jamaï

e-mail : media@marocnet.net.ma

Sahara



Le Journal - période du 6 au 13 octobre 2000 - 8 DH - 10 FF - 80 FB

L'option finale ?



Nouveau concept d'autorité

Ahmed El Midaoui à Aboubakr Jamaï :
«Si vous étiez mon fils, koun khlit dar bouk».

Les dangers de l'absence d'une politique sociale p. 16



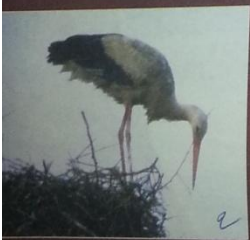
Aïn Atiq : destination finale du handicapé-chômeur. p. 20

Une ségrégation sans nom touche des personnes dont le seul crime est d'être des handicapés.



Aut-il en définitive increr le dirham dans zone euro? p. 28

La monnaie nationale est-elle surévaluée? La question agite le milieu des affaires.



Patrimoine : le Maristâne des oiseaux p. 42

Une fondation qui dispense son œuvre de bienfaisance à l'université Ben Youssef. Découverte.

le Journal

Directeur de la publication : Aboubakr Jamaï

www.lejournal.press.ma

MEDIAS ET NOUVEAU REGNE



La croisée des chemins

Les dérapages à l'encontre de la presse brouillent le message royal en matière de liberté d'expression.

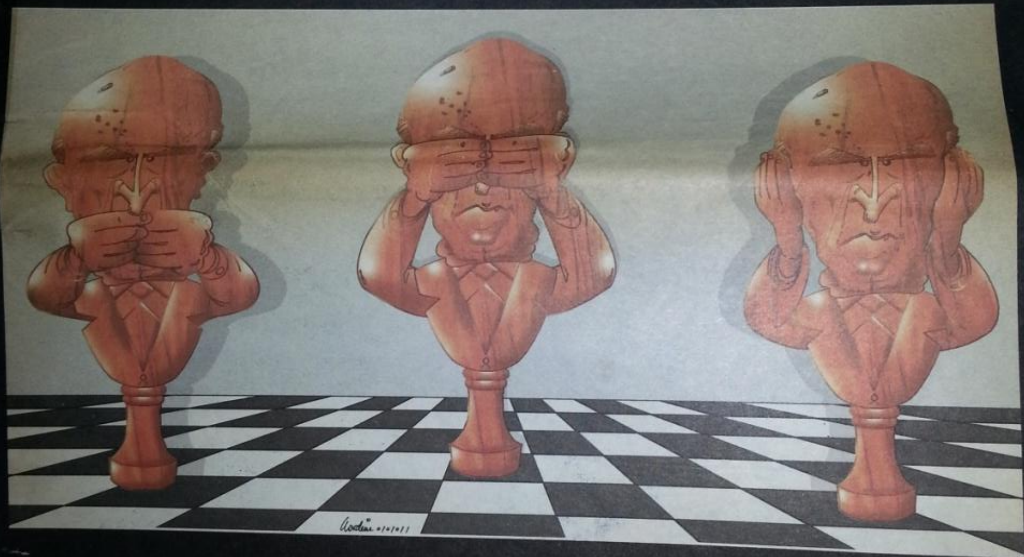
Page 10

Le samedi du 11 au 17 novembre 2000 - 8 DH

Sassi : une lecture positive de la «lettre du Fquih» p. 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ABDOURAKH JAMAI DÉPÔT LÉGAL 2001/0012 www.lejournai.press.ma
le Journal
H E B D O M A D A I R E

JOURNAUX INTERDITS



Les 40 jours qui ont ébranlé le Maroc

MAROC 21 - semaine du 20 au 26 janvier 2001 - 10 DH - 10 FF - 80 FB

EXCLUSIF Houcine Aït Ahmed «censuré» au Congrès de l'USFP

www.lejournal.press.ma
Directeur de la publication : Aboubakar Jamaï • Dépôt légal 2001/0012 • ISSN 1114-3576
le Journal
H E B D O M A D A I R E

N° 12 (VOL. 2) • semaine du 07 au 13 avril 2007 • 8 DH • 10 FF • 80 FB



Le nouveau Makhzen est arrivé



Intégration de la femme

Révision de la Constitution

Libertés publiques

Démocratie interne



NE PRÉFÉREZ-VOUS PAS ENTENDRE "LIVRAISON AVANT 10 H 30 DEMAIN MATIN" QUE "LIVRÉ DEMAIN DANS LA JOURNÉE"?

Ceux qui demandent des délais records pour leurs envois express sont de plus en plus nombreux au Maroc. Pourtant, la plupart des sociétés restent encore très vagues quant à l'heure de livraison. Chez UPS, nous réalisons des livraisons très tôt le lendemain matin dans les principaux centres d'affaires européens. Voilà un des avantages de notre système de livraison UPS totalement fiable...



C'est comme si c'était fait.

Pour vos envois Express appelez le : 022- 48 36 36 à L'Espace Express : 210, Bd Zerktouni - Casablanca - Maroc
Villes desservies par UPS : Casablanca, Rabat, Tanger, Fès, Agadir, Marrakech, Settat et Régions...

N° Vert : 0800 0 3456



H E B D O M A D A I R E

le journal

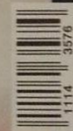
15 DH-2 euros - n°189

Du 1 au 7 janvier 2005

www.lejournal-hebdo.com

QUE FAIT LE ROI ?

Comment se prépare
la monarchie face
aux échéances
politiques et
économiques de 2007.



Dépôt légal 2001/0012 - ISSN 1114-3576

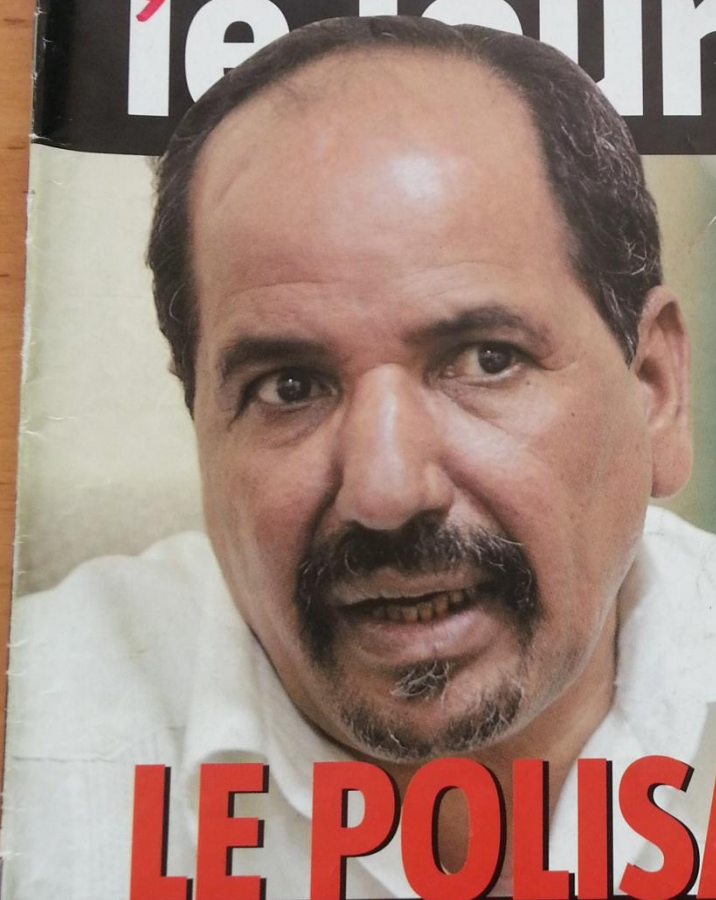
Directeur de la publication : Aboubakr Jamaï



OPINION DRISS BASRI JUGE LES CHOIX ECONOMIQUES DU ROYAUME

HEBDOMADAIRE
le journal

Lycée Descartes - GDI
www.
Le Journal Hebdomadaire 233 (54194)



Les mauvais arguments d'un rapport «téléguidé» par Rabat

LE POLISARIO EST-IL FINI ?

SIDA : LES PROSTITUÉES SE MOBILISENT

LYCEE DEFG
03 DEC. 2005
8:54194
Rab

15 DH - 2 euros - n°233 Du 3 au 9 décembre 2005



Dépôt légal 2001/0012 - ISSN 1114-3576

Directeur de la publication : Aboubakr Jamaï

237

EDITION SPECIALE

HEBDOMADAIRE

le journal

www.lejournal-hebdo.com



2006

La cohabitation entre anciens et nouveaux sécuritaires a-t-elle atteint ses limites ?


L'ESSOUFFLEMENT DU SYSTEME MAG 2

15 DH - 2 euros - n°237 Du 31 décembre 2005 au 6 janvier 2006

Dépôt légal 2001/0012 - ISSN 1114-3576

Directeur de la publication

Lycée Descartes - CDI



Le Journal Hebdomadaire 237 [54413]

LA FACE CACHÉE DE BENZEKRI

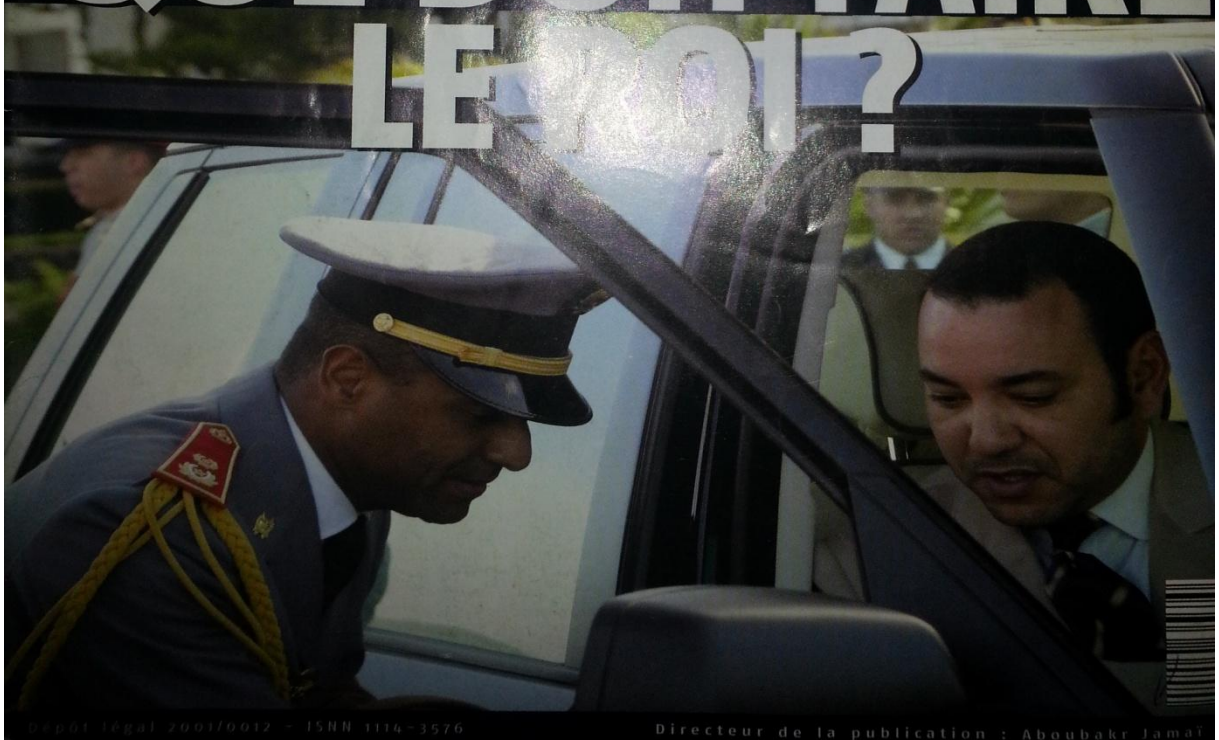
H E B D O M A D A I R E
le journal

15 DH - 2 euros - n°239

Du 21 au 27 janvier 2006

www.lejournal-hebdo.com

REFORMES
QUE DOIT FAIRE
LE ROI ?



Dépot légal 2005/0012 - ISSN 1114-3576

Directeur de la publication : Aboubakr lamal

ENQUÊTE LES TORTURÉS DE MARRAKECH

H E B D O M A D A I R E
le journal

15 DH + 2 euros - n°243

Du 18 au 24 février 2006

www.lejournal-hebdo.com

**L'Etat organise des manifestations
haineuses contre « Le Journal »
et le condamne à verser 3 millions
de dirhams au terme d'une
mascarade judiciaire.**

**L'ETAT
VOYOU**



Dépôt légal 2005/0012 - ISSN 1114-3576

Directeur de la publication : Aboubakr Jamat

PORTRAIT LE CAMARADE NABIL

HEBDOMADAIRE
le journal

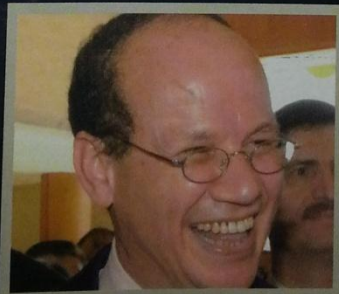
15 DH-2 euros - n°244

Du 25 février au 3 mars 2006

www.lejournal-hebdo.com

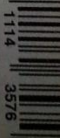
ENQUÊTE SUR UNE MANIP

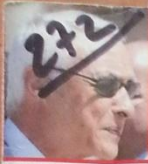
COMMENT L'ÉTAT ET SES MÉDIAS ONT
COMPLOTÉ CONTRE « LE JOURNAL »



ISSN 1114-3576

Directeur de la publication : Aboubakr Jamaï





**L'herbe artificielle
enfume le foot
marocain**



ELECTIONS 2007

**Pourquoi Yassine
boycottera le PJD**

HEBDOMADAIRE
le journal
15 DH-2 euros - n°272 Du 7 au 13 octobre 2006 www.lejournal-hebdo.com

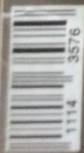
ENQUÊTE SUR LE BUSINESS DU ROI

**La «alaouisation»
de l'économie**

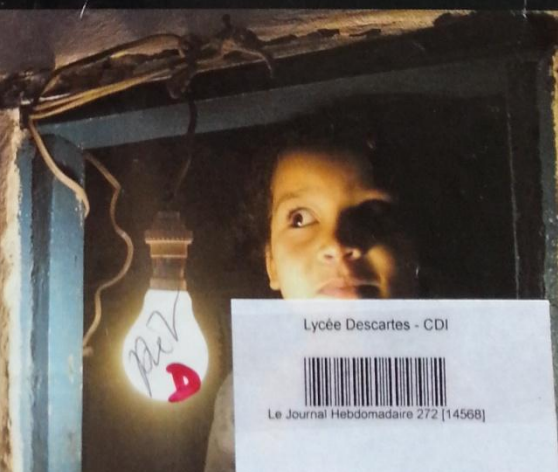
REPORTAGE

**CASA LA
RURALE**

Les bidonvilles ont la peau dure. Si
«Casa 2010» promet une ville
moderne, l'autre programme, «Villes
sans bidonvilles», accuse du retard.



2:14568



Lycée Descartes - CDI



Le Journal Hebdomadaire 272 [14568]

Dépôt légal 2001/0012 - ISSN 1114-3576

Directeur de la publication : Aboubakr Jamaat

ABOUBAKR JAMAÏ QUITTE «LE JOURNAL»

286

«Pourquoi je pars»

23812

le journal

15 DH-2 euros - n°286

Du 20 au 26 janvier 2007

www.lejournal-hebdo.com

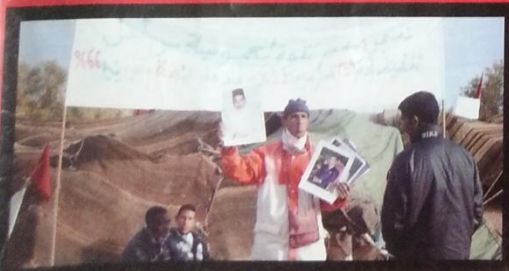


Affaires «Nichane», «Moniquet»...
Quand le régime instrumentalise
ses «valeurs sacrées»

Sale temps pour la presse

Lycée Descartes - CDI

Le Journal Hebdomadaire 286 [23812]



ENQUÊTE

Ces Marocains qui s'exilent en Algérie

1114 3576

Dépôt légal 2001/0012 - ISSN 1114-3576

Directeur de la publication : Ali Amar

n°346
15 DH - 3 euros
Du 19 au 25 avril 2008

"LES ÉVADÉS DE KÉNITRA
ONT PRIS MON TUNNEL"

ABDELLAH
ZAÂZAA

lejournal

HEBDOMADAIRE

www.lejournal-press.com

LE ROI DOIT SORTIR
DU BUSINESS



MA

LYCÉE DESCARTES
C.D.I.
21 AVR. 2008
8.57949
Per

Lycée Descartes - CDI
Le Journal Hebdomadaire 346 [57949]



COMMENT LES MAJIDI BOYS ONT COULÉ LA BOÎTE

Dépôt légal 2001/0012 - ISSN 1114-3576

Directeur de la publication : Ali Amar



n°393
15 DH - 3 euros
25 avril au 1^{er} mai 2009

Interview Yasmina Baddou
se défend face aux critiques

le Journal

HEBDOMADAIRE

www.lejournal.ma



Incompétents, inefficaces, dépassés,
leur départ devient nécessaire

Pourquoi ils doivent partir

Lycée Descartes - CDI



Le Journal Hebdomadaire 393 [5870]

Dépôt légal 2001/0012 - ISSN 1114-3576

Directeur de la publication : Issam Bargaoui

n°401

15 DH - 3 euros
Du 20 au 26 juin 2009

Plan Azur

Le grand bluff

lejournal

HEBDOMADAIRE

www.lejournal-press.com

La monarchie des potes

Après le départ de Bakkoury, Mounir Majidi place ses "copains" à la tête des structures financières les plus stratégiques.



Lycée Descartes - CDI



Le Journal Hebdomadaire 401 [56854]



1114 3576

DÉPÔT LÉGAL 2001/0012 - ISSN 1114-3576

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

n°412

15 DH - 3 euros
DU 10 AU 16 OCTOBRE 2009

AFFAIRE BEN BARKA

Un blocage
inexplicable

MARIAGE COUTUMIER

Les oubliés
du Maroc profond

lejournal

2:2499
DESCARTES
OCT. 2009

HEBDOMADAIRE

www.lejournal-press.com



ET S'ILS SE RÉCONCILIAIENT ?

MOHAMMED VI et MOULAY HICHAM

n'ont pas toujours partagé les mêmes visions. Si le prince est toujours écarté du giron du palais, beaucoup pensent que son retour pourrait grandement servir le royaume.

Lycée Descartes - CDI



Le Journal Hebdomadaire 412 [2499]

DÉPÔT LÉGAL 2001/0012 - ISSN 1114-3576

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ISSAM B

n° 416

15 DH - 3 euros
DU 7 AU 13 NOVEMBRE 2009

PARTIS
L'USFP à l'heure
des choix

CARICATURE
Un genre qui a
mauvaise presse

lejournal

HEBDOMADAIRE www.lejournal-press.com

Pourquoi la presse les rend fous

Depuis le début de l'année, à coup de procès, l'Etat n'en finit plus de réprimer la presse indépendante.

La sévérité de la justice est devenue une véritable arme de dissuasion massive.

Lycée Descartes - CDJ



Le Journal Hebdomadaire 110
(14078)

04707 4646 2001/0012 - ISSN 1114-3526

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ISSAM BARGACH



n° 426

15 DH - 3 euros
DU 23 AU 29 JANVIER 2010

REPORTAGE

Jerada, le
Germinal du Maroc

le journal

HEBDOMADAIRE

www.lejournal-press.com



Portrait
Genet le
Marocain

Enfants de salafistes Victimes malgré eux

Témoignages d'enfants marginalisés par l'Etat et la société.

DÉPÔT LÉGAL 2001/0012 - ISSN 1114-3576

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ISSAM BARGACH



Annexe 4 : Correspondances du ministre de la Communication, M. Mohamed Larbi Messari, avec le Premier ministre M. Abderrahmane Yousoufi (Lettre n° 1) ainsi qu'avec le ministre de l'Intérieur, Ahmed El Midaoui (Lettre n° 2) ; Une traduction approximative des deux lettres est proposée ci-dessous.

Lettre n° 1

الرباط في 23 أبريل 2000

السيد الوزير الأول المحترم

الموضوع: مصادرة "الصحيفة"

سلام تام بوجود مولانا الإمام

وبعد تعقيا على ما نشر في جريدة "الصحيفة" بشأن مصادرة عددها للأسبوع الماضي، و على ما سبق ترديده في الندوة الصحافية التي عقدها المسؤولون في "لوجورنال" يوم الإثنين 4/17، يشرفني أن أحيطكم بما يلي:

إنني كنت أجهل حينما فاتحني السيد مفتاح يوم السبت 4/15 في التاسعة ليلا وأنا في العيون، أن الصحيفة كانت مشمولة بقرار المنع. ذلك أن البلاغ الصادر بشأن المنع والذي وصلني في الخامسة والنصف مساء وأنا بمعية السيد الوالي لدى تدشين الملتقى السينمائي، لم يكن يتضمن سوى الإشارة إلى "لوجورنال".

وحينما تمكنت من الاتصال بالسيد الكاتب العام أخبرني أن اسم "الصحيفة" قد أضيف لأنها ارتكبت نفس المخالفة. وفي اليوم التالي تمكنت من الاتصال بالسيد وزير الشؤون العامة فأوضح لي أن الأمر يتعلق بمادة تتعلق بتحقيق يجري بشأن شبكة للبوليزاريو.

ولما عدت إلى الرباط حاولت الحصول على العديدين المشمولين بقرار المنع ولم أتمكن من الاطلاع مباشرة على محتواهما إلا يوم الأربعاء 4/19، بعد توجيه رسالة إلى إدارة الجمرك.

ورغم جهلي بذلك المحتوى فإن تصريحاتي في العيون ثم لدى عودتي إلى الرباط كانت منسجمة مع مضمون البلاغ الصادر يوم السبت. وبسبب جهلي بذلك فإنني كنت واضحا فيما يتعلق بـ"لوجورنال"، وأقل وضوحا بشأن "الصحيفة".

وقد اشتمل العدد الجديد من "الصحيفة" على مادة مرتبطة بالتحقيق المشار إليه آنفا وهي تقتصر على ترديد تصريحات لبعض المعنيين بالتحقيق ينفون فيها وجود علاقة لهم بالأحداث التي أدت إلى بعض الاعتقالات. ولا أرى في ذلك ما يستوجب أي تدخل.

إن الموقف الذي تم تبنيه أثناء نازلتي "لوجورنال" و "القناة الثانية" وما أبلغناه للصحفيين الذين اجتمعنا معهم في الداخلة من 14 إلى 17 أبريل، يرمي إلى الكف عن كل ممارسة أو اجتهاد غير ناضج يخرج عن الإجماع الوطني في معالجة قضيتنا الوطنية.

وفي رأبي أن هذا الموقف يتطلب تعمقا لكي نتصرف إزاء المتغيرات بشكل سليم، وبالخصوص لكي يفهم موقف الحكومة بشكل سليم. وسنكون في حاجة إلى ذلك التعمق في المستقبل القريب. ثم إنه لا بد من تحريك آلية للتشاور السريع بشأن المتغيرات.

وفي انتظار تعليماتكم تقبلوا فائق التحية والتقدير.

وزير الاتصال

محمد العربي المساري

السيد وزير الداخلية

الموضوع: تطبيق حكم قضائي

المرجع رسالتكم بتاريخ 30 غشت 2000

سلام تام بوجود مولانا الإمام

وبعد، جوابا على رسالتكم المشار إليها في المرجع يشرفني أن أذكركم بأنه عند حوالي الساعة العاشرة من ليلة الجمعة 14 أبريل 2000 اتصلتم بي هاتفيا قصد إيضاح وجهة نظركم بشأن الفصل الذي يمكن أن يطبق على صحيفة <لوجورنال> وأضفتكم أنكم ترون أن يشمل القرار جريدة <الصحيفة> كما أترتم بالمناسبة الاعتراض على كون الجريدتين يسمح لهما بأداء ثمن السحب في الخارج بمقتضى رخصة من مكتب الصرف.

وكنتم قد ضمنتم وجهة نظري في موضوع <الصحيفة> في مذكرة وجهتها إلى السيد الوزير الأول بتاريخ 2000/4/23. وبالرغم من الموقف الذي عبرت عنه بهذا الخصوص ظلت سواء أمام البرلمان أو مع وفد المنظمات الحقوقية أو في ندوة اليونسكو محافظا على منطق التضامن الحكومي سواء فيما يخص <لوجورنال> أو <الصحيفة>.

وبغض النظر عما ذكر أعلاه فإن الأمر الصادر عن الحكومة بوقف دخول عددي الجريدتين المذكورتين يؤول تطبيقه إلى المصالح التابعة لوزارة الداخلية. ومن اللغو في الكلام الاستدلال بنظرية توازي الأشكال في علم الهندسة.

وإن وزارة الاتصال إذ تذكركم بأن الأمر يتعلق بتنفيذ حكم صادر عن المجلس الأعلى تناشدكم المساعدة على تطبيق هذا الحكم القاضي بإيقاف تنفيذ القرار المتخذ في حق <الصحيفة> طبقا للقرار الذي أبلغناكم إياه بتاريخ 2000/7/20 وعدنا إلى تذكيركم به بتاريخ 2000/8/17.

وتقبلوا فائق التحية والتقدير

Lettre n° 1

Rabat, le 23 avril 2000

Honorable Monsieur le Premier ministre

Objet : Saisie du journal *Assahifa*

Monsieur le Premier ministre,

A la suite des propos répétés dans la conférence de presse, tenue au siège du *Journal* le 17 avril 2000 par ses responsables, et suivant ce qui a été publié par le journal *Assahifa* concernant la saisie de son numéro paru la semaine précédente, j'ai le plaisir de vous tenir au courant de ce qui suit :

J'ignorais, lorsque M. Miftah m'en parlait le 15 avril 2000 vers 21h, alors que j'étais à Laâyoune [ville située au sud du Maroc], qu'*Assahifa* était touchée également par la décision d'interdiction, dont le communiqué officiel (parvenu à 17h30) faisait référence uniquement au *Journal*.

Le Secrétaire général du ministère de la Communication m'informe que le nom d'*Assahifa* a été ajouté car cette publication a commis la même infraction. J'ai pu, le jour suivant, contacter M. le ministre chargé des Affaires générales qui m'informe, lui, que la saisie concernait une enquête, sur le réseau Polisario, en cours de réalisation par ce journal.

De retour à Rabat, j'ai tenté en vain de consulter les deux numéros interdits. J'ai pu me les procurer enfin le mercredi 19 avril 2000 après avoir adressé une demande à la direction de la douane.

Mes déclarations à Laâyoune puis à Rabat, à mon retour, sont restées cohérentes avec le contenu du communiqué officiel émis le samedi 15 avril 2000, en dépit de mon ignorance du contenu desdits numéros. Du fait de cette ignorance, j'ai été clair au sujet du *Journal* et l'ai été moins concernant *Assahifa*.

Le numéro actuel du journal *Assahifa* comporte un écrit, sur l'enquête mentionnée ci-dessus, se limitant à reprendre les témoignages de certaines personnes niant toute relation avec les « événements » récents lesquels ont entraîné quelques arrestations. Par conséquent, je ne trouve pas nécessaire une quelconque intervention officielle.

La position adoptée, concernant les deux antécédents « Le Journal » et la chaîne de télévision « 2M » - communiquée d'ailleurs aux journalistes que nous avons réunis à Dakhla [ville du sud marocain] du 17 au 19 avril 2000 - vise à faire cesser tout effort ou jurisprudence « immature » sortant du consensus national s'agissant du traitement à donner à notre cause nationale [le Sahara]

À mon avis, cette position nécessite une réflexion approfondie – dont nous aurons besoin dans l'avenir - afin d'avoir une attitude rationnelle à l'égard des évolutions à venir, mais surtout pour que la position du gouvernement soit correctement comprise. De plus, il nous faut

rapidement concevoir un mécanisme de concertation permettant de suivre l'ensemble des évolutions.

En attendant vos instructions, veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, mes salutations distinguées.

Le ministre de la Communication

Mohamed Larbi Messari

Lettre n° 2

Rabat, le 1^{er} septembre 2000

Monsieur le ministre de l'Intérieur

Objet : Application d'un arrêt judiciaire

Réf. / Votre lettre du 30 août 2000

Monsieur le ministre,

En réponse à votre lettre, dont la référence est mentionnée ci-dessus, je m'honore de vous rappeler votre appel téléphonique le vendredi 14 avril 2000 aux environs de 22h afin de clarifier votre point de vue concernant l'article de loi qui devait s'appliquer dans le cas du *Journal*. Vous avez considéré que la décision prise devait concerner également le journal *Assahifa*. De plus, vous avez exprimé votre désaccord sur le fait que les deux publications considérées soient autorisées à payer à l'étranger leur impression selon une autorisation de l'Office des changes.

Dans une note adressée le 23 avril 2000 à Monsieur le Premier ministre, j'avais déjà exprimé mon point de vue concernant *Assahifa*. Malgré tout, je suis resté, aussi bien au Parlement, avec la délégation des organisations des droits de l'Homme, que lors de ma participation au colloque de l'UNESCO, attaché à la logique de la solidarité gouvernementale concernant et *Le Journal* et *Assahifa*.

L'application de la décision, prise par le gouvernement d'interdire l'entrée au Maroc des deux numéros, relève de la compétence de vos services, en dépit de ce qui a été souligné auparavant.

Nous vous avons tenu au courant de ladite décision le 20 juillet 2000, avec un rappel le 17 août 2000. Le ministère de la Communication vous prie de bien vouloir contribuer à l'application de ce jugement par la suspension de la décision en question, vous rappelant à cette occasion qu'il s'agit là de l'application d'un arrêt émis par le Conseil suprême.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, mes salutations distinguées.

Annexe 5 : Soutien de RSF au Journal et à la liberté d'expression (mars 2001)

... que qu'un autre dirigeant est capable aujourd'hui de mener le
 Koutia? Elle paraît aujourd'hui en reflux, pourquoi?
 ... sabilites. Quant aux premiers, il me semble que les interfaces entre
 ... en exécutant la reconstruction de fonds. Ce qui m'inquiète le plus c'est la légitim
 Propos recueillis par Aboubakr Jamaï

SOLIDARITE MAROC POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION

Nous qui aimons tant le Maroc, qui avons tant espéré des ouvertures politiques et des libertés nouvelles apparues il y a quelques mois, nous sommes inquiets... tandis que les Marocains découvrent, peu à peu et dans la vérité, leur propre histoire, ce qui forge un peuple, des lignes rouges apparaissent, des habitudes du passé reviennent, des interdits se multiplient.

Ainsi, un tribunal de Casablanca vient-il de condamner les deux responsables du "Journal hebdomadaire" pour diffamation. Le directeur de publication, Aboubakr Jamaï, s'est vu infliger trois mois de prison et Ali Amar, le directeur général, deux mois. Ils ont également été condamnés à verser, sous quinzaine, deux millions de dirhams (environ 1,3 million de francs) de dommages et intérêts, et 10 000 dirhams d'amende. Au centre de cette affaire : une série d'articles sur des transactions jugées douteuses autour de la résidence de l'ambassadeur du Maroc à Washington, à l'époque Mohamed Benaïssa, devenu depuis le ministre des Affaires étrangères.

La condamnation à des peines de prison ferme pour un délit de presse est qualifiée d'"atteinte grave à la liberté d'expression" par le rapporteur spécial sur la liberté d'opinion et d'expression des Nations unies. Par ailleurs, infliger des dommages et intérêts d'un tel montant est contraire à une règle essentielle du droit : la sanction doit être proportionnelle à l'infraction. Ce n'est manifestement pas le cas. Enfin, la procédure, qui suivait un cours normal, a connu un infléchissement politique.

Le 2 décembre 2000, Le Journal, a été interdit pour avoir "porté atteinte à la stabilité de l'Etat". Il a fallu que Aboubakr Jamaï entame une grève de la faim pour que les autorités lui permettent de lancer un nouveau titre, sous le même nom, auquel était simplement ajoutée la périodicité "hebdomadaire". C'est alors que le procureur de l'affaire Benaïssa est remplacé. À l'issue du procès, le tribunal écarte les preuves fournies par Le Journal. Dès lors, déconnecté du fond de l'affaire, le jugement ne porte plus que sur le caractère injurieux ou non des articles incriminés. De la transaction immobilière, il n'est plus question. Ce procès se assimile à une censure déguisée : on veut réduire Le Journal au silence. Après l'échec de l'interdiction, on cherche à l'étrangler financièrement.

L'espace public, et notamment les colonnes des journaux indépendants, où il est encore possible de débattre des institutions du pays, est aujourd'hui menacé. Nous, Marocains et amis du Maroc, demandons instamment, à ceux qui ont un pouvoir dans ce pays, de renforcer l'image positive qu'il venait d'acquérir et d'accélérer sa transition vers les libertés démocratiques que ses dirigeants semblaient eux-mêmes souhaiter.

PREMIERS SIGNATAIRES

Abdelhamid Amin, Mouloud Aounit, Sion Assidon, Patrick Baudouin, Carlos Bautista Ojeda, Nathalie Bayleuca, Jean-Jacques Beineix, Abderrahmane Benamer, Bachir Ben Barka, Taoufik Ben Brik, Majid Benchikh, Sihem Bensedrine, Abderrahim Berrada, Pascal Bruckner, Khémis Chammarji, Khadija Cherif, Daniel Cohn-Bendit, Noël Copin, Christine Daure-Serfaty, Harlem Désir, Driss El-Yazami, Claire Etcherelli, Hélène Flautre, Simon Forman, François Gaze, Selima Ghezali, Stéphane Hessel, Kamel Jendoubi, Sidiki Kaba, Lahbib Kamal, Jean Lacouture, Henri Leclerc, Ali Lmrabet, Jules Maaten, Moncef Marzouki, Robert Ménard, Omar Mestiri, Luisa Morgantini, Fouad Abdel Moumni, Aline Peillet, Abraham Serfaty, Mohamed Tati, Paul Tanguay, Mokhtar Trifi, Michel Tubiana, Khelil Zaouia, Ahmed Sanoussi, Mohamed Halid, Hakma Hammich.

France : signatures et chèques de soutien à adresser à l'ordre de «RSF Solidarité Maroc» à Reporters sans frontières - 5, rue Geoffroy-Marie - 75009 Paris.
 Maroc : à l'ordre de Media Trust - solidarité - compte N° 123V000682 - Banque Commerciale du Maroc «Agence Rond Point des Sports» Casablanca.

Journal du 24 au 30 mars 2001

Annexe 6 : Le Journal symbole du Maroc qui bouge (astérisque : renvoi à une citation du quotidien français Le Figaro du 13 juillet 1999)

... de travail primé...
 ... chid Rifai (un cadre non
 ... Grâce à ces méthodes, la performance attendue de ce site deve-
 Nadia Ziane

The collage features several covers of 'le Journal' with headlines such as 'QUEL AVENIR POUR LE GROUPE ONA?', 'BONS BAISERS D'ABRAHAM', 'MALIKA OUFKIR L'ORPHELINE MAUDITE', and 'Ben Barka Les nouvelles pistes'. A large graphic on the right contains the following text:

Pour les vacances, **le Journal** publiera le 31 juillet 1999, les dossiers qui ont suscité les commentaires des plus grands supports internationaux et qui ont fait de votre journal "le symbole du Maroc qui bouge"*.

* Le Figaro du 13/09/99

Journal du 24 au 30 juillet 1999

Annexe 7 : Offre de recrutement de journalistes



le journal
HEBDOMADAIRE

Journalistes confirmés

Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ;
vous avez une parfaite maîtrise de la langue française ;
vous avez une expérience appréciable dans l'industrie des médias.
Vos aptitudes en langue anglaise ou espagnole seront un plus.

Dans le cadre du renforcement de sa rédaction, «Le Journal Hebdomadaire», leader de la presse magazine généraliste, recrute des journalistes confirmés pour ses rubriques Maroc, Business et Société.

Pour soumettre votre candidature, prière envoyer vos CV, lettre de motivation et photo d'identité à :

- Mme Mouna Lotfi

Le Journal Hebdomadaire
61, avenue des FAR, Casablanca 20 000, Maroc
ou par courrier électronique : courrier@lejournal-hebdo.com

le journal
HEBDOMADAIRE
www.lejournal-hebdo.com

AU CŒUR DE L'ACTU.

Annexe 8 : Ours et sommaires du Journal

Editorial

L' interview de Fatéma Oufkir a suscité une émotion certaine dans le microcosme politique et médiatique marocain. Cause de l'agacement, voire de l'ire provoquée par la veuve du général putschiste, sa sortie contre les partis politiques. Proclamer que les partis politiques marocains étaient inexistant est une assertion trop outrancière pour avoir un quelconque impact. Si on peut critiquer l'évolution des partis politiques et notamment ceux issus du mouvement national durant la période récente, passer par pertes et profits l'abnégation et les sacri-

lices de militants qui n'ont que trop souvent et trop chèrement payé leur engagement politique, est pour le moins injuste sinon farfelu. Mais il y a dans les propos de Fatéma Oufkir l'outrance des outragés, le maximalisme des laissés pour compte. Ce qui est arrivé à la famille Oufkir est un fait important dans l'histoire récente du Maroc. D'abord parce qu'il est révélateur de l'extrême violence de la machine makhzénienne et ensuite et surtout parce qu'il est symptomatique de la lâcheté de ceux qui savaient et ont préféré regarder ailleurs. «*Chkoun hia pour parler ainsi ?*».

Elle est la preuve vivante de notre couardise. D'un point de vue journalistique, l'intérêt d'un entretien avec M^{me} Oufkir nous paraît évident. Elle est incontestablement un témoin privilégié d'une période encore mal connue. Elle a eu un destin hors du commun. Ses vérités nous ont par conséquent paru bonnes à publier. Cela ne signifie en aucune manière leur irréfutabilité. Certains d'ailleurs, et fort justement, ont exprimé leur désapprobation. Mais réfuter son droit à la parole et le nôtre à la publier sous prétexte qu'elle n'est pas historique relève d'un double malenten-

du : seuls les historiens seraient habilités à parler du passé et les lecteurs n'auraient aucune capacité de discernement. D'abord les journaux ne sont pas des manuels d'histoire et ne doivent jamais prétendre l'être, ce qui ne justifie pas le manque de rigueur. Enfin, cette théorie concernant le manque de maturité du lectorat rappelle la théorie du même nom au sujet de l'électorat. C'est une tarte à la crème qui sert à masquer la peur des élites autodésignées à entrer dans l'âge adulte de la démocratie. □

Aboubakr Jamaï

le Journal		Documentation		MANAGEMENT		Diffusion	
Saloua Mansouri : 54 87 31		Khadija Fikhi : 54 87 08		Assistante de Direction		A. Nassih, S. Fariz & M. Elaiyssy : 54 87 16	
Aïssa Amourag : 54 87 35				Mounia Lotfi : 54 87 05		Impression	
Kamil Benzekri : 54 87 00				Comptabilité		Sodim Dulac, Imprimerie 27120 Pacy Sur Eure, France	
Nabila Fathi : 54 87 37				Salid Benmouna : 54 87 06		Frêt aérien	
Younès Alami : 54 87 41				Recouvrement		Royal Air Maroc	
Aziz Khamliche : 54 87 40				Mustapha Hamzaoui : 54 87 07		Distribution : Sapress	
Nadia Ziane : 54 87 32						Le Journal est édité par Media Trust	
Younès Seghrouchni : 54 87 42						Rue Arrachid - Iman Center - Casablanca	
Amine Rahmouni : 54 87 39						Standard : Latifa Alt Bailliah	
Réda Abbadi : 54 87 00						54 20 69 71 72/54 87 00	
Dounia Essabban : 54 87 00						Publicité	
Kamal Benbrahim : 54 87 00						Tél : 54 21 70 à 72 - Fax : 54 20 73	
Chroniques		TECHNIQUE		MARKETING		CE NUMERO A ETE TIRE A 40.000 EXEMPLAIRES	
Najib Bensbia		Directeur technique		Directeur Marketing		Tirage établi sur	
Khalid Jamaï		Brahim Damou		Issam Bargach : 54 87 17		la base des règles	
Photographe		Khalid Baba : 54 87 47		Assistante		mises en place	
Karim Selmaoui : 54 87 00		Fatima Hourini : 54 87 00		Salwa Bencheikh : 54 87 18		par l'OJD	
		Sanaâ Jimmy : 54 87 00		Chefs de Publicité			
		Révision		Hicham Barakat : 54 87 13			
		Ismail Alami : 54 87 00		Moulay A. Najim : 54 87 14			
				Benalissa Benamar : 54 87 12			
				Salid Raïq : 54 87 15			
				Khalil Bennis : 54 87 11			

GROUPE MEDIA TRUST
E-mail: media@marocnet.net.ma

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Aboubakr Jamaï

Directeur Général
Ali Amar

Rédaction
Mohamed Benkhallouk : 54 87 34
Mohamed Moustaid : 54 87 36
Imane Azmi : 54 87 33
Jaïfar Slaoui : 54 87 00

Sommaire

- 4 **Têtes d'affiche**
- 6 **La semaine express**
- 8 **Tribune et débat**

Décryptage

10 Censure et liberté d'expression

La censure ne se soumet à aucune règle. Un même phénomène pourrait entraîner l'interdiction d'un organe de presse comme il pourrait faire la fierté d'un autre. Tout dépend du bon vouloir du censeur.



Politique

16 Vie Sociale : Une politique sociale aux abonnés absents

Dans la rue, le malaise est visible. Dans les entreprises, le climat de confiance entre les différents partenaires fait défaut, et au sein des universités, la tension est de mise. Autant d'éléments qui attestent la gravité de la conjoncture.



Notre époque

20 Aïn Atiq : fin de parcours pour l'handicapé-chômeur

Les diplômés-chômeurs handicapés sont placés de manière arbitraire dans le centre Aïn Atiq chaque fois qu'ils s'insurgent contre l'apathie gouvernementale. L'accès à la capitale leur est formellement interdit. Une ségrégation sans nom qui touche des personnes dont le seul crime est d'être des handicapés.



Economie

28 Faut-il en définitive ancrer le dirham à la zone euro?

La monnaie nationale est-elle surévaluée? La question agite le cercle des industriels exportateurs et importateurs et le débat oppose radicalement le gouvernement à certains économistes. Une politique des changes plus dynamique de la Banque centrale devrait en définitive accompagner la bipolarité des changes à l'échelle mondiale entre le dollar et l'euro. L'insertion inductible de l'économie marocaine à la mondialisation devrait en l'occurrence obliger le Maroc à définir une politique des changes par un choix décisif.

Culture

42 Patrimoine le Maristâne des oiseaux

45 Spectacle Gospels à Casablanca

47 Portrait Mozart, Hændel et Glück dans la voix

Edito

Aboubakr Jamaï

Il va falloir qu'ils fassent attention. Avec le nombre de minarets qui vont bien devoir tomber, il risque d'y avoir pénurie de coiffeurs. Le dernier figaro à être monté sur l'échafaud de la bêtise de nos censeurs s'appelle Claude Juvenal. Patron du bureau de l'AFP à Rabat jusqu'au Lundi 6 Novembre, il a été sommé par une décision boursouflée d'autoritarisme de quitter le territoire. Son crime ?On ne sait pas vraiment. Il y a bien eu cette dépêche digne de la Stasi balancée par la MAP, sinon rien ou si peu. L'éditorialiste du quotidien «L'Économiste» écrivait dans la livraison datée du mardi 7 Novembre : « Il semble qu'il y ait un plan d'action ennemi visant à saboter le processus démocratique en multipliant les provocations. Il s'agit de jeter la zizanie entre la monarchie, les partis politiques et l'armée. » Voilà le type d'assertion nauséabonde pouvant justifier tout type de répression. Heureusement, et c'est cela l'enseignement principal de cette triste péripétie, le quotidien précité est bien seul dans cette ultime compromission. La presse marocaine a plutôt réagi dans le bon sens. Ainsi plusieurs journaux ont-ils préféré ne pas hurler avec les loups ou ont-ils carrément condamné la décision des autorités à l'encontre du journaliste de l'agence française. Il prévaut aujourd'hui dans ce pays un sentiment de dépit. La politique des autorités à l'égard des médias est le révélateur des attermoissements d'une vision de l'avenir de ce pays qui n'arrive pas encore à se définir. Le départ de Basri pour symbolique qu'il fût, n'a pas marqué la fin des atteintes à la liberté d'expression, ni d'ailleurs la fin des pratiques makhzaniennes. Le nouveau règne avait commencé par des signes forts qui ont instillés l'espoir. C'est le renforcement de cette dynamique amorcée il y a un an dont a besoin le pays aujourd'hui. Une dynamique qui nécessite des médias crédibles donc forcément libres. ■

le Journal

Groupes Média Tizi
 Rédaction : 022 54 87 14
 Directeur de la Rédaction et de la Distribution : 022 54 87 15
 Directeur Adm. : 022 54 87 16
 Directeur Technique : 022 54 87 17
 Directeur Commercial : 022 54 87 18
 Directeur de la Distribution : 022 54 87 19

Rédaction :
 M. Benkhelouk (022 54 87 14)
 Soumaya Anou (022 54 87 15)
 Salima Moutou (022 54 87 16)
 Akhlaq Amour (022 54 87 17)
 Akhlaq Akhlaq (022 54 87 18)
 Nabila Farhi (022 54 87 19)
 Aziz Elhoussien (022 54 87 20)
 Fatiha Inou (022 54 87 21)
 Youssef Benmoussa (022 54 87 22)
 Amine Rahmani (022 54 87 23)
 Drissou Benouf (022 54 87 24)

Laetitia Couati (022 54 87 25)
 Mohamed Rhoadi (022 54 87 26)
 Cherouah : Khalid Jamal - Z. Zouait
 Photographie :
 Karim Salamaoui (022 54 87 27)
 Documentation :
 Koudja Fathi (022 54 87 28)

MARKETING
 Assistants de Direction :
 Mouna Lemi (022 54 87 29)
 Souhaila :
 Latifa Abi Touil (022 54 87 30)
 Comptabilité :
 Sami Himmou (022 54 87 31)

Secrétariat :
 Moustapha Harzaoui (022 54 87 32)
 0600106
 Directeur Marketing : Issam Dargach
 Responsable Commercial :
 Sofya Benkhelouk (022 54 87 33)
 Clients de Publicité :
 Houda Benkhalil (022 54 87 34)
 Moulay A. Negin (022 54 87 35)
 Bouaboua Decamer (022 54 87 36)
 Sami Badi (022 54 87 37)
 Diffusion : A. Naouh, S. Fati

A. M. Elavioy (022 54 87 38)
 Fax Administration : 022 54 20 73
 Fax Rédaction : 022 54 32 16
 Fax Commercial : 022 54 21 73
 Impression : Soudin Doute Impremere
 27120 Parc des Eaux, France
 Fret aérien : Royal Air Maroc
 Distribution : Supresse
 Le Journal est édité par Media Trust
 Rue Amrath - Casablanca - Casablanca
 Conception graphique : Baylan & Co.
 CELESTRA ETI TEL : 3 300 00000000










sommaire

EDITION SPÉCIALE

QUEL MAROC EN 2007 ?

Gouvernance, refonte politique, enjeux économiques, le Maroc devra relever plusieurs défis dans deux ans. Pourra-t-il s'en sortir ?

EDITION COORDONNÉE PAR ALI AMAR

 <p>Que fait le Roi ? P. 10</p>	 <p>Le fédéralisme pour sortir du guêpier ? P. 26</p>
 <p>Quel Maroc en 2007 ? P. 16</p>	 <p>Le passé détourné P. 30</p>
 <p>Le choc économique P. 18</p>	 <p>Des hommes d'influence P. 34</p>
 <p>L'inévitable tsunami islamiste ? P. 22</p>	 <p>Cartoons MAROC 2024 P. 63</p>

le journal

LE JOURNAL HEBDOMADAIRE

61, avenue des Forces Armées Royales, 20000, Casablanca, Maroc
Tél. : +(212) 22 54 66 70 ou +(212) 22 54 66 71
Télécopie : +(212) 22 44 61 85
Internet : <http://www.lejournal-hebdo.com>
e-mail : lejournal@lejournal-hebdo.com
Dépôt légal : 2001/0012. ISSN : 1114-3576

Directeur de la publication : Aboubakr Jamaï
Directeur Général : Ali Amar
Assistante de direction : Mouna Lotfi (022 54 66 89)
Accueil : Latifa Ait Bouâlah (022 54 66 70)

REDACTION

Rédactrice en chef : Nadia Hachimi Alaoui
Conseiller de la rédaction : Younés Alami
Secrétaire de rédaction : Amine Rahmouni
Mouaad Rhandi (022 54 66 80)
Omar Brouksy (022 54 66 83)
Yassine Zizi (022 54 66 76)
Fahid Iraq (022 54 66 82)
Mohammed Jamaï (022 54 66 85)
Oumama Draoui (022 54 66 86)
Chroniques : Khalid Jamaï, Ali Lmrabet, Jamal Boushaba, Yassine Zizi
Collaborateurs : Caroline Taïx, Maâti Monjib
Caricatures : Saïd Amine

Correspondants :

Montréal : Abderrahim Khoubaba.
Washington : Abdelkader Rhanime

EDITION

Directeur technique : Brahim Damou
Maquette : Fatiha Lourini, Sanaâ Jimmy
Infographie : Rachid Baba
Révision : Badia Berraoui
Photo et iconographie : Karim Selmaoui, AFP
Conception graphique : Studio Baylouca & Co
Edition électronique : Solinux
Informatique : Ahmed Maâchou
Maintenance : Fadlat Bouchaïb

REGIE PUBLICITAIRE ET SERVICES

OPERATIONNELS

Trimédia. Tél : 022 54 66 71. Fax : 022 44 61 84
Directeur Général : Issam Bargach
Chefs de publicité : Benoïssa Benamar, Talal Alami

Comptabilité : Mohammed Najib Haouzia
Diffusion : Youssef Joundy, Salah Ayoubi, Mourad El Aissy

IMPRIMERIE

CTP/Pré-press, impression et brochage :
Imprimerie Idéale-Casablanca

DISTRIBUTION

Distribution au Maroc : Sapsres Maroc
Distribution en France métropolitaine :
IPS-Paris
Diffusion au Canada (Québec) : Maghreb
Observateur

ACCORDS SPECIAUX ET SYNDICATIONS

Courrier International, Le Monde Diplomatique,
Kalima, Recherches Internationales, Les Cahiers
du Cinéma, Institut Imade, EGRH, Exit, Médias

Le Journal Hebdomadaire est membre de
Diffusion Contrôlée (France), organisme de
certification de la diffusion (www.ojd.com)
Imprimé au Maroc-Printed in Morocco. Tous
droits réservés-Reproduction interdite sauf
accord de l'éditeur.

Tirage du numéro précédent : 26 000 ex.
Crédit couverture : KS



Annexe 9 : *Le Journal* innove – Lancement du Supplément TV & loisirs

**Toute la culture et la télé
avec le Journal**



TV & Loisirs
PROGRAMME DU MOIS D'AOUT 1999
le Journal
RETROUVEZ LE PROGRAMME DES CHAINES DE TELEVISION DANS LE MONDE
Les meilleurs films du mois
La Télé dans tous ses états
Votre horoscope, des mots fléchés...

le Journal innove !

A partir du 31 juillet, vous trouverez dans votre hebdomadaire préféré ce que vous ne trouvez nulle part ailleurs

- Un programme TV complet.
- Actualité culturelle au Maroc (reportages, livres, cinéma, musique, spectacle....).
- Pages mode, beauté et shopping pour le plaisir de nos lectrices.
- Espace détente (mots croisés, mots fléchés, horoscopes).
- Et plusieurs autres surprises...

...bref, un vrai supplément TV&Loisirs

le Journal
Fait pour aller au-delà des faits

Editorial
Le contraste est frappant que la presse française, notamment française, «Maroc nouveau», c'est-à-dire soufflant sur le royaume, ne parle pas de gouvernement et avec... Ainsi il n'y aurait pas de continuité entre cette ouverture et le travail de l'équipe. La conquête de nouvelles libertés est plutôt l'apogée de d'organisations. Cependant, Mus par de respect des droits de l'

le Journal
Directeur de la Publication
Aboubakr
Ali A
Comité
Aboubakr Jamal, A
Rédacteur
Ali L
Secrétaire général
Ali D

BAC

ES
Région
TÉL
e.ma
hab

le Journal

Annexe 10 : Couverture du livre « Mohammed VI. Le grand malentendu »

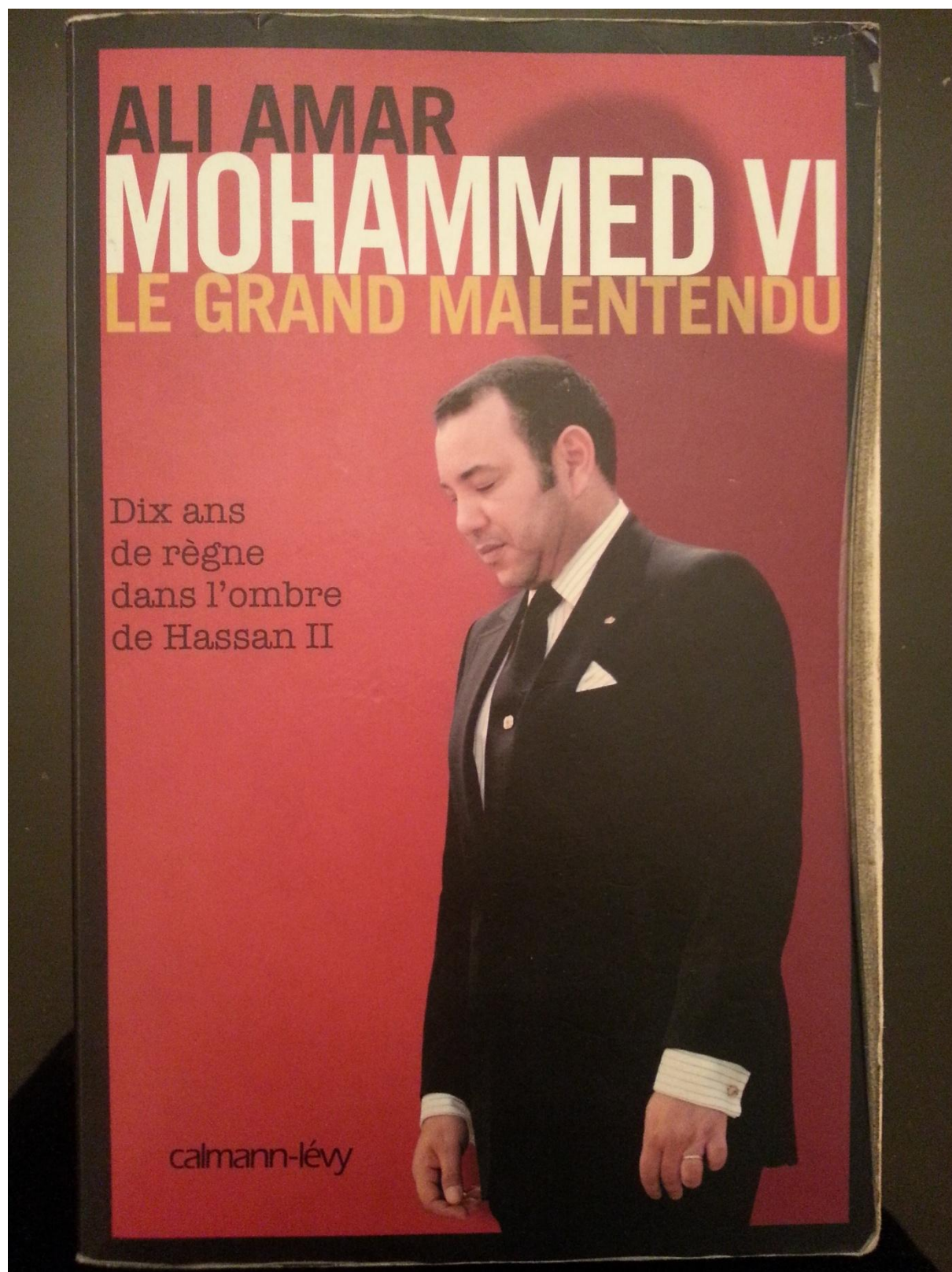


Table des matières

<i>Dédicace</i>	1
<i>Remerciements</i>	2
<i>Résumé / Abstract</i>	4
Introduction	6

Partie I : Les journalistes et les Politiques, entre bien-entendu et malentendu 42

Chapitre 1 : *Le Journal bien-entendu* 43

- A- Enthousiasme politico-médiatique de fin de règne - 44
 - 1- La monarchie « encourage » la presse indépendante - 46
- B- *Le Journal* et le Pouvoir : un soutien réciproque ? - 47
 - 1- Le Palais soutient LJ - 47
 - 2- LJ soutient l'alternance et la monarchie - 49
- C- *Le Journal* comme innovation - 52
 - 1- Les personnes et le projet - 52
 - 2- Des sources d'information et des sujets nouveaux - 57
- D- *Le Journal* : symbole de la presse de référence dominante - 59

Chapitre 2 : *Le Journal mal-entendu* 64

- A- Genèse du malentendu - 69
 - 1- Écrivez « Sa Majesté » ! - 71
 - 2- *Le Journal*, promoteur du trône ? - 73
 - 3- *Le Journal*, critique du trône - 75
 - a- « L'histoire », source de malentendus - 78
 - b- « La lettre » du malentendu - 78
 - 4- La presse et la monarchie vues par le roi Mohammed VI - 82
 - 5- Le malentendu avec le prince - 84
 - 6- *Le Journal* comme « acteur politique » - 88
 - 7- Malaise dans la profession - 90
- B- Jeunesse du malentendu - 91
 - 1- Le changement comme discours - 94
- C- Conséquences du mal-entendu - 95
 - 1- Les frustrations du malentendu - 95
 - 2- Le boycott publicitaire - 97
 - 3- Rupture avec les sources officielles - 97
 - 4- Isolement et fin du *Journal* - 98

Partie II : Du pouvoir des médias en général et du Journal en particulier 104

Chapitre 3 : La compétence journalistique 105

- A- La compétence comme pouvoir de construire la situation - 108
- B- La compétence comme pouvoir de se positionner dans la situation - 109
- C- La compétence comme pouvoir de transformer la situation - 111
- D- La compétence comme pouvoir de recul réflexif sur la situation - 113

Chapitre 4 : L'étiquette d'indépendance 115

- A- Essai d'une typologie de l'indépendance - 117
 - 1- L'indépendance politique - 118
 - 2- L'indépendance économique et financière - 119
 - 3- L'indépendance éditoriale - 120
 - 4- Une écriture indépendante ? - 121
- B- Ce que l'indépendance peut suggérer - 122
 - 1- La visibilité-crédibilité de l'indépendance - 124
 - 2- La circularité interdépendante de l'étiquette d'indépendance - 125

Chapitre 5 : Leadership médiatique 132

- A- Filiation familiale et trajectoire personnelle - 136
- B- Leadership intellectuel et visibilité circulaire - 140
 - 1- Le leadership vu par le leader - 141
 - 2- Leadership en réseaux - 142
 - 3- La consécration par les Prix internationaux - 144
- C- Charisme de l'orateur et style du gourou - 146
- D- De l'influence de l'éditorial-iste - 151
 - 1- Jugement moral et autorité académique - 152
 - 2- Se mettre en scène dans l'éditorial - 153

Partie III : Entrer, rester, partir du Journal 156
Les journalistes au travail

Note liminaire - 157

Chapitre 6 : Entrer au Journal 161

- A- La famille au *Journal* : intéresser le père et l'oncle - 164
- B- Entrer dans *Le Journal*...« isme » : socialisation, conversion et apprentissage du métier - 168
- C- Des « barrières à l'entrée » du *Journal*...isme - 175

Chapitre 7 : Rester dans *Le Journal* **182**

- A- Un journalisme « juste » de dignité contre les injustices - 183
- B- Un journalisme engagé de mission « critique » - 188
- C- Une identité « supérieure » : “Nous sommes les meilleurs !” - 193
 - 1- Reconstruire *Le Journal*, défendre son identité - 195
 - 2- *Le Journal* est une famille - 197

Chapitre 8 : Partir du *Journal* **203**

- A- Crise interne, départ et maintien de l'ordre - 207
- B- *Exit* pour « épuisement professionnel et militant » - 210
- C- Partir pour ne pas rester *l'autre* - 212
- D- Prendre la parole avant de partir - 214

Conclusion **223**

Bibliographie **235**

Annexes **252**

Table des matières **296**